هكذا من الأصل

« Le Monde des livres »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14728 – 6 F

VENDREDI 5 JUIN 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

La Chine trois ans après

L'OUBLI ne viendra-t-il *jamais de la répression qui* a meurtri Pékin le 3 juin 1989 ? C'est ce que, d'évidence agacées, semblent se demander les autorités chinoises. L'anniversaire de la nuit fatale les hante, comme en témoigne le luxe de précautions prises ces jours-ci place Tiananmen contre les journalistes étrangers, et à l'université Beida contre des étudiants tous réputés dissidents virtuels.

Les gérontes qui ont ordonné le massacre gageaient que le temps ferait son office. Et ils ont, de fait, enregistré bien des satisfactions. Ainsi, pour maints observateurs de cette partie du monde, la relance au début de l'année, par un Deng Xiaoping remonté en selle de façon tout à fait spectaculaire, d'un programme économique au mot d'ordre presque explicite de « Enrichissez-vous ! » peut contribuer à faire passer, un temps au moins, la pilule de la répression politique.

TOUS les Occidentaux, par ailleurs, ont désormais, fût-ce avec des contorsions, renoué les fils avec un pays à qui sa simple masse vaut la réputation d'être « incontournable ». Dernière en date des bonnes nouvelles pour Pékin : l'annonce, faite le 2 juin à Washington, que le président Bush entend renouveler *au profit de Pékin la clause* de la nation la plus favorisée, en dépit des réserves connues du Congrès américain.

La Chine n'en donne pas pour autant l'impression de sortir de la crise. Comment pourrait-il en être autrement, d'ailleurs, dans un pays que son régime d'un autre âge isole aussi visiblement, et où la relève des générations s'étire de façon aussi caricaturale – sans que le quatorzième congrès du PCC, prévu pour novembre, permette d'imaginer des solutions ? Les observateurs sont, ainsi, unanimes à considérer que les conservateurs sont loin d'avoir renoncé à entraver les réformes économiques libérales. Et la dureté manifestée par la police le 3 juin place Tiananmen à l'endroit des journalistes étrangers pourrait bien avoir été inspirée par des éléments du KGB chinois, dans une optique de sabotage.

CE flottement de Pékin est particulièrement sensible en matière internationale. Tout en veillant à sauvegarder ses intérêts, économiques notamment, cette capitale donne l'impression, ces mois-ci, de ne plus trop savoir quelle ligne adopter, entre provocation anti-occidentale et manifestations de respectabilité. Comment comprendre, par exemple, l'explosion mégatonnique survenue le 21 mai dans le Lop Nor, en plein moratoire nucléaire français ? Et comment interpréter la relance, il y a quelques mois, de la querelle relative au très mineur archipel des Senkaku-Diaoyu, alors que Pékin cherche à approfondir son partenariat économique avec le Japon ?

Un temps grande puissance, et aspirant à le redevenir un jour, la Chine échoue de toute évidence à résoudre ce dilemme : comment s'insérer dans le marché international sans pour autant reconnaître la suprématie mondiale des Etats-Unis ? Aussi oscille-t-elle. On l'a vue s'efforcer de complaire à Washington, durant cette guerre du Golfe où ses votes à l'ONU ont bien servi la coalition hostile à l'Irak. Et, aujourd'hui, voici Pékin porte-drapeau du tiers-monde au Sommet de Rio, pour faire payer les riches pollueurs occidentaux.

Lire page 4 l'article de FRANCIS DERON

La défection du Danemark et la décision de M. Mitterrand de consulter les Français

Les Onze excluent de renégocier les accords de Maastricht

Les ministres des affaires étrangères des Douze devaient examiner, jeudi 4 juin, à Oslo, en marge d'une réunion de l'OTAN, les conséquences du refus danois de ratifier le traité de Maastricht. Les partenaires du Danemark, qui excluent une renégociation de ce traité, étudient les aménagements juridiques devant permettre, selon l'expression de M. Roland Dumas, de « faire à onze, ce qui n'a pu être fait à douze ».

Prévenir la désintégration

par Daniel Vernet

Pour tenter de convaincre – avec l'insuccès que l'on sait – ses compatriotes de conserver une Union soviétique, Mikhaïl Gorbatchev avait coutume d'opposer le processus d'intégration de l'Europe occidentale aux tendances centrifuges à l'œuvre en Europe de l'Est. Les électeurs danois lui auraient-ils définitivement donné tort ? Sans doute leur opposition au traité de Maastricht ne signifie-t-elle pas le retrait du royaume du Marché commun, mais les réactions enregistrées chez les partenaires montrent assez que les germes du doute ont été semés. L'annonce immédiate par François Mitterrand, après des mois de suspense, que la ratification se ferait en France par voie référendaire tend à marquer solennellement l'engagement de Paris en faveur de l'Union politique et monétaire, après la défaillance de l'un des Douze. Comme la *déclaration franco-allemande publiée en* même temps marque la volonté des deux pays d'aller de l'avant quelles que soient les réticences des uns et des autres. Ce sont en quelque sorte deux coups d'arrêt préventifs à une éventuelle contagion.

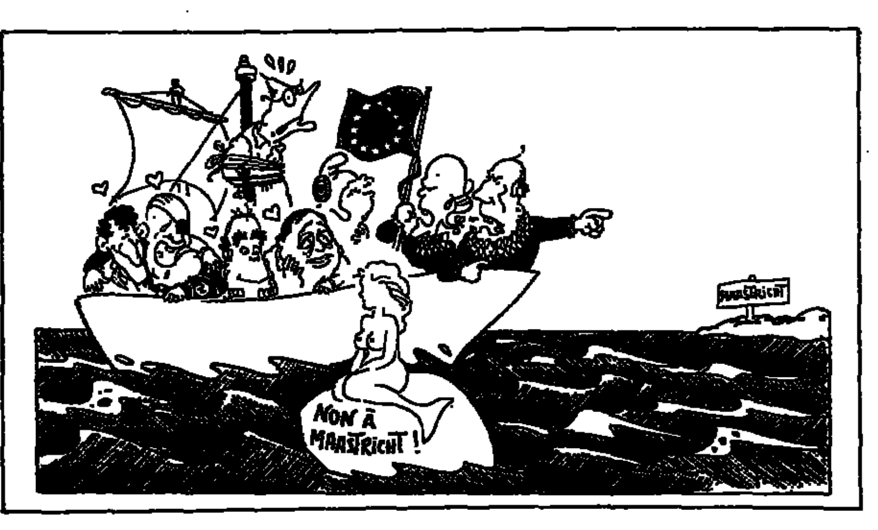
Il ne faut certes pas surestimer la portée de la décision danoise. L'Europe occidentale n'est pas menacée d'éclatement, à l'instar de *l'Europe centrale et orientale, en proie aux* maladies séniles du nationalisme.

Lire la suite page 6

Lire aussi

L'annonce du référendum conforte les opposants au traité

Le « non » danois aux accords de Maastricht et l'annonce d'un référendum en France sur la ratification du traité, qui pourrait avoir lieu à la rentrée, après l'achèvement de la révision constitutionnelle, ont suscité une nouvelle mobilisation des adversaires de la construction européenne. L'opposition, en particulier, est divisée : l'UDF renouvelle son soutien au traité, le RPR réclame avec insistance une renégociation.



Le risque assumé

par Jean-Marie Colombani

Passé le premier moment consacré à saluer le réflexe d'un chef de l'Etat décidé, dans la grande tradition de la Ve République, à forcer le destin pour que triomphe une cause qu'il croit juste, en s'expliquant directement avec le peuple, vient celui du doute. Il est fondé sur la conscience du risque que courent la construction européenne et, avec elle, la formidable utopie pacificatrice dont elle est la traduction. Bien sûr, la réaction présidentielle apparaît comme « la » bonne réponse à un mauvais coup qui pouvait avoir dans les esprits un effet dévastateur : il n'y avait, face à la situation créée par le « non » danois, pas d'autre solution, en effet, que la fuite en avant. Mais s'il devait y avoir – scénario qui serait catastrophique – un « non » français, est-on sûr que les opposants au traité pourraient en être tenus pour seuls responsables ?

M. Mitterrand est ainsi fait qu'en lui se trouvent souvent mêlés le meilleur et le pire : voilà un noble combat, une grande cause, au service de laquelle il met toutes ses forces ; mais voici qu'il s'avance aussi bardé d'arrière-pensées, de considérations tactiques qui font partie d'un jeu politique dont on sait, ou devrait savoir, qu'il ne passe plus la rampe.

Lire la suite page 8

L'attentat contre le DC-10 d'UTA

Principal témoin de l'enquête sur l'attentat contre le DC-10 d'UTA (171 morts en septembre 1989), M. Bernard Yanga s'est réfugié à l'ambassade de France au Zaïre. Cela devrait permettre de relancer l'enquête conduite par le juge d'instruction parisien, M. Jean-Louis Bruguière, enquête qui fait l'objet de deux ouvrages récents

Lire page 11 l'article de LAURENT GREILSAMER

La fiscalité des SICAV monétaires alourdie

Le gouvernement veut favoriser l'épargne longue vers les entreprises

page 9

Les élections en Tchécoslovaquie

Le maintien d'un Etat unitaire, principal enjeu

page 3

L'alerte nucléaire révisée

La diminution de la tension Est-Ouest a conduit la France à réduire le niveau d'alerte de son dispositif nucléaire

page 24

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 24

« Wozzeck », musique des corps

Magnifié par l'équipe réunie au Châtelet, l'opéra d'Alban Berg, inoubliable

par Anne Rey

Comme toujours, Patrice Chéreau a déclaré qu'on ne l'y reprendrait plus, que *Wozzeck* serait sa dernière mise en scène d'opéra. Comme toujours, on n'y croit pas. Mais on se dit qu'à tout prendre, c'est déjà bien comme ça. Que le spectacle que l'on peut voir depuis mercredi 3 juin au Châtelet, ce *Wozzeck* noir, violent et péremptoire, a pris place à jamais dans nos mémoires, qu'il y servira d'étalon-or pour admirer ce qui est beau et rejeter ce qui est laid, que la perfection existe pour le théâtre chanté : on l'a rencontrée.

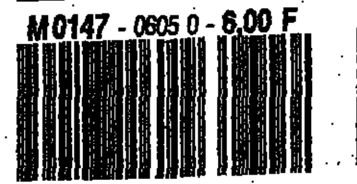
Mieux que le *Ring*, plus fort que *Lucio Silla* et *les Contes d'Hoffmann*, plus grand, plus impressionnant que *Lulu* ? Complètement différent. Puisqu'il n'y a pas plus trivial, plus banal que cette histoire de soldat qui tue sa femme par jalousie, dans un accès de folie, sous le poids de l'humiliation sociale. Mais rappeler que les grands drames de l'humanité naissent de la misère quotidienne, réveiller notre fraternité, notre conscience politique et morale, c'est ce qu'a fait Berg, relisant Büchner, dans son premier opéra.

C'est ce qu'intensifie Chéreau de manière lancinante et rageuse. Face à ce *Wozzeck* vrai et violent comme la vie, charnel et fulgurant comme un fait divers, et pourtant nimbé d'irréalité, toujours prêt à s'évaporer, on ne peut pas s'apitoyer. On est Marie, on est Wozzeck, l'homme et la femme, comme eux misérables.

Lire la suite page 14

LE MONDE DES LIVRES

M 0147 - 0605 0 - 6,00 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Justice

Un système archaïque et barbare

par Daniel Soulez Larivière

LA respectable petite réforme de l'instruction qui devrait être présentée un jour prochain, puisque le nouveau garde des sceaux s'y est engagé, au vote du Parlement risque fort d'être ce qu'on appelle un cautère sur une jambe de bois. A partir de 1988 et pendant deux ans, sur demande du gouvernement, la commission Delmas-Marty, composée d'incontestables représentants du barreau, de la magistrature, de l'Université et du Conseil d'Etat, a planché *pour sortir la meilleure réforme* en Europe de la mise en état des affaires pénales. Or la chancellerie, avant de changer de main, a mis ce projet à la corbeille et fait exactement le contraire de ce qui était préconisé par la commission. Encore des aménagements de détail et point de reconstruction d'ensemble.

Comment et pourquoi? Le vice rédhibitoire de notre procédure est la confusion, sur la tête du juge, des fonctions d'investigation et de juridiction. Comme le disait joliment Robert Badinter, le juge d'instruction est, à la fois, Maigret et Salomon. Mais nul ne peut avoir deux âmes dans le même corps et l'instruction française saigne et fait saigner de cette contradiction logique implacable.

La solution, comme dans la plupart des pays démocratiques, consiste à distribuer chaque fonction vers le professionnel compétent pour la remplir. Au parquet qui soutient une accusation de rechercher des charges. A l'avocat de défendre le suspect, de critiquer ces charges et de solliciter des investigations à décharge. Au juge de l'instruction d'arbitrer les conflits entre accusation et défense et de contrôler le développement et les incidents de l'instruction.

Mais les juges d'instruction de s'écrier : *« Voilà bien un scandale! vous voulez mettre les investigations entre les mains du parquet, donc du gouvernement. »* Voilà bien une réflexion démagogique. La justice est-elle entre les mains des gouvernements américain, anglais, allemand, italien et de la plupart des pays nordiques parce que le système judiciaire fonctionne là-bas selon les principes comparables à ceux retenus par la commission Delmas-Marty? De surcroît, comment oser soutenir – puisque les juges du siège à la cour d'appel auront dans ce projet le pouvoir de démettre le parquet et que les victimes peuvent déjà, par la *constitution de partie civile, provoquer* l'ouverture obligatoire d'une information – que l'investigation sera entre les mains du gouvernement?

Le conservatisme et le corporatisme

Il faut beaucoup de nombrilisme pour se satisfaire d'être le seul Etat dans le monde démocratique, en compagnie de la Belgique, du canton de Genève et du Grand Duché de Luxembourg, à pratiquer un système inquisitoire archaïque et barbare : gardes à vue sans avocat destinées à secouer le suspect; fonction judiciaire infectée par les servitudes de l'investigation; justiciables transformés en acteurs involontaires d'un spectacle de cirque, faute de bénéficier d'une présomption d'innocence impossible à préserver dans un système où la scène médiatique absorbe la scène judiciaire.

Ces vérités sont accessibles à tout esprit ouvert. Pourquoi alors ne pas avoir demandé à la commission Delmas-Marty de préparer un projet de loi à présenter au Parlement? C'est là que la politique entre en scène. Pour effectuer une réforme sérieuse dans le secteur judiciaire, il faut être politiquement fort ou avoir les moyens d'être convaincant. Aujourd'hui, *le lobby des cinq cent* soixante-six juges d'instruction et d'une poignée de policiers, le conservatisme et le corporatisme poisseux du monde judiciaire paralysent toute réforme de l'instruction.

En réalité, on ne peut rien réformer en matière de justice sans un plan global. La politique des petits pas ne donne aucun résultat dans un secteur où la moindre goutte de changement réel se traduit par un océan de protestations. Le pouvoir politique est ainsi condamné soit à faire assassiner ses projets s'ils ont quelque ampleur avant qu'ils ne soient soumis au Parlement, soit à présenter des projets minuscules dont les corporatismes savent qu'ils ne feront qu'une bouchée dès la mise en application. Il est cependant évident qu'il n'est pas possible de faire une réforme contre les gens qui doivent l'appliquer. D'où la nécessité de les convaincre, soit par l'autorité, comme ce fut le cas, par exemple, en 1958 avec les ordonnances portant réforme judiciaire, soit par le troc, ce qui est une méthode plus triviale mais plus démocratique.

Echanger une vraie réforme de l'instruction, du recrutement des juges et de la carte judiciaire, contre des satisfactions comme la réforme constitutionnelle du Conseil supérieur de la magistrature et une nécessaire revalorisation de la condition matérielle des magistrats et fonctionnaires de justice est la seule voie possible pour progresser.

Pour être crédible, il faut prendre des risques et montrer de l'ambition. Dans les circonstances actuelles, la vraie sagesse s'identifie désormais à la plus grande audace. Est-il trop tard, à moins d'un an des élections législatives, pour que l'audace et l'ambition, c'est-à-dire la sagesse, *l'emportent?*

► Daniel Soulez Larivière est avocat au barreau de Paris.

Sortir de l'immobilisme

par Alain Molla

UNE réforme du code de procédure pénale était à *l'horizon lorsque son* auteur, M. Michel Sapin, fut appelé à d'autres responsabilités dans le nouveau gouvernement. On nous annonce qu'il reste programmé pour la présente session parlementaire. Nous y veillerons, tant l'attente est devenue une triste habitude. Les défenseurs des libertés individuelles, choqués par les déséquilibres instaurés par le code version 1958, espèrent depuis longtemps une réforme dans l'inconfort d'un immobilisme désespérant. Les obsédés *sécuritaires* la redoutent, convaincus (ou feignant de l'être) que protéger l'individu revient à désarmer l'Etat.

Le projet *de réforme,* que nous continuerons de qualifier «Sapin», *satisfera-t-il quelqu'un?* Certainement pas ceux, dont nous sommes, qui souhaitent une refonte de la procédure *pénale, laquelle se devait de* faire disparaître le juge d'instruction, faux juge du siège qui encombre inutilement, voire dangereusement le paysage judiciaire, vilipendant la présomption d'innocence et monopolisant en la malmenant la recherche de la vérité.

Des conquêtes attendues depuis 1897

Faute d'une *refonte historique,* s'agit-il pour autant de l'annonce d'un nouveau *«bégaiement législatif»?* Nous ne le pensons pas et pensons même, à l'heure où une extrême droite arrogante a pris ses marques, laquelle, comme chacun sait, est fort préoccupée des libertés individuelles, que les partisans d'une stratégie de la terre brûlée prennent une lourde responsabilité. Contraindre le juge d'instruction à répondre à toutes les demandes de la défense par ordonnances motivées susceptibles d'appel, c'est casser le monopole du juge et faire accéder l'inculpé et sa défense à la recherche de la vérité. Permettre à cette défense, pour participer efficacement à cette recherche, d'accéder à tout moment au dossier et de s'en faire délivrer immédiatement copie, c'est garantir à l'individu un contrôle effectif sur une procédure qui menace sa liberté et son honneur.

Ces éventuelles conquêtes paraissent à ce point légitimes que personne *n'en parle,* alors *qu'elles sont attendues depuis* 1897 et signent l'indignité de l'institution actuelle. A la condition que le législateur aille plus loin en imposant ces dispositions de restauration du contradictoire *à peine de nullité* absolue, qui peut prétendre qu'il s'agit là d'un rapiéçage? Ajoutons à cela la création d'un nouvel espace de protection de l'individu, celui de la *«mise en examen»* rendant plus précoce l'intervention de la défense, avant même l'inculpation opportunément baptisée *«mise en cause»,* et l'ombre d'une réforme significative se dessine.

Sauf à laisser penser que la défense a le vertige devant les nouvelles responsabilités qui seront les siennes et préfère l'irremplaçable mais illusoire jeu de *manches* de l'audience, au fond trop souvent théâtre dérisoire d'une cause déjà entendue, nul avocat, surtout s'il ne conteste pas l'institution du juge d'instruction ou s'il accepte qu'elle demeure, ne peut refuser ces avancées.

Des avocats qui, c'est bien vrai, ont à se plaindre d'une provocation gouvernementale : ils restent à la porte des commissariats. Nous osons espérer que l'audace qui manquait à cet égard au précédent ministre sera maintenant au programme.

Si tel n'est le cas, le Parlement, sur l'initiative de tous les hommes de progrès, devra débattre de cette question essentielle. Les débats parlementaires restent ouverts, chacun doit s'en convaincre, sur ce point comme *sur d'autres,* telle la dramatique impasse faite par les auteurs du projet sur la détention provisoire qui, pour cesser de gangréner notre système pénal qui alimente une inflation carcérale sans précédent, doit être enserrée dans des délais légaux stricts; chacun sait que la recette de la collégialité, pour séduisante qu'elle soit intellectuellement, ne sera malheureusement d'aucun effet sur la détention provisoire, voire même sera un facteur de déresponsabilisation.

Les chemins de la refonte sont parfois sinueux. Quels que soient les périls éventuels, ouvrons le débat et sortons de *l'immobilisme. Acceptons de* prendre les chemins qui vont dans le bon sens, convaincus que rien n'est immuable et que notre procédure pénale, quels *que soient les éventuels détours,* ne pourra résister au double courant, salutaire pour les libertés individuelles, de sa constitutionnalisation et de son internationalisation.

► Alain Molla est vice-président du Syndicat des avocats de France.

La garde à vue et le droit

par Jean-Pierre Mignard

IL est temps de réformer le régime de la garde à vue. Et de le faire sans tomber dans les ornières dogmatiques où tout débat de réforme peut s'enliser, paralysé par le gel des positions contraires. L'ensemble des réformes du code de procédure pénale, proposé par le précédent garde des sceaux, constitue un progrès en matière de respect du contradictoire, des droits de la défense et, par voie de conséquence, de ceux des personnes. C'est même l'ébauche d'une nouvelle cohérence du procès pénal qui est en germe. Mais il faut aller jusqu'au bout, et la réforme, pour être complètement pertinente, doit modifier le régime de la garde à vue, moment et lieu où le fleuve judiciaire prend sa source.

La loi dispose par l'article 63 du code de procédure pénale que toute personne peut être retenue vingt-quatre heures dans les locaux de la police lorsqu'elle est susceptible de fournir des renseignements. Le renouvellement peut être ordonné pour vingt-quatre heures par le procureur de la République. La législation en 1958 de la rétention d'une personne dans les locaux de police n'a pas prévu la possibilité de s'entretenir avec un avocat.

Le projet de loi gouvernemental conforte la situation actuelle en ne prévoyant pas la libre communication d'un conseil avec une personne retenue dans les locaux de police. Certes, la famille de la personne retenue pourra être prévenue et le médecin se verra offrir un accès plus facile. Mais ces dispositions ne font qu'entériner ce que les usages les plus avancés de la police avaient déjà établi.

La question posée est la suivante : une personne gardée à vue peut-elle se voir informée de ses droits essentiels par un auxiliaire de justice, soumis au secret professionnel imposé par la loi et sa déontologie, sans même qu'il soit nécessaire d'accéder au dossier des faits? Les magistrats contrôlent l'activité de la police et gardent les libertés. Ils n'ont pas reçu de la loi la mission de délivrer des conseils aux personnes dans le respect du secret professionnel.

La religion de l'aveu

La coexistence dans les mêmes locaux de policiers et d'avocats serait-elle celle de l'eau et du feu, ruinant le nécessaire équilibre entre la considération due aux individus et les intérêts de la société? Pourtant cette coexistence, autrement plus vaste et systématique, n'a pas ruiné la répression de la criminalité aux Etats-Unis. Il s'agit d'un nouveau droit qui contribue à substituer à la religion de l'aveu un système où le droit n'est pas un obstacle mais la condition d'un régime de preuves fondées sur les indices, les faits, l'analyse, et non sur la fatigue, l'exténuation et les nullités de procédure.

Le nier serait insinuer que le droit est un intrus dans le procès judiciaire à son origine même, dès la première heure de garde à vue. L'Espagne, l'Italie, le Portugal, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne ont modifié le système de garde à vue dans un esprit libéral et reconnu le *principe du libre conseil,* comme celui de la judiciarisation quasi immédiate de l'arrestation. Cette évolution n'est que le prolongement du droit posé par l'article 5 de la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme qui réclame *«l'information de la personne arrêtée, dans les plus courts délais, des raisons de son arrestation» et «sa conduite devant une autorité judiciaire compétente».*

Les pharisiens diront que l'idée est bonne mais que l'opinion n'est pas prête. On sait ce que valent ces arguties. Elles justifieraient le maintien actuel de la peine de mort! Quelle crainte le gouvernement pourrait-il légitimement *nourrir d'un débat vigoureux sur* cette question qui vise rien de moins qu'à renforcer les droits de la personne, à honorer le rôle de la police et à responsabiliser celui de la défense? Certes, les corporatismes y sont, par nature, hostiles. Mais chacun sait qu'ils sont un facteur de division des sociétés alors que le droit est l'outil de leurs convergences.

► Jean-Pierre Mignard est avocat au barreau de Paris.

La leçon des «affaires»

par Alain Vogelweith

IL y a fort à parier que les récents démêlés de M. Tapie avec la justice vont inciter notre nouveau garde des sceaux à exhumer des cartons de la chancellerie un des multiples projets de réforme du Code de procédure pénale qui se sont succédé depuis une bonne dizaine d'années sans qu'aucun ne parvienne jamais à voir le jour... A moins qu'on en invente encore un! On imagine assez facilement qu'on y parlera principalement de secret de l'instruction et de présomption d'innocence. Il y a tout lieu de craindre que ce projet ne connaisse le même sort que les précédents. Faut-il en déduire que l'institution du juge d'instruction est à ce point puissante que rien ni personne ne puisse la mettre en cause? Peut-être convient-il de constater plus prosaïquement l'absence d'une véritable volonté politique de réformer une institution qui n'offre pas au citoyen toutes les garanties qu'il est en droit d'attendre.

Il est vrai que la tâche n'est pas simple. Comment concevoir une réforme de la procédure pénale de nature à améliorer la réalité quotidienne du fonctionnement de la justice alors que le débat s'organise essentiellement, et parfois même exclusivement, autour des «affaires», certes révélatrices des faiblesses de notre institution, mais ne recouvrant absolument pas l'ensemble du champ judiciaire?

On évoque, par exemple, la difficile question du secret de l'instruction à propos de l'inculpation d'un ministre. Mais la violation du secret de l'instruction, c'est également la réalité dramatique d'une foule de «petits» justiciables dont les noms, voire les photos, sont quotidiennement étalés dans la presse locale et régionale, sans que personne ne s'en émeuve. Pour le petit délinquant ou présumé tel, au-delà de la publicité qui peut être faite à son affaire, c'est la source même de l'information qui est en cause : dans la plupart des cas, le commissariat local ou la brigade de gendarmerie...

Il n'en est pas de même du ministre, l'avocat ayant pu amplement plaider la cause de son éminent client. Aujourd'hui, aucun lecteur de la presse nationale n'ignore les diverses versions de «l'affaire Toshiba». Certes l'inculpation d'un ministre est nécessairement lourde de conséquences politiques, mais comment imaginer raisonnablement que, dans un pays où les médias occupent une place aussi importante, on puisse taire la mise en cause d'un ministre dans une procédure judiciaire?

Le droit de regard des citoyens

On voit donc que les intérêts à protéger ne sont évidemment pas de même nature : s'agissant du petit délinquant, la priorité, c'est de faire que, s'il y a publicité, celle-ci ne se fasse pas sur la base d'informations policières, c'est-à-dire nécessairement partiales. Mais pour le ministre comme pour le petit délinquant, la procédure judiciaire doit pouvoir être mise en œuvre dans la transparence minimale exigée par la conception que nous avons du jeu démocratique.

Cessons de jouer les vierges effarouchées et de feindre l'indignation chaque fois – c'est-à-dire presque toujours – qu'on viole ce secret de polichinelle qu'est devenu le secret de l'instruction. Songeons plutôt à organiser l'interface entre ce qui doit, dans l'intérêt de la *justice* et celui des parties, demeurer nécessairement confidentiel et ce qui peut être délivré au public, pour respecter le droit de regard des citoyens.

Aucun ministre de la justice n'a cependant jusqu'ici osé s'attaquer à cette vraie question que constitue l'aménagement des relations presse-justice, c'est-à-dire la confrontation de deux logiques obligatoirement contradictoires. Absence de volonté politique? Sans doute. Mais surtout approche erronée des problèmes : on ne dira jamais assez que, si l'on recherche les solutions aux dysfonctionnements de la justice pénale en bâtissant des raisonnements exclusivement à partir des «affaires», on risque *fort d'occulter tout un* pan de la justice au quotidien. Voilà le travers premier de la majeure partie des réformes proposées, à commencer par le projet Sapin.

Outre l'incapacité à mener la réflexion dans le cadre du fonctionnement quotidien de la justice et, par conséquence, dans celui des évolutions sociales, les projets de réforme présentent généralement le défaut majeur de ne jamais resituer la phase de l'instruction préparatoire dans la cohérence globale du procès pénal. La fixation, quasi obsessionnelle, que chacun fait sur le juge d'instruction est particulièrement symptomatique de cet état d'esprit. Faut-il rappeler que plus de 90 % des affaires pénales sont traitées par une autre voie que celle de l'instruction et que toutes les réformettes dont celle-ci a fait *l'objet n'ont souvent abouti* qu'à inciter le parquet à la court-circuiter davantage au profit de procédures dites «rapides», telles que les comparutions immédiates (anciens flagrants délits) dont on use et abuse au détriment des droits de la défense?

Le projet Sapin présentait, comme ses prédécesseurs, ce même travers à une exception près : le chapitre concernant la garde à vue, qui débordait, de fait, le cadre restrictif de l'instruction préparatoire. On ne pouvait évidemment que se féliciter de l'introduction de quelques parcelles de droit dans une phase aussi déterminante du procès pénal. Le récent remaniement ministériel nous avait privés d'un débat parlementaire sur la nécessaire réforme du code de procédure pénale. Les déboires judiciaires de M. Tapie semblent redonner de l'urgence à ce débat. C'est sans doute là le signe de l'absence d'un véritable intérêt politique pour une institution qui, si elle demeure au centre de tous les discours et de toutes les préoccupations, traverse *une des crises* les plus graves de son histoire.

► Alain Vogelweith est secrétaire général adjoint du Syndicat de la magistrature.

ÉTRANGER

TCHÉCOSLOVAQUIE : les 5 et 6 juin

Le maintien d'un Etat unitaire principal enjeu des élections législatives

Pour la seconde fois depuis la chute du régime communiste, Tchèques et Slovaques élisent vendredi 5 et samedi 6 juin leurs représentants au Parlement fédéral, au Conseil national tchèque et au Conseil national slovaque. Le maintien d'un Etat unitaire et la poursuite de la transition radicale vers l'économie de marché sont les principaux enjeux du scrutin.

BRATISLAVA

de notre envoyée spéciale

Une dernière fois, le président Vaclav Havel, de toute sa hauteur de sage, a conjuré ses compatriotes de rester sur la voie de la raison. Comme il l'avait déjà fait à l'ouverture de la campagne, M. Havel a clos les festivités préélectorales par une solennelle intervention télévisée au soir du mardi 2 juin, suppliant les électeurs de ne pas donner leur voix *«à ceux qui ont des tendances dictatoriales, changent trop souvent d'avis, ne sont pas capables de s'entendre avec les autres, à ceux qui proposent des solutions aventureuses et irresponsables et prônent le retour à une gestion centralisée»*. Il leur a aussi demandé de *«montrer que nous sommes capables de vivre ensemble et de devenir un foyer important de stabilité européenne»*, plutôt que de choisir *«le chemin de l'affrontement puis de la séparation»*.

De l'autre côté du pays, celui qui sans être nommé était la cible de cet avertissement, M. Vladimir Meciar, le bouillant leader nationaliste slovaque, lui a renvoyé la balle dès mercredi matin. Le président, a-t-il commenté à Bratislava, *«a montré sa sympathie à l'égard des partis de droite. Pratiquement, il a refusé de coopérer avec nous et nous en prenons acte»*.

Les trois pôles : Havel, Klaus, Meciar

Pendant ce temps, M. Vaclav Klaus, artisan de la réforme économique radicale tchécoslovaque et très ambitieux chef du Parti démocratique civique (ODS), terminait en beauté par un grand meeting à Bratislava une campagne qu'il a menée de manière agressive et professionnelle, avec de gros moyens. Attirer quelque 7 000 personnes en Slovaquie, c'est un petit exploit pour un politicien tchèque, même si M. Klaus partageait l'affiche avec la première d'un film de Jakubisko, un metteur en scène slovaque très populaire.

Havel, Klaus, Meciar : les trois pôles de cette campagne – même si le président est, formellement, resté au-dessus des partis – sont trois personnalités si opposées qu'elles illustrent toutes les fractures de la Tchécoslovaquie post-communiste. Ils ont des positions frisant parfois l'inconciliable sur les deux grands enjeux de ces élections : l'avenir de la fédération et le sort de la «thérapie de choc» économique. Le président Havel, qui doit solliciter du Parlement un nouveau mandat début juillet, aura sans doute après les élections législatives des 5 et 6 juin à se poser en arbitre. Tout en défendant l'idée d'un Etat unitaire, il est conscient qu'il faut revoir les liens entre les deux Républiques et il soutient la poursuite de la même stratégie économique. Havel, c'est aussi le gardien de l'héritage de la «révolution de velours» dont il défend toujours les valeur humanistes. Il a donc en ce sens peu d'atomes crochus avec M. Vaclav Klaus – c'est même un euphémisme, disent les amis du président.

L'impact de l'économie

L'idole du ministre des finances s'appelle Margaret Thatcher. Ses mérites sont vantés dans les spots télévisés de l'ODS, parti qui se déclare ouvertement de droite. L'ODS, où les anciens opposants au régime communiste sont pourtant très rares, a été à la pointe de la bataille pour l'épuration, bataille qui fait horreur au président Havel. Sur l'essentiel, Klaus est d'une remarquable intransigeance : *«parmi des centaines de points, il y en a deux qui ne sont pas négociables*, répondait-il mercredi lors d'une conférence de presse à une question sur ses relations avec M. Meciar. *Le premier, c'est une fédération rationnelle et efficace et non pas une confédération ou autre formulation vague ; le second, c'est la poursuite de la réforme économique, et au même rythme»*.

Seul «poids lourd» politique tchèque à avoir fait campagne en territoire slovaque, M. Klaus est aussi le seul à avoir formé une vraie coalition fédérale avec une formation slovaque, le petit Parti démocratique, ce qui a permis à l'ODS tchèque de prendre pied en Slovaquie. Enfin, M. Klaus a réussi un joli coup politique en lançant, en pleine campagne électorale, la privatisation par «coupons», sorte d'actionnariat populaire, sur laquelle se sont rués huit millions de Tchèques et de Slovaques. Si les résultats économiques de cette opération restent à prouver, l'impact psychologique en est incontestable, y compris en Slovaquie, pourtant plus réticente sur la réforme économique.

M. Klaus a donc le vent en poupe en République tchèque, mais, vu la dispersion probable des votes (41 partis en lice pour l'ensemble du pays), il devrait logiquement former une coalition après les élections avec les autres partis de la droite et du centre droit. L'une des incertitudes du scrutin est le score du Mouvement civique (OH) du ministre de affaires étrangères, M. Jiri Dienstbier, pourtant l'une des personnalités les plus populaires du pays mais qui paie dans les sondages un manque de clarté dans la formulation de son programme.

Un candidat brutal et charmeur

Quant aux partis de gauche, ils pourraient à eux tous faire un score très honorable, bien que la quarantaine dans laquelle est maintenu le Parti communiste empêche en principe une coalition gouvernementale de gauche.

Pour la Slovaquie, ces élections risquent fort de constituer un saut dans l'inconnu. Toutes les estimations donnent M. Meciar et son Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS) en tête et, en fin de campagne, gonflé par le succès de ses nombreux meetings, le leader slovaque a radicalisé son discours nationaliste. Même si M. Meciar et ses adjoints se sont livrés mercredi devant les journalistes à un numéro de virtuoses sur les subtiles distinctions entre *«souveraineté»* et *«indépendance»*, affirmant que le HZDS ne pratiquait pas *«la politique de la partition»*, ces jeux sur les mots sont désormais trop familiers en Europe pour que la dynamique slovaque ne fasse craindre aux Tchèques d'inéluctables dérapages.

Un mouvement d'opinion très net, perceptible lors des meetings électoraux en Bohème, se fait jour chez les Tchèques sur le thème *«s'ils veulent nous quitter qu'ils s'en aillent»*. Le vice-président du Conseil national tchèque, M. Kalvoda, a qualifié à la BBC de *«quasi-criminels»* les éléments *«séparatistes, antiréformistes et antidémocratiques»* du programme de M. Meciar. La personnalité de M. Meciar, homme entier, haut en couleur, imprévisible, tour à tour brutal et charmeur, heurte de plein fouet les Tchèques qui ne retiennent de lui que ses excès. Lui, attend de connaître, comme il dit *«le rapport de forces»*, pour dévoiler ses intentions post-électorales. Avec deux Républiques, des personnalités aux antipodes les unes des autres et de profondes divergences sur l'économie, la constitution d'un gouvernement fédéral relèvera de l'exploit.

SYLVIE KAUFFMANN

POLOGNE

M. Walesa propose un nouveau premier ministre

Le président polonais a proposé au chef du principal parti paysan, M. Waldemar Pawlak, de former un nouveau gouvernement, à la veille d'une réunion, jeudi 4 juin, de la Diète qui devait être saisie d'une motion de censure contre le cabinet de M. Jan Olszewski. *«Le président estime que M. Pawlak est l'un de ces candidats au poste de premier ministre susceptible de consolider la scène politique»*, a indiqué le porte-parole du chef de l'Etat, M. Andrzej Drzycimski.

M. Pawlak, un ingénieur de trente-trois ans, a donné un nouveau souffle à son Parti paysan (PSL), un ex-satellite du POUP communiste, d'où il a exclu toute la vieille nomenklatura. Le gouvernement de M. Olszewski, au pouvoir depuis cinq mois, a apparemment signé son arrêt de mort en refusant, à la veille du vote de la mention de censure, une alliance avec un Parti populiste qui réclamait un doublement du déficit budgétaire. L'opposition disposerait ainsi de la majorité absolue pour renverser le gouvernement. – *(AFP, Reuter.)*

La Bosnie-Herzégovine menacée d'éclatement

Si le découpage de la République en cantons, de façon à assurer une égalité entre Serbes, Musulmans et Croates, se révèle impossible, beaucoup pensent au partage...

CAPLJINA (Bosnie-Herzégovine)

de notre envoyé spécial

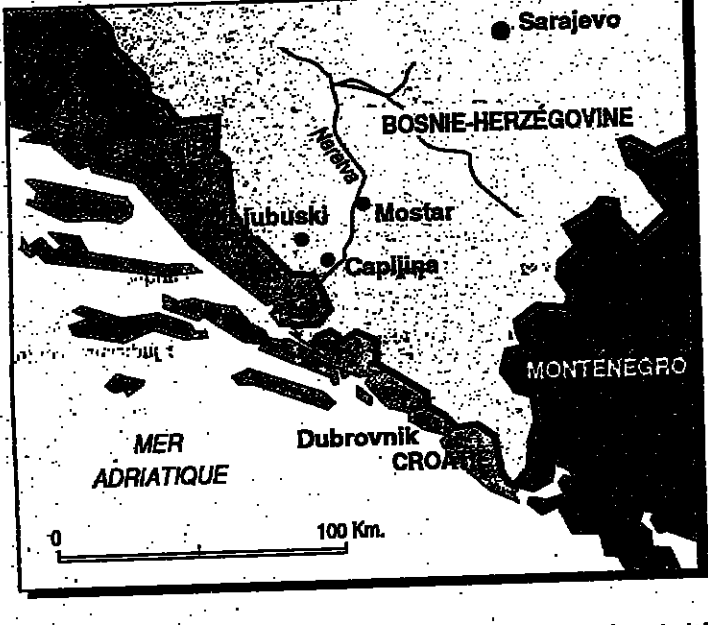
Les couleurs croates (rouge, blanc, bleu en bandes horizontales) flottent sur l'Herzégovine occidentale, cette province du sud-ouest de la Bosnie-Herzégovine limitrophe de la côte dalmate et peuplée à quelque 90 % de Croates. On y arbore également le damier rouge et blanc croate (loin des fleurs de lys formant l'emblème officiel de la République bosniaque) ainsi que la tenue camouflée de rigueur dans les forces armées croates. On y est, donc, comme en Croatie, à quelques détails près. Ainsi le célèbre damier historique n'est-il pas, comme en Croatie, surmonté des cinq blasons de villes croates, et les forces armées locales ne s'y appellent-elles pas HV (Hrvatska Vojska ou Forces armées croates), mais HVO (Hrvatsko Vijece Obrane ou Conseil de défense croate). A ces menues différences près et à un semblant de contrôle à la «frontière», on serait bien en peine de dire dans quelle République l'on est, la bosniaque ou la croate.

«L'Herzégovine a, de tout temps, donné les Croates les plus purs», s'entend-on, d'ailleurs, dire à Capljina, commune de 28 000 habitants située sur la Neretva, à une quinzaine de kilomètres de la frontière croate et à une trentaine de kilomètres de la «capitale» herzégovienne, Mostar, théâtre de violents combats entre forces croato-musulmanes et serbes.

La Neretva forme la ligne de partage actuelle entre les zones tenues par les Croates (rive ouest) et celles contrôlées par les Serbes, c'est-à-dire, sur la rive est, le plateau de Dubrava. Capljina est sur le front et tout, ici, le rappelle : pont sur la Neretva coupé, chicanes de sable, maisons et immeubles endommagés, carcasses de voitures détruites, chaussée défoncée par endroits, arbres déchiquetés. Les bombardements y sont quotidiens mais relativement peu meurtriers puisque le bilan que l'on y donne de source militaire est de sept tués et d'une quinzaine de blessés. C'est qu'une grande partie des habitants ont déserté la ville, où l'on compte 54 % de Croates, 27,7 % de Musulmans et 13,5 % de Serbes. La plupart de ces derniers ont quitté la région, mais, selon le commandement local du Conseil de défense, une centaine d'entre eux sont tout de même restés.

«D'abord se battre contre les Serbes»

Ce commandement *«est entièrement croate»*, explique M. Mirko Pehar, chef-adjoint du HVO de Capljina. Mais, précise cet ancien commerçant en textile reconverti en militaire, *«quatre cents Musulmans environ, dont un ancien colonel de réserve, et même quelques Serbes»* se battent dans les rangs du Conseil de défense, portant tous, à l'épaule, le même insigne, à savoir le damier croate. Et *«nous tâcherons de récupérer, le plus rapidement possible, le plateau de Dubrava occupé par les Serbes, bien qu'ils n'y forment que 8 % de la*



population, celle-ci étant en majorité musulmane», assure M. Pehar. Pour ce dernier, il était important de former, dans toutes les régions de Bosnie-Herzégovine à majorité croate, un Conseil de défense croate *«de façon à ce que l'on sache bien, quand la guerre sera terminée, qui a défendu le territoire»* (contre les Serbes). Dans quel but : cantonisation ou, carrément, partage de la République ? *«Cantonisation»*, répond M. Pehar, car *«on ne peut pas créer un Etat croate* (élargi) *en démantelant un autre Etat»*.

Reste que *«nous* (Croates d'Herzégovine) *aimerions faire partie d'un Etat réunissant tous les Croates»*. En effet, souligne M. Pehar, responsable pour Capljina de l'Union démocratique croate (HDZ, au pouvoir à Zagreb), *«depuis toujours, les Croates d'Herzégovine désirent se rattacher à la Croatie, mais la décision doit se prendre à un niveau élevé»*, et, si le président croate Franjo Tudjman a repoussé, à l'automne, la demande des maires d'Herzégovine occidentale de rattachement à sa République, *«il a dû le faire sous la pression de la communauté internationale»*. *«Nous sommes conscients d'être citoyens de Bosnie-Herzégovine*, dit, comme à regret, M. Pehar, *mais cela n'exclut pas une double nationalité et de nous sentir ressortissants croates de plein droit en Croatie»*, République avec laquelle *«nous avons des contacts constants car nous sommes un seul peuple»* et *«l'Herzégovine occidentale penche évidemment du côté de la Croatie»*. Reprenant le discours officiel croate, M. Pehar assure que la seule aide que les Herzégoviens reçoivent de la République sœur est *«humanitaire»*. En aucun cas, affirme-t-il, des unités constituées de l'armée croate ne se battent en Herzégovine, *«seulement des volontaires»*. Quant aux armes, déclare-t-il encore, *«nous les avons achetées nous-mêmes et avons été parmi les premiers à prendre une caserne de l'armée* (serbo-fédérale), *ce qui nous a permis de récupérer de l'armement»*.

Pour le moment, *«la priorité pour les Croates et les Musulmans est de se battre contre les Serbes. Après*, poursuit le notable de Capljina, *on négociera, on se mettra d'accord avec les autres sur le statut à adopter : cantons* (musulmans, serbes et croates) *au sein de la République de Bosnie-Herzégovine ou confédération de cette dernière avec la Croatie»*. Et si ces solutions ne peuvent aboutir, si la formation de cantons en Bosnie-Herzégovine est impossible ? *«On cherchera à assurer l'intégrité du territoire et du peuple croates»*, répond, sans hésitation, M. Pehar.

Les «louvoiements» de M. Izetbegovic

A Zagreb, le propos est bien plus direct, la menace plus claire. Si le découpage de la Bosnie-Herzégovine en cantons, de façon à assurer une véritable égalité entre les trois composantes – Musulmans, Serbes et Croates – de cette République, se révèle impossible, *«alors, nous ne voyons pas d'autre solution que le partage de la Bosnie-Herzégovine»*. Bien sûr, Zagreb a reconnu l'Etat bosniaque dont, officiellement, il ne veut pas l'éclatement : bien sûr, les Croates sont les alliés des Musulmans, bien que ceux-ci veuillent préserver l'unité de la Bosnie et ne soient pas particulièrement enthousiastes à l'idée d'une «cantonisation», favorisant, au contraire, la création d'une «République une et indivisible». Mais on cache de moins en moins, au sein du régime du président Franjo Tudjman, un agacement certain devant la façon dont le président (musulman) bosniaque Alija Izetbegovic *«louvoie»*.

«La Croatie a reconnu la Bosnie-Herzégovine, ce qui n'est pas le cas de la Serbie. Nous avons donc implicitement accepté un Etat souverain indépendant qui est la Bosnie-Herzégovine. Dans cet Etat, vivent trois communautés : Musulmans, Serbes et Croates. Nous, bien sûr, sommes obligés de protéger les intérêts du peuple croate en Bosnie-Herzégovine. Or, le seul mode de protection est d'avoir une union des trois composantes dans une organisation cantonale», souligne l'un des plus proches collaborateurs du président Tudjman, M. Hrvoje Sarinic. Mais, dans le cas où cette solution ne pourrait pas être mise en œuvre, indique-t-il, c'est alors qu'il faudrait se rabattre sur le *«partage»*, que Zagreb, assure-t-il, ne privilégie pourtant pas ; du moins, pas encore.

Plus près de Zagreb que de Sarajevo

De leur côté, les Musulmans, totalement opposés à l'éclatement de leur République, ont dû tenir compte de *«l'intensification de l'agression serbe»*. *«Pris dans cet engrenage que les Serbes lui ont imposé, le président Izetbegovic a accepté la confédération avec la Croatie. Mais, après cela, il n'est pas resté de façon claire derrière ce contrat. Les Musulmans sont en train de louvoyer»*, regrette M. Sarinic. Et le directeur de cabinet du président Tudjman de relever que, lors de la cérémonie d'admission aux Nations unies de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie et de la Slovénie, la délégation bosniaque présente à New-York était uniquement composée de Musulmans, sans un seul Croate. Or, souligne M. Sarinic, s'ils sont logiques avec eux-mêmes, les Musulmans doivent tenir compte des Croates et respecter leurs droits. De plus, Zagreb n'est pas avare de critiques contre le manque de clairvoyance du président Izetbegovic qui, selon M. Sarinic, est le seul à ne pas avoir prévu le conflit actuel en Bosnie-Herzégovine et *«paie, malheureusement, le prix de sa politique : il voulait avoir la Bosnie sans guerre ; et maintenant, il a la guerre mais plus de Bosnie»*.

Quant aux pourparlers que les Croates ont eus avec les Serbes – et pour lesquels Zagreb a été vivement critiqué –, M. Sarinic les défend en arguant que le meilleur moyen de résoudre un conflit est que tout le monde se parle. Avec les Serbes, les contacts étaient destinés à *«définir les problèmes»*, notamment géographiques ; puis, *«on doit essayer d'harmoniser tout cela»*. Pour le vice-ministre croate des affaires étrangères, M. Bozidar Gagro, originaire d'Herzégovine – tout comme un certain nombre d'autres responsables politiques de Zagreb – et dont le frère est maire de Mostar, les différentes rencontres qui ont eu lieu entre Croates et Serbes d'une part et Croates et Musulmans d'autre part entrent dans le cadre d'*«une tentative de préciser les données de base pour un arrangement ultérieur»*.

Sur place, en Herzégovine occidentale, cependant, certains voient mal comment parvenir à un accord, notamment avec les Serbes. Ainsi de M. Milan Simic, maire de Ljubuski, commune de 27 000 habitants à plus de 92 % croates (les Musulmans ne représentent que près de 6 % de la population et les Serbes sont... 64). Pour l'instant, en attendant une Bosnie-Herzégovine «idéale», dont il affirme ne pas encore voir très bien la structure – cantons, confédération croato-bosniaque, *«autonomie très large»* des régions à majorité croate... – M. Simic voit sa commune vivre déjà sous un régime d'autonomie, *«faire Etat à part»* en l'absence de tout contact avec Sarajevo depuis plus de deux mois, à l'image de l'ensemble de la province. *«Concrètement, le pouvoir bosniaque n'existe plus»*, estime-t-il. Sur le plan «civil», selon M. Simic, il existe une coordination entre communes sous l'égide de l'Union des Croates d'Herzégovine occidentale, dont la direction est composée des maires des localités à majorité croate ainsi que des chefs HDZ des communes à minorité croate. Cette Union, reconnaît-il toutefois, est actuellement en sommeil, ses réunions s'étant largement espacées. Il n'en est pas de même dans le domaine de la défense puisque, à en croire le maire de Ljubuski, l'Herzégovine occidentale est *«la seule région de Bosnie-Herzégovine à disposer d'une défense organisée, sous un commandement central»* (le Conseil de défense croate ou HVO).

Aujourd'hui, *«notre seul lien avec l'extérieur est la Croatie, vers laquelle nous penchons»* et dont l'Herzégovine occidentale reçoit son approvisionnement. Une fois oubliées les précautions dues au langage officiel, on ne se fait pas prier pour reconnaître qu'ici, *«évidemment, on se sent beaucoup plus près de Zagreb que de Sarajevo»*.

YVES HELLER

Le président Milosevic se dit prêt à démissionner si l'ONU annule ses sanctions contre la Serbie

Le président serbe, M. Slobodan Milosevic, est prêt à démissionner si cela permet la levée des sanctions de l'ONU contre la Yougoslavie. Interviewé par la chaîne de télévision britannique Channel Four, mercredi 3 juin, il a déclaré, qu'il était *«tout à fait prêt»* à abandonner ses fonctions *«si c'est le prix à payer pour une levée des sanctions»* et une *«solution juste»* aux problèmes yougoslaves.

Son départ, a-t-il ajouté, ne représenterait *«pas un problème»* et constituerait *«le moyen le moins coûteux»* de sortir de la crise. M. Milosevic a reconnu dans cette interview que l'embargo commercial, pétrolier et aérien décidé samedi par le Conseil de sécurité de l'ONU contre la Serbie et le Monténégro aurait des conséquences économiques très graves. Belgrade, a-t-il indiqué, veut coopérer avec les Nations unies et non leur tenir tête, et une intervention militaire contre la Yougoslavie serait, selon lui, tout à fait injustifiée. – *(Reuter, AP.)*

EUROPE

ALLEMAGNE : ministre-président de la Sarre

M. Lafontaine est accusé d'avoir perçu indûment une retraite de maire

BERLIN

de notre correspondant

Ministre-président de la Sarre et vice-président du Parti social-démocrate, M. Oskar Lafontaine est accusé d'avoir indûment perçu depuis 1988, en plus de son salaire ordinaire, une retraite comme ancien maire de Sarrebruck. *Les deux partis d'opposition au Parlement régional, les chrétiens-démocrates et les libéraux, ont demandé, mercredi 3 juin, la réunion d'une séance extraordinaire de l'assemblée pour voter une motion de défiance.*

Une « campagne de calomnies »

M. Lafontaine, qui a rejeté toute idée de démission, a dû reporter un voyage au Japon pour *faire face à ce qui est, à ses yeux,* une *« campagne de calomnies ».* La presse conservatrice s'est emparée avec délice du sujet pour régler ses comptes avec le chef de la Sarre.

Une loi adoptée en Sarre, peu après l'élection de M. Lafontaine comme chef de gouvernement régional, limitait la possibilité pour les membres du gouvernement de cumuler les revenus. En raison d'une réglementation intérimaire, la feuille de paie du ministre-président, qui s'était fait reconnaître son droit à la retraite comme ancien maire, a pourtant été créditée du montant de cette retraite. Le dirigeant social-démocrate a présenté mardi pour sa défense, au cours d'une conférence de presse, des documents tendant à prouver qu'il était depuis plusieurs années en discussion avec les chefs des services responsables pour corriger l'erreur.

Il s'est déclaré prêt à verser plus de 100 000 deutschemarks (environ 300 000 francs), qu'il aurait touchés en trop, à des œuvres sociales.

La mise en cause de M. Lafontaine embarrasse son propre Parti social-démocrate, où certains ne se sont pas privés de commenter avec aigreur l'attitude de leur vice-président, ce qui a déclenché la colère de l'intéressé.

H. de B.

□ **ALLEMAGNE : levée de l'embargo sur les armes destinées à la Turquie.** – La commission des affaires étrangères du Bundestag a décidé, mercredi 3 juin, de débloquer les livraisons d'armes à la Turquie, interrompues il y a deux mois. Un porte-parole du gouvernement a affirmé que Bonn a reçu des garanties que ces armes ne seront pas utilisées à l'intérieur du pays contre les Kurdes. – *(AFP.)*

□ **La Stasi recrutait des tueurs à gage à l'Ouest.** – Le parquet fédéral allemand a annoncé, mercredi 3 juin, avoir obtenu la preuve que la police secrète (Stasi) de l'ancienne RDA avait recruté des tueurs à gage en RFA contre ses opposants : deux hommes qui supervisaient ces missions, les généraux Coburger et Schubert, ont été arrêtés lors d'une vaste opération lancée mercredi 3 juin par la police allemande. – *(AFP.)*

□ **AUTRICHE : la police découvre un trafic de matières radioactives à Vienne.** – La police autrichienne a arrêté, mercredi 3 juin à Vienne, sept personnes – un Autrichien, deux Tchécoslovaques et quatre Hongrois – en possession de matériel radioactif caché dans plusieurs disques métalliques. Des parties d'éléments combustibles contenant cinquante-cinq grammes d'uranium faiblement enrichi et provenant d'un réacteur du type VVER 1 000, comme il en existe quelques dizaines en Europe de l'Est, ont été saisies. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

L'assemblée de l'UEO à Paris

Pour M. Joxe et M. Ruhe, les Européens doivent assumer leurs responsabilités en matière de sécurité

Les ministres allemand et français de la défense, MM. Volker Ruhe et Pierre Joxe, sont intervenus, mercredi 3 juin, devant l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), pour souligner le fait que cet organisme, qui *« doit élaborer et mettre en œuvre les décisions et les actions de l'Union* [européenne] *dans le domaine de la défense »*, est appelé à jouer dans l'avenir un *« rôle grandissant ».*

M. Joxe a confirmé que la cellule de planification militaire de l'UEO *« devrait être mise en place à Bruxelles dès octobre prochain ».* Cette structure, qui devrait comprendre vingt-cinq officiers des neuf Etats de la CEE qui font partie de l'UEO (le Danemark, l'Irlande et la Grèce ne sont pas membres), sera la force d'*« expertise militaire »* permettant à l'UEO de devenir un instrument de gestion de crise crédible et efficace.

Le ministre allemand a estimé que, compte tenu de l'échec de l'Europe face à la crise yougoslave – il a parlé d'une nécessaire *« autocritique »* de l'Europe, – *« les Européens doivent assumer leur responsabilité en matière de sécurité et créer des instruments pour l'approfondir ».* Un objectif d'autant plus indispensable que l'OTAN, a souligné le ministre allemand, *« n'est pas disposé à intervenir »* dans certaines situations de crise (Yougoslavie par exemple.

L'avenir de l'eurocorps

Compte tenu des divers commentaires qui ont accompagné, au mois de mai, l'annonce de la création d'un *« eurocorps », le ministre* français a tenu à préciser, de son côté, qu'il s'agissait d'un *« concept global »* qui n'associait pas seulement la France et l'Allemagne mais qui, *« par nature »*, était ouvert aux autres membres de l'UEO : *« Ainsi le corps européen n'a pas vocation à constituer « une armée européenne ». (...) Il ne s'agit, en effet, que de l'une des unités pouvant agir dans le cadre de l'UEO. Il n'est donc pas exclusif d'autres projets qui prévoiraient la mise à la disposition de l'UEO d'autres unités européennes, liées ou non à l'OTAN. »*

A propos de l'OTAN *(lire d'autre part l'article de Claire Tréan)*, M. Joxe a estimé que les réactions, parfois vives, des Etats-Unis à l'annonce de la création de l'eurocorps, avaient été *« non seulement négatives mais un peu agressives »...* Laissant entendre implicitement que l'on fait un faux procès à la France et à l'Allemagne, le ministre français a estimé que les intérêts et les impératifs opérationnels de l'alliance étaient parfaitement pris en compte, le corps européen ayant pour première mission d'être engagé pour la défense commune des alliés.

M. Ruhe s'est félicité, pour sa part, du *« progrès »* réalisé par la France qui accepte, avec l'eurocorps, de mettre certaines de ses unités *« à la disposition des forces de réaction rapide ou de défense principale de l'OTAN ».* Soulignant, d'autre part, l'impact psychologique de la participation allemande à des missions de type humanitaire au Cambodge, il a affirmé que l'Allemagne ne pourrait plus s'en tenir uniquement à des engagements de ce type : *« Le prochain pas pour l'Allemagne pourrait être la participation à des actions de « casques bleus »* sous l'autorité des Nations unies.

PIERRE SERVENT

La réunion de l'OTAN à Oslo

L'Alliance atlantique pourrait intervenir pour des missions de maintien de la paix en Europe

OSLO

de notre envoyée spéciale

Non, la Norvège n'est pas dans la Communauté, et si c'est à Oslo que les ministres des affaires étrangères des Douze devaient commencer à examiner, jeudi 4 juin dans l'après-midi, les conséquences du vote des Danois contre le traité de Maastricht, c'est tout simplement parce que la plupart d'entre eux avaient prévu de se rendre le même jour dans la capitale norvégienne pour une réunion de l'OTAN.

Avant de se pencher avec une même sollicitude sur les moyens de sauver leur œuvre commune de l'ornière danoise, ils devaient donc se livrer à quelques échanges feutrés sur des sujets qui les divisent encore puisqu'ils touchent au rôle des Américains en Europe.

Le texte qui devait être adopté jeudi par les seize pays membres de l'Alliance atlantique prévoit de mettre, en cas de besoin, certains moyens de l'OTAN au service d'opérations de maintien de la paix sur le continent européen. Il s'agit de l'une des tentatives pour adapter aux temps nouveaux une organisation militaire qui n'avait, à l'origine, pour seule fonction que de défendre le territoire de ses Etats membres contre la menace du défunt pacte de Varsovie. Ces opérations de maintien de la paix seraient commanditées par une instance regroupant tous les Etats du continent ainsi que les Etats-Unis et le Canada, soit aujourd'hui cinquante-deux pays : la CSCE, Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

La France, toujours hostile à ce que l'OTAN, organisation politiquement dominée et militairement commandée par les Américains, n'étende son champ d'action, s'oppose à ce qu'il soit fait appel à elle en tant que telle et suggère que la CSCE se tourne en cas de besoin vers les Etats pris individuellement et qui conserveraient leur autonomie de décision. La querelle peut paraître assez byzantine puisqu'il n'est question en fait que d'opérations très modestes faisant appel à des moyens logistiques plutôt que militaires, plus légères que ce que fait actuellement l'ONU en Croatie. Paris en tire argument et reproche en substance aux Etats-Unis de vouloir se donner le beau rôle à peu de frais, comme à propos de la Yougoslavie où ils ne participent pas au contingent des « casques bleus ».

Le projet de création d'un corps d'armée franco-allemand devait également être évoqué à Oslo. Il reste conflictuel, Américains et Britanniques voyant d'un mauvais œil ce premier pas concret vers un dispositif militaire européen autonome. Le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd, a déclaré mardi qu'il restait *« une certaine ambiguïté »* et qu'il souhaitait en particulier éclaircir à Oslo la question de la double affectation des troupes allemandes devant participer à ce corps et qui relèvent, selon lui, prioritairement de l'OTAN.

CLAIRE TRÉAN

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

M. Perot a recruté deux professionnels, un démocrate et un républicain, pour diriger sa campagne

WASHINGTON

de notre correspondant

Si certains avaient encore des doutes sur le sérieux de la candidature de M. Ross Perot, le dernier geste du milliardaire texan les aura dissipés. Le troisième homme de la campagne pour l'élection présidentielle de novembre, non content d'être le champion des sondages, devant le candidat démocrate, M. Bill Clinton, et, parfois, devant le président républicain, M. George Bush, vient de surprendre la classe politique en annonçant, mercredi 3 juin, qu'il avait recruté deux des professionnels les plus respectés de la « cuisine » électorale pour diriger sa campagne : le démocrate Hamilton Jordan et le républicain Edward Rollins.

« Décidément, cette année électorale, disait un présentateur de la télévision, *ne ressemblera à aucune autre. »* Les deux recrues du candidat indépendant passent pour être – en tout cas pour avoir été – des poids lourds du combat politique.

Le Géorgien Hamilton Jordan a dirigé la campagne de Jimmy Carter en 1976 avant d'être son secrétaire général à la Maison Blanche. Il a été l'architecte de la percée de Jimmy Carter, « petit » gouverneur de Géorgie, sur la scène nationale ; il sera le stratège de la campagne Perot. Vétéran de l'appareil républicain, « Ed » Rollins a dirigé la campagne, victorieuse, de Ronald Reagan en 1984, lorsque ce dernier sollicitait un deuxième mandat ; il sera le chef opérationnel de la campagne du candidat indépendant.

A en croire certaines informations de presse, M. Perot aurait offert 5 millions de dollars à chacun de ses deux nouveaux collaborateurs. Occupant de hautes fonctions dans l'administration Bush, Sherrie Rollins, l'épouse de M. Rollins, a dû démissionner.

La Maison Blanche s'est refusée à commenter ces deux nominations, se bornant à indiquer que le président tiendrait une conférence de presse jeudi. Le candidat démocrate, le gouverneur de l'Arkansas, M. Bill Clinton, y a vu, pour sa part, la première faille dans l'armure du candidat indépendant. Ross Perot, qui affiche son mépris pour la classe politique, qui se veut un « outsider », sans aucun lien avec les machines et les « pros » de la politique, a finalement révélé qu'il était un candidat comme les autres en recrutant deux spécialistes des batailles électorales.

L'argumentation développée par M. Clinton est partagée par les républicains. Les deux grands partis traditionnels veulent croire que M. Perot perdra de son attrait et de son aura au fur et à mesure qu'il avancera dans la campagne et sera tout de même obligé de préciser qui il est et ce qu'il veut. L'ancien gouverneur de Californie, M. Jerry Brown, résumait la situation en une image cavalière : *« Pour le moment, Perot est sur son cheval blanc, mais il va avoir de plus en plus de mal à y rester. »*

ALAIN FRACHON

□ **La Cour suprême suspend l'exécution d'un condamné.** – La Cour suprême des Etats-Unis a suspendu, mercredi 3 juin, l'exécution d'un condamné à mort qui devait subir jeudi une injection de substance mortelle à Huntsville (Texas). La Cour a accepté d'examiner un ultime appel des avocats de Kenneth Granviel, quarante et un ans, condamné à la peine capitale pour le meurtre de sept personnes, dont une fillette de deux ans. Les avocats, qui affirment que leur client souffre de troubles mentaux, estiment que ce point n'avait pu être correctement soumis aux jurés durant le procès. – *(AFP, AP.)*

□ **CANADA : le premier ministre québécois opposé à un référendum sur l'indépendance.** – Le chef du gouvernement québécois, M. Robert Bourassa, a exclu, mercredi 3 juin, la possibilité que le référendum sur l'avenir du Québec, prévu pour le 26 octobre au plus tard, porte sur la souveraineté de sa province, conformément à la loi adoptée par l'Assemblée nationale de la province. *« Je n'ai pas l'intention de jouer à l'apprenti sorcier »*, même dans le cas où le gouvernement fédéral ne serait pas en mesure de présenter des offres constitutionnelles *« acceptables »* pour le Québec, a-t-il estimé, dans un entretien télévisé.

□ **HAÏTI : Les Etats-Unis et l'OEA dénoncent la nomination de M. Bazin.** – Au lendemain de la désignation du conservateur Marc Bazin au poste de premier ministre d'Haïti par le régime issu du coup d'Etat de septembre, le porte-parole du département d'Etat américain a estimé que cette nomination *« n'était pas le fruit d'un consensus ». « Tout consensus doit se faire avec la participation du président Jean-Bertrand Aristide, élu avec 67 % des suffrages »*, le *« deuxième élément du règlement de la crise »* étant *« le retour au pouvoir »* du chef de l'Etat en exil, a ajouté M. Richard Boucher. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

□ **NICARAGUA : Washington suspend son aide pour protester contre l'influence des sandinistes.** – Les Etats-Unis ont annoncé, mercredi 3 juin, qu'ils suspendaient temporairement une aide de 150 millions de dollars au Nicaragua, arguant d'une poursuite de l'influence des sandinistes. Ces derniers, qui ont perdu l'élection présidentielle de février 1990, ont *réussi à maintenir* leur contrôle sur les forces armées et les services de renseignement. La décision américaine fait suite à des pressions du Congrès et aux déclarations à Washington de l'ancien ministre de l'intérieur du Nicaragua Carlos Hurtado, limogé par la présidente Violeta Chamorro il y a deux mois, selon lequel *« le pouvoir sandiniste est absolument intact ».* – *(AFP.)*

ASIE

CHINE : pour le troisième anniversaire du massacre de Tiananmen

La police s'est ostensiblement attaquée aux journalistes étrangers

Une dizaine de journalistes étrangers ont été interpellés par la police, certains brutalement, à l'occasion du troisième anniversaire du massacre qui avait eu lieu place Tiananmen à Pékin, dans la nuit du 3 au 4 juin 1989.

PÉKIN

de notre correspondant

L'important dispositif policier déployé à Pékin, en particulier dans le quartier des universités, a dissuadé les dissidents de se livrer à des manifestations d'opposition. Le régime a eu le bon goût de ne pas rappeler dans ses *médias* ce qu'il considère avoir été un succès des forces armées « du *peuple* » face à une *« rébellion contre-révolutionnaire »* en partie fomentée par l'Occident.

Quelques bouteilles auront été cassées dans des dortoirs universitaires, en un geste de défi à l'encontre de M. Deng Xiaoping (dont le prénom peut se lire : « petite bouteille »), à l'heure où l'armée avait chargé la population pour reprendre le contrôle de la place Tiananmen. Mais, dans l'ensemble, le bouclage du quartier par la police a permis d'éviter une répétition des incidents qui avaient marqué l'anniversaire en 1990 et 1991. Avec bonhomie, des policiers interdisaient à toute voiture nantie de la plaque noire des étrangers, d'emprunter les voies menant aux universités, à quinze kilomètres de Tiananmen.

La bonhomie n'avait pourtant pas été le fait, l'après-midi du 3 juin, des policiers en civil – reconnaissables à leur chapeau de paille de paysan contrastant avec leur caméra video ou leur walkie-talkie – chargés d'empêcher tout geste pouvant heurter le regard impassible du portrait de Mao Zedong accroché à la porte Tiananmen. Lorsqu'un chômeur – vrai chercheur d'emploi ou agent provocateur ? – s'avisa de déployer une banderole critiquant M. Deng Xiaoping, ce fut le signal d'une séance de boxe infligée à tout journaliste vu *dans les parages.*

Plusieurs reporters – trois Japonais, deux Canadiens, un Américain et un Allemand – ont été battus, tirés par les cheveux pour être emmenés pour interrogatoire. Un caméraman de la chaîne japonaise TBS, Atsushi Yamagiwa, perdit un moment connaissance sous les coups, et dut être transporté à l'hôpital. Dans la soirée, un journaliste américain de l'AFP et un correspondant d'un journal de Hongkong ont également été interpellés après avoir pénétré sans autorisation dans une faculté. Tous ont été relâchés après quelques heures.

L'ordre socialiste reprit ses droits lorsqu'au coucher du soleil, quelques milliers de civils assistèrent en silence à la cérémonie quotidienne dans laquelle le drapeau rouge, frappé des étoiles du régime, est amené pour la nuit par une garde de 35 soldats marchant au pas de l'oie à travers la porte de la Paix céleste, entrée de la Cité interdite. Les Pékinois s'étant vu interdire la place, on entendait surtout, dans la foule, les dialectes des provinces.

FRANCIS DERON

À TRAVERS LE MONDE

ALGÉRIE

M. Aït Ahmed appelle à une « réconciliation historique »

Le Front des forces socialistes (FFS) de M. Aït Ahmed, a appelé, mercredi 3 juin, dans un communiqué, à une *« réconciliation historique »*, le 5 juillet, à l'occasion du trentième anniversaire de l'indépendance. Il précise que le pouvoir doit *« au préalable s'engager notamment à fermer les centres d'internement d'islamistes, commuer les condamnations à mort en peines de prison et respecter les droits de l'Homme et les libertés publiques ».*

Le FFS appelle à un dialogue avec le pouvoir sur *« l'organisation de la phase transitoire, entre le début de la réconciliation historique et la première échéance électorale »*, cette phase transitoire devant être, selon lui, gérée par un *« gouvernement neutre »* et une *« Conférence nationale de surveillance de la transition »*...

D'autre part, sept partis politiques ont demandé, mercredi, l'organisation d'un référendum pour la révision de la loi électorale. La plupart des formations avaient dénoncé le scrutin uninominal majoritaire à deux tours, jugeant que celui-ci avait contribué à l'écrasante victoire du Front islamique du salut (FIS). – *(AFP.)*

LIBAN

Deux otages allemands seraient libérés très prochainement

Les deux derniers otages occidentaux au Liban, les Allemands Thomas Kemptner et Heinrich Struebig, enlevés en mai 1989, vont être libérés *« d'ici trois jours »*, a assuré, mercredi 3 juin, la télévision publique allemande ARD, selon laquelle l'Iran a joué un rôle décisif à ce sujet. Cette annonce est intervenue alors que le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati – qui doit se rendre le mois prochain à Bonn – achevait une visite de quarante-huit heures à Beyrouth. Parallèlement, un émissaire allemand, M. Bernd Schmidt-Bauer, s'est rendu à Téhéran où il a remis un message du chancelier Helmut Kohl au président Ali Akbar Hachémi Rafsandjani. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE APRÈS LE « NON » DES DANOIS

Malgré le rejet du projet d'Union européenne par le Danemark, il n'y aura pas de *« renégociation »* du traité de Maastricht, a *souligné, mercredi* 3 juin, M. Roland Dumas, ministre français des affaires étrangères. *Les* partenaires de Copenhague au sein de la CEE vont procéder à un *« toilettage »*, a-t-il déclaré à RTL, pour que *« ce qui n'a pas pu être fait à douze soit fait à onze »*. Ce problème devait être au centre de la réunion des ministres des affaires étrangères de la Communauté, jeudi à Oslo.

M. Dumas a insisté sur le fait qu'il n'était pas question de *modifier le texte de Maastricht* mais d'y apporter de *« très légers aménagements »* car *« les dispositions du traité demeurent »*. Cette volonté de continuité a été affichée, mercredi, dans la déclaration commune du président François Mitterrand et du chancelier Helmut Kohl dans laquelle ils soulignent que leurs *« deux pays s'en tiendront au calendrier prévu pour la ratification du traité de Maastricht et souhaitent vivement que les autres Etats membres de la Communauté européenne le ratifient d'ici à la fin de 1992. La porte de l'Union européenne restera ouverte au Danemark »*. (nos dernières éditions du 4 juin).

Le référendum en France sur la ratification des accords de Maastricht, annoncé *mercredi* par M. Mitterrand, pourrait intervenir *« à la rentrée »* selon Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes. Celle-ci a précisé qu'*« aucune date n'est fixée pour l'instant »*. Se déclarant *« assez confiante »* quant au résultat, elle estime que *« les Français sont assez mûrs, à condition qu'on leur explique avec davantage de précisions ce que le traité apportera »*.

Réagissant pour la première fois au « non » danois, les Etats-Unis ont réitéré, mercredi, leur soutien de *principe à la construction d'une Europe* unifiée. Le porte-parole du département d'Etat, M. Richard Boucher, a rappelé que le président Bush et le secrétaire d'Etat James Baker avaient souvent déclaré leur soutien à une Europe *« forte et unie »*. Aux Pays-Bas, *nous indique notre* correspondant, Christian Chartier, les autorités néerlandaises ne voient dans l'issue du référendum danois *« aucune raison de rouvrir les négociations du traité ou de ralentir le mouvement »*, a déclaré le porte-parole du ministère des finances. Au contraire : profitant d'un heureux hasard de calendrier, le gouvernement néerlandais a joint le geste à la *parole en rendant public, mardi 2 juin*, son programme de convergence économique communautaire et en adressant aux députés, mercredi 3 juin, le projet de loi de ratification du traité de Maastricht. La discussion parlementaire devrait *avoir lieu comme prévu cet automne*.

Les pays candidats à la CEE ont réagi avec sang-froid à la défection danoise, n'y voyant *aucune raison de remettre en cause leur candidature*. En Autriche, le ministre des affaires étrangères a jugé que la Communauté devrait reporter son attention sur son *« élargissement »* et a jugé, comme la Suisse, que le refus danois pourrait même favoriser sa candidature.

Copenhague : David a fait vaciller Goliath...

COPENHAGUE

de notre correspondante

« Référendum du Danemark à l'Europe : Non ! », titrait mercredi matin 3 juin, *en lettres gigantesques*, le grand quotidien conservateur de Copenhague, *Berlingske Tidende*, qui, comme d'autres journaux danois, évoquait *« les incroyables résultats »* du référendum du 2 juin. Seul le tabloïd *Ekstra-Bladet* qui, depuis des années, avait fait du ministre des affaires étrangères (libéral), M. Uffe Ellemann-Jensen, sa cible favorite, se lançait déjà dans la recherche des responsables personnels de ces événements inouïs (auxquels le tabloïd en question avait largement participé par ses violentes campagnes anti-CEE) et écrivait en caractères non moins énormes *« C'est de la faute, Uffe ! »*, en ajoutant, en plus petit, *« affirment les conservateurs furieux... »*.

« On a gagné ! »

Ce 3 juin, le Danemark s'était réveillé dans un climat étrange, sans trop comprendre encore ce qui lui était arrivé lui la veille. Les triomphateurs du jour – les partisans du « non » eux-mêmes – n'arrivaient pas à croire qu'ils avaient remporté une victoire qui, quelques jours plus tôt, *paraissait* impossible. Dans la nuit, après *confirmation des résultats définitifs*, des milliers d'« anti-Maastricht », jeunes et moins jeunes avaient envahi les alentours du palais de Christiansborg (Parlement). Ils exprimaient à la fois leur étonnement et leur joie en chantant l'hymne national et celui des footballeurs vainqueurs *(« On a gagné ! »)*. Et comme un bonheur n'arrive jamais seul, ils venaient peu de temps avant d'apprendre que le Danemark allait remplacer le Onze de Yougoslavie au prochain Championnat d'Europe de football, en Suède. Bref, ils donnaient l'impression d'avoir, en héroïques combattants, relevé un défi : David avait fait vaciller les Goliaths de la bureaucratie et des superpuissances...

Le gouvernement de centre droit minoritaire a pris ses premières dispositions, mercredi, pour faire face à la situation, à laquelle il n'était pas vraiment préparé. Le premier ministre, M. Poul Schlüter, et son ministre des affaires étrangères ont annoncé qu'ils allaient, dès que possible, faire le tour des capitales des onze pays partenaires du Danemark pour faire le point. M. Schlüter a confirmé qu'il n'avait pas l'intention de démissionner, comme le réclament les syndicats.

Il a également écarté la perspective d'élections générales anticipées, qu'aucun parti d'ailleurs, dans l'état actuel des choses, ne *semble vraiment souhaiter*. Pour les dirigeants en place qui ont ensuite, *dans l'après-midi*, longuement conféré avec les responsables *de toutes les formations* représentées au Parlement, il convient d'abord de s'assurer que le Danemark va garder des relations très *étroites avec la CEE et trouve un* modus vivendi lui permettant d'échapper à une crise déjà sérieuse.

CAMILLE OLSEN

Les députés européens s'interrogent sur le statut des élus danois

Les plus hauts responsables du Parlement européen sont unanimes pour ne pas dramatiser *l'imbroglio juridique et politique* créé par le refus danois de ratifier le traité de Maastricht. M. Egon Klepsch (chrétien-démocrate allemand), président de l'Assemblée des Douze, et les chefs des principaux groupes politiques ont fait des déclarations allant toutes dans le même sens : la Communauté doit poursuivre son chemin vers l'Union européenne en confirmant sa volonté de mettre en application le nouveau traité.

STRASBOURG
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Au-delà des discours rassurants, voire lénifiants, dictés par la nécessité de minimiser la gravité de la situation, nombreux sont les parlementaires européens qui ne cachent pas leur désarroi. Pour la plupart d'entre eux, le « non » danois exclut, sans doute possible, l'entrée en vigueur des dispositions modifiant le traité de Rome puisque le texte amendé se substitue au document original.

A l'instar de ce qui est prévu pour le fonctionnement du conseil des ministres des Douze, Maastricht introduit dans les travaux parlementaires de nouvelles procédures qui s'ajoutent ou modifient les règles définies par le traité de Rome et l'Acte unique. Après le refus danois, la question est de savoir si les pouvoirs supplémentaires de l'Assemblée – notamment l'investiture de la Commission de Bruxelles, la *« co-décision »* qui donne un droit de veto à Strasbourg sur les *« directives européennes »* en cas de désaccord avec les gouvernements, l'*« avis conforme »* sans lequel les accords internationaux ne peuvent être ratifiés – pourront être exercés par des représentants d'un Etat souverain qui les a refusés.

Les aspects budgétaires viennent s'ajouter à cette situation « ingérable ». Maastricht prévoit la création d'un *« fonds de cohésion économique et sociale »*, destiné essentiellement à permettre au Portugal et à l'Espagne de soutenir le rythme de la construction européenne imprimé par les pays plus riches. A quel titre les parlementaires danois interviendront-ils et voteront-ils les sommes à allouer au développement économique et social de la péninsule ibérique ? Les moins pessimistes font valoir, mais sans vraiment croire à leur argumentation, qu'après tout Maastricht prévoit pour la Grande-Bretagne une position d'attente en ce qui concerne le passage à la troisième étape de l'Union économique et monétaire et une exemption dans le domaine social.

Une procédure à l'amiable

Comme le traité de Rome ne prévoit pas de procédure d'exclusion de la Communauté, l'idée la plus souvent avancée, et pour tout dire la plus souhaitée, dans les milieux parlementaires, est de rechercher une *« procédure à l'amiable »*, comme dit M. Jean-Louis Bourlanges (apparenté démocrate-chrétien, France), avec Copenhague.

L'idée est de faire accepter par le gouvernement danois son « transfert » de la CEE vers l'AELE (Association européenne de libre-échange) qui a sensiblement resserré ses liens avec les Douze dans le cadre de l'EEE (Espace économique européen). Ce qui correspondrait à la vocation traditionnelle du Danemark, ajoute M. Bourlanges, pays très ouvert sur le plan commercial mais soucieux de ne pas s'engager dans des opérations susceptibles de lui faire perdre une partie de son identité.

MARCEL SCOTTO

Soucieux d'aller de l'avant tout en laissant la porte ouverte au Danemark

Les Onze adoptent la « stratégie du hérisson »

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Pour sauver Maastricht, et par là même la Communauté, il faut rester soudés, se tenir momentanément éloignés des débats qui divisent, et freiner, parce qu'elles sont *tout aussi dangereuses, les initiatives* intempestives auxquelles se livreraient volontiers *certains sous* prétexte de recoller la porcelaine cassée. Telle est l'attitude défensive que la Communauté officielle, en l'occurrence les représentants personnels des ministres des affaires étrangères, a décidé d'adopter, unanime, au lendemain du coup de tonnerre danois et que devrait, sauf surprise, confirmer le Conseil de la CEE qui se réunit jeudi, en marge de la session de l'OTAN, à Oslo.

Dès mercredi matin M. de Deus Pinheiro, le ministre portugais des affaires étrangères et président en exercice du Conseil des Douze, ainsi que M. Jacques Delors, le président de la Commission européenne, avaient donné le ton, brodant sur le thème *« on continue et on ne perd pas de temps »*. Le texte rendu public par M. Delors se gardait bien de prêter à interprétation : *« La Commission espère que les pays, pour réaliser les objectifs généraux qu'ils ont adoptés à Maastricht, poursuivront, dans les délais prévus, les processus de ratification. »*

Message aux opinions publiques

Quelques heures plus tard, à l'occasion d'une réunion de travail discrète, presque secrète, les représentants personnels des ministres précisaient la tactique qu'ils affirmaient être unanimes à vouloir mettre en œuvre au cours des mois à venir, et dont l'esprit peut se résumer ainsi : *« Se montrer réservés et ne pas prêter le flanc aux forces de division dont il est bien évident qu'elles vont tenter de profiter de la situation. »*

De façon plus explicite, l'accord des Onze, et on est tenté d'écrire des Douze car les Danois, bousculés par leur référendum, ne semblent pas loin de souscrire à l'analyse et à la méthode retenues par leurs partenaires, peut se décrire en cinq points.

Le premier est de pure convenance : la Communauté prend acte, mais bien sûr regrette les résultats du référendum. On manifeste beaucoup de sollicitude à l'égard du partenaire danois, et on s'abstient de toute récrimination ; au contraire, l'idée est déja implicitement exprimée qu'une erreur peut se corriger, que la porte de la Communauté restera ouverte. Il n'y a rien qui s'apparente à un rejet, qui ait une connotation conflictuelle, dans la réaction des Onze.

Deuxième point, les procédures de ratification doivent continuer comme si de rien n'était. Le message, essentiel, s'adresse aux différents Parlements nationaux et, au-delà, aux opinions publiques. L'idée demeure d'appliquer les dispositions adoptées à Maastricht à partir du 1er janvier 1993. Les Onze sont conscients que briser la dynamique de Maastricht et modifier le rythme de sa mise en œuvre équivaudrait à engager le processus de dissolution de la CEE.

D'autant plus que les pays candidats à l'adhésion n'ont aucunement l'intention de lever le pied pour tenir compte de l'incident danois ; les Finlandais, après les Suédois, viennent de le confirmer et l'idée d'un tel réflexe d'attentisme ne vient sans doute même pas à l'esprit des Autrichiens ou des Suisses. Le sentiment demeure donc qu'il est souhaitable de consolider la Communauté, et, en particulier, de donner un minimum de substance à la politique étrangère et de sécurité commune, avant que cette première vague d'élargissement devienne une réalité.

Pas de renégociation

Troisième point, lié au précédent, il n'y aura pas de renégociation des accords de Maastricht. MM. Mitterrand et Kohl l'avaient proclamé, mais l'affirmation acquiert bien sûr un poids supplémentaire, étant faite à Onze et sans restriction mentale de l'un ou l'autre des Etats membres. *Les destinataires* du message sont nombreux. Les Danois d'abord, qui, pour rattraper leur bévue collective (ou du moins ressentie comme telle par leur gouvernement et leur Parlement), pourraient être tentés de remettre sur la table l'un ou l'autre des chapitres les plus controversés du traité de Maastricht afin d'obtenir les aménagements susceptibles d'amener les électeurs à changer d'avis.

Mais aussi certains autres Parlements, et en particulier le français, où les opposants à la politique de Maastricht, se réveillant bien tard, rêvent, avec des intentions plus ou moins assassines, de rouvrir la négociation. Les gouvernements de onze pays sont en train de leur expliquer que ce serait là une erreur destructrice.

Selon les Onze, il serait suicidaire, en ces temps troublés, d'essayer de remettre en cause l'équilibre des accords de Maastricht, acquis après un an de difficiles négociations au sein de deux conférences intergouvernementales et de bien davantage de temps encore en ce qui concerne le programme devant conduire à l'Union économique et monétaire (UEM).

En fait, les gouvernements veulent aussi se prémunir contre le zèle des esprits ingénieux, au sein des Etats membres ou de la Commission, toujours tentés dans ce type de situation de proposer de nouveaux découpages, des changements de configuration et autres formules magiques dont le principal effet est de brouiller les cartes, voire de raviver des polémiques oubliées. Bref, la Communauté joue le « hérisson », avec évidemment comme conséquence de figer les débats de fond : *à cet égard*, sauf changement de tendance, l'incident danois ne jouera pas comme une épreuve de vérité, comme l'occasion d'une clarification des engagements des uns et des autres. Telle aurait pu être aussi sa fonction, mais les Onze ont sans doute estimé que cela aurait additionné inutilement les dangers.

Une affaire politique

Des deux points précédents il ressort que la balle est dans le camp du *Danemark* : les Onze ne lui soumettront pas de propositions *pour lui faciliter la tâche. C'est aux* autorités de Copenhague de voir *dans quelle mesure elles peuvent* amener l'opinion publique nationale à revoir sa position. Mais, clairement, la porte restera ouverte : les Danois, s'ils le souhaitent, pourront ratifier, sans complication supplémentaire, au-delà du 31 décembre 1992. Les Onze, c'est une évidence politique importante, ne se résignent pas à un départ du Danemark et expriment le souhait de le garder, comme membre à part entière, dans l'Union européenne.

Le dernier point d'accord vise ceux qui pourraient être tentés d'utiliser les difficultés juridiques, bien réelles, que soulève le veto danois pour bloquer tout le processus de Maastricht. *Les Onze sont* convenus que l'affaire était d'abord *politique, autrement dit qu'il n'y* avait pas lieu à ce stade de s'embarrasser de considérations juridiques. Mais, ajoutent-ils, si un problème de cette nature continue à se poser à la fin de l'année, à l'issue des procédures de ratification, il sera possible de le régler. Par exemple, en rédigeant un nouveau traité, incluant bien sûr les dispositions de Maastricht. A onze.

PHILIPPE LEMAITRE

Dans les publications du groupe Le Monde

Sur les problèmes européens, les publications du groupe Le Monde proposent *plusieurs* éclairages sous forme de dossiers ou d'essais.

Le Monde Editions :

Voyage à l'intérieur de l'Eurocratie, un livre de Jean de La Guérivière sur le fonctionnement de l'Europe (198 p., 98 F, 1992).

Le douanier se fait la malle, ou comment Plantu a vu et illustré vingt ans de construction européenne (176 p., 55 F, 1992).

Où va l'Etat ? La souveraineté économique et politique en question, sous la direction de Jacques Lesourne et René Lenoir (396 p., 140 F, 1992).

Une histoire de la démocratie en Europe, sous la direction d'Antoine de Baecque (416 p., 145 F, 1991).

Les Grecs, les Romains et nous. L'Antiquité est-elle moderne ? sous la direction de Roger-Pol Droit (450 p., 150 F, 1991).

Les futurs de l'Europe, par la fondation Europe et Société (240 p., 100 F, 1990).

Le Monde-Dossiers et documents :

Europe : l'engrenage du marché unique, sous la direction de Philippe Lemaître (numéro hors série, avril 1991, 104 p., 45 F).

Le dernier Etat de l'Europe (*D et D* no 193, novembre 1991, 8 p., 8 F).

Trente ans de politique agricole commune (in numéro spécial agriculture, *D et D* no 197, mars 1992, 18 p., 17 F).

Le Monde diplomatique :

Les paris de Maastricht, dossier du *Monde diplomatique* de juin 1992 (40 p., 20 F).

Le Monde de l'éducation :

Partez étudier en Europe. Janvier 1992.

LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE APRÈS LE « NON » DES DANOIS

Bonn : une partie de l'opinion s'interroge sur l'opportunité d'une renégociation

BERLIN

de notre correspondant

Renégocier le traité de Maastricht? A la chancellerie, dans les états-majors des partis de la coalition, au Parti social-démocrate, la réaction immédiate au rejet danois du traité de Maastricht a été d'affirmer qu'il fallait aller de l'avant, qu'on ne pouvait pas se permettre de remettre en cause un texte si laborieusement négocié et qui, malgré ses défauts, a le mérite d'être là. *« Maastricht n'est pour nous qu'un premier pas, mais un pas nécessaire. Le processus de ratification doit continuer »*, a affirmé mercredi 3 juin le président du Parti social-démocrate, M. Bjorn Engholm.

Ministre-président du Schleswig-Holstein, la région allemande frontalière du Danemark, M. Engholm ne peut être soupçonné, comme peuvent être tentés de le faire certains dirigeants de Bonn, de vouloir ignorer le vote danois au nom de la raison européenne. Plus qu'un autre, le responsable social-démocrate est favorable à un équilibrage de l'Europe par l'apport des démocraties scandinaves, et le refus des Danois, dont il n'ignore pas les craintes d'être dominés par la puissante Allemagne, l'affecte tout particulièrement. Il souhaite qu'il soit compris comme *« un avertissement contre une Europe avec un parlement sans compétences suffisantes »*. *« Les réserves de beaucoup de gens ne sont pas un phénomène spécifiquement danois, elles sont également très répandues en Allemagne »*, a-t-il souligné.

La réaction très ferme du président du SPD sur la poursuite du processus de Maastricht témoigne surtout de la volonté de son parti de ne pas envenimer la situation en attendant le débat qui ne va pas manquer de rebondir en Allemagne aussi. M. Karsten Voigt, le responsable du groupe parlementaire pour les affaires étrangères, a mis en garde contre une crise de la Communauté européenne et suggéré une réunion d'un sommet extraordinaire de la Communauté pour examiner d'éventuelles modifications à apporter au traité.

Déficit démocratique

La presse allemande est quasi unanime jeudi matin à reconnaître que les Danois n'ont pas tout à fait tort de rejetter un traité auquel la plupart des commentateurs ont de nombreuses critiques à faire. Le quotidien populaire *Bild* a relancé aussitôt sa campagne contre Maastricht, mêlant la défense de la monnaie allemande, le DM, et le refus d'une bureaucratie bruxelloise qui déterminerait tout jusqu'au *« prix des bananes »*.

Mais, au-delà de ce populisme exploité par l'extrême droite, laquelle se réjouit bien évidemment, tous les autres journaux, toutes tendances confondues, se posent la question de savoir si on ne peut pas reprendre l'ouvrage pour l'améliorer. Le grand reproche fait à Maastricht est son déficit démocratique, l'insuffisance de garanties sur le contrôle démocratique de la machine européenne.

« La CEE s'est développée comme un monstre technocratique dont la puissance incontrôlable fait peur aux citoyens », affirme le *Tageszeitung* de Berlin, proche des Verts. Même le journal des milieux d'affaires, le *Handelsblatt*, défenseur s'il en est, de l'intégration européenne, estime que la Communauté *« a besoin d'urgence d'une nouvelle définition de sa finalité politique »*. *« L'idée que le paquet de Maastricht ne peu plus être dénoué, qu'on ne peut plus négocier, est remis en cause par le refus danois »*, écrit Günther Nonnenmacher, un européen convaincu, dans un commentaire de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*.

La chancellerie va être soumise à des pressions renouvelées pour accepter de revoir sa copie. Le processus de ratification du traité est loin d'être bouclé en Allemagne. Beaucoup de parlementaires, y compris au sein du Parti démocrate-chrétien, avaient déjà fait savoir qu'ils exigeaient que le Parlement se prononce à nouveau, avant l'entrée en application de la dernière phase de l'union monétaire, sur la décision de l'Allemagne d'aller de l'avant. Les sociaux-démocrates ont fait valoir qu'il s'agissait d'être sûr d'ici là que l'union politique ait suffisamment progressé. Le gouvernement a également des difficultés avec les Lander, qui exigent eux aussi d'avoir leur mot à dire dans le processus d'intégration pour ne pas perdre leurs prérogatives. Le refus danois va avoir pour conséquences au moins d'obliger le gouvernement à accepter un débat qu'il avait jusqu'à présent évité. La décision du président Mitterrand de recourir au référendum renforce dans leur opinion ceux qui estiment qu'il est grand temps qu'il ait enfin lieu.

HENRI DE BRESSON

Londres : M. Major s'oppose à un référendum

LONDRES

de notre correspondant

Le premier ministre britannique s'est fermement opposé, mercredi 3 juin, à l'organisation d'un référendum sur la ratification du traité de Maastricht, malgré l'hostilité d'un nombre grandissant de députés de son propre parti.

Le premier ministre britannique faisant écho aux propos du président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, et se posant en champion de la mise en œuvre du traité de Maastricht... L'ironie de cette situation était manifeste mercredi, à écouter M. John Major. Devant la Chambre des communes, le premier ministre a adopté une position irréprochable sur le plan de la solidarité communautaire, estimant notamment : *« la ratification et l'exécution du traité sont dans notre intérêt national »*.

Restant sourd aux nombreux appels, émanant de l'opposition comme de son propre parti, en faveur d'une renégociation du traité, il a souligné que celui-ci n'avait *« pas changé »* à la suite du référendum danois. Il a cependant répondu favorablement à la demande du chef de l'opposition, M. Neil Kinnock, et accepté d'ajourner l'examen du projet de loi de ratification.

Cette fermeté de principe pourra-t-elle être maintenue? Le ton du débat qui s'est déroulé aux Communes a montré qu'un nombre grandissant de parlementaires conservateurs souhaitent profiter du prétexte ouvert par le « non » danois pour revoir et corriger ce *qu'ils estiment être une dérive* fédéraliste et centralisatrice des institutions communautaires, au sein de laquelle la Grande-Bretagne risque de perdre son *« identité »*.

Une centaine d'entre eux ont signé, mercredi soir, une motion appellant à un *« nouveau départ »* de l'Europe. La Communauté, estiment-ils, doit se concentrer sur l'exécution des dispositions du Marché commun et, au-delà, sur la question de son élargissement.

Cette initiative manifeste un net renforcement de la tendance des « euro-sceptiques », avec laquelle M. Major doit compter. Le premier ministre sait, en outre, qu'il ne peut tabler – c'est peu dire – sur un quelconque soutien de son prédécesseur. Mme Thatcher a estimé que les Danois *« ont rendu un grand service à la démocratie contre la bureaucratie »*.

« L'arrogance de Napoléon Delors »

Jusque-là, la stricte discipline de parti l'avait emporté sur la méfiance instinctive qu'éprouvent une majorité de parlementaires conservateurs à l'égard des institutions communautaires. Le propos est sans doute caricatural, mais lorsque M. Tony Marlow, dénonce *« l'arrogance coutumière de Napoléon Delors »*, il manifeste les sentiments d'un grand nombre de parlementaires de la « base » du parti. M. Major doit également tenir compte du danger que pourrait représenter un mouvement transpartis en faveur d'un référendum.

Sa position à ce sujet n'a pas changée : *« Je ne suis pas partisan du référendum dans une démocratie parlementaire, et je n'ai pas l'intention d'un proposer un au peuple britannique. »*

Ce phénomène d'une nouvelle liberté de parole des « euro-sceptiques » existe tout autant chez les travaillistes. La direction du Labour était jusque-là hostile à l'organisation d'un référendum, mais sa position pourrait évoluer devant le nombre grandissant de parlementaires travaillistes prêts à conclure, sur ce thème, une « union sacrée » avec les conservateurs.

Nul ne peut encore prévoir si cette grogne parlementaire peut dégénérer en rébellion ouverte. M. Major manifeste bien cette incertitude en s'opposant à toute renégociation du traité : il le fait par *« solidarité européenne »* et pour sauver le difficile compromis de Maastricht, mais aussi parce qu'une remise en cause de l'accord européen rouvrirait immanquablement les plaies au sein de son propre parti qui sont loin d'être cicatrisées.

LAURENT ZECCHINI

Berne : embarras...

BERNE

de notre correspondant

Intervenant une semaine après le dépôt de la candidature de la Suisse à la CEE, le « non » des Danois a fait l'effet d'une douche froide dans les milieux officiels à Berne. Dissimulant mal un certain embarras, les responsables helvétiques espèrent bien que l'exemple danois ne fera pas école et que pareille mésaventure leur sera épargnée. En tout cas, ils prennent encore mieux la mesure des obstacles à surmonter pour convaincre la majorité de leurs compatriotes du bien-fondé de leur politique, puisque, en Suisse peut-être encore plus qu'ailleurs, le corps électoral est appelé à trancher en dernier ressort.

A six mois exactement du référendum sur l'Espace économique européen (EEE), prévu pour le 6 décembre, partisans et adversaires du rapprochement avec l'Europe communautaire interprètent chacun à leur manière le refus danois. Se voulant rassurant, le chef du bureau fédéral de l'intégration, M. Bruno Spinner, a estimé que ce résultat n'aurait aucune conséquence immédiate sur la politique européenne du gouvernement suisse. Selon lui, ce vote a montré que chaque Etat, *grand ou petit, gardait sa liberté* de choix.

L'issue du référendum au Danemark n'a évidemment pas manqué de réjouir les adversaires du traité sur l'EEE et de l'entrée de la Suisse dans la CEE. Ainsi, les écologistes ont félicité les Danois de cette *« décision historique »*. Quant à l'un des opposants les plus acharnés, M. Christoph Blocher, député de l'Union démocratique du centre – qui est pourtant l'un des partis représentés au gouvernement – il a qualifié ce refus de *« très bel exemple pour la Suisse »*. *« Malgré l'engagement massif du gouvernement de Copenhague en faveur du traité de Maastricht*, a-t-il ajouté, *le peuple danois n'a pas voulu mettre en jeu la souveraineté de son pays. »*

J. C-B.

Bruxelles : étonnement teinté d'inquiétude

BRUXELLES

de notre correspondant

Autant que le « non » danois, l'annonce du référendum et l'importance prise par les adversaires de Maastricht chez un voisin français toujours observé de près suscitent en Belgique un étonnement teinté d'inquiétude. Ici, le référendum n'est pas prévu par la Constitution et, dans la classe politique, presque personne n'en demande un à titre exceptionnel, comme ce fut le cas après la guerre au sujet de la monarchie.

Le premier ministre, M. Jean-Luc Dehaene, est passé outre un avis consultatif du Conseil d'Etat préconisant une réforme préalable de la Loi fondamentale pour l'octroi du droit partiel de vote aux *« citoyens de l'Union »* européenne sans que cela suscite de fortes protestations. Les grands partis traditionnels devraient tous se prononcer pour la ratification du traité de Maastricht au cours d'un débat parlementaire prévu pour les semaines à venir. Seuls les Verts subordonnent leur « oui » à des engagements pour combler le *« déficit démocratique »*.

Il n'y a pas dans le royaume de réflexe identitaire. On a parlé du réveil des *« nationalismes »* à l'occasion des dernières élections, mais il s'agissait de nationalismes flamand ou wallon, pas belge. Au contraire, la Communauté européenne est perçue comme un moyen d'échapper au difficile tête-à-tête entre francophones et néerlandophones grâce aux *« eurégions »* à cheval sur plusieurs pays. D'où un intérêt sans équivalent ailleurs pour l'entreprise des Douze.

Quotidien de la Fédération générale des travailleurs de Belgique (FGTB), *la Wallonie*, à Liège, publie tous les lundis une page spéciale sur les institutions et les actions communautaires. Ce n'est pas un hasard : Liège, proche de l'Allemagne et des Pays-Bas, espère sortir de son marasme grâce aux programmes d'aide régionale de la CEE, notamment pour la coopération transfrontalière. On peut en dire autant d'autres provinces.

Pourtant, un doute s'est emparé des esprits, à partir du moment où le gouvernement a invoqué la nécessité de satisfaire aux critères de convergences économiques pour l'union monétaire. Avec une dette publique de 130 % du PNB, la Belgique est encore loin des 60 % autorisés en 1997. La politique d'austérité et de remise en ordre des finances publique, mise en œuvre pour placer le royaume dans le peloton de tête européen est de plus en plus critiquée par les syndicats. Grèves et manifestations se succèdent à Bruxelles et en Wallonie. Vendredi 5 juin, la capitale sera paralysée par les enseignants mécontents de leur salaire et l'Union des classes moyennes, inquiète des mesures relatives aux PME et PMI. Le 15, ce sera le tour des médecins hospitaliers. Le 17, est annoncée une grande manifestation de l'ensemble de la fonction publique pour protester contre les menaces sur les retraites.

Les syndicats soutiennent la ratification du traité de Maastricht, mais en déplorant que *« l'Europe sociale soit à la traîne de l'Europe politique et monétaire »*. Certains enthousiasmes sont retombés. Socialiste francophone, M. Jean-Maurice Dehousse, ministre de la politique scientifique dans le gouvernement national, sentait sans doute cela quand il a invité, mercredi 3 juin, la *« gauche wallonne »* à ne pas rallier la *« droite française réactionnaire »* dans son hostilité à Maastricht.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Dublin : le mouvement pour le « non » renforcé

DUBLIN

de notre correspondant

Les opposants au traité de Maastricht réclament soit une renégociation des accords, soit un report du référendum, prévu en Irlande le 18 juin. Mais pour le gouvernement, il n'en est pas question. La coalition de M. Albert Reynolds insiste sur les *différences entre le Danemark et l'Irlande* et sur la nécessité absolue, pour cette dernière, de faire partie intégrante d'une Europe unifiée.

Dans sa détermination de procéder au référendum, M. Reynolds qui, mercredi, s'est entretenu par téléphone avec M. Jacques Delors, a le soutien du Fina Gael (centriste, opposition) de M. John Burton. Mais les travaillistes de M. Dick Spring qui, au début de la campagne, s'étaient déclarés favorables à la ratification, pourraient changer maintenant d'avis et déclarer que l'on ne peut demander à l'électorat de voter pour un traité qui, juridiquement, n'existe plus. La petite formation de gauche, la Gauche démocratique, qui s'oppose à la ratification principalement parce qu'elle considère le traité comme une menace pour la politique irlandaise de neutralité, demande au gouvernement de renégocier.

Les adversaires du traité de Maastricht ont été renforcés par le résultat du scrutin danois. Ces groupes forment une alliance curieuse, dominée par l'association catholique de droite « Pour la vie ». Cette dernière fait pression pour que le gouvernement organise d'abord un référendum sur l'avortement et reporte à plus tard le référendum sur Maastricht. Pour des raisons tout à fait opposées, des organisations féministes et, semble-t-il, une bonne partie de la population, veulent, elles aussi, connaître les intentions du gouvernement dans ce domaine avant de dire « oui » au traité.

M. Reynolds refuse catégoriquement de se laisser entraîner dans ce débat controversé et dangereux. Il est évident qu'aujourd'hui le gouvernement ne peut se permettre d'ignorer ces forces qui se trouvent revitalisées par l'exemple danois. La campagne, désormais plus complexe, va s'intensifier des deux côtés. Selon les sondages réalisés il y a deux semaines, 60 % des Irlandais se prononceraient en faveur du traité.

JOE MULHOLLAND

Prévenir la désintégration

Suite de la première page

Elle poursuit par des chemins divers depuis plus de quarante ans son œuvre d'unification. Le processus d'intégration est suffisamment avancé pour pouvoir résister aux humeurs – même démocratiques – d'un petit pays. Depuis la chute du mur de Berlin et la fin de l'empire soviétique, l'unification a perdu ses raisons d'être originelles : une double garantie *« contre le passé allemand et contre le présent soviétique »*, selon l'expression de l'historien allemand Michael Stürmer, mais elle n'en demeure pas moins une nécessité et un pôle d'attraction.

Pourtant, le « non » danois ébranle le *« môle de stabilité » dont parle* volontiers le président de la République à propos de la Communauté. Au lieu de penser à approfondir le processus d'intégration et de préparer les modalités d'un élargissement déjà gros de risques de dispersion, le prochain sommet de Lisbonne devra d'abord s'employer à limiter les dégâts et à recoller les morceaux.

Mais surtout la majorité des électeurs danois a donné le mauvais exemple et encouragé les adversaires honteux ou déclarés de Maastricht dans tous les pays de la Communauté. Tous n'ont pas sablé le champagne comme les élus communistes français, mardi soir au Sénat, mais beaucoup ont saisi l'occasion pour demander un ajournement des débats sur la révision constitutionnelle et la ratification. Ils trouvent dans les raisons des opposants danois des arguments pour étayer leur propre hostilité, dont les motivations profondes varient d'un pays à l'autre.

Les Allemands pleurent la perte du deutschemark, symbole de leur prospérité et de leur vertu économiques, sacrifié sur l'autel de la monnaie unique, tout en craignant que les pouvoirs des Laender ne soient rognés par une bureaucratie bruxelloise peu soucieuse de subsidiarité. Les Britanniques se réservent le droit de refuser la monnaie unique et se sont vu accordés le privilège du *« opting out »* pour la charte sociale. Le refus des Danois ne peut que conforter le gouvernement de Londres dans son idée traditionnelle d'une vaste zone de libre-échange où les contraintes politiques seraient réduites au minimum.

Pour ou contre M. Mitterrand?

Les Italiens n'ont pas choisi le *« opting out »*, mais pourraient se le voir imposer en matière économique et monétaire s'ils n'assainissent pas au plus vite leurs finances publiques, conformément aux recommandations de la Commission. En Irlande, l'issue de la consultation populaire est d'autant plus incertaine que le vote portera moins sur l'Europe que sur des questions sociales et éthiques.

Les Français boudent le droit de vote accordé aux ressortissants de la Communauté et, obnubilés par la puissance allemande, se demandent si les sacrifices de souveraineté exigés par Maastricht ne vont pas mettre en *péril les derniers vestiges de la politique* gaulliste d'indépendance. Au futur référendum, ils risquent de surcroît de se prononcer en fonction de considérations de politique intérieure et de voter pour ou contre M. Mitterrand plutôt que pour ou contre Maastricht.

Peut-être les derniers venus, surtout les Hispaniques, sont-ils les Européens les plus zélés, mais en Espagne le régionalisme – comme en Italie d'ailleurs avec la montée des ligues dans le Nord – porte lui aussi en germe des ferments de désintégration que tous les discours sur *« l'Europe des régions »* ne suffiront pas à contenir. Dans de nombreux pays, les partis politiques classiques, très souvent favorables à la construction européenne, perdent du terrain au profit de partis protestataires, de droite ou de gauche, généralement hostiles à la Communauté. Enfin les pays candidats, notamment les neutres, pourraient être tentés de se référer au précédent danois pour participer à la Communauté sans accepter toutes les contraintes de Maastricht. L'obstacle référendaire sera en tout cas encore plus difficile à franchir en Suisse qu'au Danemark.

Si l'on ajoute que la conception de l'organisation future du continent, de ses institutions politiques, de son degré d'intégration économique, de sa politique de défense et de sécurité, est encore très floue; que chaque gouvernement ou presque a sa propre idée; que les nouveaux rapports entre l'Europe et les Etats-Unis restent à définir; que les multiples organisations existantes à l'échelle de l'Europe tout entière font souvent double emploi; et que, comme le montre la guerre civile yougoslave, *elles sont souvent impuissantes* à contenir les nouveaux périls, il y a de quoi s'inquiéter sur la solidité de l'« ordre européen » naissant.

La puissance allemande

Toutefois, le malheureux référendum danois restera une péripétie, comme l'*unification européenne* en a vécu beaucoup d'autres depuis le plan Schuman, si le volontarisme exprimé dans la déclaration franco-allemande de mercredi est partagé au moins par le noyau dur des Etats fondateurs. Dans le cas contraire, le risque est connu : si la nouvelle Allemagne réunifiée ne pense plus trouver dans l'Europe l'espace d'épanouissement et de contrôle de sa puissance, elle reprendra sa liberté; elle sera tentée de revenir à son rôle traditionnel d'Etat central, adepte du jeu de bascule entre l'Est et l'Ouest. Nourri d'histoire, M. Mitterrand sait bien qu'alors le problème ne serait plus l'intégration, mais la constitution d'alliances et de contre-alliances qui ont conduit déjà plusieurs fois l'Europe et le monde à la catastrophe.

Paradoxalement, la réponse à la frilosité dont les Danois ont apporté la première démonstration ne réside donc pas dans un arrêt du processus d'unification, mais dans une accélération d'autant plus nécessaire que les conditions en sont plus difficiles.

DANIEL VERNET

Madrid : ne pas dramatiser

MADRID

de notre correspondant

A la suite du « non » des Danois, le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, a écarté l'organisation d'un référendum en Espagne et affirmé qu'il respecterait l'avis demandé au Conseil constitutionnel sur la nécessité éventuelle d'une modification de la Constitution. Tout en exprimant sa *« préoccupation »* après cette *« décision démocratique »*, le chef de l'exécutif a estimé qu'il y avait *« une détermination des responsables politiques européens de façon à surmonter cet obstacle et à aller de l'avant »*. M. Gonzalez est prêt à annuler un voyage prévu au début de la semaine prochaine en Bolivie pour assister à une éventuelle réunion des chefs d'Etat et de gouvernement européens.

S'il est évident pour le président Gonzalez *« qu'il faut poursuivre le processus de construction européenne »*, le chef de l'opposition de droite, M. José Maria Aznar, pense que la décision danoise vient rappeler bien à propos qu'on ne peut pas *« imposer une espèce de corset aux citoyens »*, qu'il convient de prendre en considération *« les aspects politiques »*, mais que néanmoins *« il ne faut pas pour autant dramatiser »* ce qui s'est passé au Danemark. De son côté, un porte-parole de la Gauche unie (Izquierda unida), coalition regroupée autour du Parti communiste, a souligné que la consultation danoise démontrait *« la distance qu'il y avait entre les pays réels et les pays officiels, entre les rues et les Parlements »*. Seul le mouvement basque Herri Batasuna s'est réjoui du *« triomphe populaire »* qui a permis d'éviter *« une réduction de sa souveraineté »*.

Dans l'attente des résultats de la consultation du Conseil constitutionnel, le traité de Maastricht n'avait guère suscité de débats dans la société espagnole. L'examen du texte par les députés n'aura pas lieu avant l'automne, et il ne fait guère de doute, *a priori*, qu'il sera adopté. Seul le Parti communiste, au sein d'Izquierda unida, avait manifesté des réserves et son chef de file, M. Julio Anguita, déclarait encore, dimanche 31 mai, au journal de Barcelone *La Vanguardia*, que, si *« les objectifs de Maastricht s'accomplissaient, l'Espagne serait dans la misère la plus absolue »*.

Le coordinateur général d'Izquierda unida faisait allusion au prix que Madrid va devoir payer pour amener certains indices économiques au niveau européen, avec la mise en application du fameux plan de convergence, dont le nom est sur toutes les lèvres, puisqu'il signifie des ajustements rigoureux. Son contenu, qui comprend notamment une réduction du déficit public et de l'inflation, doit être débattu mardi prochain par les ministres de l'économie et des finances à Luxembourg.

MICHEL BOLE-RICHARD

هكذا من الاصل

LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE APRÈS LE « NON » DES DANOIS

Le référendum sur Maastricht peut accélérer la recomposition du paysage politique français

Il y a ceux qui sont pour la ratification parlementaire, ceux qui sont pour la renégociation, ceux qui sont pour le référendum et ceux qui le voient d'un mauvais œil. Le rejet du traité de Maastricht par les Danois provoque une belle cacophonie. Ce vote négatif du Danemark et la décision de M. François Mitterrand d'organiser également en France un référendum sur la ratification, *« probablement à la rentrée »*, selon Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes, contribuent à la recomposition du paysage politique. L'unanimité de l'opposition, retrouvée à l'occasion du vote de la motion de censure sur la politique agricole commune, apparaît comme un feu de paille. La campagne *référendaire va*, à nouveau, mettre une coalition de socialistes, de centristes et de libéraux face à un cartel informel allant des communistes à l'extrême droite en passant par certaines figures du RPR et de l'UDF.

Pour M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, il ne fait aucun doute que le processus de ratification doit être poursuivi *« dans les délais prévus »*. Même affirmation de M. Valéry Giscard d'Estaing. L'ancien président de la République souhaite que *« la construction européenne soit poursuivie par les onze pays qui approuvent le traité de Maastricht »*, après sa nécessaire « mise à *jour* ». Le président de l'UDF fait le même vœu pour la révision de la Constitution par le Parlement. Défavorable à une renégociation qui provoquerait *« l'enlisement »*, M. François Bayrou, le secrétaire général de l'UDF, estime que le refus danois ne pose qu'une *« difficulté technique »*. Ce que M. Michel Rocard, ancien premier ministre, résume en disant que *« le train européen, en tout état de cause, doit poursuivre sa route »*.

Le ton est un différent, au RPR où M. Alain Juppé affirme qu'une *« renégociation des conditions d'application du traité est désormais inévitable »*. Le secrétaire général pense notamment à *« l'introduction du droit de vote des ressortissants européens dans notre pays, qui est loin de faire l'unanimité »*. M. Philippe Séguin, *député* (RPR) des Vosges, remercie les Danois pour leur *« coup de main »* et il s'étonne que M. Mitterrand propose aux Français un référendum sur *« un texte qui n'existe plus »*. Cela fait dire à M. Jean-Pierre Brard, député refondateur communiste de Seine-Saint-Denis, qu'*« il faut mettre un terme aux initiatives solitaires des chefs d'Etat, en particulier de François Mitterrand »*. Quant à M. Philippe Herzog, économiste contestataire du PCF, il voit dans l'échec danois *« un puissant argument »* pour ceux qui, comme lui, veulent une renégociation. Cette position est également défendue par les rénovateurs et les reconstructeurs communistes réunis dans l'Alternative démocratie socialisme (ADS).

Plus radical, M. Georges Marchais, secrétaire général du parti, demande au président de la République de déclarer ce traité *« invalidé et inapplicable »*. M. Jean-Marie Le Pen estime, pour sa part, que le vote danois « met fin au processus de ratification ». En conséquence, selon le président du Front national, *« il est urgent de suspendre la procédure de révision constitutionnelle, sans objet jusqu'à nouvel ordre »*. Mais avec l'annonce inopinée par M. Mitterrand d'un référendum à l'automne sur la ratification, le débat s'est quelque peu déplacé en prenant à contre-pied les milieux politiques.

Si M. Philippe de Villiers, député (apparenté UDF) de Vendée, se dit convaincu de la victoire du « non », M. Raymond Barre, député (apparenté UDC) du Rhône, affirme qu'il fera *« le maximum pour que les Français apportent leur adhésion à la ratification »*, tout comme M. Yves Galland, président du Parti radical, qui fera campagne pour le « oui ». De même, si les Verts estiment que *« Maastricht défait l'Europe »*, Génération Ecologie appelle à la constitution d'un comité national pour le « oui », car *« l'Europe est l'avenir de la France et de l'écologie »*. Dans le même ordre d'idées, M. Méhaignerie, président du CDS, pense que *« le référendum risque de voir des préoccupations multiples interférer avec la question posée »*, alors que M. Léotard, président d'honneur du PR, estime que cette initiative est *« tout à l'honneur »* de M. Mitterrand. Des Etats-Unis où il est en visite, M. Edouard Balladur, député (RPR) de Paris, assure que *« le référendum est toujours une bonne procédure »* et le PS s'en félicite. Le CNI, *lui, ne s'en félicite pas, mais il* appellera tout de même à voter « oui ».

O. B.

L'opposition est menacée d'implosion

Depuis le *« non »* danois et l'annonce du référendum qui s'est ensuivie, le climat au sein de l'opposition s'est *détérioré. Jusqu'alors, si les* divisions étaient réelles, on pouvait croire qu'une fois évacué, le plus vite possible, le traité de Maastricht, RPR et UDF avaient encore une chance de pouvoir se rabibocher pour ne pas laisser passer la chance d'un succès aux élections législatives. *La motion de censure* à l'Assemblée nationale sur la politique agricole commune visait aussi – personne ne s'y est trompé – à redonner confiance. Trois jours plus tard, tout paraît se précipiter, comme si plus personne n'était capable d'arrêter la mécanique qui vient de se mettre en *route et encore moins d'imaginer* les conséquences de cet *« impromptu de Copenhague »*.

Un débat éprouvant et redoutable

Beaucoup se disent en tout cas que l'opposition est à un véritable tournant et que la recomposition du décor politique, longtemps espérée, se profile à l'horizon. Dès l'annonce du référendum, M. Pierre Méhaignerie, par exemple, a confié en substance à ses proches que l'heure était venue, ne sachant pas encore s'il fallait s'en féliciter ou l'appréhender. Mais quand M. Raymond Barre, qui a toujours parié sur cette recomposition déclare qu'il est disposé cette *fois « à faire le maximum » dans* la campagne référendaire qui s'annonce, on comprend que l'ancien premier ministre a parfaitement mesuré l'enjeu et qu'il n'entend pas cette fois se trouver hors du coup.

Pour l'heure, chacun est au moins sûr d'une chose : ce débat sur l'Europe, qu'on voulait le plus resserré possible pour passer au plus vite à la *préparation* des élections législatives, va être long, éprouvant, redoutable. D'ores et déjà, adversaires et partisans du traité de *Maastricht* sont entrés dans une phase de crispation dont nul pour l'instant ne peut prévoir tous les risques. Sous la lumière crue du référendum, le fossé ne peut que se creuser entre les adversaires du traité, qui exigent une renégociation pour revenir à la charge sur le *vote des étrangers* et *sont décidés*, quoi *qu'il* advienne, à faire campagne pour le non ; et ceux qui au contraire estiment que le vide laissé par les Danois au sein de la Communauté sera rapidement comblé et que la France doit rester à l'avant-garde de la construction européenne.

Voici encore trois mois, on pensait que l'opposition se fracasserait sur l'écueil du Front national. C'est aujourd'hui sur l'Europe qu'elle risque d'imploser, faisant voler en éclats les frontières traditionnelles de l'UDF et du RPR, rendant obsolètes les *états-généraux de l'opposition* et bien sûr le système des primaires. Deux camps pourraient se former. D'un côté, celui des « conservateurs nationaux », emmenés par MM. Philippe Séguin, Philippe de Villiers et Charles Pasqua. Ces deux derniers s'entendent bien et resserrent leurs *liens. Tous trois ont du talent. Ils* pourront compter sur une grosse partie du RPR où les plus modérés vont sans doute devoir s'aligner sur les plus durs. Lourde menace pour M. Jacques Chirac et, encore plus, pour l'avenir de M. Edouard Balladur.

La mine gourmande de M. Giscard d'Estaing

De l'autre, celui des libéraux européens, formé sur les décombres de l'UDF, avec bien entendu les centristes, autour de MM. Giscard d'Estaing, Barre, Léotard ou Millon. Tous les quatre s'y préparent avec plus ou moins de zèle. Au cours du bureau politique de l'UDF, mercredi soir, M. Giscard d'Estaing, qui affichait, selon certains participants, *« une mine gourmande »*, a bien montré qu'il est désormais prêt à toute éventualité. Hostile jusqu'à mercredi matin au référendum, il a approuvé sans nuance le soir la décision du chef de l'Etat. Bien plus, il était décidé à annoncer tout de suite que l'UDF s'engageait officiellement à combattre pour le oui. M. Gérard Longuet a réussi à différer cette annonce pour avoir le temps *« d'habituer les militants »*.

Nul n'ignore à l'UDF le risque politique de l'entreprise. Des experts comme MM. Jean François-Poncet ou Jean Lecanuet sont pessimistes sur l'issue de ce référendum. Mais cela n'arrêtera pas M. Giscard d'Estaing. *« Même si le référendum tourne mal*, a-t-il expliqué, *dès le lendemain les Français se rendront compte des conséquences catastrophiques que le non aura pour la France et pour l'Europe. Une formation politique doit pouvoir penser au-delà de cette échéance. »* Bref, M. Giscard d'Estaing semble résolu à engager, aux côtés de M. Mitterrand, l'épreuve de force *« pour déclencher une prise de conscience contre ceux qui auront préconisé le non »*. Cette campagne du référendum a donc toutes chances de bouleverser la scène des élections législatives qui suivront.

DANIEL CARTON

Dans les couloirs de l'Assemblée nationale

« Les traces dévastatrices des Vikings »

Vu des anti-Maastricht, le Danemark est un grand pays. Un *« modèle de démocratie »*, affirme M. Philippe Séguin (RPR), *« un exemple de vitalité de la démocratie »*, répète en écho M. Jean-Pierre Chevènement (PS), *« une leçon à méditer pour l'establishment »*, observe M. André Rossi (UDF). *« Là-bas, le traité de Maastricht a été tiré à cinq cent mille exemplaires, les Danois ont voté en connaissance de cause »*, observe, admiratif, M. Philippe de Villiers (UDF). Vu des pro-Maastricht, le Danemark *est à peine un pays, tout juste* un vulgaire comédon sur une jolie carte européenne. *« Ce ne sont tout de même pas ceux qui n'ont laissé en Europe que les traces dévastatrices des Vikings et les petits contes de M. Andersen qui vont arrêter une construction aussi grandiose que celle de la Communauté européenne »*, s'exclame M. Patrick Devedjian (RPR).

Vu des couloirs du Palais-Bourbon, mercredi 3 juin, le choix majoritaire des Danois en faveur du « non » au référendum *sur la ratification du traité de* l'Union européenne est en tout cas un grand sujet de division. Les opposants à Maastricht sont formels : le traité est mort-né et c'est à qui signera en premier l'avis de décès. *« Maastricht, c'est fini », se réjouit M. de Villiers. « Les négociateurs avaient tout prévu, sauf le cas où un pays dirait non »*, souligne M. Séguin. *« Le traité est caduc, il faut donc tout renégocier »*, ajoute le député des Vosges. *« Copie à refaire »*, note M. Chevènement, qui tient déjà prête l'oraison funèbre : *« La grande erreur qui a été commise, c'est d'avoir voulu confondre l'Europe avec Maastricht. Les Danois l'ont compris qui ont voté contre l'Europe technocratique et oligarchique que préparait Maastricht, mais pas contre l'Europe. On disait :* « c'est à prendre ou à laisser », *les Danois ont choisi de laisser. »*

Pas si vite, leur rétorquent les partisans du traité. Si la blessure est profonde, elle n'est pas fatale. Maastricht respire encore, mais une opération chirurgicale est nécessaire. *« Il faut corriger le texte actuel »*, constate M. Pierre-André Wiltzer (UDF), *en se félicitant de l'occasion* ainsi donnée de *« faire le ménage dans le traité, notamment sur le droit de vote des étrangers ». « Ce qui était vrai à douze ne l'est plus à onze »*, observe M. Gérard Longuet (UDF). S'il ne cache pas son appréhension face à la relance du débat sur Maastricht – *« C'est ouvrir la boîte de Pandore »*, admet-il – le secrétaire général du Parti républicain veut au moins retenir du vote du Danemark *« une leçon de modestie pour les gouvernements qui oublient leur opinion publique. Nous devons faire l'Europe en nous souvenant qu'il y a des électeurs »*.

Même un européen aussi convaincu que M. Alain Lamassoure, porte-parole de l'UDF lors du débat sur le projet de loi constitutionnelle préalable à la ratification, laisse tomber un amer diagnostic : *« Il faut faire un nouveau traité. Ce n'est pas un jugement politique. C'est une constatation juridique. »* Tous partagent au moins la conviction que la décision danoise doit entraîner la suspension immédiate du débat parlementaire en France. *« On ne peut pas demander aux parlementaires de se prononcer sur un texte dont ils ne connaissent pas la version définitive »*, note M. Longuet.

Le temps de la réflexion

Vu de l'opposition, on se serait surtout bien passé de l'annonce prématurée d'une consultation des Français par la voie référendaire sur la ratification du traité de Maastricht. *« Nous allons devoir dissocier dans le référendum ce qui relève du soutien à François Mitterrand de ce qui concerne l'Europe »*, avance prudemment M. Longuet, en se refusant de prendre trop tôt position en faveur du *« oui »* ou du « non ». *« Je suis partisan de l'Europe, mais l'enjeu est suffisamment important pour que nous prenions le temps de la réflexion. »* Le secrétaire général du PR est en revanche catégorique sur un point : *« Il devra y avoir une consigne de vote de la part de l'opposition. Maastricht est un choix politique, pas un choix de conscience. Il y aura sans doute une ligne majoritaire et une ligne minoritaire, mais nous devrons nous prononcer clairement. »*

De consigne de vote, M. André Rossi ne veut pas entendre parler : *« Plus personne aujourd'hui ne peut prétendre s'exprimer au nom de l'UDF sur Maastricht. »* Le député de l'Aisne sait déjà qu'il votera *« deux fois non : contre Mitterrand et contre Maastricht »*. M. de Villiers est tout aussi décidé à ne pas se laisser faire : *« Je n'admets pas une seconde que l'UDF me dise pour qui je dois voter. »*

La campagne pour le référendum est *« une chance de faire entendre sa voix »* que l'animateur du Combat pour les valeurs n'entend pas laisser lui échapper. Et il se refuse par avance aux subtiles distinctions entre Maastricht et la politique intérieure française : *« Lorsqu'une question est posée, celui qui la pose compte autant que la question elle-même »*, affirme-t-il. M. Wiltzer se montre beaucoup plus circonspect. Il est urgent *« de réfléchir et d'attendre »* avant de se prononcer sur le référendum, glisse-t-il dans un soupir. Vu de France, le Danemark, petit ou grand, cause assurément de très gros soucis...

PASCALE ROBERT-DIARD

A l'Assemblée nationale

Le premier ministre : « Les Français trancheront »

« Le vote danois a été une mauvaise nouvelle pour l'Europe », a affirmé le premier ministre, mercredi 3 juin, à l'Assemblée nationale, en réponse à une question de M. Laurent Fabius sur les conséquences des résultats du référendum organisé au Danemark sur le traité de Maastricht.

« La construction européenne est une œuvre ambitieuse et difficile, a déclaré M. Bérégovoy. *Le débat sur Maastricht partage beaucoup de formations politiques, certaines plus que d'autres. Et vraisemblablement, chaque citoyen, chaque représentant du peuple s'est posé des questions. Les Onze devraient se voir bientôt rejoints par d'autres. L'Autriche, la Suède, la Finlande ont sollicité leur adhésion à la Communauté, acceptant le traité de Maastricht dans sa rédaction actuelle. Nous souhaitons que ces adhésions interviennent au plus tôt. La France insistera en ce sens à la réunion prévue à Lisbonne à la fin de ce mois. »*

Le premier ministre a réaffirmé que la révision constitutionnelle préalable à la ratification des accords de Maastricht devait aller jusqu'à son terme, *« c'est-à-dire jusqu'au vote par le Congrès, dans les conditions voulues par la Constitution »*. *« Si les conditions ne pouvaient être réunies pour une convocation du Congrès, il appartiendrait au peuple de décider*, a-t-il ajouté. *Mais je souhaite que la procédure de révision constitutionnelle par la voie de la démocratie représentative aille jusqu'à son terme. Il faudra ensuite ratifier le traité lui-même. La façon la plus simple serait le vote d'une loi, mais il y en a une autre, plus solennelle : la consultation du peuple, c'est-à-dire la voie de la démocratie directe. Attentif aux vœux de l'opinion, aux déclarations des partis politiques et des partisans comme des adversaires de l'Europe, le président de la République, usant de ses prérogatives constitutionnelles, a décidé, ce matin, conformément à l'article 11, que cette ratification relèverait du vote populaire. Ainsi, chaque formation politique, chaque parlementaire, chaque représentant de l'opinion pourra exprimer son sentiment. Puis les Français trancheront ! »*

La majorité sénatoriale est divisée sur la poursuite de la révision constitutionnelle

Suspendu la veille à la suite de la publication des résultats du référendum danois sur la ratification des accords de Maastricht, le débat sur le projet de loi constitutionnel préalable à la ratification a repris brièvement au Sénat, mercredi 3 juin, avec une intervention de M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, qui a tiré pour la France les conséquences de ce vote. M. Dumas, qui s'est engagé à revenir devant les sénateurs mardi 9 juin, après la réunion à Oslo des ministres européens, a estimé que la réforme constitutionnelle pouvait se poursuivre. Cet avis divise la majorité sénatoriale puisque M. Charles Pasqua, président du groupe RPR, a estimé, contrairement à la majorité de l'UDF, que le traité de Maastricht étant désormais « caduc », la procédure de révision doit être interrompue.

« Une bataille va s'ouvrir, elle en vaudra la peine, je commençais par trouver que l'existence manquait d'intérêt. » M. Dumas n'a pas rechigné devant les effets oratoires pour dramatiser la discussion sur le projet de loi constitutionnelle. Le ministre des affaires étrangères, en réponse à une question de M. Daniel Hoeffel, président du groupe centriste, a réaffirmé avec force la détermination du gouvernement français à poursuivre les travaux engagés.

« Il faut dire que nous respectons la volonté populaire danoise, mais il est intellectuellement difficile d'admettre que quarante-huit mille ressortissants de l'Europe puissent bloquer de façon durable toute perspective concernant 340 millions, a-t-il indiqué. *Il n'est pas interdit d'imaginer que le Danemark rejoindra ultérieurement ses partenaires, cette possibilité existe, il faut la laisser ouverte »*, mais en tout état de cause, *« il doit être clair qu'il n'y aura pas de renégociation du traité, ni de retard pour la ratification. »*

M. Dumas a convenu que le traité de Maastricht *« ne peut entrer en vigueur tel qu'il est »*, mais il a aussitôt ajouté qu'il est possible de le faire *« revivre »* avec seulement onze partenaires, en apportant des *« modifications purement rédactionnelles »*, tenant compte *« de la situation nouvelle »*. M. Dumas a ajouté, sous les quolibets des sénateurs du RPR, que le gouvernement proposera des *« ajustements dans le projet de loi de révision constitutionnelle »* et que le débat ouvert au Sénat *« ne perd rien de son intérêt »*.

Des jours difficiles

L'intervention du ministre a pris un tour encore plus politique lorsque M. Dumas a évoqué la consultation référendaire annoncée au cours du conseil des ministres. *« Ceux qui réclamaient à cor et à cri un référendum seront exaucés, et ils auront peut-être la possibilité d'en avoir deux au lieu d'un. » « La saisine du peuple français ne rend que plus nécessaire la révision constitutionnelle. Nous l'achèverons, c'est le vœu du gouvernement. » « Voulons-nous de l'Europe ? Si oui, il sera fait fi d'un accident de parcours au demeurant réparable, si c'est oui, c'est à vous de le dire ! »*, a poursuivi M. Dumas qui a estimé que le camp des européens sortira *« renforcé de l'avatar danois »*.

L'exhortation du ministre a laissé de marbre M. Jacques Larché, rapporteur du projet de loi constitutionnel, qui a estimé que ses propos étaient *« ambigus »*. *« Le traité à douze n'existe plus, c'est un état de fait, j'espère que vous savez tout ce que vous avez signé »*, a ajouté le rapporteur. M. Charles Pasqua, président du groupe RPR, a abondé dans son sens en estimant que le traité de Maastricht est *« caduc »* et qu'une renégociation serait nécessaire. *« Toute tentative de continuer dans la voie de l'examen de la révision constitutionnelle serait incompréhensible, inconcevable et inadmissible »*, a-t-il ajouté. M. Charles Lederman, au nom du groupe communiste, a défendu un point de vue identique

Après une brève suspension de séance, les sénateurs sont convenus de se réunir à nouveau, mardi *9 juin, pour entendre une nouvelle* fois M. Dumas qui leur livrera les conclusions de la conférence d'Oslo. Ce nouveau report a été adopté à l'unanimité par la majorité sénatoriale qui voit se profiler devant elle des jours difficiles. Le fossé européen entre l'UDF et le RPR, qui s'était déjà creusé sur le vote et l'éligibilité des ressortissants communautaires aux élections municipales et européennes, s'élargit en effet sur la question de savoir si l'examen du projet de loi constitutionnel doit ou non se poursuivre. M. Pasqua, qui avait échoué dans sa tentative de séduction des sénateurs UDF sur la question du droit de vote, dispose d'une nouvelle – et inattendue – marge de manœuvre.

Au cours de la brève séance de jeudi, MM. Marcel Lucotte, pour les Républicains et indépendants, Ernest Cartigny pour le Rassemblement démocratique et européen et Daniel Hoeffel pour l'Union centriste ont tous réaffirmé leur volonté d'aller de l'avant. M. Lucotte a souhaité que *« le Sénat ne donne pas l'image d'une assemblée qui voudrait freiner »* la construction européenne et M. Hoeffel a souhaité *« ne pas perdre trop de temps »*. Les prochaines réunions de la concertation sénatoriale risquent donc d'être animées.

GILLES PARIS

هكذا من الأصل

LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE APRÈS LE « NON » DES DANOIS

Les calculs du président de la République

Le matou et la chauve-souris

M. François Mitterrand, en prenant de l'âge, se compare volontiers au chat qui ne dort jamais que d'un œil. L'image est adaptée aux circonstances. Sa réaction immédiate au « non » danois confirme qu'on n'apprend pas au vieux matou à retomber sur ses pattes.

Ce scénario shakespearien pour l'avenir du traité de Maastricht, le président de la République le pressentait. C'est lui qui avait lancé la conversation sur ce cas de figure au cours de ses entretiens avec M. Helmut Kohl, les 21 et 22 mai, à La Rochelle. A défaut de l'avoir intégré dans son plan de bataille au début du processus enclenché à Maastricht, il s'y préparait depuis plusieurs semaines. Mais personne n'était vraiment dans la confidence de la parade qu'il avait conçue et lui-même ne savait pas encore quel serait le moment le plus opportun pour la révéler.

Le psychodrame provoqué au Sénat par le résultat du référendum danois, dans la nuit de mardi à mercredi, et l'ampleur des réactions passionnées, ont offert à M. Mitterrand l'occasion qu'il attendait pour abattre son jeu et obliger les adversaires des accords de Maastricht à se remettre en position défensive alors qu'ils criaient déjà victoire. Ils le voyaient déjà englué dans un magma de difficultés nouvelles ; il les aspire soudainement dans le piège d'un référendum qui va faire office de broyeur dans les rangs de l'opposition. Le matou s'amuse.

Qui contestera le recours au référendum pour la ratification du traité alors que, de M. Jacques Chirac à M. Georges Marchais, en passant par M. Michel Rocard, tout le monde ou presque l'a souhaité, à l'exception de M. Valéry Giscard d'Estaing, de Mme Simone Veil et des centristes ? Qui osera s'y opposer maintenant, en dépit de l'avertissement lancé par le rapporteur de la commission des lois du Sénat, M. Jacques Larché, même s'il s'agit de faire trancher par le peuple souverain un éventuel blocage parlementaire ? Ceux qui ont applaudi les électeurs danois quand ils ont désavoué leurs gouvernants et leurs parlementaires refuseraient-ils donc aux électeurs français la possibilité de s'exprimer de la même façon sous prétexte que leur vote pourrait être inverse ? Le matou jubile.

L'hypothèse d'un blocage

Il n'y a pourtant rien qui puisse surprendre dans le choix du chef de l'Etat. Cela fait des mois qu'il martèle sa conviction qu'un refus du traité de Maastricht serait *« un drame national »*, que le contenu des accords n'est pas renégociable, et qu'il convient de respecter les prérogatives du Parlement sans exclure la faculté de s'en remettre au jugement du peuple souverain, non seulement pour ratifier le traité après la révision de la Constitution mais aussi dans l'hypothèse d'un blocage de la voie parlementaire. *« Si le Parlement retarde la ratification du traité au-delà des limites du raisonnable,* disait-il dans les colonnes de *Paris-Match,* il y a un mois, *j'emploierai pour y mettre fin le moyen que me donne la Constitution. Il faut que le traité soit ratifié par la France. Je prendrai donc le chemin le plus clair et le plus sûr et ne me laisserai pas égarer. »*

M. Mitterrand est passé à l'acte. Le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, et les deux ministres les plus directement concernés par la question européenne, M. Roland Dumas et Mme Elisabeth Guigou, n'ont été informés de sa décision que mercredi matin, avant le conseil des ministres. Jusqu'au dernier moment, le président de la République a retouché de sa propre plume le texte de la déclaration rapportée ensuite par le porte-parole du gouvernement, M. Martin Malvy. Le ministre de l'agriculture, M. Louis Mermaz, qui s'apprêtait à partir en visite officielle en Algérie, a été prié de faire un détour par Joué-lès-Tours, afin de porter la bonne parole européenne au congrès du Centre national des jeunes agriculteurs. Dès que le texte du traité aura été formellement retouché, *« toiletté »* à onze, le processus reprendra son cours.

*Seul le calendrier présidentiel sera iné*vitablement modifié. Le référendum de ratification ne pourra pas avoir lieu, au plus tôt, avant la mi-septembre. Le matou, comme d'habitude, prendra son temps. Car la principale leçon que M. Mitterrand tire du « non » danois est qu'il ne faut surtout pas lésiner sur les explications à fournir au pays sur la teneur et la portée du traité de Maastricht. Et cela vaut aussi pour le Parlement. Même si l'annonce d'un éventuel recours au « référendum direct » prévu par l'article 11 de la Constitution peut apparaître, au mieux, comme une arme dissuasive, au pire, comme une menace, visant au premier chef la majorité sénatoriale, M. Mitterrand continue de privilégier la procédure parlementaire pour obtenir la réforme constitutionnelle préalable à la ratification.

Au conseil des ministres, il a expressément demandé aux membres du gouvernement de se montrer aussi conciliants que possible avec l'Assemblée nationale et le Sénat pour tout ce qui concerne la question européenne. Il a réaffirmé le souhait de se trouver bientôt en mesure de convoquer le Congrès avec une garantie de succès. Il ne souhaite pas croiser le fer avec l'opposition sur ce terrain-là parce qu'il sait que, de toute façon, l'épreuve de force aura lieu au moment de la campagne référendaire pour la ratification dans laquelle il s'engagera personnellement.

« Une grosse astuce »

M. Mitterrand sait parfaitement que sous, la Ve République, aucun chef de l'Etat ne peut prétendre organiser un référendum sans être suspecté de rechercher un plébiscite. Il assumera cette fatalité. Il pense avoir mis de son côté toutes les munitions nécessaires pour soutenir le siège que lui infligera l'opposition. Il a lui-même déployé tout l'arsenal adapté à ce genre de combat durant sa campagne de 1972, lorsqu'il militait pour l'abstention au référendum sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun organisé, par Georges Pompidou. Il sait qu'on lui retournera les gracieusetés qu'il adressait alors au successeur de Charles de Gaulle à la présidence de la République : *« Ce que le chef de l'Etat demande aux Français, c'est d'abord de lui accorder un blanc-seing et, tout à fait secondairement, d'approuver l'entrée dans la Communauté européenne de la Grande-Bretagne. (...) Il est évident que le référendum a un autre objet. Ce qu'en attend le pouvoir n'a que peu de rapport avec la question posée. (...) Les Français refuseront de voir la démocratie française ravalée au niveau d'une grosse astuce »*, etc.

Le fait d'être bien préparé à l'assaut ne constitue pas une assurance tous risques. En montant en première ligne M. Mitterrand prêtera le flanc aux accusations de pouvoir personnel qu'il portait lui-même, il y a vingt ans, contre Georges Pompidou, qu'il décrivait comme *« un président chauve-souris »* apparaissant, *« sous le couvert du système parlementaire conforme à la tradition française (...) comme l'arbitre débonnaire qui protège la nation contre les passions partisanes – voyez mes ailes – tandis que, par la vertu d'une autorité présidentielle puisée aux sources du suffrage universel, il répond ou semble répondre aux exigences (...) de la stabilité et de la continuité politiques – vivent les rats !... »* Le matou n'échappera pas, en cas d'insuccès, à sa propre sentence de l'époque : l'échec du référendum serait *« le sien »*.

ALAIN ROLLAT

Le risque assumé

Suite de la première page

Pour mettre toutes les chances du côté de l'Europe, il eût fallu engager plus tôt un combat pédagogique, mener une bataille franche et chercher à créer, au-delà des partis, une véritable dynamique européenne.

Au fait, depuis quand convoque-t-on le pays aux urnes, pour trancher un question devenue désormais essentielle sur les plans extérieur et intérieur, par une petite phrase lâchée à la fin du communiqué du conseil des ministres ? Le jeu ne valait-il pas une adresse au pays plus solennelle, plus forte, moins confinée à la classe politique ? On sait, en outre, depuis Michel Crozier, qu'on ne change pas la société par décret ; on aurait dû en déduire plus rapidement qu'on ne change pas non plus la *nation* – au moins le cadre dans lequel elle se meut – par la voie de l'« eurotechnocratie ».

M. Mitterrand se plaît toujours à laisser ses adversaires se découvrir les *premiers. Il n'est pas le meilleur* techniquement, il l'est nerveusement, et possède l'art de placer sa contre-offensive au moment opportun. *Il était clair qu'il cherchait à* s'ouvrir la voie d'un référendum *(le Monde* du 18 avril) : il a su attendre que le camp d'en face ait atteint un point suffisant de désagrégation. *Sa décision présente en* effet pour lui trois avantages.

Le premier consiste à souligner, en ramenant le débat à sa plus simple expression, à savoir êtes-vous pour ou contre la future Union européenne ? les clivages qui divisent la droite, voire à tenter de les approfondir. La division de l'opposition est pour lui une véritable rente de situation : il entend bien continuer d'en profiter. Le deuxième avantage est évidemment qu'en cas de victoire du « oui » M. Mitterrand sera en bien meil*leure posture pour affronter une* nouvelle cohabitation, au point que plus personne ne serait en mesure de réclamer le départ avant terme d'un président « relégitimé » par un *vote populaire.*

Le troisième est qu'il laisserait dans l'Histoire la marque d'un homme qui a ancré son pays dans l'édifice communautaire, au moment où celui-ci était menacé par des forces centrifuges : ayant fait des progrès de l'Europe la grande idée de son second septennat, il serait en parfaite cohérence avec ce « grand dessein »-là.

La somme des opposants

Le risque pris n'en est pas moins important. Le référendum est en effet lancé par un président affaibli, usé dans l'opinion qui lui reproche un taux de chômage record, et au moment où certains *sont tentés par une levée en masse* des paysans contre la nouvelle politique agricole commune. La somme des opposants au traité – coalition hétéroclite s'il en est, mais pour cette raison redoutable – peut parfaitement, surtout si le RPR, échappant au contrôle de M. Chirac pour tomber dans le giron de MM. Pasqua et Séguin, se range du côté du « non », devenir majoritaire dans le pays. Celui-ci fait certes preuve d'une remarquable stabilité dans ses choix européens : selon l'enquête de la SOFRES pour *le Monde* et TF 1 *(le Monde* du 20 mai) le rapport des forces entre pro et anti-Maastricht est le même que celui qui s'est manifesté lors du référendum de 1972 organisé pour ratifier l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté (deux tiers pour, un tiers contre).

Mais on retrouve également un pourcentage de Français indéterminés ou souhaitant s'abstenir qui recoupe le taux d'abstention de 1972 (près de 40 %). En outre, l'électorat de la droite est plus que réticent à l'égard du vote des citoyens européens aux élections municipales, disposition d'ailleurs commodément dénommée par ses adversaires « vote des étrangers »...

Le cheminement du débat est donc lui-même à haut risque : le moindre dérapage peut permettre à M. Pasqua par exemple de focaliser l'attention du pays sur les points litigieux du traité, et surtout peut faire passer une partie non négligeable de l'opposition sur une position hostile, au motif que les arrière-pensées de politique intérieure seraient trop évidentes. Il faut également se souvenir des leçons des derniers scrutins : même si, comme il est probable, la droite se divise gravement, la capacité d'entraînement des grands partis n'est plus ce qu'elle était. Personne n'est donc à l'abri d'une vague de fond, régressive, désastreuse, mais irrésistible. En tout état de cause, il y aura une campagne électorale, peut-être même, comme le souhaite M. Roland Dumas, une *« formidable bataille »*, dans laquelle vont se trouver face à face d'un côté l'essentiel des socialistes, des giscardiens et des centristes, de l'autre les extrémistes de tout bord auxquels se sont jointes des « sensibilités » non négligeables, gaullistes, chevènementistes, etc.

Quelques semaines plus tard, les mêmes, mais dans un ordre différent, vont se retrouver pour mener une bataille législative à leurs yeux tout aussi « formidable ». Croient-ils qu'ils pourront faire comme si de rien n'était, et demander qui un report des voix communistes, tel autre un bon report à droite, après s'être opposés sur l'essentiel, puisque l'essentiel est en jeu ? Comment justifier alors que le paysage politique reste en l'état, que chacun rentre sagement dans sa case ?

Une majorité européenne ?

C'est toute la question de l'après-référendum : cette étape sera-t-elle le premier vrai tremblement de terre de la vie politique française, qui permettrait à une majorité européenne, cohérente sur le plan idéologique puisqu'il s'agit pour tous de bâtir une Europe libérale, et pour certains de faire qu'elle soit aussi sociale, de prendre corps, face à ce qui apparaîtrait comme une France du ressentiment ?

Si un tel schéma paraît encore utopique, car nul ne peut encore prendre la mesure de la cassure qui menace la droite, il ne serait pas en décalage avec le redécoupage du paysage politique européen : chez nos voisins en effet, le système bipolaire à l'anglaise recule tandis que se profilent de larges coalitions, en Allemagne où il n'est pas exclu que la CDU et le SPD se rapprochent, en Italie où la sortie de crise passera peut-être par l'introduction du PDS dans une coalition, en Espagne où chacun est conscient que le monopole socialiste n'est pas éternel, etc.

Quoi qu'il en soit ceux qui rêvent pour la France d'un avenir danois, et ceux qui continuent de nourrir l'utopie d'une Europe capable d'éviter à nos nations qu'elles ne retrouvent leurs vieux démons ont désormais rendez-vous avec l'Histoire.

JEAN-MARIE COLOMBANI

Six consultations sous la Ve République

Le référendum n'est pas une procédure très fréquente en France. Depuis 1789 il n'y a eu que dix-neuf consultations référendaires, dont certaines étaient essentiellement plébiscitaires, ne serait-ce que les sept fois où elles furent utilisées par Napoléon Ier ou Napoléon III (*le Monde* du 5 novembre 1988). Dans la plupart des cas ce fut pour soumettre directement au peuple souverain une Constitution ou une modification constitutionnelle, mais le général de Gaulle et Georges Pompidou s'en servirent aussi pour faire approuver d'importants projets de lois.

Sous la Ve République, et en dehors du référendum qui, le 28 septembre 1958, approuva les nouvelles institutions, il y a eu déjà six consultations référendaires.

□ **8 janvier 1961.** – Le général de Gaulle demande aux Français d'approuver son choix de proposer aux Algériens l'autodétermination. Les partisans de l'Algérie française, ainsi que le PC et le PSU qui, eux, souhaitent une négociation immédiate, appellent à voter « non ». Les « oui » l'emportent avec 75,3 % des suffrages exprimés, mais il y a 23,5 % d'abstention.

□ **8 avril 1962.** – Il s'agit cette fois d'approuver les accords d'Evian qui, signés avec le FLN, mettent fin à la guerre d'Algérie. Seuls les défenseurs de l'Algérie française demandent une réponse négative, alors que le PSU appelle à un vote nul. Les « oui » triomphent avec 90,7 % des suffrages exprimés, mais il y a 24,4 % d'abstention.

□ **28 octobre 1962.** – Pour modifier la Constitution afin que le président de la République soit désormais élu au suffrage universel direct, le général de Gaulle récuse la voie parlementaire et soumet directement son projet au référendum malgré les critiques de la plupart des juristes. Tous les partis, à l'exception du mouvement gaulliste et des amis de M. Valéry Giscard d'Estaing, appellent à voter « non ». Malgré cela, les « oui » l'emportent avec 61,8 % des suffrages exprimés ; il y a 22,8 % d'abstention.

□ **27 avril 1969.** – Sa légitimité ayant été mise à mal par les événements de mai 1968, le général de Gaulle souhaite la rétablir en modifiant une nouvelle fois la Constitution, toujours par la seule voie référendaire, afin de régionaliser l'organisation administrative et de réduire le rôle du Sénat. Il prévient que si les « non » l'emportent il abandonnera sa fonction. Les gaullistes sont les seuls à défendre le « oui », M. Giscard d'Estaing prévenant qu'il ne pourra approuver ce projet. Pour la deuxième fois de l'histoire française, le « non » l'emporte à un référendum avec 53,2 % des suffrages exprimés ; il y a 19,4 % d'abstention. A minuit, le général de Gaulle fait publier un communiqué : *« Je cesse d'exercer mes fonctions de président de la République. »*

□ **23 avril 1972.** – Pour ressouder sa majorité à la veille d'élections législatives jugées délicates et gêner l'opposition, Georges Pompidou, alors président de la République, soumet à référendum le projet de loi autorisant la ratification du traité d'adhésion à la CEE de la Grande-Bretagne. Tous les partis de droite et du centre, radicaux de toutes obédiences compris, appellent au « oui » ; le PC est pour le « non » ; le PS et le PSU, alors dirigé par M. Michel Rocard, se prononcent pour *« le refus de vote »*. Les « oui » triomphent à ce premier référendum européen avec 67,7 % des suffrages exprimés ; il y a 39,5 % d'abstention.

□ ***6 novembre 1988.*** – Pour empêcher que soient, dans l'avenir, remis en cause les « accords Matignon », qui ont rétabli la paix en Nouvelle-Calédonie, M. Rocard, alors premier ministre, obtient de M. François Mitterrand que leur traduction législative soit soumise à référendum. Seul le Front national appelle à voter « non » ; le RPR préconise une abstention *« motivée et active »* ; l'UDF, comme la gauche, est pour le « oui ». Celui-ci l'emporte avec 80 % des suffrages exprimés, mais il y a 62,96 % d'abstention. C'est jusqu'à ce jour la dernière consultation référendaire organisée en France.

Les projets avortés

L'annonce d'un référendum est aussi, parfois, utilisée par un chef de l'Etat pour se sortir d'une situation délicate. Ainsi le 24 mai 1968, alors que la révolte étudiante paralyse la France, le général de Gaulle décide d'en organiser un le 16 juin, prévenant qu'il quittera l'Elysée si la réponse est négative. Cela ne suffit pas à ramener le calme. Le 30 mai, suivant le conseil de son premier ministre, Georges Pompidou, il y renonce et dissout l'Assemblée nationale. Son message est, cette fois, entendu.

Le 2 juillet 1984, alors que les *socialistes sont en train de perdre* la guerre scolaire, M. Charles Pasqua fait approuver par le Sénat une motion demandant que soit soumis à référendum le projet sur l'enseignement privé. Le 12 juillet, au cours d'une intervention télévisée, M. Mitterrand explique que, dans son état actuel, la Constitution ne permet pas une telle consultation. Il annonce donc qu'il va soumettre au Parlement une réforme constitutionnelle et que, suivant l'article 89 de la Loi fondamentale, une fois que l'Assemblée nationale et le Sénat auront approuvé la révision, celle-ci sera soumise aux suffrages directs des Français. Seulement par deux fois, au cours de l'été, le Sénat met son veto à cette révision, qu'il estime être un *« piège »*. Ce « référendum sur le référendum » ne sera donc jamais organisé.

Le 10 novembre 1991, M. François Mitterrand avait annoncé un référendum pour l'automne 1992. Interrogé sur la Cinq, il fait part de son intention de réformer les institutions, notamment pour limiter le mandat présidentiel, améliorer l'indépendance de la justice et accroître le rôle du Parlement. Il déclare : *« Il y aura des mesures qui relèveront du référendum, et d'autres mesures qui relèveront du vote parlementaire. Le tout sera soumis au peuple, ou au Parlement, entre les élections régionales et la fin de l'année 1992 »*.

Toutefois, lorsqu'il avait prévenu que la ratification des accords de Maastricht impliquait une révision constitutionnelle préalable, le président de la République *avait assuré que les deux réformes ne seraient en rien mêlées.* Deux référendums constituants au cours du même trimestre sont-ils sérieusement envisageables ?

Th. B.

« La ratification du traité relèvera du vote populaire » affirme M. Mitterrand

M. Martin Malvy, porte-parole du gouvernement, a donné lecture, mercredi 3 juin, des déclarations faites par M. François Mitterrand devant le conseil des ministres après l'échec du référendum danois. *« On fera à onze ce qui ne sera pas possible à douze,* a affirmé le président de la République. *La renégociation du traité n'est aucunement nécessaire. Les Onze verront très prochainement leur nombre s'accroître par de nouveaux membres qui auront à l'avance accepté les accords de Maastricht. La France insistera à Lisbonne dans ce sens dès la fin de ce mois. Je souhaite que la révision constitutionnelle en France aille à son terme, c'est-à-dire jusqu'au vote du Congrès acquis avec les trois cinquièmes des voix comme le veut la Constitution. Si l'on ne devait pas convoquer le Congrès faute d'en avoir réuni les conditions, il appartiendrait au peuple de décider. La ratification du traité lui-même relèvera de toute façon du vote populaire. »*

□ **Sondage : une majorité de Français pour la ratification.** – Selon un sondage CSA publié par *le Parisien* du jeudi 4 juin, la ratification du traité de Maastricht serait approuvée par 69 % des suffrages exprimés contre 31 %, 42 % des personnes interrogées choisissant l'abstention ou le vote blanc. 78 % des personnes interrogées considèrent l'organisation d'un référendum comme une « très bonne » ou une « assez bonne » chose. Ce sondage a été réalisé le 3 juin auprès d'un échantillon de huit cent huit personnes

POLITIQUE

Nomination de deux nouveaux membres au gouvernement

Le président de la République, sur proposition du premier ministre, a nommé, mercredi 3 juin, M. Bruno Durieux ministre délégué auprès du ministre de l'industrie et du *commerce extérieur* (M. Dominique Strauss-Kahn), chargé du commerce extérieur, et M. François Loncle secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la ville. M. Loncle reprend les responsabilités abandonnées par M. Bernard Tapie le 16 mai, à la veille de son inculpation. Mais il les exercera sous la responsabilité directe de M. Bérégovoy, qui, lors du départ du ministre de la ville, avait exprimé sa volonté de prendre en charge personnellement ce dossier.

A l'hôtel Matignon, on explique que, si le premier ministre a fini par accepter de donner un successeur à M. Tapie, c'est parce qu'il a été sensible aux récriminations de ceux qui ne comprenaient pas qu'aucun membre du gouvernement ne se consacre à plein temps à un dossier aussi sensible. Quant à la nomination d'un responsable ministériel au commerce extérieur, elle avait été prévue dès la formation du gouvernement et empêchée par des difficultés de dernière minute.

M. Loncle : un fidèle de M. Bérégovoy

M. François Loncle connaît bien M. Pierre Bérégovoy. Pendant plusieurs années, jusqu'à la rupture du programme commun en 1977, il a représenté le Mouvement des radicaux de gauche, aux négociations entre les trois formations de la gauche. C'est M. Pierre Bérégovoy qui conduisait la délégation du PS. M. Loncle a raconté, à l'époque, les dernières heures de l'union dans un livre, *Autopsie d'une rupture*, où l'infatigable négociateur ne fait pas oublier l'ancien journaliste qu'il fut jusqu'à son entrée en politique. Diplômé du Centre de formation des journalistes, le nouveau secrétaire d'Etat à la ville a, en effet, débuté à *Paris-Normandie* avant de rejoindre le service économique de l'actualité télévisée puis, licencié de l'ORTF au lendemain des *événements de mai 1968*, de devenir responsable du service de presse de la CFDT.

En 1970, il entre au secrétariat du Parti radical où il s'oppose bientôt à M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, qui en est devenu le président, et participe à la fondation du Mouvement des radicaux de gauche, dont il sera l'un des principaux animateurs. Partisan de longue date d'une *fusion du MRG* avec le PS, il adhère à celui-ci en 1981, au lendemain de l'élection présidentielle. Il a été élu quelques mois auparavant, après un premier échec en 1978, député de l'Eure, dans la circonscription qui fut jadis celle de Pierre Mendès France. L'année suivante, il gagne la mairie de Brionne. En 1988, il devient conseiller général, mais son élection est invalidée. Aux dernières cantonales, il a tenté en vain de conquérir le siège de Pont-de-l'Arche.

Lors de la formation du gouvernement Bérégovoy, M. Loncle avait *failli devenir secrétaire d'Etat* à la communication : président de l'intergroupe d'étude des problèmes de l'information à l'Assemblée nationale de 1981 à 1986, M. Loncle n'a cessé en effet de s'intéresser aux *médias, intervenant sur la plupart des questions touchant à ce* domaine : la mise en place du nouveau paysage audiovisuel, le développement de l'empire Hersant ou la reprise de La Cinq par Hachette. Son autre passion est l'Europe. Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes, il fut le rapporteur de la convention de Schengen. A la tribune du Palais-Bourbon, il a plaidé ardemment, avant le sommet de Maastricht, pour l'accélération de la construction européenne. Il y a quatre mois, dans les colonnes du *Monde*, *il proposait, avec six autres députés* socialistes, parmi lesquels M. Michel Vauzelle, le nouveau ministre de la justice, la convocation en 1992 d'un forum parlementaire pour la confédération.

T. F.

[Né le 21 octobre 1941 à Enghien-les-Bains (Val-d'Oise), ancien journaliste, M. Loncle fut en 1973 l'un des fondateurs du Mouvement des radicaux de gauche, qu'il a quitté en 1981 pour le PS. Il est député de l'Eure depuis 1981 et maire de Brionne depuis 1982.]

□ **M. Alain Bureau nouveau député de l'Eure.** – M. François Loncle, devenu secrétaire d'Etat à la ville, sera remplacé comme député de l'Eure par son suppléant, M. Alain Bureau.

[Né le 15 juillet 1948 à Lubersac (Corrèze), M. Bureau est l'attaché parlementaire de M. Loncle. Conseiller municipal de Louviers de 1983 à 1989, il a été élu en 1988 conseiller général (PS) de Louviers-Sud et réélu en 1992 conseiller *régional de Haute-Normandie*.]

M. Durieux : un vétéran du barrisme

M. Bruno Durieux ne sera pas resté longtemps sans emploi. Deux *mois jour pour jour après son* départ du ministère de la santé, ce vétéran du barrisme rejoint le peloton gouvernemental. Certains y verront la juste et rapide récompense pour service rendu au pouvoir par son patron, en début de semaine, lors du vote de la motion de censure sur la politique agricole commune. D'autres, moins malveillants, prendront acte de ce nouveau petit clin d'œil à l'ouverture, qui ne sera peut-être pas superflu à l'approche de nouveaux embarras parlementaires pour le gouvernement de M. Bérégovoy.

Entré dans le gouvernement Rocard le 2 octobre 1990, M. Durieux était bien utile pour pour faire passer les messages entre l'Elysée et les barristes. M. Mitterrand l'appréciait au point de lui pardonner son retrait de la bataille législative de janvier dernier dans le Nord, consécutive à la disparition de son suppléant Jacques Houssin. M. Bérégovoy ne désirait pas s'en séparer, mais, en avril, M. Durieux crut *déchoir* en acceptant le poste de secrétaire d'Etat qu'on lui proposait. Ministre délégué il était, ministre délégué il revient. Sa nomination au commerce extérieur est un retour aux sources.

C'est dans ce ministère qu'il vint, en janvier 1976, proposer pour la première fois ses services au nouveau ministre qui venait d'être nommé, débarquant tout droit de Bruxelles, inconnu des Français, un certain Raymond Barre. Huit mois plus tard, c'était le grand saut sur Matignon. La grande aventure barriste, pour lui, commençait. Nul doute que M. Durieux, qui continue aussi de garder un œil sur le Nord, est prêt à en écrire un nouvel épisode.

D. C.

[Né le 23 octobre 1944 à Montigny (Sarthe), ancien élève de l'Ecole polytechnique, diplômé de l'ENSAE, M. Durieux a débuté sa carrière à l'INSEE comme chargé de la conjoncture et du Plan à la division emploi. Il entre en 1976 au cabinet de M. Barre, alors ministre du commerce extérieur, et le suit lorsque celui-ci devient premier ministre. De 1981 à 1986, il est sous-directeur des études à la direction générale de la concurrence et de la consommation, avant d'être élu député UDF-CDS *du Nord* en 1986. Réélu en 1988, il est nommé ministre délégué à la santé en 1990 dans le gouvernement Rocard et conserve ce poste dans le gouvernement Cresson.]

□ **M. Bérégovoy autorisé à engager la responsabilité du gouvernement.** – Le premier ministre a été autorisé par le conseil des ministres, mercredi 3 juin, à engager la responsabilité du gouvernement sur la convention médicale. M. Bérégovoy pourra ainsi recourir à l'article 49-3 de la Constitution, prévoyant l'adoption d'un texte de loi sans vote, sur le projet relatif *aux relations entre les professions* médicales et l'assurance maladie, dont la discussion devait commencer jeudi 4 juin à l'Assemblée nationale.

L'affaire Tapie

Le garde des sceaux juge « irréprochable » la conduite du directeur des affaires criminelles

M. Michel Vauzelle, ministre de la justice, a été interrogé mercredi 3 juin à l'Assemblée nationale par MM. Pascal Clément (UDF, Loire) et Jean-Louis Debré (RPR, Eure) à propos de l'inculpation de M. Bernard Tapie, ancien ministre de la ville, au cours de la séance de questions d'actualité.

« Dans cette affaire, la justice est passée, a déclaré M. Vauzelle. *Un ministre a démissionné. Il a été inculpé. L'indépendance du juge d'instruction et du parquet a été absolument respectée. »* Evoquant l'entrevue, révélée par la presse, de M. Franck Terrier, directeur des affaires criminelles et des grâces, avec M. Tapie, M. Vauzelle a indiqué que *« le directeur des affaires criminelles a toujours été celui qui reçoit, pour une consultation qui n'a rien à voir avec une consultation d'avocat, les personnalités qui viennent le rencontrer à la Chancellerie ».*

« Il ne m'a pas paru exceptionnel, même si le cas, en effet, est exceptionnel, qu'un directeur d'administration centrale, dès lors qu'il a la confiance du gouvernement et qu'il est un haut fonctionnaire qui sait ce qu'il doit faire, se déplace à l'invitation d'un ministre de la République qui n'était ni condamné ni même inculpé, a affirmé le ministre de la justice. *En se rendant au cabinet de ce ministre, il a strictement respecté ses fonctions de directeur des affaires criminelles. Qu'il reçoive les avocats ou qu'il les voie chez un ministre, cela ne change rien : sa conduite est irréprochable. »*

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du 4 juin 1992 :

UN ARRÊTÉ

– du 1er juin 1992 relatif au tarif de dépannage des véhicules sur les autoroutes et routes express.

Les travaux de l'Assemblée nationale

Les députés ont adopté le projet de loi sur le plan d'épargne en actions

Les députés ont adopté en première lecture, mercredi 3 juin, le projet de loi sur le plan d'épargne en actions, présenté par le ministre de l'économie et des finances, M. Michel Sapin. *Ce texte vise à encourager* les ménages à constituer une épargne longue et à orienter celle-ci vers les entreprises. Les députés de l'UDF, de l'UDC, du *RPR et du PS* ont voté « pour ». Les communistes ont voté « contre ».

Les entreprises ont cruellement besoin de fonds propres. Mais comment faire lorsque l'épargne languit, régressant même tout au long de la décennie 1980 de 25 % à 19 % du produit intérieur brut (PIB) ? Certes, comme l'a souligné *M. Alain Richard (PS, Val-d'Oise)*, rapporteur général du budget et rapporteur de ce projet sur le plan d'épargne en actions (PEA), le taux d'épargne des ménages s'est récemment ressaisi, passant de moins de 12 % en 1988 à 13 % en 1990. Mais chacun est convenu que cela ne suffisait pas, et de très loin, à insuffler l'oxygène dont les entreprises ont besoin. D'antant que la *fiscalité pénalise les placements* à long terme au profit de ceux à court terme. *« C'est anormal : moins on prend de risque, et plus l'avantage fiscal est grand »* s'est indigné M. Sapin pour qui *« il est impératif d'encourager les épargnants à acheter des actions »*.

La formule du PEA a précisément pour objectif de combler certains de ces handicaps. Elle ne prévoit pas de dépôt minimum mais le plafond est fixé à 600 000 F, soit 1,2 million par couple. Aucun avantage fiscal n'est concédé « à l'entrée » mais l'exonération totale est accordée aux produits (dividendes, plus-values, avoir fiscal) capitalisés à condition que l'épargnant conserve son plan au moins six ans. Si le retrait intervient avant, l'exonération des gains nets ne joue que si la valeur liquidative du plan (ajoutée aux autres cessions de valeurs mobilières) est inférieure à 316 900 F ; au-delà de ce seuil, le taux d'imposition est de 18,7 %.

« Fausse conversion »

Les communistes ont été les seuls à s'opposer clairement à ce nouveau venu dans la gamme des produits d'épargne. *« Qui osera croire que cet argent aura des répercussions directes sur l'investissement productif et n'ira pas alimenter la spéculation, les OPA et des privatisations ? »*, s'est interrogé M. Jean Tardito (PC, Bouches-du-Rhône). Si l'opposition a globalement soutenu l'esprit de cette réforme, *M. Gantier (UDF, Paris)* ne s'est pas moins livré à une critique acerbe de ce qu'il a appelé *« la fausse conversion »* du gouvernement qui, selon lui, n'avait *« cessé depuis 1981 de traiter l'épargne par le mépris »*. *« Le véritable objectif de votre PEA*, a-t-il ajouté, *n'est-il pas plutôt de servir de support à des privatisations partielles devenues indispensables pour limiter le dérapage du déficit budgétaire ? »*. MM. Philippe Auberger (RPR, Yonne) et Michel Jacquemin (UDC, Doubs) ont surtout regretté, pour leur part, qu'aucun avantage fiscal n'ait été prévu à « l'entrée » *du plan*.

Du côté socialiste, les passions se sont finalement apaisées. Les députés PS, qui avaient initialement accueilli avec mauvaise humeur un texte perçu comme *« un geste vers les hauts revenus »*, selon la formule de M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale, ont été sensibles à la bonne volonté de M. Sapin. Celui-ci a en effet pris l'initiative de retoucher son projet afin de *« rééquilibrer »* une situation qui *« privilégie d'une manière excessive l'épargne liquide sans risque »*, notamment les sicav monétaires. *L'Assemblée a adopté son* amendement visant à réduire de moitié le seuil – qui passerait ainsi de 316 900 F à 158 450 F – en deçà duquel les plus-values tirées des cessions des sicav monétaires et des sicav obligataires de capitalisation sont exonérées d'impôt. Cette mesure est prévue pour entrer en vigueur à compter du 1er janvier 1993. *(Lire ci-dessous.)*

Dans le même esprit – n'exonérons pas à tour de bras ! – les députés ont également avalisé l'amendement proposé par M. Richard tendant à alourdir de *18,7 % à 25 % le taux d'imposition* sur les gains nets en cas de rachat ou de retrait du PEA avant l'expiration de la deuxième année. L'intention est d'affermir le caractère « long » de l'épargne. Mais les députés du PS n'ont pas obtenu que M. Sapin insère dans son texte un dispositif en faveur de l'épargne salariale qui était défendu en leur nom par M. François Hollande (Corrèze). *Le ministre a souhaité* que sa réflexion *« mûrisse »*. Ce à quoi M. Richard a rétorqué que cela faisait des lustres que les ministres locataires du quai de Bercy *« mûrissaient »* leur point de vue sur le sujet.

FRÉDÉRIC BOBIN

La fiscalité des SICAV monétaires alourdie

Après avoir longtemps hésité, le ministère de l'économie et des finances, par la voix de M. Michel Sapin, s'est décidé à alourdir la fiscalité sur les revenus des SICAV monétaires, en abaissant de 316 900 francs à 158 450 francs le seuil des transactions annuelles en dessous duquel le contribuable est exonéré d'impôt sur les plus-values. Les députés l'ont suivi.

Plutôt que de parler d'alourdissement de la fiscalité des SICAV monétaires, il serait plus juste de dire que le ministère veut atténuer la quasi-exemption dont elles bénéficient actuellement.

Théoriquement, ces revenus sont imposés comme ceux des obligations et des comptes sur livret à 18,1 %, dans la mesure où ils sont versés annuellement. Mais *comme les SICAV monétaires ont* pris, dans leur grande majorité, la forme de SICAV de capitalisation, dans lesquelles les revenus ne sont plus distribués mais réinvestis, leurs détenteurs ne paient pas d'impôts aussi longtemps qu'ils ne revendent pas. Certes, quand ils le font, les plus-values en capital dégagées par l'accumulation des revenus réinvestis sont taxées à 18,1 %. Mais aucun impôt n'est dû lorsque les reventes annuelles sont inférieures à une certaine somme : 316 900 francs en 1992.

Ce dispositif a pour résultat d'exonérer totalement d'impôt le revenu procuré par un capital pouvant atteindre 3 500 000 francs : l'épargnant cédant en fin d'année une part de ce capital inférieure à *316 900 francs perçoit* en franchise d'impôt l'équivalent d'un coupon de 9 % à 10 %. Ce privilège fiscal remarquable est considéré par certains, notamment par M. François Hollande, auteur d'un rapport parlementaire sur la fiscalité du patrimoine, comme excessif. En le réduisant de moitié, le gouvernement a pour objectif de diminuer l'attrait pour ces placements financiers à court terme que sont les SICAV monétaires (constituées de bons du Trésor, de certificats de dépôt des banques, de billets de trésorerie des entreprises), dont le succès nuisait aux placements en actions et en obligations. Ces derniers sont actuellement moins rémunérateurs (8,5 % à 9 %) que les rendements à court terme (phénomène dit de l'inversion). Cette réduction ramènera au régime de droit commun, c'est-à-dire un prélèvement libératoire de 18,1 %, les revenus d'un capital en SICAV monétaires dépassant 1 750 000 francs, ce qui n'est tout de même pas spoliatoire, puisque le rendement après impôt sera encore supérieur à 7 %.

L'encours total des SICAV court *terme ou de trésorerie dépasse* 1 200 milliards de francs. L'essentiel (1 000 milliards de francs en avril 1992) est constitué par des SICAV monétaires. Les SICAV d'obligations représentent 3 milliards de francs et les SICAV d'actions 2 milliards de francs.

Le haut rendement des SICAV monétaires est très avantageux pour l'épargnant qui, après avoir été spolié pendant près de quarante ans (de la seconde guerre mondiale jusqu'à 1981), bénéficie aujourd'hui d'un revenu annuel compris entre 6 % et 7 % hors inflation. Mais ce record absolu est aussi un non-sens dans la mesure où des dépôts pratiquement à vue (il est possible de se retirer sans frais du jour au lendemain) sont, contre toute logique, mieux rémunérés *que des emprunts à dix ans*. Le fait d'immobiliser des capitaux à long terme ne doit-il pas être récompensé par des revenus plus élevés ?

Autre inconvénient de la fiscalité actuelle : les banques voient fuir leurs dépôts à vue non rémunérés vers les SICAV monétaires qu'elle offrent à leurs clients pour les retenir. Résultat : un renchérisse*ment du coût des ressources ban*caires, et donc une élévation correspondante du coût du crédit. Conséquence néfaste enfin pour les émetteurs d'obligations : l'Etat, suivi par les entreprises publiques (SNCF, France Télécom) et par les émetteurs d'actions, c'est-à-dire l'ensemble des sociétés cotées, ont parfois des difficultés à trouver l'épargne longue dont ils ont besoin.

Un véritable piège

L'origine de ce qui constitue un véritable piège pour les pouvoirs publics et pour l'économie remonte à l'automne 1981. M. Jacques Delors, alors ministre de l'économie et des finances, voulait obtenir une diminution du taux de base des banques alors de 15 %. Comme ces dernières ne pouvaient s'exécuter puiqu'elles devaient rémunérer les comptes à terme de leurs clients au taux du marché monétaire qui était alors de l'ordre de 17 %, le ministre, par arrêté du 3 septembre 1981, ramena autoritairement à 3,5 % la rémunération des dépôts inférieurs à 500 000 francs et à moins de six mois.

Le ministre obtint la diminution des taux qu'il souhaitait, et pour calmer leurs clients mécontents, *les banquiers imaginèrent une* parade en créant un nouvel instrument de trésorerie, les SICAV court terme, permettant d'offrir le rendement du long terme pour des placements à court terme : l'idéal. Le Trésor, sans les autoriser expressément, les toléra pour une raison très simple : il lui fallait caser sur le marché près de 100 milliards de francs d'obligations *pour indemniser les actionnaires des sociétés nationalisées*, avec le risque d'un effondrement dudit marché si ces obligations étaient boudées. Ces obligations furent souscrites avec empressement par les gestionnaires de ces SICAV court terme, grâce à leurs excellentes caractéristiques (sécurité et rentabilité).

Ce fut le départ d'une extraordinaire carrière, favorisée par la baisse des taux la plus rapide observée depuis un demi-siècle : près de huit points en cinq ans avec des gains en capital vertigineux. Lorsque la décrue des taux s'interrompit en 1986, les gérants des SICAV de trésorerie s'orientèrent vers les produits à court terme, sans risque de voir baisser les cours si les rendements *remontaient (ce qu'ils firent) et en* conservant une rentabilité très généreuse grâce à la politique de taux élevés menée par la Banque de France jusqu'à maintenant.

*En 1990, la crainte d'une « délo*calisation » des placements financiers à court terme vers des pays européens à fiscalité moins élevée, comme le Luxembourg par exemple, conduisit M. Pierre Bérégovoy, ministre des finances, à ramener à 15 % la fiscalité des revenus de ces placements, celle-ci étant par la suite progressivement portée à plus de 18 %. L'année précédente, toujours par crainte de délocalisation et par souci d'harmonisation communautaire, le bénéfice de la capitalisation avait été étendu aux SICAV court terme, avec les conséquences que l'on sait. Un piège d'autant plus diabolique que la fameuse inversion des taux a amplifié le phénomène, en portant la rémunération du court terme à un tel niveau que l'on a pu qualifier la France de *« pays de rentiers »* aux dépens des emprunteurs de toutes sortes et du *« pays actif »*.

FRANÇOIS RENARD



SOCIÉTÉ

Dès l'ouverture du Sommet de la Terre à Rio

Les représentants des pays riches défendent leurs efforts en faveur de l'environnement

M. Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU, a ouvert, mercredi 3 juin à Rio-de-Janeiro, le sommet de la Terre, auquel assistent environ 30 000 personnes et auquel prendront part une centaine de chefs d'Etat et de gouvernement. La première journée a surtout donné lieu à des interventions de représentants des pays développés.

RIO-DE-JANEIRO

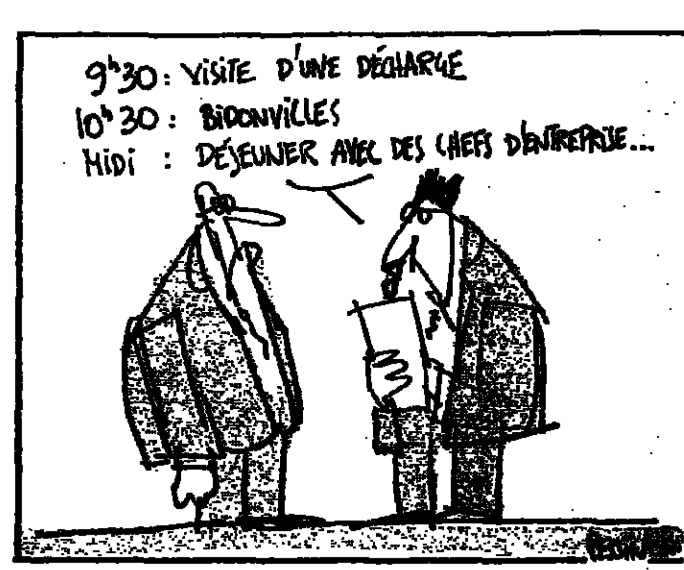
de notre envoyé spécial

Les préoccupations d'environnement seraient-elles l'apanage des pays nantis? On serait tenté de le croire après l'ouverture officielle du Sommet de la Terre, mercredi 3 juin à Rio-de-Janeiro. En cette première journée de conférence, censée mettre en place le décor, sinon d'un affrontement, du moins *d'une confrontation* Nord-Sud, on n'aura entendu que le Nord. Certes, le premier orateur fut égyptien, mais M. Boutros Boutros-Ghali parlait en tant que secrétaire général de l'ONU, tout comme son compatriote M. Mostapha Tolba, le directeur général du Programme des Nations unies pour l'environnement.

Le second orateur, M. Fernando Collor, eut le souci de parler au nom des pays pauvres, mais il ne pouvait faire oublier qu'il s'adressait à l'assemblée plénière en tant que président du pays hôte, le Brésil, un continent à mi-chemin du développement. Seul le Pakistanais Anwar Khan, porte-parole du groupe des 77, put faire entendre la voix, bien timide, de ceux pour qui le développement reste encore une ligne de fuite à l'horizon. Ni la Chine, ni l'Inde, ni la Russie, ni aucun pays de l'Europe de l'Est n'eut la parole ce premier jour, *comme si, symboliquement*, on n'avait pas jugé bon de commencer par ceux qui ont d'autres chats à fouetter que la pollution ou la défense du patrimoine naturel.

Donc, ce 3 juin à Rio, on n'entendit pratiquement que la voix des pays industrialisés, qui promirent, la main sur le cœur, d'aider les autres à ne pas polluer comme eux... tout en se félicitant d'avoir atteint un niveau de développement privilégié! Bien sûr, dans les discours à la tribune officielle, on s'est montré bon prince. *« L'assistance financière de la Communauté européenne et de ses Etats-membres représente 43 % de l'aide mondiale au développement »*, a souligné le représentant de la CEE, M. Abel Matutes.

« L'Allemagne est prête à augmenter ses participations financières, a promis le ministre allemand de l'environnement, M. Klaus Töpfer, *et même à fournir des aides complémentaires.* » Et il a rappelé que son pays avait annulé la dette des plus pauvres à hauteur de 9 milliards de marks.



L'autosatisfaction des Etats-Unis

Même le Japon, qui n'a pourtant pas eu la parole le premier jour, a tenu à faire savoir, lors d'une conférence de presse, qu'il a versé plus de 400 milliards de yens en trois ans, alors qu'il s'était engagé *à débourser 300 milliards* au sommet de la Grande Arche, en 1989. Si les pays industrialisés reconnaissent qu'ils ont beaucoup pollué et gaspillé, tous se vantent d'avoir fait récemment de grands progrès. A commencer par les Etats-Unis, dont le représentant, M. William Reilly, directeur de l'Agence de protection de l'environnement, n'a pas hésité à faire ce constat : *« La politique environnementale des Etats-Unis a été une grande réussite durant ces vingt dernières années. »* L'Allemagne affirme qu'elle va réduire ses émissions de CO_2 de 30 % d'ici à 2005. Même Mme Gro Harlem Brundtland, la bouillante présidente de la Commission des Nations unies pour l'environnement *et le développement* (CNUED), a défendu la position de son pays, la Norvège, qui s'est déjà imposé une taxe de 20 dollars par baril pour tâcher de réduire la consommation de pétrole et *donc* contribuer à la lutte contre l'effet de serre.

Beaucoup d'autosatisfaction, donc, pour très peu d'autoflagellation. Car les pays du Nord, aujourd'hui, se préoccupent beaucoup plus de l'environnement à l'Est et au Sud que les « intéressés » eux-mêmes. Mais ils ne veulent pas payer pour y remédier, ou le minimum. *« Nous sommes convaincus que chaque pays doit financer lui-même l'essentiel de ses efforts en faveur de l'environnement »*, a précisé le représentant américain.

Pour lui, *« le meilleur résultat de la conférence n'apparaîtra pas à Rio »*, mais après, lorsque l'esprit de Rio aura soufflé dans les villes et les campagnes, et que la conscience environnementale aura gagné les cœurs. La seule chose que les Etats-Unis ont promis, c'est leur programme d'aide au reboisement, *dont ils ont fait leur nouveau* cheval de bataille. Pour lutter contre l'effet de serre, le gouvernement américain préfère planter des arbres plutôt que de réduire sa consommation de pétrole...

De cette première journée de conférence, somme toute assez ronronnante, on retire l'impression que l'environnement a été inscrit au programme sous la pression des pays riches, et seulement d'eux. Les pauvres ont accepté de venir, dans l'espoir qu'il y aura un peu d'argent à prendre, mais ils n'y croient guère.

ROGER CANS

Routine onusienne

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Une demi-heure avant l'ouverture officielle, on étalait encore le goudron de l'esplanade d'entrée sous l'œil vigilant de militaires en armes. Le Rio-Centro était cependant fin prêt, mercredi 3 juin, pour l'inauguration de la conférence des Nations unies pour l'environnement et le développement. Ce palais des congrès, situé dans une plaine déserte à une trentaine de kilomètres du centre de Rio-de-Janeiro vers le sud, s'étend sur plusieurs milliers de mètres carrés. Depuis sa construction en 1977, il n'avait jamais connu un tel événement.

Cinq mille délégués officiels et *représentants des 178 pays participants*, presque autant de journalistes accrédités et plus de deux mille employés ont transformé en petite *ville les trois pavillons du* Rio-Centro. Aux salles du congrès et des réunions plénières, s'ajoutent plusieurs salons dont l'un comprend la table ronde pour cent vingt personnes qui *sera utilisée* par les chefs d'Etat lors de leur réunion du 13 juin. Dans une ambiance de ton gris et blanc, seuls le tapis rouge et les drapeaux des pays de l'ONU donnent une note de couleur et de chaleur.

Le deuxième pavillon abrite les bureaux des participants. Douze *mètres carrés* ont été alloués gracieusement à chaque délégation, les surfaces additionnelles étant vendues aux pays désireux de disposer de plus d'espace. Les Japo*nais* ont loué 800 mètres carrés, un record tout juste égalé par le Brésil, pays d'accueil, alors que les Etats-Unis, qui tiendront leurs *réunions dans l'Hôtel Sheraton*, se sont contentés d'un « module » plus modeste. Restaurants japonais ou brésiliens et kiosques à journaux prennent place dans cette *enceinte, ainsi que dans le* troisième hall qui abrite les services divers, les locaux de la presse et plusieurs boutiques d'artisanat.

Cette ruche, à l'accès sévèrement contrôlé, a fonctionné sans trop d'à-coups pour la première journée, comme si, au bout de quelques heures, chacun avait trouvé ses marques. Malgré les queues aux différents points d'entrée des salons, restaurants et parkings, la routine onusienne semblait, dès le premier jour, avoir triomphé.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

A l'initiative du Comité catholique contre la faim et pour le développement

Trente mille personnes sont attendues au rassemblement « Terre d'avenir », au Bourget

Trente ans après sa création, à l'initiative de l'épiscopat français, le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) organise, au Parc des expositions du Bourget, du vendredi 5 au dimanche 7 juin, le plus grand rassemblement de son histoire, appelé « Terre d'avenir », destiné à remobiliser les Français sur les questions de développement des pays du Sud.

Trente mille personnes au moins sont attendues au rassemblement « Terre d'avenir », qui sera marqué pendant trois jours par une *série de débats (environ* une quarantaine), d'animations, de concerts et une liaison avec le Sommet de la Terre de Rio-de-Janeiro.

M. Pierre Bérégovoy, premier ministre, prononcera, vendredi 5, à l'ouverture, un discours consacré au développement. De même, une trentaine d'évêques, le cardinal Etchegaray, *président du* conseil pontifical Justice et Paix, ainsi que plusieurs personnalités protestantes, juives, musulmanes et bouddhistes participeront à cette *manifestation*.

Placements humanitaires

L'objectif est de favoriser les échanges d'expériences et la rencontre de tous les partenaires du développement, organisations non gouvernementales, associations humanitaires, entreprises, collectivités locales, banques, pouvoirs publics, Communauté européenne, médias, centres de recherche, etc. Au total, 700 stands et expositions sont installés.

Le dernier « baromètre de la solidarité », réalisé par le CCFD (*le Monde* du 22 février), avait montré un certain scepticisme de l'opinion quant *à l'efficacité des actions de* développement dans les pays pauvres. M. Bernard Holzer, secrétaire général du CCFD, répond que *« les seules ONG du Nord et du Sud ne peuvent sauver le monde et qu'il faut réinventer de nouvelles formes de coopération, par exemple avec les entreprises et les banques »*.

Pour sa part, le CCFD, avec la CIMADE et d'autres organisations humanitaires, a créé un fonds commun de placement, appelé Faim et développement, géré par le Crédit coopératif, qui comptait, en avril dernier, 3 500 souscripteurs. Il a recueilli, depuis sa création en 1983, plus de 200 millions de francs, dont 43 millions déjà versés au CCFD. Celui-ci vient de prendre l'initiative d'un autre placement humanitaire sous forme d'une sicav monétaire, appelée Euroo-Solidarité, gérée par le Crédit lyonnais, le Crédit coopératif et d'autres banques : le revenu du placement est versé pour moitié au souscripteur, pour moitié au CCFD.

450 actions dans les pays du Sud

Avec un budget de 189 millions de francs à la fin de 1991, servant à financer plus de 450 actions de développement dans des pays du Sud, le CCFD est de loin la plus grosse organisation française non gouvernementale de développe*ment. Plus de 150 de ses parte*naires dans le tiers-monde seront représentés au Bourget.

MM. René Valette, président, et Bernard Holzer, secrétaire général du CCFD, entendent surtout faire de ce rassemblement la démonstration que l'efficacité d'une politique de développement passe par une meilleure coordination de toutes les parties prenantes.

Dans ce but, ils proposeront aux partenaires présents au Bourget la création d'une fondation Terre d'avenir, destinée à multiplier et à amplifier en France toutes les actions d'éducation et de soutien au développement.

H. T.

M. Claude Baehrel nouveau secrétaire général du CCFD

M. Claude Baehrel vient d'être élu secrétaire général du Comité catholique contre la faim et pour le développement, en remplacement de M. Bernard Holzer, *religieux assomptionniste*, arrivé à la fin de son troisième mandat de trois ans. Laïc, âgé de cinquante-trois ans, M. Baehrel prendra ses fonctions le 1er janvier 1993. Ingénieur des travaux publics, il a effectué plusieurs missions pour la Banque mondiale et pour le ministère français des affaires étrangères.

RELIGIONS

Le neuvième voyage du pape en Afrique

Jean-Paul II devrait prôner la réconciliation des « frères ennemis » angolais

Jean-Paul II était attendu, jeudi 4 juin, à Luanda, capitale de l'Angola, première étape d'une visite pastorale de six *jours, qui devrait se poursuivre* par une escale de quelques heures à Sao Tom et Principe. C'est le neuvième voyage du souverain pontife en Afrique, depuis 1980.

LUANDA

de notre envoyé spécial

Les photos du pape Jean-Paul II ornent depuis plusieurs jours les réverbères de la capitale angolaise. Devant l'hôtel Tropico, sur les hauteurs de la ville, quelques vieux emblèmes du Mouvement pour la libération de l'Angola (MPLA), le parti au pouvoir du président José Eduardo Dos Santos, s'intercalent entre les messages destinés au pape. *Peut-être faut-il y voir un peu de* malice. Non que le MPLA soit toujours le parti marxiste-léniniste et anticlérical qu'il fut. Mais plutôt parce que des dignitaires de l'UNITA, le parti du « rebelle » Jonas Savimbi, sorti de la brousse en septembre dernier, colonisent le Tropico, qui fut, avant l'indépendance, un fleuron de l'hôtellerie angolaise.

La visite du pape coïncide avec le cinq centième anniversaire de l'évangélisation de l'Angola, comme le rappellent de nombreuses affiches collées sur les immeubles délabrés. A quelques jours près, elle célèbre aussi, d'une certaine manière, le premier anniversaire des accords de paix, *signés à Estoril, au Portugal*, le 31 mai 1991.

Jusqu'à présent, le cessez-le-feu n'a pas été rompu – en dépit d'incidents fréquents, surtout à l'intérieur du pays, entre d'anciens belligérants à la rancœur tenace. Le processus de normalisation suit son cours : les élections législatives et présidentielle, programmées pour les 29 et 30 septembre, mettront un terme à quinze ans d'une guerre civile cruelle, qui aura fait près de 300 000 victimes, et laisse derrière elle 80 000 mutilés et 50 000 orphelins.

L'éclosion d'une trentaine de nouveaux partis, mais surtout la bipolarisation de la scène politique, où s'affrontent maintenant le MPLA et l'UNITA, ont introduit dans la vie quotidienne des Angolais un profond sentiment d'insécurité. L'incertitude quant au résultat des élections de septembre alimente de vives polémiques. Les insultes pleuvent, des deux camps. La rencontre, le 29 mai, entre le président Dos Santos et M. Jonas Savimbi, n'a pas calmé les esprits ni restauré la confiance. Dans ce climat tendu, les évêques angolais ont dénoncé les politiciens, qui empêchent, avec leurs discours *« agressifs et provocateurs »*, la *« paix des cœurs »* de succéder à la *« paix des armes »*. Comme le souhaite l'épiscopat local, Jean-Paul II devrait demander aux « frères ennemis » de baisser le ton, d'arriver à un respect mutuel, de préserver la démocratie et de favoriser le *multipartisme*, en laissant les petites formations s'exprimer. Les recommandations papales devraient être bien reçues par une population catholique à 55 % et chrétienne à 70 %. Le pape portera son message de paix et d'espoir du nord au sud de l'Angola. Il se rendra à Cabinda, l'enclave pétrolière coincée entre le Zaïre et le Congo, où les mouvements indépendantistes fomentent régulièrement des troubles.

Le problème de l'armée commune

Le pape descendra ensuite vers le sud, à Lubango, ancien lieu de villégiature des colons portugais, et à Huambo, un des fiefs de l'UNITA, dévasté par la guerre. C'est un pays en ruines que Jean-Paul II va visiter. Malgré l'arrêt des combats, les efforts de reconstruction se font toujours attendre. Toutes les énergies sont tendues vers l'échéance de septembre. Pourtant, même dans ce domaine, les retards se sont accumulés au cours des derniers mois. *Ainsi, le Conseil* national des élections n'a été officiellement créé que le 9 mai. Il faut maintenant procéder à l'enregistrement des Angolais en âge de voter. L'entreprise est difficile du fait du manque d'infrastructures, des communications médiocres et d'une extension insuffisante de l'administration sur l'ensemble du territoire – y compris dans les zones contrôlées par l'UNITA.

Le problème crucial reste la démobilisation des deux armées et la création d'une seule force angolaise. Selon les accords d'Estoril, cette question devait être impérativement réglée avant la fin du mois d'août. On sait qu'il n'en sera rien, compte tenu des retards. La nouvelle armée, dont les effectifs sont censés ne pas dépasser 50 000 hommes, ne sera pas constituée avant les élections. En *outre, les armes lourdes* n'ont pas toutes *été* rendues. Les futurs perdants des élections risquent, à l'évidence, d'être tentés d'y recourir.

Dans ce contexte difficile, le message *papal de réconciliation* prendra d'autant plus d'importance que chacun des deux camps regarde l'Eglise avec les yeux de Chimène. Seule véritable structure nationale, puisqu'elle dispose de ramifications jusque dans les zones les plus reculées du pays, elle représente un atout considérable pour les candidats. Ces derniers auraient d'ailleurs souhaité que l'Eglise prît position dans la campagne électorale. Les évêques s'en sont bien gardés. Loin de tout esprit partisan, ils ont, en revanche, publié un fascicule d'éducation civique, pour inciter leurs ouailles – en toute neutralité – à voter.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Le principal témoin de l'attentat du DC-10 d'UTA s'est présenté à l'ambassade de France au Zaïre

Principal témoin dans l'enquête sur l'attentat contre le DC-10 d'UTA, M. Bernard Yanga s'est présenté, lundi 1er juin, à l'ambassade de France au Zaïre. Dans des aveux, qu'il avait ultérieurement rétractés, ce Congolais avait révélé l'implication de fonctionnaires libyens dans cet attentat qui provoqua, le 19 septembre 1989, la mort de 171 passagers. Mais M. Yanga avait bizarrement faussé compagnie, le 26 janvier 1992, aux policiers de Brazzaville *qui étaient chargés de le* surveiller. Après plus de deux années d'enquête, le juge français chargé du dossier, M. Jean-Louis Bruguière, accompagné de policiers, devrait se rendre au Zaïre pour entendre ce témoin essentiel *qui n'a jamais été inculpé*.

Le juge Bruguière sur la piste libyenne

Le 22 avril, une actualité particulièrement dense eut raison d'une information originale : une lettre du juge d'instruction Jean-Louis Bruguière, transmise par M. Roland Dumas aux Nations unies, venait d'être adoptée par le Conseil de sécurité des Nations unies comme document de référence.

Près de trois ans après l'attentat commis contre le DC-10 d'UTA, qui provoqua la mort de cent soixante et onze personnes, le gouvernement français se rangeait ainsi définitivement derrière son juge, réfutant hautement les arguments de la Libye visant à dédouaner quatre de ses ressortissants des charges pesant sur eux. *« J'ai l'honneur de vous faire connaître que ces documents produits comme étant le dossier d'enquête libyen sont de contenu inconsistant et donc sans valeur probante*, écrit ce magistrat. *Certaines pièces présentent même des anomalies. Je vous laisse le soin de transmettre ces appréciations à la Libye par le canal que vous estimerez le plus approprié. »*

Du désert du Ténéré où s'écrasa, le 19 septembre 1989, le DC-10 d'UTA au siège des Nations unies, le raccourci peut paraître saisissant. Il dissimule surtout une longue enquête. Car avant de devenir ce formidable bras de fer politico-diplomatique entre la communauté internationale et la Libye, l'instruction du juge Bruguière prit d'abord l'allure d'une traque à l'indice et d'une chasse aux témoignages au Niger, au Congo, en Grande-Bretagne, au Canada et en France.

Une enquête patiente qui démarra banalement par l'identification de la nature des explosifs déposés dans la soute de l'avion, de la pentrite, et le rapatriement, à première vue délirant, du fuselage émietté du DC-10 en France. N'était-il pas vain de vouloir recomposer ce puzzle, de tout tenter pour redonner corps à ce *jet* brisé ? Ceux qui le crurent se trompèrent. Car l'instruction démarra véritablement lorsque les experts localisèrent l'emplacement de la pentrite dans la soute de l'appareil : au point 13 R, dans un conteneur d'Air Afrique.

De cette information apparemment ténue, le juge put déduire avec certitude que les explosifs avaient été embarqués à Brazzaville et non lors de l'escale de N'Djamena. Au Congo, et non au Tchad. Ce fut alors une course ahurissante entre divers services de renseignement occidentaux pour dépister l'indice salvateur à Brazzaville. Une concurrence vaine : les services « locaux » avaient déjà écumé la ville...

Furieux d'attirer l'attention internationale à l'occasion d'un drame effroyable dans lequel cinquante-sept des siens avaient trouvé la mort, le Congo avait pris les devants et découvert, à l'insu du monde entier, une piste que Jean-Louis Bruguière allait mettre de longs mois à débusquer. Quelques jours après l'attentat, le patron de la sécurité militaire congolaise, M. Patrice Ondélé, avait cillé en relevant le nom d'Apollinaire Mangatany parmi la liste des passagers décédés du vol UT 772. *« C'est un coup des Libyens »*, pensa-t-il aussitôt, comme il en fera la confidence à Pierre Péan, dont le livre nous plonge dans les arcanes des « services » congolais (1).

Etat de droit et raison d'Etat

La réalité serait pittoresque si elle n'était tragique : Apollinaire Mangatany, alias « Commissaire X », fut le président d'un groupuscule zaïro-centrafrico-libyen dont l'activité principale consiste à rêver complots et libération des peuples. Depuis des années, le « Commissaire X » et ses amis fréquentent le Bureau populaire libyen où ils fournissent en renseignements divers le premier conseiller Abdallah Elazrag contre de menues rémunérations.

La clandestinité de cette phalange prolibyenne est toute relative. Repérés, fichés, ces militants sont probablement régulièrement interrogés par les services congolais. Jean-Bosco Ngalina, alias Ali, numéro deux du groupe, a bénéficié d'une formation militaire dans les environs de Tripoli. Bernard Yanga, ami et bras droit d'Apollinaire Mangatany, resté au Congo après l'attentat, se sent piégé et se transforme en polygraphe imprudent. *« Notre boîte aux lettres est surveillée par la police. Des hommes en civil viennent m'épier. C'est pourquoi vous ne devez répondre qu'au porteur de cette lettre »*, écrit-il au premier conseiller du Bureau populaire libyen qui a prudemment rejoint Tripoli.

Ainsi la piste libyenne prend-elle quelque consistance, vue de « Brazza ». Une piste que le président congolais Denis Sassou Nguesso, alors proche de Moscou et de Tripoli, préfère garder par devers lui.

Mais la chance va servir l'enquête du juge Bruguière. Elle prend le visage d'un Congolais qui se présente, en juin 1990, à la douane de l'aéroport de Roissy. Son comportement attire l'attention d'un douanier qui le fouille, et découvre sur lui un peu de drogue et une lettre confidentielle évoquant l'existence d'un progrès notable dans l'affaire du DC-10. Prié de s'expliquer, le trafiquant confie alors que son pays retient prisonnier un *témoin* particulièrement intéressant.

Quarante-huit heures plus tard, Jean-Louis Bruguière – après un crochet par Portsmouth où il interroge un officier de la Sécurité militaire congolaise de passage en Grande-Bretagne – a comblé son handicap sur la piste libyenne. Il ne lui reste plus qu'à filer à Brazzaville pour entendre Bernard Yanga, « pensionnaire » à son corps défendant de la Sécurité militaire. *Cette fois, l'enquête quitte le* domaine strictement policier pour plonger dans celui du renseignement *et de la diplomatie*. Etre juge, simplement juge, ne suffit plus. Jean-Louis Bruguière sait qu'il doit obtenir la *coopération du président* Sassou Nguesso pour progresser.

Dans cette partie-là, le soutien du Quai d'Orsay, l'appui de l'ambassade de France et un réseau de relations personnelles susceptibles de dénouer miraculeusement les blocages sont indispensables. Ainsi d'utiles négociations vont-elles progressivement effacer les réticences congolaises. En juillet 1990, Jean-Louis Bruguière en sait autant que les autorités de « Brazza ». Et Bernard Yanga confirme aux enquêteurs de la DST et de la PJ la mission-suicide remplie, à son insu, par Apollinaire Mangatany pour le compte des Libyens...

Le « Commissaire X », ce *jour-là*, convoyait une valise dont il ignorait qu'elle était bourrée de pentrite et munie d'un système de *mise à feu* très perfectionné. Deux ans plus tard, comme le révèle Jean-Marie Pontaut *dans l'Attentat* (2), *une partie de ce* dispositif retrouvé sur les lieux du crash permettra de confondre à nouveau la Libye. *Fabriqués à Taïwan*, achetés par un intermédiaire allemand, ces minuteurs étaient vendus *par lots à un responsable des services* spéciaux libyens.

De même l'interrogatoire-confession d'un Centrafricain va-t-il révéler la persévérance de Tripoli dans ses projets terroristes. Longtemps réfugié au Congo, Claude-Richard Gouandjia raconte minutieusement à Jean-Louis Bruguière l'attentat qu'il devait préparer, en 1987, contre un avion français... pour le compte de la Libye, afin de *« punir la France »* pour sa politique étrangère au Tchad et en Centrafrique.

A ce stade, Jean-Louis Bruguière redevient pleinement juge, garant de l'état de droit, ignorant de la raison d'Etat. Il s'emploie à gérer au plus près un rapport de force avec le gouvernement pour le contraindre à partager son évidence : une démocratie ne saurait admettre que les auteurs présumés d'un attentat qui a entraîné la mort de 171 personnes ne soient pas inculpés et jugés. Ainsi s'apprête-t-il à mettre en cause quatre ressortissants libyens, dont Abdallah Senoussi, beau-frère du colonel Kadhafi, au moment même où le Quai d'Orsay envisage de favoriser le retour de Tripoli sur la scène internationale. Etrange période !

De nouveaux rebondissements ?

Depuis le début de l'année 1991, M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, plaide pour que les Douze reviennent sur leur mise à l'index de Kadhafi en raison de ses menées terroristes. A l'occasion d'un bref voyage à Tripoli, il évoque le *« début d'une nouvelle ère dans les relations »* entre la France et la Libye. Le 27 octobre, il affirme comme en défi : *« Il faut savoir tourner la page. »*

Le juge et le ministre d'Etat ne parlent décidément pas la même langue... Trois jours plus tard, avec l'appui du parquet, Jean-Louis Bruguière délivre des mandats d'arrêt internationaux contre Abdallah Senoussi, l'un des responsables des services secrets libyens, Abdallah Elazrag, ex-premier conseiller au bureau populaire de Brazzaville, Ibrahim Naeli et Musbah Arbas, agents libyens présumés qui ont séjourné à Brazzaville juste avant l'attentat. Quinze jours plus tard, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne annoncent à leur tour l'inculpation de deux agents libyens pour leur participation à l'attentat contre le Boeing de la PanAm, à Lockerbie (deux cent soixante-dix morts le 21 décembre 1988).

La situation se renverse alors totalement à l'avantage du juge. Le 15 novembre 1991, M. Mitterrand appuie publiquement Jean-Louis Bruguière : *« Nous commençons à avoir les résultats des réflexions, investigations et conclusions du juge d'instruction. Elles semblent se confirmer mutuellement et laissent apparaître une responsabilité qui émane de la Libye. »* La raison d'Etat, hier encline à favoriser Tripoli, lui tourne désormais le dos.

Le colonel Kadhafi est renvoyé à ses chimères et à son désert gorgé de pétrole. Selon la France, ses services secrets sont au minimum impliqués dans l'attentat contre le DC-10 d'UTA. Mais l'instruction dira peut-être un jour si Tripoli en fut le seul et unique commanditaire ou si une autre puissance régionale lui sous-traita l'exécution de ce forfait.

Car ni Jean-Louis Bruguière ni les enquêteurs ne veulent exclure de nouveaux rebondissements et notamment l'implication d'un autre Etat-terroriste du Proche-Orient. Ainsi certaines failles dans les aveux de Bernard Yanga et le départ du chargé d'affaires iranien au Congo, la veille de l'attentat, peuvent-ils légitimement intriguer. Arrivé à Brazzaville à titre intérimaire le 10 août 1989, Eman Jomeh Shahidi a pris le même avion pour Addis-Abeba qu'Ibrahim Naelli et Musbah Arbas, les deux agents libyens recherchés par la France.

Ces interrogations sont-elles suffisantes pour contester l'implication libyenne dans l'attentat ou la mettre sérieusement en doute ? Pierre Péan s'y risque sans vraiment convaincre dans sa « contre-enquête ». La bonne foi de la Libye en la matière est rien moins qu'évidente. Et ses démentis effarouchés toujours douteux.

Du mois de novembre 1991 au mois de janvier 1992, le colonel *jouera de toutes les ruses pour retarder* les sanctions internationales. Promettant tour à tour d'aider la justice *française, de remettre deux de ses* agents aux Etats-Unis, saisissant, dans un grand revirement, la Ligue arabe puis la Cour internationale de justice de La Haye, il s'évertue à l'impossible. Tous ces atermoiements n'y feront rien, pas plus que la proposition de son frère à une délégation d'élus français, conduite par M. Jean de Lipkowski au Caire, de *« faire fusiller »*, pour en finir... les auteurs présumés de l'attentat, comme le révèle Jean-Marie Pontaut.

Le 21 janvier, le Conseil de sécurité de l'ONU, à l'unanimité, somme la Libye dans sa résolution 731 de coopérer à l'enquête française. Sur ce point, on a vu que la coopération laissait à désirer selon le juge Bruguière. Le 31 mars, le même Conseil adopte la résolution 748 qui prévoit notamment l'embargo aérien de la Libye à partir du 15 avril. Un embargo aujourd'hui fermement appliqué, y compris par la Syrie après quelques tentatives pour ne pas s'y conformer. Le juge Bruguière n'a plus qu'à attendre les résultats de cette mise en quarantaine.

LAURENT GREILSAMER

(1) *Vol UT 772, contre-enquête sur un attentat attribué à Kadhafi*, de Pierre Péan, Stock, coll. « Au vif », 325 p., 110 F.

(2) *L'attentat, le juge Bruguière accuse la Libye*, de Jean-Marie Pontaut, Fayard, 303 p., 110 F.

Les propositions du garde des sceaux

Les syndicats de magistrats sont réservés sur la « justice de proximité »

Après la présentation, au conseil des ministres du mercredi 3 juin, d'une communication du garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, sur la « justice de proximité » (*le Monde* du 3 juin), le Syndicat de la magistrature (SM, gauche), qui se félicite de ces mesures, craint cependant que *« la justice de proximité reste un mot en l'absence de véritables moyens et de réforme de structures concernant la répartition des contentieux et le cloisonnement de l'institution, qui l'empêche de participer efficacement aux politiques de la ville »*. L'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) qui estime que la Chancellerie en est réduite *« à recourir à la méthode Coué et à un recueil de vieilles recettes »*, dénonce la création d'une conférence nationale de la politique pénale qui *« entraînera mélange des rôles de chacun et dilution des responsabilités »*. Quant à l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite), elle estime que *« la petite musique sécuritaire pré-électoraliste de ce discours ne saurait masquer l'indigence des mesures concrètes et des moyens effectifs pour leur mise en œuvre »*.

Le Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (SNPES), par la voix de son secrétaire général, Mme Anne Leclerc, approuve la création de postes d'éducateurs tout en rappelant que ces efforts correspondent au « rattrapage des arrêts de recrutements intervenus de 1986 à 1988 ». *« Pourquoi pas des mesures de réparation pour les mineurs, ajoute-t-elle, mais à condition de savoir clairement s'il s'agit d'une mesure éducative ou d'une nouvelle peine. »*

Enfin, la CFDT-Justice, qui estime que *« la prévention de l'incarcération des mineurs, la récidive, et la prise en charge de la réinsertion apparaissent enfin »*, regrette *que ces mesures aient été prises « en dehors de toute démarche de concertation »*, et rappelle qu'elle souhaite que les efforts portent sur *« l'ensemble des secteurs sinistrés du ministère »*.

Au tribunal de grande instance de Bobigny

La délinquance en temps réel

Le tribunal de grande instance de Bobigny, *le deuxième de* France en matière pénale après Paris par le nombre de jugements rendus (18 000 par an), a mis en œuvre, depuis le 12 mars, en concertation avec les services de police et de gendarmerie, un système de traitement *direct des affaires* de petite et moyenne délinquance. Toute affaire délictuelle ou contraventionnelle de cinquième classe élucidée – autrefois transmise par courrier – est désormais signalée par téléphone au parquet avant même *le départ de la personne mise* en cause des locaux de l'enquête.

Ce principe, appliqué partiellement dans le Val-d'Oise depuis *1988 et systématiquement* à Lyon depuis 1991, permet au magistrat d'orienter immédiatement la procédure. Il a pour avantage d'assurer une poursuite plus efficace en réduisant le temps de traitement des petits délits – le délai de comparution devant la *juridiction* se situe entre huit et douze semaines après les faits – en *éliminant le jugement par* défaut. Le système permet, de surcroît, une meilleure prise en compte de la victime qui, comme l'auteur, est avisée de la date d'audience dès la fin de l'enquête. *« Il est nécessaire que la réponse judiciaire après le traitement policier soit immédiate pour conserver toute sa pertinence*, souligne le procu*reur de la République du tribunal* de Bobigny, M. Marc Moinard. *La petite et moyenne délinquance ne peut s'accommoder de la durée judiciaire car celle-ci émousse la réaction judiciaire : la victime ne croit plus en la justice. Quant à l'auteur des faits, il n'admet pas son brusque réveil. »*

Mieux poursuivre et mieux classer

Depuis l'instauration de ce système, et malgré les difficultés liées aux vacances de postes, le nombre des délits *traités en temps réel* a augmenté de plus de 50 %. Chaque jour, une centaine d'affaires *sont signalées par les* enquêteurs à la salle opérationnelle d'orientation des procédures. Six magistrats répartis en deux équipes chargées chacune d'un des deux secteurs géographiques de la Seine-Saint-Denis répondent à leur appel. Ils disposent d'un standard autonome, d'un télécopieur, d'une console informatique leur per*mettant d'accéder aux données* du bureau d'ordre pénal pour la recherche de précédents, et d'un grand *tableau mural* matérialisant les audiences.

Si le compte-rendu téléphonique se révèle insuffisant, le parquet peut décider de se faire *adresser la procédure en télécopie* ou de se la faire apporter. Déjà appliqué aux affaires les *plus graves susceptibles* d'entraîner une présentation au parquet, ce principe du traitement direct vise, selon M. Moinard, *« à mieux poursuivre quand la poursuite est décidée et à mieux classer quand le classement est envisagé »*.

MARTINE BOULAY-MERIC

POLICE

Après la publication du rapport « Police et racisme »

M. Quilès met en cause « une démarche erronée et disproportionnée »

Le ministre de l'intérieur et de la *sécurité publique* a, comme les syndicats policiers, vivement réagi au rapport de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) intitulé « Police et racisme en France » (*le Monde* du 3 juin). M. Paul Quilès a déclaré qu'il *« ne peut accepter une démarche erronée et disproportionnée (...) dans la mesure où elle met injustement en cause l'ensemble de l'institution »*. Le ministre a tenu *« à assurer les policiers de sa confiance, car il sait leur attachement aux valeurs de la République »*. Il a précisé que, contrairement à ce que nous indiquions dans notre article, ce rapport n'avait pas été préalablement remis au ministère de l'intérieur par la FIDH. Celle-ci nous a cependant confirmé que le document avait été adressé au ministère par voie postale, lundi 1er juin, à la veille de la conférence de presse rendant ce document public.

La Fédération nationale autonome de la police (FNAP, majoritaire chez les policiers en civil) s'est déclarée, de son côté, *« étonnée »* des conclusions du rapport. Certains policiers, *« par fragilité ou méconnaissance, peuvent devenir racistes au contact d'étrangers »*, a ajouté M. Alain Brillet, mais ceux-ci ne constituent qu'une *« minorité »*. Membre de la FNAP, le Syndicat des commissaires et hauts-fonctionnaires de la police nationale a annoncé le dépôt d'une plainte en diffamation *« au nom de tous les commissaires et pour les policiers dont l'honneur a été bafoué »*, jugeant *« intolérable »* que le document jette ainsi *« un discrédit sur la totalité des policiers à partir de faits ponctuels, sommairement analysés et loin de refléter la réalité quotidienne des services »*.

« Profondément scandalisée », l'Union des syndicats catégoriels de la police (USC, près de 30 % dans la police en tenue) a estimé que *« les policiers français ne sont pas responsables si les étrangers sont particulièrement nombreux à commettre certaines infractions graves »*. Voyant dans le rapport un *« moyen de salir, une fois de plus, la police »*, FO-police (5 % des suffrages dans la « tenue », 13 % chez les « civils ») a déclaré que les policiers *« sont eux aussi victimes de racisme, agressés ou injuriés. »*

A la suite de l'enquête du juge Van Ruymbeke

La chancellerie débloque sept dossiers d'élus socialistes liés à la SAGES

Le garde des sceaux a demandé mercredi 3 juin au parquet général de Rennes de donner suite à sept dossiers d'élus socialistes qui se trouvaient en attente à la chancellerie depuis la mi-mai (*le Monde* daté 31 mai-1er juin). Instruits par le juge rennais Renaud Van Ruymbeke dans le cadre de son enquête sur le financement occulte des partis politiques, ces dossiers concernent les relations de sept élus de gauche avec la SAGES, le bureau d'études dirigé par M. Michel Reyt et proche du PS.

Les élus concernés sont les suivants : MM. Jean-Pierre Sueur, maire d'Orléans et secrétaire d'Etat aux collectivités locales ; Jean-Yves Le Drian, maire de Lorient et ancien secrétaire d'Etat à la mer ; Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes et député de Loire-Atlantique ; Jacques Floch, maire de Rezé et député de Loire-Atlantique ; André Pinçon, maire de Laval (Mayenne) ; Guy Briantais, maire de Courcouronnes (Essonne) et un adjoint au maire de de la commune du Teil (Ardèche).

Dans trois de ces cas – ceux de MM. Ayrault, Sueur et Pinçon – la chancellerie a demandé l'ouverture d'enquêtes préliminaires. Dans les quatre autres, elle a ouvert une information judiciaire. Le parquet général de Rennes est, par ailleurs, invité à *saisir la Cour de cassation* dans les plus brefs délais, ainsi qu'il est de règle lorsqu'un élu est *« susceptible d'être inculpé »*. Enfin, le ministère souhaite que les dossiers reviennent *in fine* sur le bureau du juge Van Ruymbeke.

Pour l'essentiel, ces affaires ont trait à des commissions sur l'attribution par les municipalités *concernées de marchés publics et* à des autorisations d'implantation de grandes surfaces. On indique, de source informée, qu'ils échappent dans la majorité des cas à la loi d'amnistie sur le financement des partis politiques, soit qu'ils concernent des faits postérieurs à l'adoption de cette loi, en janvier 1990, soit parce qu'ils font apparaître des pratiques d'enrichissement personnel.

R.-P. P.

□ **L'Intersyndicale-Justice appelle à une journée « d'alerte » le 23 juin.** – L'Intersyndicale-Justice, qui regroupe les syndicats de magistrats, d'avocats, de greffiers et de fonctionnaires, a annoncé, mardi 1er juin, qu'elle organisera le 23 juin une journée *« d'alerte »* afin d'exprimer son *« inquiétude »* au sujet du budget de la justice pour 1993. Dans une lettre adressée au premier ministre, le porte-parole de l'Intersyndicale, M. Yves Rousset, s'interroge sur le *« retard »* des discussions sur le dialogue social au sein du ministère de la justice et précise : *« La préparation du budget et l'absence de concertation qui y préside ne nous semblent pas à la hauteur des aspirations des personnels et auxiliaires de justice que nous représentons, et au-delà, de tous les citoyens. »*

هكذا من الإمل

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Selon le docteur Jonathan Mann

110 millions de personnes seront infectées par le virus du sida en l'an 2000

Si l'on ne met pas immédiatement en place une *« nouvelle stratégie globale »* de lutte contre le sida, on risque très vite de perdre tout moyen de contrôle sur l'évolution de la *pandémie*. Présentant, mercredi 3 juin, les conclusions de son rapport intitulé *« Le sida dans le monde en 1992 »*, le docteur Jonathan Mann, directeur du Centre international de recherche sur le sida et ancien directeur du Programme mondial de lutte contre le sida de l'OMS, a souligné qu'aucun pays n'est actuellement en mesure d'arrêter la progression de l'épidémie.

Selon le rapport, le nombre de personnes actuellement séropositives dans le monde est cent fois plus élevé qu'en 1981 (12,9 millions contre à peine 100 000). Selon le docteur Mann, plus de 75 000 personnes vivant en Europe auraient contracté le virus du sida en 1991. En cinq ans, le nombre d'Africains séropositifs aurait triplé, passant de 2,5 millions à 7,5 millions.

D'ici à l'an 2000, prévoit le docteur Mann, 24 millions d'adultes et plusieurs millions d'enfants auront *développé le sida*. Entre 38 et 110 millions de personnes – dont plus de 10 millions d'enfants – *seront séropositifs. 42 % des cas* seront alors répertoriés en Asie. Dans trois ans, on comptera 3,7 millions d'orphelins de parents morts du sida (contre 1,8 million aujourd'hui).

Dénonçant la faiblesse des moyens mis en œuvre par la communauté internationale, particulièrement les Etats-Unis, le docteur Mann a mis directement en cause l'Organisation mondiale de la santé, coupable, selon lui, de sous-estimer l'impact de la pandémie de sida. – *(AFP, UPI.)*

Escroquerie à la Sécurité sociale au Mans

Chères prothèses

LE MANS

de notre correspondant

Des prothèses de hanche vendues au prix fort, des chirurgiens-orthopédistes qui perçoivent une commission de 20 % pour chaque prothèse posée, et *c'est la Sécurité sociale qui* se trouve grugée de 15 millions de francs en trois ans et demi. Centre névralgique de l'escroquerie qui s'étendait à tout l'ouest de la France : Le Mans. Le gérant de la société de commercialisation a *été placé sous mandat de dépôt*. Et, déjà, trois chirurgiens-orthopédistes manceaux ont été inculpés d'escroquerie.

La société PROLIG s'était spécialisée dans la commercialisation des prothèses de hanche dès son installation au Mans, en 1987. Sans scrupule, le gérant s'était aussitôt lancé dans une *formule de prospection* « efficace » en proposant de substantielles commissions aux chirurgiens qui choisissent son produit : 20 % à la pose. A l'époque (1) les prothèses de hanche n'étaient pas tarifées par la Sécurité sociale et les remboursements *s'effectuaient sur* présentation de la facture.

D'emblée, la formule séduit, *tout particulièrement des chirurgiens* de la clinique du Pré du Mans. Séduction d'autant plus efficace qu'entre-temps le système des commissions s'est élaboré : pour limiter les risques, on s'est mis à parler de rémunération de travaux de recherche, droits d'inventeur (brevets), etc.

Le rayon d'action de PROLIG s'étend aujourd'hui à une dizaine d'autres départements : 29 chirurgiens-orthopédistes seraient concernés dans l'Ouest (relevant, au total, de treize caisses primaires). C'est la caisse primaire du Mans qui, il y a quelques mois, a donné l'alerte, en remarquant que les prix pratiqués par PROLIG étaient décidément plus élevés que ceux de la concurrence. Le parquet ouvrait aussitôt une information et les enquêteurs du SRPJ d'Angers découvraient les profondes ramifications de ces étranges pratiques. Au total, ils estiment à plus de 15 millions le montant *des commissions versées aux* 29 chirurgiens repérés dans les comptes de PROLIG. En outre, cette seule activité aurait rapporté au gérant et à son épouse (seuls membres de la société) plus de 70 millions de francs en quatre ans, *dont la moitié sur la* dernière année d'exploitation.

Inculpé d'escroquerie, le gérant, *M. Patrick Cruchet*, a été aussitôt placé sous mandat de dépôt. Trois chirurgiens-orthopédistes *manceaux* exerçant à la clinique du Pré – les docteurs Patrice Vand de Velde, Jean-Claude Meynet et Gilles Gagna – ont *également été inculpés* et placés sous contrôle judiciaire après avoir versé une caution. *Leurs 26 autres confrères* devraient être à leur tour inculpés.

ALAIN MACHEFER

(1) Un arrêté pris le 6 mars dernier a inscrit ces prothèses au TIPS, le Tarif interministériel des prestations sanitaires.

REPÈRES

ACTION HUMANITAIRE

M. Jean-Claude Labourdette en mission à Sarajevo

Libéré le 9 avril après vingt mois de détention *provisoire à la maison* d'arrêt des Baumettes, à Marseille, l'ex-brigadier-chef Jean-Claude Labourdette, inculpé dans une affaires de trafic d'armes entre le France et le Liban, a été chargé par le ministre de la santé, M. Bernard Kouchner, d'accompagner un convoi humanitaire à Sarajevo. Révoqué de la police nationale le 10 février par M. Philippe Marchand, alors ministre de l'intérieur, M. Jean-Claude Labourdette, ancien *chef d'escorte de l'ambassade* de France à Beyrouth, avait été inculpé le 10 février 1990 d'in*fraction* à la législation sur les armes par M. Patrick Ardid, juge d'instruction au tribunal de Marseille *(le Monde* du 24 juillet 1990).

ASTRONOMIE

L'énigme du Soleil

Les chercheurs européens viennent, pour la première fois, de mettre en évidence de manière irréfutable la production *par le* Soleil de quantités importantes d'une catégorie de particules élémentaires, *les « neutrinos primordiaux »*, témoins des réactions de fusion thermonucléaire dont cette *étoile est le siège. Mais*, paradoxalement, cette découverte, qui apporte une preuve directe d'une *théorie formulée*, voici plus de cinquante ans, pour expliquer le fonctionnement du Soleil et des étoiles, pose finalement plus de questions qu'elle n'en résout.

Si l'expérience GALLEX, menée au cœur des Abruzzes dans le laboratoire souterrain de Gran Sasso (Italie), confirme bien l'existence de ces particules quasi indétectables – elles peuvent traverser des millions de kilomètres sans interagir avec la matière environnante et les planètes, – elle mon*tre en revanche que les deux tiers* seulement des neutrinos attendus arrivent sur Terre. Qu'en est-il donc du tiers manquant, d'autant qu'une précédente expérience (SAGE), menée conjointement par les Américains et les Soviétiques, accusait *un déficit en neutrinos* plus grand encore ?
Encore un peu de patience, et les chercheurs pourront trancher et expliquer si ce déficit est la conséquence d'un autre mode de fonctionnement du Soleil ou, au contraire, d'une nouvelle physique des neutrinos qui constituerait une petite révolution.

CATASTROPHE

Barbotan : deux nouvelles inculpations

M[me] Nicole Bergougnan, juge d'instruction à Auch (Gers), a procédé à deux nouvelles inculpations dans l'affaire de l'incendie de l'établissement thermal de Barbotan à Cazaubon (Gers) qui, le 27 juin 1991, avait coûté la vie à dix-neuf curistes et un employé *(le Monde* du 28 juin 1991). Il s'agit de MM. Jean-Michel Bergon, patron de l'entreprise, qui effectuait des travaux sur le toit de l'établissement à l'époque du drame, et Léo Reynal, secrétaire général des thermes de Barbotan. Ces deux inculpations s'ajoutent à celle d'un ouvrier qui manipulait du goudron. – *(Corresp.)*

EDUCATION

Manifestations pour l'enseignement catholique dans la région lyonnaise

Trois mille personnes à Lyon, mille à Roanne et sept cents à Villefranche : les dirigeants de l'enseignement catholique du diocèse du Rhône, qui attendaient dix mille participants lors de ces rassemblements *organisés les* 1[er], 2 et 3 juin, ont mobilisé moins de monde que prévu. Le ton des *interventions n'en était pas moins* offensif pour réclamer *« la parité »* de traitement avec le secteur public et le règlement du contentieux avec l'Etat en matière de formation, de statut des enseignements, de rattrapage des crédits. *Tout en réaffirmant leur intention* de ne pas *« rallumer la guerre scolaire »* et en insistant sur la défense *des valeurs chrétiennes*, ils ont lancé un avertissement au gouvernement. – *(Corresp.)*

SPORTS

TENNIS : les Internationaux de France



Leconte en bourrasque

Roland-Garros a vécu, mercredi 3 juin, un début de soirée fou avec la qualification, juste avant la nuit, d'Henri Leconte pour les demi-finales. Après avoir été mené deux sets à zéro, le Français a battu le Suédois Nicklas Kulti. Il affrontera le vainqueur de la rencontre Andreï Cherkasov-Petr Korda, interrompue par l'obscurité. L'autre demi-finale opposera l'Américain Jim Courier (n° 1), vainqueur du Croate Goran Ivanisevic (n° 8), à son compatriote Andre Agassi (n° 11) qui a battu un autre Américain, Pete Sampras (n° 3).

Est-ce la superstition, la concentration du prochain match ou la révélation de son talent d'exception ? Les mots lui font défaut. Henri Leconte regarde sa montre et pense déjà à sa préparation pour la *demi-finale. Après trois heures et* quarante minutes de match, le joueur français savoure sa victoire à froid. Leconte, le rescapé, celui dont la qualification en quart de finale de Roland-Garros tenait déjà du miracle, veut cesser d'être ébahi par son exploit. Il n'en revient pas lui-même mais, s'excuse-t-il, *« je ne peux pas exploser maintenant, le public est fabuleux, je le retrouve comme à la coupe Davis. Je pourrai en parler plus tard »*.

Répliques insensées

Henri Leconte, champion au bord de l'émotion, s'apprête à poursuivre sa trajectoire, l'itinéraire un peu fou de l'homme sans illusions, parti de rien, d'un coup de cafard et d'une *wild-card*, aujourd'hui en transe, multipliant des éclairs de génie qu'on ne peut plus attribuer au hasard.

Les onze premières minutes du match étaient, tout compte fait, bien prémonitoires. Onze minutes et un vent de sable rouge, cela suffit à Henri pour écrire là un scénario qui laissa ahuri. Dans les tourbillons de poussière, il pilonne son adversaire, inscrit neuf points d'affilée dans un souffle de jeux *blancs et de regards ensablés, hébétés*, émerveillés. Leconte pourrait jouer les yeux fermés, il est là sur toutes les balles en devin endiablé, lui-même étonné. *« T'as vu comment j'ai joué ? J'étais surpris, je jouais la balle et à chaque coup elle était gagnante, je n'avais même pas le temps d'élaborer une tactique ! »*

Bon élève charpenté de l'école suédoise, Nicklas Kulti laisse l'orage filer, espère tenir son adversaire *sur le temps et profiter des* premiers craquements. Le tombeur de John McEnroe et de Michael Chang a l'habitude des matches longs et difficiles, il sait qu'il faut tarauder les grands talents, s'abriter sous les coups fulgurants et imposer un dialogue de balles lourdes, un rythme puissant en fond de court, décourager les ardeurs de l'attaquant en imposant cette sorte *d'inertie sourde. Le ton du match* est donné. Henri Leconte peut danser au filet, renvoyer des balles le dos tourné, assis ou allongé, le poignet cassé et l'imagination remplie d'angles aiguisés, le Français a en face de lui un bûcheron averti, un solide introverti, placide, robuste, résistant au raz-de-marée au point de faire durer le tie-break du premier set jusqu'à dix points, saisissant *la chance au bon moment* c'est-à-dire une de ces deux balles de set qui se présentent à lui à la différence de Leconte qui en laisse échapper trois...

Henri Leconte poursuit son jeu d'homme pressé, avec l'angoisse et *l'impatience de celui qui prend la* mesure d'un talent retrouvé et qui voudrait que cela dure, craignant d'être vite dépassé. Leconte « breake » Kulti mais Kulti « breake » Leconte, trois jeux à trois et 30-30 à 1 h 35 de match lorsque la pluie interrompt la partie : l'heure d'attente avant que ne s'efface l'intempérie est celle du doute. Et si Leconte allait s'effriter, lui qui n'a jamais *dépassé les trois* sets tout au long du tournoi ? N'est-il pas capable de retomber comme à la fin de cette deuxième manche face au Suédois qui, de ces montées au filet, répond par des passings propres à donner au Fran*çais un blues de gueule de bois* ? Henri Leconte sauve ses jeux, se reprend et, galvanisé par le public, tente de régler ses attaques entre les auréoles de boue et les plaques de poussière. La surface irrégulière lui réussit, le Français donne des accélérations, puis coupe ses balles, dessine des amortis et croit aux séries : Leconte signe une nouvelle fois des jeux blancs, gagnant les derniers sets en volant les services à son adversaire par 0 à 40 !

Le Suédois aura beau cogner *plus fort et répondre par des revers* à deux mains, Henri Leconte déjoue la puissance. On tremble un peu lorsqu'il est contraint à courir en fond de court mais le Français parvient, au plus fort de la pression, à gagner du terrain, mordre vers l'avant et exploser au-dessus du filet par des répliques insensées.

Trois heures de match et la partie n'est toujours pas gagnée. Henri Leconte multiplie les aces et des services affûtés, tente de casser la logique d'usure du jeune marathonien *mais, sur le granit suédois*, les volées peuvent aussi se fracasser. Leconte fait des *« toiles »* comme il dit, s'énerve de ses ereurs, ménage le suspense en donnant le meilleur de lui-même, transcendé par l'adversité et le soutien d'un public au *bord des larmes. Leconte*, Kulti. Kulti, Leconte, les breaks se suivent comme un balancier, ménageant une victoire qu'on n'ose imaginer. Henri Leconte gonfle ses joues ; Kulti, impassible, se bat comme un loup et réussit jusqu'aux derniers instants des passings et des lobs impressionnants. Leconte, surpris par ses coups, s'emporte dans la victoire. Une ivresse que le Français s'est aussitôt dépêché de contrôler. Mercredi à 22 h 30, une fois la foule du stade éparpillée, il prenait les chemins forestiers, partant pour un jogging, rêvant sans doute à d'autre gloire.

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

Les résultats du mercredi 3 juin

SIMPLE MESSIEURS

Quarts de finale

Haut du tableau

J. Courier (E-U, n° 1) b. G. Ivanisevic (Cro., n° 8), 6-2, 6-1, 2-6, 7-5 ; A. Agassi (E-U, n° 11), b. P. Sampras (E-U, 3), 7-6, 6-2, 6-1.

Bas du tableau

H. Leconte (Fra.) b. N. Kulti (Suè.), 6-7, 3-6, 6-3, 6-3, 6-3.

(Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et joueuses et, éventuellement, leur rang parmi les têtes de série.)

Cherkasov, en solitaire

Que c'est triste un match de tennis sans soleil et sans public ! En cette fin d'après-midi gris et frisquet sur le court numéro un, les coups de Petr Korda et d'Andreï Cherkasov résonnent dans un *vide d'autant plus sinistre qu'à* quelques mètres, le central tremble des clameurs soulevées par les exploits d'Henri Leconte. Ici, une vingtaine de paires de mains applaudissent les rares jolis coups d'une rencontre pas vraiment folichonne, longs échanges de fond de court émaillés de fautes directes. La lumière diaphane rend blafards les visages des deux adversaires. Pourtant le Tchécoslovaque et le Russe ferraillent *eux aussi* jusqu'à la nuit pour décrocher une place en demi-finales. Las, l'événement est ailleurs. Quand le Central trépignera de la victoire de Leconte, les deux *hommes iront se coucher en* ayant remporté chacun un set.

Etrange vision d'Andreï Cherkasov cognant dans la balle entre chien et loup, lui qui a fait battre des milliers de cœurs et frapper des milliers de mains en cadence *aux deux tours précédents. A* l'orée du soir, le tombeur surprise de Stefan Edberg, et celui, plus logique, de Cédric Pioline, réapprend l'humilité. Il est à la peine face à la tête de série numéro 7. Son service est rouillé par l'humidité, *son coup droit va de travers*. Comme il doit rager de jouer dans l'indifférence.

Non ! A *vingt* et un ans, Cherkasov ne veut plus du silence. C'en est fini de l'anonymat pour ce garçon fiévreux devenu joueur à sept ans, dans une région enneigée plus friande de hockey sur glace que de tennis. A Ufa, se *ville natale toute proche du massif* de l'Oural, la neige recouvre en quasi-permanence la poignée de courts parsemés dans les parcs environnants. Il faut se battre pour s'entraîner sur les quatre courts couverts. Ce n'est pas qu'il soit pauvre, Cherkasov. *Il* appartient plutôt à la bonne bourgeoisie locale, son père est architecte. *Seulement, il souffre de l'indifférence* de sa ville à son égard, quand Moscou n'a d'yeux que pour Andreï Chesnokov ou Natalia Zvereva. Aujourd'hui deuxième joueur russe derrière Alexander Volkov, Cherkasov se sent enfant illégitime du tennis national. Devenu professionnel, en 1988, il se bat pour être reconnu. Légi*time*. Cette année-là, il rejoint l'équipe de Coupe Davis et il participe aux Jeux olympiques de Séoul. Bien sûr, il veut être le *meilleur et accumule les tournois* pour grappiller des points et grimper dans le classement mondia . Cherkasov veut du soleil, l'ivresse, celle qui fait monter *l'adrénaline. La foule* semble le rassurer, lui tenir chaud. Il joue si bien quand elle l'entoure.

Bruit et fureur

Ses deux plus beaux souvenirs, il les a vécus entouré de milliers de spectateurs, dans le bruit et la fureur. En 1990, dans le chaudron survolté de l'Open des Etats-Unis, à Flushing Meadow, il élimine successivement Henri Leconte, Michael Chang et Christo van Rensburg avant de tomber sous les coups d'André Agassi, l'enfant du pays. Huitième de finaliste à *Roland-Garros, il remporte six* mois plus tard la première victoire de sa carrière à Moscou. Devant 18 000 personnes en délire, il sauve deux balles de match, face à Jakob Hlasek. Porté par la foule, l'homme n'a plus que ses *nerfs* pour tenir et l'emporte finalement en trois sets, gagnant ses deux manches dans le jeu *décisif*. Il est treizième mondial. Il est ivre *de fatigue, aussi*, et *enchaîne* les défaites. Rétrogradé à la vingt et unième place, un peu plus loin du soleil, le Russe reprend froid. Sa victoire, samedi, contre Stefan Edberg l'a de nouveau réchauffé.

Cherkasov n'a pas le physique-type du *joueur de tennis actuel*. Il n'est pas très grand et plutôt menu quand les meilleurs sont des colosses ou des interminables serveurs. Il n'a pas de coup exceptionnel au tennis. Un bon coup droit, sans plus. C'est un bagarreur dont la régularité du fond du court est parfois exaspérante. Ses points forts sont dans *sa tête : une épatante rage* de vaincre et surtout, une excellente clairvoyance. Comme s'il était lui-même spectateur de son match, Cherkasov devine tout du jeu de ses adversaires et les mate en jouant sur leurs points faibles. Cette clairvoyance, le joueur russe l'a sans doute acquise parce qu'il travaille désormais seul. Séparé *depuis peu de son entraîneur*, Natalya Rogova, il analyse ses matches en solitaire. Solitaire, il l'était encore, Andreï Cherkasov, mercredi soir, et jouait comme une âme en peine sans son compagnon le plus cher et le plus précieux : le public.

BÉNÉDICTE MATHIEU

CULTURE

MUSIQUES

Rebelles cockneys

Sur scène et sur disque, Carter USM prouve que l'esprit des faubourgs de Londres vit encore

CARTER
THE UNSTOPPABLE
SEX MACHINE
The Brixton Academy, Londres

Carter USM à Brixton, ce n'est plus seulement un concert. On peut reconnaître divers éléments, tous très anglais : la finale de la Cup (les sifflets à roulette, les slogans scandés), le carnaval de rue, de type Notting-Hill (chorégraphies collectives spontanées), convention politique d'automne à Brighton (concours de casquettes *et de t-shirts aux armes du duo*, ambiance d'appréciation mutuelle). Tout cela tient debout grâce à l'esprit Carter, irrévérent, un peu obscène, toujours très drôle.



Fruitbat (casquette de cycliste, bedaine de comptoir, guitare) et Jim Bob (chant, silhouette de jour sans pain) se sont baptisés *«l'irrépressible machine à sexe»* par antiphrase. Sur scène, presque dissimulés par de beaux éclairages, inventifs et agressifs, les deux Londoniens enchaînent les tubes, repris en chœur par la foule, venue en voisine de toute la rive gauche de la Tamise, de ces quartiers populaires qui n'en finissent pas de se « gentrifier ». En souvenir d'un gros éclairagiste qui a récemment quitté le groupe, la foule scande *«You fat bastard!»* entre deux chansons. A la guitare, Fruitbat n'en finit pas de réinventer les lieux communs du rock, pendant que Jim Bob hurle des paroles qui seraient incompréhensibles si tout le monde ne les connaissait pas par cœur.

Depuis maintenant trois ans, la popularité de Carter n'en finit plus de croître. *1992, the Love Album* (Chrysalis/EMI), leur troisième LP, est arrivé en tête des meilleures ventes du royaume la semaine même de sa sortie, le mois dernier. Sans jamais dévier de l'improbable principe de base de la musique : le télescopage du rock alternatif (c'est-à-dire en Angleterre, les élucubrations bruyantes de Mega City Four ou de Silverfish) et de la pop synthétique (Pet Shop Boys, autre duo). A coup de mélodies emphatiques et de guitares saturées, avec le *seul secours d'une boîte* à rythmes surmenée, Carter USM a fait revivre une tradition : celle des auteurs Ray Davies (Kinks) ou Paul Weller (Jam), chroniqueurs agressifs de la vie londonienne. Aux rappels, le duo reprend d'ailleurs *Down In The Tube Station At Midnight*, de Weller. Leur exploitation du patrimoine du rock ne s'arrête pas aux reprises. Ils ont déjà eu maille à partie avec les éditeurs de messieurs Jagger et Richards pour avoir modifié les paroles de *Ruby Tuesday* (en traitant l'héroïne de la chanson de *«grosse vache»*) et ont intitulé leur chronique de la fin d'un malade atteint du sida *The Only Living Boy In New Cross*, en référence à une chanson de Simon et Garfunkel.

C'est que, sous la mythologie Andy Capp et les odeurs de *fish and chips*, Carter USM est un groupe qui pense et donne à penser. Le groupe fait partie du club assez fermé des censurés de la guerre du Golfe *(Bloodsport For All*, interdit par la BBC), mais a surtout aligné au fil des albums *(The 101 Damnations* et *30 Something*, avant *1992)* une galerie de portraits saisis dans les pubs de Brixton ou de Camden, une collection de scènes de la vie quotidienne au temps des tories, impitoyable et déchirante. Les textes de Fruitbat, complexes, précis, font entrer le groupe dans le grand juke-box qui rassemble les grandes heures du rock anglais.

THOMAS SOTINEL

▶ Le 4 juin, à 19 h 30, à l'Elysée-Montmartre, 72, bd Rochechouart, 75018 Paris. Le 11 juillet, au Festival de Calais.

« Wozzeck », la musique des corps

Suite de la première page

Beaucoup de tissus, quelques volumes abstraits, pas mal d'allusions à la peinture et au cinéma, un décor qui n'est pas là pour «décorer», que la musique et l'inconscient du texte semblent convoquer à leur gré, le vieux procédé du drame qui démarre dans la salle, projecteurs allumés, pour faire entrer peu à peu le spectateur dans l'illusion théâtrale : jamais les effets n'ont été à l'Opéra, et dans un opéra expressionniste, aussi réduits à l'essentiel. Jamais les formes, les *matières*, les *lumières n'ont été* aussi économes et évocatrices.

Furieuses mêlées

Rien pour la première scène entre Wozzeck et le Capitaine, ni chambre, ni barbe taillée. Rien que deux uniformes interchangeables, deux corps doublés de leur ombre sous deux projecteurs blancs, Wozzeck se tenant bien droit, pesant lourd sous sa charge d'angoisse, le Capitaine léger comme un animal (la souris qu'évoque le livret), silhouette contournée et grotesque, une main paralysée, le cou dans les épaules, entre Nosferatu et Marty Feldman dans *Frankenstein Junior*.

Rien non plus pour matérialiser les fantasmes de mort qui assaillent le héros dans la seconde scène. Sinon que l'on n'est pas à la campagne, vraiment pas, mais bien dans quelque lieu carcéral dont on verra l'idée – rien que l'idée – se préciser ensuite sous nos yeux de scène en scène. Lieu où les acteurs du drame sont à la fois étrangers et chez eux, qu'ils nettoient au balai, où ils couchent à même le sol, où ils s'étreignent dans de furieuses mêlées, où des musiciens sortis d'un tableau de Chagall viennent les faire danser, où ils s'enroulent les uns aux autres, vacillants et exsangues, dans des symphonies corporelles infernales, aussi foisonnantes que du Jérôme Bosch.

Marie chante qu'elle a la bouche rouge comme les belles dames riches. Sa robe est rouge sang, elle porte sa bouche sur elle. L'homme est un abîme, dit Wozzeck. De lourds rideaux, noirs comme les ténèbres, mous comme des chairs en putréfaction, tombent sans cesse sur l'action comme des lames de fond. Le corps du fou a cette mollesse, à la quatrième scène de l'acte II. Et tout finalement semble se résumer, dans cette mise en scène, au choc premier d'éléments inconciliables, noirceurs de la vie, rougeoiements de la folie, aspérités du bois, rondeurs des tissus, bois dans lequel sont fabriqués ces triangles et ces carrés emboîtés comme des cubes d'enfants, qui glissent sans bruit entre les corps tourbillonnants.

On parle de Chéreau. Mais Chéreau est, comme on sait, une galaxie : Richard Peduzzi, au plus haut de son talent pour ce décor présent/absent ; Dominique Bruguière pour ces lumières de point du jour, de fin de partie ; Moidele Bickel pour ces costumes aussi pauvres que puissamment allusifs ; Kuno Schlegelmich pour les maquillages et les perruques. Sans lui, le Capitaine ne figurerait pas à lui seul le cinéma expressionniste allemand, et le Docteur n'évoquerait pas si fort un personnage de film burlesque américain.

On a gardé l'autre perfection pour la fin. Daniel Barenboïm et l'Orchestre de Paris, après des semaines d'un travail probablement gigantesque, donnent à Berg un lyrisme incessant, une plastique et une puissance d'accents. Toutes les formes anciennes et savantes utilisées par Berg pour garantir l'unité formelle de ces trois actes et de ces quinze scènes s'emboîtent les unes dans les autres, coulent dans des tempos exacts et naturels. Une direction où le détail des rythmes et des voix instrumentales se fond dans les lignes d'ensemble, c'est vrai : on n'est pas chez Dohnanyi, encore moins chez Boulez. Barenboïm détache Berg de Schönberg pour l'attirer vers Strauss, Wagner parfois. Mais la cohérence stylistique est maintenue de bout en bout. Pourquoi les musiciens de l'orchestre ont-ils quitté la fosse – en partie recouverte : la balance est bien meilleure – au lieu de recevoir leur part d'ovations ?

Franz Grundheber, comme l'a compris Claudio Abbado pour son enregistrement de 1989, est «le» Wozzeck actuel, franc, puissant, un peu trop dénué d'ambiguïté peut-être, jamais inquiétant comme l'était un Toni Blanckenheim il y a longtemps. *Mime sans égal dans* plusieurs *Tétralogies* récentes, Graham Clark a fait crouler la salle dans le rôle du Capitaine. Günter von Kannen est un Docteur aussi solide qu'un excellent acteur ; Donald Kaasch un Andreas sensible et bien en voix. Tous les petits rôles sont tenus magnifiquement.

Waltraud Meier est Marie. Une classe *prodigieuse dans un corps* sculptural. La maman et la putain, impeccablement. La voix retrouve ses assises en allemand, la grande wagnérienne est toute là. Waltraud Meier, sans la dureté des aigus, nouvelle Anja Silja.

ANNE REY

▶ Prochaines représentations : les 5, 8, 10, 13 et 15 juin, 19 h 30. Tél. : 40-28-28-40.

□ **Henri Tomasi célébré à Ville-d'Avray.** – Le Festival de Ville-d'Avray consacre jusqu'au 30 juin la totalité de sa quatorzième édition à l'œuvre méconnue du compositeur marseillais Henri Tomasi, mort à Paris en 1971. On notera l'exécution, le 6, des *Chants de Cyrnos*, des *Chants de Corse* et du cycle sur *le Silence de la mer* par Jacques Villisech. Le 21, Devy Erlih donne le *Concerto pour violon ; la Chèvre de Monsieur Seguin* est exécuté le 30 par l'Atelier Musique de Ville-d'Avray, à l'intention des enfants des écoles primaires. Les concerts ont lieu à 20 h 30 au Château. Tél. : 47-50-44-28.

CINÉMA

Péché de plaisir

LE ROI ÉBAHI
d'Imanol Uribe

Un matin, Philippe IV, roi d'Espagne, s'éveilla aux côtés d'une femme nue. Il en resta tout ébahi. Bien que marié à une princesse française, pour la première fois il contemplait dans toute sa splendide sensualité un corps féminin. *Celui d'une prostituée chez qui* l'avait emmené un joyeux compagnon, un homme venu d'ailleurs.

Et voilà Philippe IV complètement obsédé, descendant la nuit dans la cave où sont cachés les tableaux interdits sur lesquels se prélassent de lascives déesses, errant dans les sombres couloirs du palais, frappant à la porte de son épouse, hurlant qu'il veut la voir nue... Une affaire d'État, dont se mêle évidemment l'Église, puisque nous sommes en Espagne, en 1620, et que si le roi se permet une telle folie, le peuple suivra, la peur du péché s'atténuera, la colère de Dieu se manifestera, et ce n'est pas le moment, on a besoin de lui plus que jamais, car la guerre est en Flandre et les caravelles à la merci des Anglais...

Dire que *le Roi ébahi* réponde à une stricte exactitude historique serait exagéré. C'est une fable, une comédie picaresque qui mêle le politique, le religieux, l'intimité – *très relative – du roi et des Grands* d'Espagne. Imanol Uribe installe le romanesque dans un cadre plein de vérités incroyables et d'approximations crédibles, à la manière d'Alexandre Dumas, mais rehaussé parfois d'une pointe de fantastique. On entre à la cour, dans sa somptueuse architecture et dans ses secrets, aussi tortueux les uns que les autres. Ainsi la scène où un Grand d'Espagne et sa femme, qui ont commis le péché de plaisir, doivent s'accoupler sur un tombeau tandis qu'autour des nonnes chantent un cantique, est d'autant plus réjouissante que, paraît-il, la nuit de noces des rois se passait ainsi, dans un mausolée, devant la cour réunie.

Les comédiens jouent le jeu dans le juste équilibre de l'ironie et du sérieux : Laura del Sol, prostituée généreuse ; Fernando Fernan Gomez, Grand Inquisiteur plein de sagesse et de rouerie ; Anne Roussel, reine-objet découvrant les plaisirs du corps ; Joaquim de Almeida, jésuite moderniste. Ou Gabino Diego, qui s'est fait une étonnante tête de Philippe IV, et trimballe dans de lourds costumes une silhouette d'adolescent disgracieux, malhabile, mal aimé : irrésistible.

COLETTE GODARD

Belles de Chine

CINQ FILLES ET UNE CORDE
de Yeh Hung-wei

Elles ont de jolis noms, Mingtao, Aiyue, Xexiang, Gui-juan et Jinmai, et de plus jolis minois encore, ces cinq jeunes filles natives du même village d'un coin désertique du sud de la Chine. Elles ont aussi bien des malheurs. A elles cinq, *victimes ou témoins*, elles vont collectionner tous les sévices et humiliations dévolus à la «moitié du ciel» dans la Chine traditionnelle : mariage forcé, mise à l'écart, tortures mortelles pour adultère, sacrifice au nom de l'héritier mâle... Comme le prévoyait une charmante coutume locale, elles choisiront de se pendre, ensemble, le jour de la fête des morts, plutôt que de subir plus longtemps leur funeste sort.

Esthétisme facile

Le triste statut des femmes dans la société ancienne, après avoir alimenté une copieuse littérature, est *devenu le thème-type des cinéastes* chinois, à commencer par l'auteur d'*Epouses et concubines*, Zhang Yimou. L'ambition du film réside dans sa construction, qui part du groupe d'héroïnes pour se subdiviser en cinq nouvelles centrées sur chacune d'elles, avant de les réunir pour le suicide final. Mais la symétrie de chaque sous-récit alourdit l'ensemble, qui frôle la répétition. Et si les couleurs sont somptueuses, la réalisation ne lésine pas sur l'esthétisme facile (mais qui désapprendra le ralenti aux réalisateurs chinois ?).

La principale originalité de *Cinq filles et une corde* restera d'être un film taïwanais tourné en Chine continentale. Œuvre d'un tout jeune cinéaste (vingt-neuf ans) qui en est déjà à son troisième long métrage, il a été produit par la belle Mme Hsu Feng, ex-star du cinéma formosan et de Hongkong. Pour l'heure, cette originalité lui coûte cher : le film est interdit aussi bien par Pékin que par Taïpeh. Mais, en ayant réuni des techniciens qui ont travaillé avec le gratin du cinéma des deux Chines (collaborateurs de Chen Kaige et Zhang Yimou pour le continent, de Hou Hsiao-hsien et d'Edward Yang pour l'île), le film marquera peut-être une date dans la convergence des talents, par-delà les barrières politiques.

JEAN-MICHEL FRODON

□ **Précision.** – La commission de classification des œuvres cinématographiques n'a procédé à aucune interdiction totale d'un film depuis 1980, et non pas 1985 comme il était indiqué dans l'article «Les lubies d'Anastasie» (*le Monde* du 3 juin). D'autre part, les films *le Silence des Agneaux* et *Lune froide* ont été interdits aux mineurs de moins de seize ans, et non de dix-huit ans.

DANSE

Le sarcasme et l'émotion

Une transposition véhémente de l'œuvre de Bizet

CARMEN
au Théâtre de la Ville

Mats Ek n'a jamais fait dans la dentelle, et sa nouvelle création *Carmen* – année de l'Espagne oblige – ressemble davantage à un coup de poing qu'à une fleur qu'il nous aurait jetée. Cueilli d'entrée de round à l'estomac, le spectateur *ne peut pas reprendre son souffle* durant cinquante minutes. Quelle santé, quelle invention !

Reconnaissable entre cent, le style Mats Ek est un capiteux cocktail de brutalité, d'érotisme et d'humour. Un doigt de tragique, un zeste de fou rire. La danse est large, dévoreuse d'espace, véhémente, engageant totalement le corps ; elle brasse furieusement le *vocabulaire classique* (peu, *à vrai* dire : les grands jetés, les pirouettes), l'expressionnisme allemand, Martha Graham, Maurice Béjart, des gestes triviaux, voire obscènes (Carmen allumant son cigare sous sa jupe, et l'on en passe), avec des tremblements des bras ou des jambes, des hochements de tête, des secouements d'épaules ou des ondulations de croupes plus typiquement «ekiens», comme cette affection pour les «grands pliés à la seconde» (les jambes écartées et pliées à angle droit, fortement ancrées sur terre).

Les mouvements tantôt saccadés et mécaniques, tantôt fluides que *Mats Ek* impose à ses personnages, font d'eux un bizarre mélange de marionnettes et d'êtres humains ; il réussit ainsi un décalage, une distanciation qui le sauvent d'une narration trop traditionnelle. On peut avancer que Mats Ek invente une danse «sarcastique», qui se moque d'elle-même en même temps qu'elle vous serre la gorge. Un exploit.

Train d'enfer

Ainsi, l'histoire de la fatale gitane et de son trop jaloux amant est-elle brossée à grands traits et à un train d'enfer, évitant la sentimentalité et l'attendrissement comme la narration mot à mot. Mats Ek utilise non la partition de Bizet, mais l'amusante transcription qu'en a réalisée le compositeur soviétique Rodion Chedrin, au grand dam des puristes occidentaux lorsqu'ils en eurent connaissance. Flash-back : le sinistre prologue nous montre Don José face au peloton d'exécution, à la fin nous le verrons s'écroulant sous les balles, le drame revécu et la bouble bouclée.

Carmen est dangereuse, et un peu sorcière : il lui suffit de pointer son index sur le corps d'un homme pour en faire jaillir un symbolique ruban de sang, de sperme ou de vie. Ainsi va-t-elle trouer le cœur de Don José, le sexe d'Escamillo, le dos d'un soldat anonyme. Carmen, c'est Ana Laguna, carrément géniale ici, comme elle l'était dans la *Giselle* et *le Lac des cygnes* du même Mats Ek. Chienne hystérique, femelle lubrique, flamme diabolique. S'offrant, se refusant, s'échappant, provocante, toujours libre. Son Don José, timoré, affolé, c'est le beau Marc Hwang, transfuge de chez Béjart (qu'il retrouvera le temps d'un *Sacre du printemps* à Lausanne, à la fin de ce mois), et son Escamillo scintillant d'or cuivré, c'est Ivan Duzely, cette étonnante araignée qui trace dans l'espace des hiéroglyphes si fulgurants, si singuliers. Mais tous les interprètes déploient au service de leur démiurge vigueur, malice et virtuosité ; ils reçoivent au rideau final une ovation pas volée.

En première partie Mats Ek reprend l'un de ses vieux chevaux de bataille, *la Maison de Bernarda*, d'après la pièce de Federico Garcia Lorca. En 1978, il y faisait déjà ses griffes, mais y colle encore de trop près à la psychologie, à la narration presque mot à mot. On ne s'ennuie pas mais le saut accompli jusqu'à *Carmen* est flagrant, et la soirée s'en trouve allègrement équilibrée.

SYLVIE DE NUSSAC

▶ Théâtre de la Ville, jusqu'au 6 juin, 20 h 30.

Second programme, du 9 au 13 juin. Tél. : 42-74-22-77.

La pointe comme métaphore

La Cinémathèque lance un cycle « Prises de paroles éprises de danse »

Autant de soirées, au Palais Garnier et à la Cinémathèque de Chaillot, où des écrivains, des danseurs, des personnalités de tous horizons, viendront parler de leur passion. Avec, à leur disposition, l'impressionnant stock d'images de la Cinémathèque de la danse, accumulé depuis 1981 par Patrick Bensard et son équipe, Nicolas Villodre et Bernard Rémy. Pierre Lartigue, écrivain et poète, est le premier élu. Un choix motivé par l'excellent livre qu'il vient de faire paraître : *l'Art de la pointe*.

«De Giselle à Gradiva», tel sera le thème de la communication. Pierre Lartigue sera, on l'espère, aussi bon à l'oral qu'à l'écrit. *L'art de la pointe*, il le possède jusqu'au bout de la plume. L'esprit et la structure du livre reposent, d'une manière masquée, sur tous les sens que peut prendre le mot «pointe» : les pointes de *Giselle*, la recherche de pointe – celle de la partition du *Sacre du printemps* traquée dans le monde entier par Millicent Hodson et Kenneth Archer – les pointes dont l'auteur émaille son récit, mêlant l'histoire des ballets à ses souvenirs personnels. La plus belle mise en perspective, la plus drôle aussi, est celle des héros du *Lac des cygnes* – *Swan Lake*, en anglais – avec les personnages de Proust, leurs contemporains : Odette/Siegfried et Odette/Swan (n).

D'autres brefs chapitres, sont consacrés, avec le même bonheur, au flamenco, à l'amitié qui le lie à Antonio Gadès, à l'Espagne. Le livre se termine sur la graphie des *tags* dans la ville, l'écriture de Nijinski et de Boris Kochno, l'élan mental qui doit porter la main sur le papier : *«Lorsque je recopie pour la énième fois une page dans une sorte d'ivresse technique, ne suis-je pas en train de réussir ce saut qui me faisait rêver enfant lorsque je me lançais dans des bonds de plus en plus violents, de plus en plus risqués, dans cette menuiserie dont le parfum demeure en ma mémoire et où je voulais parvenir à l'envol ?»*.

A dix ans, Pierre Lartigue, au cours de ses acrobaties d'enfant, rate le trapèze : triple fracture du bras gauche qui n'a jamais récupéré son extension. *«Il était exclu que je danse»*, écrit-il. Sept ans plus tard, il découvre la danse avec Balanchine et le New-York City, à Bordeaux. C'est l'éblouissement : il était écrit qu'il dédierait sa vie, d'une manière ou d'une autre, au ballet.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ «De Giselle à Gradiva», une évocation de Pierre Lartigue, le 4 juin, à 20 h 30. Palais de Tokyo, 13, avenue du président-Wilson 75016 Paris.

▶ *L'Art de la pointe*, Gallimard éd., 137 pages, 105 F.

CULTURE

ARTS

Equivoques

Qui fut Gervex ? Un naturaliste ou un pompier ? Un moderne ou un mondain ? Les deux à la fois

BORDEAUX

de notre envoyé spécial

En 1906, Henri Gervex, artiste-peintre, commandeur de l'ordre de Sainte-Anne de Russie, commandeur de l'ordre royal du Cambodge, officier de l'ordre de Saint-Michel et officier de la Légion d'honneur, chevalier des ordres de Saint-Olaf et de Carlos III, familier d'Emile Loubet, président de la République, intime ami de Waldeck-Rousseau, président du Conseil, fut sollicité par l'industriel Dufayel. Celui-ci, nabab du buffet Henri II et virtuose de la desserte rocaille pour intérieurs bourgeois, avait fait fortune et acquis un hôtel particulier. A l'artiste favori de la République radicale, il commanda un plafond, un plafond vertueux et allégorique figurant *Les Arts, les Sciences, l'Industrie, l'Agriculture.* Ce programme aurait ravi monsieur Homais.

Gervex se mit à l'œuvre et exécuta méthodiquement des dessins pour chaque allégorie. Le plafond détruit, il ne reste que ces esquisses pour juger du résultat. L'une d'elles a de quoi méduser. Représentation des *Inventions modernes,* fruits des noces des *Sciences* et de *l'Industrie,* elle montre Mercure, le dieu Mercure, coiffé du pétase, orné d'une *paire de moustaches magnifiques,* moustaches de canotier 1900. Il est vêtu d'un short sommaire. Que fait-il ? Il ne vole pas dans les airs, il ne brandit pas le caducée, il ne marivaude pas avec une nymphe déesse tendre et replète. Rien de tel. Mercure conduit un camion. Enfin, un camion... On ne sait pas exactement puisque, du véhicule, Gervex n'a dessiné que le volant, *un fort volant à tiges cruciformes* et axe cylindrique, celui d'un camion ou d'un tracteur. Le catalogue résoud l'incertitude : Mercure pilote un *« hybride de cygne et d'automobile ».* C'est tout naturel.

Au même plafond, des déités téléphonaient, envoyaient des télégrammes et écoutaient un gramophone. O douleur, ô regrets ! L'hôtel Dufayel n'est plus, le plafond a disparu et nous ne verrons jamais les déités téléphoneuses et télégraphistes, ni l'Olympe enfin électrifié et pourvu du confort moderne. Par bonheur, il reste les dessins pour Dufayel, et quelques autres décors, à la mairie de Neuilly et à celle du dix-neuvième arrondissement. Dans cette dernière, Gervex a peint en 1881 *le Mariage civil* – civil et républicain. Un conseiller municipal barbu comme Gambetta et sérieux comme un garde suisse énumère aux époux au garde-à-vous leurs droits et leurs devoirs. Derrière, une foule s'émeut. Dans la foule, des têtes connues, Gervex évidemment, Mme Valtesse de la Bigne, sa maîtresse et l'une des plus fameuses demi-mondaines du temps. Elle flirte avec un militaire moustachu – encore. Derrière ce héros martial, le profil de Manet. Un peu plus loin, myope et immobile, Emile Zola.

Mercure conducteur d'un poids lourd ailé, Manet et Zola à l'arrière-plan d'une peinture bien-pensante et digne : Henri Gervex est tout entier dans ces incongruités et ces mélanges contre nature, noces bouffonnes de l'allégorie et du naturalisme où la première se déguise et le second se désagrège. Un dieu grec camionneur, Manet spectateur des fastes officiels : voici venu le règne de l'équivoque et du compromis, du faux moderne et du conventionnel. Voici pourquoi Gervex est haïssable. Voici pourquoi il fallait le redécouvrir et l'exposer à nouveau – parce que son œuvre a valeur d'exemple et de *symptôme, exemple de mutation* inachevée, symptôme d'officialité. L'exposition de Bordeaux, bien faite, érudite, bien accrochée aussi, *mérite donc d'être vue,* car il faut revoir Gervex pour mieux comprendre son temps, la IIIe République triomphante.

Son histoire tient en quelques épisodes. Gervex naît à Paris en 1852. En 1871 il entre aux Beaux-Arts dans l'atelier de l'académique et mièvre Cabanel. En 1874, année de la première exposition impressionniste, il montre au Salon un *Satyre jouant avec une bacchante* détestable de conformisme et de pastiche. Deux ans plus tard, changement à vue : Gervex rencontre Manet et Degas. Il peint alors *l'Autopsie à l'Hôtel-Dieu,* d'un vérisme appuyé, puis, l'année suivante, *la Communion à l'église de la Trinité,* étude de poses et de types bourgeois. Le style est souple et habile, les harmonies claires, la construction plaisamment japonisante, les visages et les vêtements adroitement évoqués, sans lourdeur ni détails superflus, à la Manet autrement dit. Suivent quelques tableaux naturalistes, scènes de mœurs contemporaines, types psychologiques du temps, cocottes, vieux beaux et philosophes de cafés. Ce sont de bonnes toiles d'observation et d'ironie, les meilleures de Gervex assurément.

Politique et politesses

La plus illustre, *Rolla,* a le bonheur de susciter un scandale au Salon. Elle est décrochée pour indécence en raison du tas de *vêtements froissés jetés au pied du* lit où dort une jeune femme très nue. Nul doute dès lors : le peintre de *Rolla* est un moderne. Huysmans l'estime, Zola lui accorde son amitié et Gervex peint une *Nana* en 1880, tableau perdu qui manque d'autant plus à l'exposition *qu'il passe pour avoir été* l'un des plus audacieux de son auteur. Tout, à cette date, paraît limpide et logique, l'esthétique du peintre *décidée, son style établi, ses références,* espagnoles et réalistes, déterminées.

Tout paraît clair et tout se brouille. Gervex entreprend un tableau d'histoire d'inspiration républicaine, un *Souvenir de la nuit du 4* qui dénonce le coup d'Etat de 1852. Un Victor Hugo spectral et bouffi y figure la conscience morale dans une composition pathétique et artificieuse. Pourquoi ce sujet ? Parce que les amitiés politiques de Gervex l'incitent à devenir le chantre de la République. Fidèle de Waldeck-Rousseau, admirateur de Gambetta, le peintre tourne au propagandiste bien-pensant. Il est récompensé par des médailles et des commandes officielles au goût du jour, du *Mariage civil* à l'*Allégorie de la Banque,* *toiles du début des années 80.* Dans cette dernière, une jeune femme dépoitraillée trône sur un coffre-fort.

On peut imaginer la suite : d'autres décors, de plus en plus complaisants et niais, des portraits mondains et des œuvres qui relèvent plus de la diplomatie que de la peinture. En 1896, Gervex est invité à Moscou pour peindre le sacre de Nicolas II, utile contribution à l'inutile alliance franco-russe. Quand il ne fait pas de la politique avec ses pinceaux, Gervex fait des politesses. Il remercie les cercles chics et les dames du monde de l'avoir admis parmi eux au moyen de panoramas du Pré-Catelan et du Cercle de l'île de Puteaux. Pour excuser ces œuvres, ou les justifier, les zélateurs actuels de Gervex le présentent comme le Proust de la peinture d'alors. C'est aller un peu vite et négliger une différence : que la courtisanerie, chez Proust, n'empêcha jamais la cruauté. Alors que, de cruauté, ou même de vigueur, passé 1880, Gervex ne fit plus jamais preuve. Huysmans avait raison, quand il écrivait en 1881, à propos du fatal *Mariage civil* : *« Ni dessin ni couleur, rien ; Monsieur Gervex est fini – et je le regrette sincèrement car, après ses premières œuvres, j'ai été de ceux qui le soutenaient et croyaient en lui. »*

PHILIPPE DAGEN

▶ Galerie des Beaux-Arts de Bordeaux, Place du Colonel-Raynal, 33000 Bordeaux ; tél. : 56-90-91-60. Jusqu'au 30 août.

VENTES

Secrets d'alambics

Faïences et curiosités pharmaceutiques dispersées à Drouot

Instruments d'oculiste romain, coupes incantatoires, céramiques du douzième au dix-neuvième siècle, comptes d'apothicaire : les 4 et 5 juin, à Drouot, l'étude Daussy-Ricqulès dispersera la collection de Robert Montagut. Antiquaire à Paris, ce dernier a décidé de vendre l'ensemble de sa galerie, décor compris, soient 408 lots, dont la séparation imminente lui fait dire : *« J'assiste à mon enterrement. Avec un peu de chance, je toucherai l'héritage. »* Originaire de Toulouse, il avait douze ans lorsqu'il transforma la buanderie familiale en musée secret : sur les étagères, une collection d'insectes héritée de son grand-père, des nids d'oiseau, des coquillages. Etudiant à l'Institut des sciences politiques de Paris au début des années 60, il obtient son diplôme de pharmacien en 1970 et ouvre une officine dans sa ville natale, avant de se consacrer pleinement à sa passion : la recherche de céramiques et de *curiosités* pharmaceutiques, dans une galerie ouverte en 1981. De passage à Avignon, il va jusqu'à acheter, en 1984, les boiseries d'une apothicairerie du dix-septième siècle, 130 niches à pot, 107 tiroirs à plantes (Belladona, Valériane, Quinine, Ciguë)...

Flaubert semble avoir espionné ce personnage en costume noir, membre de sociétés savantes, rédigeant pour la *Revue d'histoire de la pharmacie* la note nécrologique de Delalande – inventeur du Solu-Camphre – ou des fiches très érudites sur des pots aujourd'hui introuvables. Exemple, ce vase à thériaque, substance considérée comme *« le premier et le meilleur des remèdes de toute la médecine au dix-septième siècle. On peut se demander si sa concentration en opium n'a pas été aussi la cause de son stupéfiant succès ».*

Cette vente est le bilan de dix ans d'expositions personnelles de 1981 à 1991. Elle se divise en deux parties – les estimations varient de 400 francs (le crochet de tablier en laiton) à 400 000 francs (les boiseries). Parmi les pièces les plus importantes, les céramiques, *albarelli* à décor polychrome. Les jaunes, les bleus éclatent sur ces pots à secrets, comme celui-ci, datant de 1545, orné d'un buste d'homme de profil (Rouen), ou celui-là, d'origine hispano-mauresque, décoré à Malaga, au quatorzième siècle, de palmettes bleu cobalt et de vœux de bonne santé à l'usage de son futur propriétaire. Il est estimé entre 20 000 et 30 000 francs.

Au cours de ces dernières années, l'intérêt s'est développé chez les particuliers, public d'amateurs constitué *en majorité de médecins de province* (*« chaque fois que quelqu'un part à la retraite, on lui colle un pot »,* note Robert Montagut), et aussi du côté des laboratoires, soucieux de reconstituer leur patrimoine. Il existe même des musées en Allemagne (Heidelberg) et en Suisse (Bâle). *« En France, on trouve quelques objets à la faculté de Paris, de Montpellier, et dans les bureaux de l'ordre des médecins. Mais il n'y a pas de collection nationale »,* déplore Robert Montagut.

A côté de ces précieux récipients, un ensemble de curiosités aux airs de magie noire est également dispersé : patte de taupe et mâchoire de belette, ongle d'élan, boule de jaspe, rassemblés dans un coffret de talismans, panier de divination (entre 1 500 et 2 000 francs), ou, plus prosaïque, une ceinture de chasteté du dix-neuvième siècle. Ce modèle de luxe, *en argent,* est estimé entre 7 000 et 8 000 francs.

LAURENCE BENAÏM

EXPOSITIONS

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-11-12). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et fêtes de 10 h à 22 h.

LA CAMPAGNE DE JEAN-LOUP TRASSARD. Galerie de la Bpi. Jusqu'au *28 septembre.*

DESSINS DE MIRO. Personnages, oiseaux... 1924-1977. Salle d'art graphique. Jusqu'au 7 juin.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. A part. du 20 juin ouvert de 9 h à 18 h. Colloque les 12 et 13 juin.

GUIMARD. Entrée : 32 F (billet jumelé musée-exposition : 45 F). Jusqu'au *26 juillet.*

Palais du Louvre

Entrée par la *pyramide* (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 10 h à 22 h. Ouvert les 28 mai et 8 juin jusqu'à 22 h.

ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES SCULPTURES (1988-1991). Hall Napoléon. Entrée : 35 F (comprenant l'accès à l'exposition Clodion). Jusqu'au 29 juin.

CLODION, SCULPTEUR (1738-1814). Hall Napoléon. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 juin.

HOMMAGE A CHARLES STERLING (1901-1991). Des primitifs à Matisse. Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 13 juillet.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

12, av. de New York (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

LE GRAND JEU. Entrée : 35 F (comprenant l'entrée de l'expositon SIMA). Jusqu'au 21 juin.

PRAGUE - BRATISLAVA. D'une génération l'autre. Jusqu'au 21 juin.

SIMA. Entrée : 35 F (comprenant l'entrée de l'exposition le Grand Jeu). Jusqu'au 21 juin.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

JACQUES-HENRI LARTIGUE A *L'ÉCOLE DU JEU, 1902-1913.* Rivages. (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 14 septembre.

LES VIKINGS. Les Scandinaves et l'Europe 800-1200. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à *20 h,* mer. *jusqu'à 22 h.* Entrée : *40 F.* Jusqu'au 12 juillet.

MUSÉES

ALECHINSKY. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro *(45-53-31-70).* T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 13 septembre.

***LES ANNÉES 70 : UN GROUPE* D'ARTISTES A PARIS.** Musée Carnavalet, 29, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 45. Entrée : 30 F. Jusqu'au 28 juin.

MICHEL AUDEBERT. Halle Saint-Pierre, musée en Herbe, 2, rue Ronsard *(42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h à* 18 h. Jusqu'au 18 juin.

POL BURY. Images pour la théorie de la démarche d'Honoré de Balzac. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. *Jusqu'au 12 juillet.*

LUIS CABALLERO. Hôtel de Miramion, musée de l'Assistance publique, 47, rue *de la Tournelle (46-33-01-43). T.l.j. sf* dim. et lun. de 10 h à 17 h. Du 5 juin au 31 juillet.

LE DESSIN ET L'ARCHITECTE. Excursion dans les collections de l'Académie d'architecture. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-26-53). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Du 5 juin au 6 septembre.

DESSINS DE RODIN. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. *sf lun.* de 10 h à 17 h 45. Entrée : 21 F. Jusqu'au 19 juillet.

DU TAGE A LA MER DE CHINE. Une épopée portugaise. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, *6, pl. d'Iéna* (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 32 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 31 août.

ESPACES PUBLICS. Trois aménagements. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 21 juin.

GLOIRE AUX VIGNERONS. Musée *Bouchard, 25,* rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Fermé les 15 derniers jours de chaque *trimestre. Entrée : 25 F.* Jusqu'au 28 novembre.

LA GRANDE EXPOSITION DES FRUITS ET DES LÉGUMES. Muséum national d'histoire naturelle, galerie de botanique, jardin des Plantes, 18, rue Buffon (40-79-30-00). T.l.j. sf mar. et *jours fériés de 10 h* à 17 h. Groupes scolaires sur rendez-vous au 43.36.54.26. Entrée : 25 F. Jusqu'au 14 septembre.

IMAGES D'AMÉRIQUE 1880-1980. LES MAGAZINES A L'AFFICHE. Et les aventures publicitaires d'un dromadaire. Musée de la Publicité, musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de *12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h.* Entrée : 30 F. Jusqu'au 16 septembre.

ANNIE LEIBOVITZ. Palais de Tokyo, *13, av. du Président-Wilson* (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 27 juillet.

ANTOINE-IGNACE MELLING, ARTISTE VOYAGEUR A CONSTANTINOPLE. En France et dans les pays du Nord. Musée Carnavalet. 2e étage, *23,* rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 19 juillet.

LE PASSÉ RECOMPOSÉ. PHOTOGRAPHIES RESTAURÉES DE LA COLLECTION. De la Bibliothèque des *arts décoratifs 1850-1900. Musée des* arts décoratifs - Palais du Louvre,, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 juin.

PIER LUIGI PIZZI. Bibliothèque du Palais Garnier, opéra de Paris, place de l'Opéra (47-42-07-02). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 18 octo*bre.*

LE PONT TRANSBORDEUR ET LA VISION MODERNISTE. Caisse natio*nale des monuments historiques, hôtel* de Sully - 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 28 juin.

LA PUB AU MUSÉE DE LA PUB. Les meilleures publicités 1991. Musée de la publicité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 21 juin.

LA RUE DE BOURGOGNE. Dix peintres, un sculpteur. Musée Carnavalet, 2e étage, 23, rue de Sévigné *(42-72-21-13). T.l.j. sf lun.* et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 26 juin.

***STORY BOARD. 90* ans de dessins pour le cinéma.** Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson *(47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à* 17 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 juin.

TINGATINGA. Peintures de Tanzanie. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam. et dim. jusqu'à 18 h. Jusqu'au 31 août.

TOUS PARENTS, TOUS DIFFÉRENTS. Musée de l'Homme - galerie d'anthropologie, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. *Entrée : 20 F, 25 F (comprenant la visite du musée).* Jusqu'au 30 novembre.

TRADITION ET MODERNITÉ. Musée *Cernuschi, 7, av. Vélasquez* (45-63-50-75). T.l.j. sf lun. et les 7 et 14 juillet de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 9 août.

VOYAGE AUX ILES D'AMÉRIQUE. Archives nationales, hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (40-27-60-09). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Visites guidées sur demande au 40.27.62.18. Fermeture exceptionnelle le 13 juin. Entrée : *20 F. Jusqu'au 5 juillet.*

PARIS EN VISITES

VENDREDI 5 JUIN

« Hôtels et curiosités du Marais », 14 h 30 et 17 h 45, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le château de la Reine Blanche, évocation de la Bièvre », 14 h 30, angle avenue des Gobelins, rue de la *Reine-Blanche (Paris pittoresque et insolite).*

« Sur le tracé de la Bièvre, de la Reine-Blanche au Jardin Royal », 11 heures, 3, rue des Gobelins (Paris *capitale historique*). « L'hôtel Mezzara de Guimard », 14 h 30, 60, rue La Fontaine (Paris et son histoire).

« Le couvent cistercien des Bernardins », 15 heures, 24, rue de Poissy (Paris et son histoire).

« *Hôtels et jardins du Marais.* Place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Promenade dans le Marais autour *de la place des Vosges », 14 h 30,* métro Saint-Paul (Le cavalier bleu).

« Salons, grand-amphithéâtre et chapelle de la Sorbonne », 15 heures, 47, rue des Ecoles (D. Bouchard).

« Le Belleville chinois et cosmopolite », 14 h 30, métro Belleville devant *le Président (C. Merle).*

« Mathématiques sacrées à la Sainte-Chapelle », 14 h 30, métro Cité (I. Haulier).

« *Le vieux village de Montmartre* », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Aux arts, et caetera).

« Hôtels célèbres et salons littéraires au *Marais* », 17 heures, métro Saint-Paul (Lutèce-visites).

« Les hôtels célèbresdu Marais illuminés », 21 heures, métro Saint-Paul (Lutèce-visites).

« Le Panthéon, de la crypte aux terrasses, de l'abbaye Sainte-Geneviève aux Hommes illustres », 14 h 30, devant l'entrée (Europ Explo).

« De la galerie Véro-Dodat au passage Verdeau », 10 h 30, 1, rue du Louvre (Paris Autrefois).

« L'école militaire », 14 h 45, métro Ecole Militaire (Marcel Banassat).

CONFÉRENCES

11 *bis,* rue Keppler, 20 h 15 : « Les *étapes de la méditation* » (Loge unie des Théosophes).

60, bd de Latour-Maubourg, 20 h 15 : « Les facultés occultes de l'homme » (Institut gnostique d'anthropologie).

CENTRES CULTURELS

FERDINANDO AMBROSINO. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h *à 19 h. Du 4 juin au 25 juillet.*

FERDINAND AMBROSINO. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. *sf dim.,* lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Du 4 juin au 25 juillet.

AZULEJOS : MURS DE RÊVE. Fondation Calouste Gulbenkian, centre culturel portugais, 51, avenue d'Iéna (47-20-86-84). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 15 juillet.

BELLEVILLE - BELLEVILLE. *Maison de* la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (42-40-27-28). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Jusqu'au 10 octobre.

BOLESLAS BIEGAS (1877-1954). Sculpteur et peintre. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne, route de Sèvres à *Neuilly (45-01-20-10). T.l.j. de 11 h à* 18 h 30. Entrée : 30 F, prix d'entrée du parc : 5 F. Jusqu'au 30 août.

FRÉDÉRIC BLEUET, PETER BRIGGS, WANG KEPING. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, rue Lobau, porche côté Seine. T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 12 juillet.

ALBERTO BRECCIA. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (42-22-97-60). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 22 h. Jusqu'au 25 juin.

MATTHIAS DUWEL. Goethe Institut, annexe Condé, 31, rue de Condé *(43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim.* de 12 h à 20 h. Fermé du 28 mai au 1er juin. Jusqu'au 20 juin.

EMILIENNE FARNY. *Centre culturel* suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Du 4 juin au 5 juillet.

PHILIPPE FAVIER, MICHEL PAYSANT, WILLIAM MACKENDREE. Art contemporain. Hôtel d'Albret, 31, rue des Francs-Bourgeois (42-76-67-00). T.l.j. sf sam. et dim. de 18 h à 0 h. Jusqu'au 6 juillet.

LE GRAND HÉRITAGE. Sculptures de l'Afrique noire. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 15 septembre.

PAUL HANKAR, DIX ANS D'ART NOUVEAU. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 7 juin.

LES JARDINS DU BARON HAUSSMANN. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h à 19 h. Réserv. groupes : 42.97.27.20. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 octobre.

JON ONE. Hôpital Ephémère, 2, rue Carpeaux *(46-27-82-82). T.l.j. sf dim.,* lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 28 juin.

ALEXANDRE MAIRET. *Centre culturel* suisse, 32-38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Du 4 juin au 5 juillet.

LE MAMBO DE LA MÉDUSE, HUILES RÉCENTES DE JOSÉ GARCIA-OCEJO. Centre culturel du Mexique, *28, bd Raspail (45-49-16-26). T.l.j. sf* dim. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 12 juin.

ERNST NEIZVESTNY, OSKAR RABINE, OLEG TSELKOV. Le Monde de l'art, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). T.l.j. sf dim. de 13 h à *19 h 30, lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au* 13 juin.

PARIS CAPITALE DU XIXe SIÈCLE - LE LIVRE DES PASSAGES. *Goethe* Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (47-23-61-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 17 juillet.

PATCHWORKS, QUILTS CONTEMPORAINS. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier *(42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de* 13 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 5 juin.

DOMINIQUE PERRAULT, ARCHITECTE. Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 19 h. Du *4 juin au 27 septembre.*

PIER LUIGI PIZZI. Opéra de Paris,, place de l'Opéra (40-01-23-39). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : 28 F (comprenant la visite du Palais Garnier, du Musée et de. Jusqu'au 18 octobre.

ROBERT RYMAN. Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille (42-60-22-99). T.l.j. sf dim., lun., mar. de 12 h à 17 h, sam. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 25 juillet.

SANDY SKOGLUND. Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, Grande Galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Du 9 juin au 9 juillet.

GOUIDER TRIKI. *Institut du monde* arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 juin.

LOTTI VAN DER GAAG. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Entrée : 20 F. Du *4 juin au 12 juillet.*

VISIONS D'EUROPE. De la Tour Eiffel, 50 artistes européens et 30 villes capitales. Tour Eiffel, premier étage, champ de Mars (43-07-28-00). T.l.j. de 9 h 30 à 23 h. Entrée : 17 F (accès au premier étage), escaliers : 8 F. Jusqu'au 30 juin.

WALTER. Goethe Institut, centre culturel allemand, 17, av. d'Iéna (Iéna). T.l.j. sf sam., dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 17 juillet.

GALERIES

AGUT, JUGNET, KASIMIR, KOSUTH, MCCRACKEN, MARCEL, TURRELL. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 6 juin.

PIERRE ALECHINSKY. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 24 juin.

RAMON ALEJANDRO. Galerie Berthet-Aittouarès, 29, rue de Seine (43-26-53-09). Jusqu'au 28 juin.

AREZKI AOUN. *Galerie Lucien Durand,* 19, rue *Mazarine* (43-26-25-35). Jusqu'au 19 juin.

ARCADY. Galerie Clivages, 5, rue Sainte-Anastase (42-72-40-02). Jusqu'au 11 juillet.

LES ATELIERS ET LES USINES DE *BELLEVILLE.* *Galerie de la SFP, 17, rue* Ramponeau (43-49-21-49). Jusqu'au 14 juin.

BEAUFORD DELANEY. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 1 juillet.

JEAN-JACQUES BEINEIX, IP5. Fnac *Etoile, 26,* av. de Wagram (48-88-58-00). Jusqu'au 3 juillet.

ROSS BLECKNER. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 18 juin. / Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-78-40-44). Jus*qu'au 27 juin.*

FRANÇOIS BOISROND. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 13 juin.

VACLAV BOSTIK. Galerie Lameignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). Jusqu'au 11 juillet.

TONIA CARIFFA. *Galerie Darial,* 22, rue de Beaune (42-61-20-63). Jusqu'au 30 juin.

CLAUDE ET FRANÇOIS-XAVIER LALANNE. Les portes du jardin. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 27 juillet.

CLAVÉ. *Galerie Patrice Trigano,* 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 18 juillet.

RICHARD CONTE. *Galerie Nicole Ferry,* 57, quai des Grands-Augustins (46-33-52-45). Jusqu'au 18 juin.

NICOLE CRESTOU. Galerie Pierre-Marie Vitoux, 3, rue d'Ormesson, place Sainte-Catherine (48-04-81-00). Jusqu'au 27 juin.

***OLIVIER DEBRÉ, JAMES GUITET,* PAUL KALLOS, JEAN-CLAUDE SILBERMANN.** Galerie Véronique Smagghe, 24, rue Charlot (42-72-83-40). Du 4 juin au 11 juillet.

ANNE DELFIEU. Galerie Arlette Gimaray, 12, rue Mazarine (46-34-71-80). Du 4 juin au *27 juin.*

ERIK DIETMAN. Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Jusqu'au 30 juin. / Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Du 4 juin au 11 juillet.

HERVÉ DI ROSA. Galerie Laage-Salo*mon, 57, rue du Temple (42-78-11-71).* Du 4 juin au 31 juillet.

ADRIAN DOURA. Galerie Catherine Fletcher, 116, rue Vieille-du-Temple (40-29-01-12). Jusqu'au 10 juillet.

ARTURO DUCLOS. Galerie Jean-Marc Patras, 9, rue Sainte-Anastase *(42-72-22-04). Jusqu'au 11 juillet.*

DUFRENE, HAINS, ROTELLA, VILLEGLÉ. Œuvres de 1960 à 1990. Galerie *Michel Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-*Antoine (43-42-22-71). Du 4 juin au 5 juillet.

PASCAL DUSAPIN. Vraies et fausses musiques, partitions et dessins. Espace temporaire Orcofi, 48 bis, av. Montaigne (44-43-40-00). Jusqu'au 15 juin.

ENGUERRAND. Galerie des artistes, 55, rue du Montparnasse (43-22-72-77). Jusqu'au 24 juin.

ESPAGNE, 23 ARTISTES POUR L'AN 2000. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 11 juillet.

ET L'EUROPE CRÉA HOLLYWOOD. Espace Kronenbourg aventure, 30, avenue George-V (44-31-16-00). Jusqu'au 31 juillet.

BARRY FLANAGAN. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 20 juin.

THOMAS FLORSCHUETZ. Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 20 juin.

BERNARD FRIZE. *Galerie Crousel-Robelin* Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Du 6 juin au 18 juillet.

ELISABETH FUFFOLI, CLAUDE CUSSINET. Galerie Jacqueline Felman Bastille, 8, rue Popincourt (47-00-87-71). Jusqu'au 20 juin.

JEAN-CLAUDE GAGNIEUX. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Du 4 juin au 25 juillet.

PAUL GRAHAM. *Galerie Claire Burrus,* 16, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 27 juin.

GUYOMARD ET SES AMIS. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 11 juillet.

MICHEL HAAS. Galerie Di Meo, 5, rue *des Beaux-Arts* (43-54-10-98). Jusqu'au 11 juillet.

RAOUL HEBREARD, ERIC WATIER. Galerie Diane Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). Du 4 juin au 1er juillet.

HÉLION. Galerie Marwan Hoss, 12, rue *d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 17 juil*let.

HIQUILY OU LE MÉTAL DIRECT. Galerie Thierry Salvador, 6, avenue Delcassé (45-62-36-59). Du 4 juin au 10 juillet.

REBECCA HORN, JEAN-PIERRE BER*TRAND.* *Galerie de France, 52, rue de la* Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 31 juillet.

IVACKOVIC. Galerie Mostini, 18, rue de Seine (43-25-32-18). Jusqu'au 27 juin.

ILYA KABAKOV. Galerie Dina Vierny, 36, *rue* Jacob (42-60-23-18). Jusqu'au *18 juillet.*

KARSKAYA, PAGAVA, SIMA, SZENES. Galerie Philip, 14, rue Sainte-Anastase (48-04-58-22). Jusqu'au 10 juillet.

KAZUO SHIRAGA. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jus*qu'au 17 juin.*

KENJI. Galerie Horloge, 23, rue Beaubourg - passage des Ménétriers (42-77-27-81). Jusqu'au 13 juin.

JIRI KOLAR. Dictionnaire des méthodes. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au *24 juin.*

EDWARD KRAVINSKI. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 11 juillet.

MATEJ KREN. *Galerie Lara Vincy,* 47, rue de Seine (43-26-72-51). Du 5 juin au 5 juillet.

MARIE-JO LAFONTAINE. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 18 juillet.

DIETER LAHME. Galerie Sculptures, 11, rue *Visconti (46-34-13-75).* Jusqu'au 30 juin.

PATRICK LANNEAU. Galerie Mostini *Bastille, 23, rue Basfroi* (44-93-93-64). Jusqu'au 30 juillet. / Galerie Area, 10, rue de Picardie (42-72-68-66). Jusqu'au 11 juillet.

MICHAEL LEIBOVICI. Galerie Anne Robin, 18, rue Charlot (48-87-22-85). Jusqu'au 7 juillet.

BORIS LEJEUNE. Galerie Bellint, 28 bis, bd Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 11 juillet.

COLETTE LEVINE. Galerie Marie-Thérèse Cochin, 49, rue Quincampoix (48-04-94-16). Jusqu'au 20 juin.

WOLFGANG LUY. Galerie Gilles-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 11 juillet.

DAVID MACH. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 29 août.

MICHEL MACRÉAU. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 4, avenue de Messine *(45-63-52-00). Jusqu'au 27 juin.*

MAIS QUI EST DONC GASTON LACHAISE ET CÉLÉBRATION LYRIQUE DU NU. *Féminin, Irving Penn.* Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 15 juillet.

***MAITRES FRANÇAIS DES XIXe ET* XXe SIÈCLES.** Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (42-60-36-36). Jusqu'au 16 juillet.

MICHEL MARDORE. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Jusqu'au 13 juin.

MARKOVIC. *Galerie Naïfs du monde* entier, 8, rue du Pas-de-la-Mule (42-78-71-57). Du 4 juin au 5 juillet.

AGNÈS MARTIN, RICHARD TUTTLE. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 20 juin.

MATHIEUX-MARIE. Voyage en Ponge. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 20 juin.

JOHN MCLAUGHLIN. Galerie Arnaud Lefebvre, 30, rue Mazarine (43-26-50-67). Jusqu'au 12 juin.

OLIVIER MÉRIEL. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 27 juin.

YUJIRO MIFUNE. *Galerie Jeanne Castel,* 3, rue du Cirque (43-59-71-24). Jusqu'au 30 juin.

AXEL MöKEL. Galerie Pierre Birtschansky, 156, bd Haussmann (45-62-88-86). Du 4 juin au 10 juillet.

MOORE INTIME. Galerie Didier Imbert *Fine Arts, 19, av. Matignon* (45-62-10-40). Jusqu'au 24 juillet.

GUILLEM NADAL. Galerie Martine Queval, 86, rue du Faubourg-Saint-Honoré (40-07-04-77). Du 6 juin au 7 juillet.

OMBRES & LUMIÈRES. Galerie de l'Etoile, 22, rue d'Umont-d'Urville (40-67-72-66). Jusqu'au 11 juillet.

CHANA ORLOFF, 1888-1968, MANE-KATZ, 1894-1962. Galerie *Katia Granoff, 13, quai Conti* (43-54-41-92). Jusqu'au 11 juillet.

MAX PAM. Photographies 1971-1992. Fnac Montparnasse, 136, rue de Rennes (49-54-30-00). Jusqu'au 27 juin.

PASTORALES, PHOTOGRAPHIES *PRIMITIVES 1847-1857.* Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 27 juin.

ALAIN PÉCLARD. *Galerie de l'Udac,* 55, rue de la Mare (40-33-46-73). Jusqu'au 27 juin.

LUC PEIRE. Galerie Art mouvement, 34, rue Keller (49-29-94-19). Jusqu'au 30 juin. / Galerie Saint-Charles de Rose, 15, rue Keller (47-00-11-54). Jusqu'au 30 juin.

DINA PICKARD. Galerie Lehalle, 3, rue Augereau (45-55-80-99). Du 4 juin au 4 juillet.

MARKUS RAETZ. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 15 juillet.

MAN RAY. Galerie Couvrat-Desvergnes, 15, rue des Beaux-Arts (43-54-28-08). Jusqu'au 15 juillet.

***RÉTROSPECTIVE DES EXPOSITIONS* A LA GALERIE ZABRISKIE DE PARIS. Et de New York.** Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Du *4 juin au 31 juillet.*

RONTROUS ET CERCLURES. Jean-Marc Andrieu, Franck Labille, Sigurdur Sigurdsson. Galerie Aline Vidal, 70, rue Bonaparte (43-26-08-68). Du 4 juin au 11 juillet.

ROUGEMONT. Galerie Pascal Gabert, *80, rue Quincampoix (48-04-94-84).* Jusqu'au 28 juin.

VOLKER SAUL. Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 19 juin.

JEAN-MARC SCANREIGH. Galerie Claudine Lustman, 111, rue Quincampoix (42-77-78-00). Jusqu'au 13 juin.

ROBERT SEGUINEAU. Galerie Christine Colas, 12, rue Sainte-Anastase (48-04-73-00). Jusqu'au 30 juin.

BRIGITTE SIMON. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Du 9 juin au 11 juillet.

DANIEL SIMON FAURE. Galerie l'Il-de-boeuf, 58, rue Quincampoix (42-78-36-66). Du 4 juin au 26 juin.

SIMPLY RED. *Galerie Gilbert Brownstone* et Cie, 9, *rue* Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 25 juillet.

SUPPORT-SURFACE. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 13 juin.

KAYOKO TADA. Galerie Christine Mar*quet de Vasselot, 18, rue Charlot* (42-76-00-31). Jusqu'au 10 juillet. / Galerie Christine Marquet de Vasselot, 18, rue Charlot (42-76-00-31). Jusqu'au 10 juillet.

TCHINE-YU-YEUNG. Galerie Philippe Boulakia, 20, rue Bonaparte (43-26-86-38). Jusqu'au 5 juillet.

RICHARD TISSERAND. *Galerie Pierre* Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Jusqu'au 2 juillet.

CY TWOMBLY. *Galerie Karsten Grève,* 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 31 août.

UBAC. *DESSINS A L'ENCRE DE* CHINE, ARDOISES TAILLÉES. Galerie Lambert Rouland, 7, rue Saint-Sabin *(40-21-87-84). Jusqu'au 19 juillet.*

KEIJI UEMATSU. Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bre*tonnerie (42-72-09-10). Jusqu'au* 10 juillet.

PÉRIPHÉRIE

CORBEIL-ESSONNES. Mark Brusse. Commanderie Saint-Jean, 24 rue Widmer (60-88-01-52). T.l.j. sf lun., mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 22 juin.

DAMMARIE-LES-LYS. Jardins et photographes. Archives et patrimoine de Seine-et-Marne, 248, avenue Charles-Prieur (64-87-73-13). T.l.j. sf sam., dim. *et jours fériés de 9 h à 17 h. Jusqu'au* 5 juillet.

HERBLAY. Arturo Duclos. Galerie d'art *contemporain du centre Saint-Vincent,* 40, rue du Général-de-Gaulle (39-78-93-83). T.l.j. sf dim. de 14 h à 19 h. Du 4 juin au 11 juillet. **Simon Crump.** Galerie d'art contemporain du centre Saint-Vincent, 40, rue du Général-de-Gaulle (39-78-93-83). T.l.j. sf dim. et lun. de 16 h à 19 h. Jusqu'au *10 juillet.*

JOUY-EN-JOSAS. Danse et musique dans les toiles imprimées. Musée de la toile de Jouy, château de l'Eglantine - 54, rue Charles-de-Gaulle (39-56-48-64). T.l.j. *sf lun.* de 14 h à 18 h, jeu. de 10 h à 18 h, *mar.* de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 50 F. Jusqu'au 9 juillet.

MAGNY-LES-HAMEAUX. Les Bérénices. Musée national des Granges de Port-Royal, saint-Quentin-en-Yvelines *(30-43-73-05). T.l.j. sf mar. de 10 h à* 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 12 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 15 juin.

MARLY-LE-ROI. Madame du Barry, de Versailles à Louveciennes. Musée *promenade de Marly-le-Roi, grille royale* du parc de Marly (39-69-06-26). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 juin.

MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES. Utrillo. Centre Picasso, rue Guy-de-Mau*passant (39-78-44-01). T.l.j. sf lun.* de 11 h à 19 h. Jusqu'au 14 juin.

MONTROUGE. 37e Salon de Montrouge. *Centre culturel et artistique,* 2, avenue [illegible]-Emile-Boutroux (46-56-52-52). T.l.j. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 15 juin. **L'Autre salon no 2.** L'Anex, 1, rue Racine (46-55-15-03). T.l.j. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 juin.

NEUILLY-PLAISANCE. Christian Devambez. Salle des fêtes, 11, avenue Foch. T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h. Du 4 juin au 4 juillet.

NEUILLY-SUR-MARNE. André Robillard, Jean Smilowski. Art et bricolage. L'Aracine - musée d'art brut, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). T.l.j. sf lun., mar., mer. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.

NOISIEL. Piotr Kowalski. Génèse d'une commande publique, l'Axe de la Terre. La Ferme du buisson, allée de la Ferme (64-62-77-00). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h, les soirs de spectacles jusqu'à 21 h. Jusqu'au 28 juin.

PONTOISE. Alcide Le Beau 1873-1943. Œuvres des années 1900-1907. Musée Pissarro de Pontoise, 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun., mar. et jours fériés de 14 h à 18 h. Jusqu'au *21 juin.*

RUEIL-MALMAISON. Livres précieux du Musée de Malmaison. Musée natio*nal des châteaux de Malmaison et de* Bois-Préau, 1, avenue de l'Impératrice-Joséphine (47-49-20-07). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 15 septembre.

SAINT-CLOUD. Les Frères Lumière et les débuts de la photograpie en couleurs. Musée municipal, jardin des Avelines, 60, rue Gounod et 30 ter, boulevard de la République (46-02-67-18). T.l.j. sf lun. de 14 h à 18 h. Du 9 juin au 5 juillet.

SAINT-MAURICE. Le Salon international de la sculpture. Espace Eugène-Delacroix, 27, avenue du Maréchal-Leclerc (48-45-05-37). T.l.j. de 10 h à *12 h et de 14 h à 18 h,* sam. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, dim. de 15 h à 17 h. Jusqu'au 16 juin.

SUCY-EN-BRIE. Christine Stévenot. Centre culturel de Sucy, Orangerie, ferme de Grand-Val (45-90-25-12). Mer., sam., dim., lun. de 14 h à *18 h.* Jusqu'au 28 juin.

LA VARENNE-SAINT-HILAIRE. Isabelle Bonzom. Musée de Saint-Maur-des-Fossés, villa Médicis - 5, rue Saint-Hilaire (48-86-33-28). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h, dim. de 11 h à *18 h.* Entrée libre. Jusqu'au 6 septembre.

VERSAILLES. Jardins de Versailles. *Musée national du château de Versailles* (30-84-74-00). T.l.j. sf lun. de 9 h à 17 h. Entrée : 31 F (donnant l'accès au château). *Jusqu'au 27 septembre.* **Versailles vu par les peintres de Demachy à Lévy-Dhurmer.** Musée Lambinet, 54, boulevard de la Reine (39-50-30-32). T.l.j. sf lun. et le 7 juin de 14 h à 18 h. Jusqu'au 12 juillet.

Le « non » des Danois à Maastricht et les marchés financiers

La revanche du mark

Non content d'avoir mis en effervescence le monde politique, le « non » danois à Maastricht a provoqué un *électrochoc sur les marchés* financiers européens. Les remous ont été les plus spectaculaires et les plus significatifs du côté des changes *avec ce que certains n'hésitent* pas à qualifier de renaissance du mark.

Affaiblie depuis plusieurs mois par les péripéties de la réunification, la monnaie allemande vient de prouver qu'elle reste le cœur du Système monétaire européen (SME). La remise en cause brutale des certitudes de nombreux investisseurs sur l'Union économique et monétaire et sur la convergence des politiques économiques en Europe vers plus de rigueur et de stabilité a engendré un début de panique. *« Dès lors que se crée ce sentiment d'un retour en arrière, le vieux réflexe de refuge vers le mark joue à plein »*, expliquait jeudi 4 juin M. Michel Sapin, le ministre de l'économie.

Phénomène inverse, la lire italienne et la peseta espagnole, les principaux bénéficiaires *supposés des fameuses* politiques de convergence, ont le plus souffert, exception faite bien sûr de la couronne danoise, en chute libre. La livre sterling et le *franc français ont fait* preuve d'une plus grande solidité. Résistance relative tout de même : le franc qui se négociait contre le deutschemark mardi 2 juin à 3,3586 *s'est retrouvé mercredi* à près de 3,37. Les limites de l'autonomie monétaire française et les espoirs un peu fous de réévaluation *apparaissent clairement.*

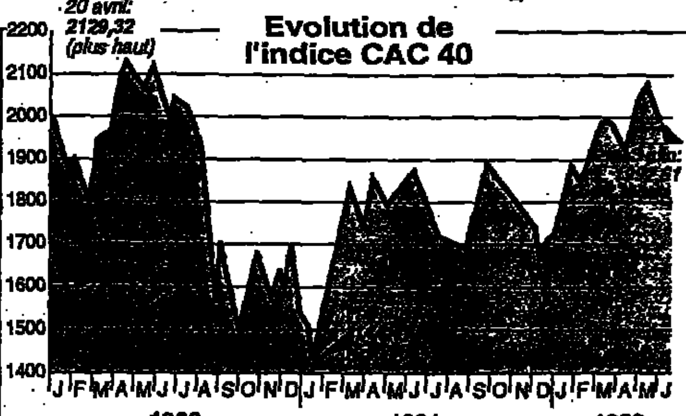
Si le SME a rarement été chahuté de la sorte au cours de son histoire, les marchés des taux n'ont pas été en reste. *Victime désignée*, le marché obligataire de l'écu a été touché de plein fouet. A tel point que Matif SA, la chambre de compensation du marché à *terme parisien, a été obligée* de suspendre, mercredi 3 juin en début d'après-midi et jeudi matin, les cotations du contrat écu long terme.

Une fuite devant l'écu accentuée après l'annonce par le président de la République, *M. François* Mitterrand, qu'il allait soumettre la ratification du traité au *suffrage* universel. Aux yeux des financiers, une telle décision rend encore *plus incertaine* l'issue de l'Union économique et monétaire.

Sur le plan strictement français, « l'effet référendum » a d'ailleurs accéléré la chute du *marché* obligataire et du contrat notionnel du MATIF, en recul d'un point. L'accès de faiblesse des obligations françaises, *notamment par rapport* aux obligations allemandes, explique pour une bonne part la baisse *anormalement* forte mercredi de la Bourse de Paris (– 1,59 %) en comparaison de *ses consœurs* européennes, qui ont perdu de 0,6 % à 0,9 %.

ERIC LESER

Paris sous les 2 000 points



La Bourse de Paris a réagi beaucoup plus violemment que ses consœurs européennes à l'annonce du refus danois de ratifier le traité de Maastricht, mercredi 3 juin. Alors qu'il y a un peu plus d'un mois, le 27 avril, l'indice CAC 40 repassait au-dessus de la barre psychologique des 2 000 points et continuait de s'apprécier pour n'être plus qu'à 3 % de son record historique, le « non » danois, associé à l'annonce d'un référendum en France sur la ratification du traité de Maastricht, lui ont fait perdre 1,59 %, le ramenant ainsi à 1 992,61 points.

Les résultats du recensement de 1990

Des galaxies de solitaires

Toujours plus de solitaires : le recensement de 1990 confirme une atomisation croissante des familles, dont rend compte le dernier numéro d'*INSEE Première* (le 200e de la série), après le volume des résultats du recensement (1). Le nombre de personnes vivant seules a doublé depuis 1968, atteignant 6 millions – contre 4,8 millions en 1982 et 3,2 en 1975 – alors qu'on pensait que ce chiffre ne serait atteint qu'en l'an 2000. Désormais, une personne sur dix habite seule et 27 % des *résidences principales ne comptent* qu'un seul occupant. Dans 63 % *des cas, ces solitaires sont des* femmes.

Ce mouvement d'atomisation a été entamé depuis longtemps. Mais ce qui était apparu dans le recensement de 1982, c'était la solitude des femmes âgées, généralement veuves, qui formaient le gros des « plus de 75 ans ». Aujourd'hui *encore*, la *moitié* des personnes seules ont plus de 60 ans, et il s'agit essentiellement de femmes. *Mais* les nouveaux solitaires sont des jeunes, de 20 à 35 ans : dans cette tranche d'âge, 11 % habitent seuls alors qu'ils n'étaient que 8 % en 1982.

Plusieurs phénomènes ont contribué à ce mouvement : la *volonté d'autonomie – malgré la* persistance des liens affectifs et *des échanges au sein de la famille*, – le déclin du mariage (la quasi-totalité des solitaires de moins de 35 ans sont des célibataires), enfin la progression de l'activité professionnelle des femmes. Celle-ci a permis à un nombre croissant d'entre elles de vivre seules, célibataires ou divorcées. Elle a permis aussi de survivre aux « familles monoparentales » – en fait aux femmes seules avec enfant – dont le nombre est passé de 658 000 en 1968 à 1 139 000 en 1990. Les couples ne représentent plus que 64 % des *ménages* contre 70 % en 1968. *Parallèlement*, le nombre de couples non mariés ne cesse de monter. Ils étaient 314 000, soit 1 couple sur 35 en 1968 ; ils sont en 1990 1 707 000, soit 1 couple sur 8. On a notamment vu progresser de façon foudroyante (une multiplication par 20 depuis 1968 et par 2 depuis 1982) les couples de jeunes célibataires. Moins fréquente en zone rurale, cette cohabitation y représente cependant 1 couple sur 10. *« Elle semble être pour les jeunes*, écrit M. Jean-Michel Durr dans *INSEE Première, un nouveau mode de vie, distinct d'une simple cohabitation prénuptiale. Témoignent de cette évolution les couples de deux célibataires avec enfants, de plus en plus fréquents »* (39 % du total contre 24 % en 1982).

GUY HERZLICH

(1) INSEE, *Recensement de la population de 1990*, Résultats au 1/20e, mars 1992.

Inaugurant une usine de boîtes-boisson à La Ciotat

Le groupe suédois d'emballage PLM chasse sur les terres de Pechiney

Challenger des géants Pechiney, VIAG-Continental Can et CMB, le groupe suédois d'emballage PLM a inauguré, mercredi 27 mai, sa nouvelle usine de boîtes-boisson de La Ciotat. Une nouvelle étape dans sa campagne d'Europe pour la conquête du segment le plus dynamique du marché de l'emballage.

LA CIOTAT

de notre envoyé spécial

Même les eaux minérales y viennent... Après Perrier, San Pellegrino ou la Vitelloise (toutes trois gazeuses), l'eau de Volvic (plate cette fois) se convertit à la « boîte-boisson », cette canette de métal – fer blanc ou aluminium – qui a conquis depuis longtemps le marché de la bière et celui des distributeurs automatiques de Coca-Cola, Schweppes et autres Orangina. Effet de mode ? Evolution irréversible ? De tous les secteurs du gigantesque marché mondial de l'emballage (300 à 400 milliards de francs), celui de la boîte-boisson est celui qui croît le plus rapidement : de 6 à 10 % par an, selon les observateurs, contre 2 % en moyenne.

Exceptionnelle, cette croissance est encore plus sensible en Europe du Sud, où l'on prévoit une progression de 30 % en Italie et de 60 % en Espagne sur la période 1991-1994. Avec 50 % de croissance entre ces deux dates (2,98 milliards de boîtes-boisson en 1991, 4,35 en 1994), la France se situe dans la fourchette. *« Plus que tout, plus que les aides qui n'ont représenté que 10 % des 460 millions de francs investis ici, c'est la situation géographique de La Ciotat qui nous a convaincus de nous y implanter. Proche du port de Marseille, la ville est située à l'embranchement des autoroutes desservant Paris, l'Espagne et l'Italie »*, souligne M. Rolf Börjesson, PDG du groupe scandinave.

Inaugurée mercredi 27 mai en *présence de la princesse Christina*, sœur du roi de Suède, l'usine flambant neuve de *PLM La Ciotat* emploie 200 personnes et peut produire *annuellement* 1,3 milliard de boîtes. Une troisième ligne de production doit porter sa capacité à 2 milliards en 1995. L'an dernier, *les ventes de PLM* se sont élevées à 6,17 milliards de couronnes suédoises (*5,74 milliards de francs*), quand le seul chiffre d'affaires de Pechiney dans le secteur frisait les 30 milliards de francs. Quatre groupes seulement contrôlent 95 % du marché européen de la boîte-boisson : le numéro un, Pechiney, produit environ 9,5 milliards de canettes par an et s'apprête à ouvrir une usine à Barcelone ; l'allemand VIAG-Continental Can, en fournit 7,5 milliards et investit à Magdebourg (ex-RDA). Et le groupe franco-britannique CMB doit prochainement ajouter aux *5* milliards de boîtes qu'il produit *déjà*, le 1,1 *milliard supplémentaire* prévu dans sa future unité de Hambourg.

Pour l'heure, PLM fait jeu égal avec ce dernier. *« Il n'est pas nécessaire d'être le leader*, assure M. Börjesson. *Mais il faut coller au marché et être soi-même un client crédible pour ses fournisseurs »*. PLM n'achète-t-elle pas une partie des feuilles de tôle chez Rhénalu, filiale de son concurrent Pechiney ? Parti de Malmö au sud de la Suède (1,5 milliard de boîtes), le groupe suédois a ouvert des usines à Berlin (1,3 milliard) et Recklinghausen près de Düsseldorf (1 milliard) en Allemagne. Après La Ciotat, il *envisage de s'implanter enEspagne* – en pleine croissance – ou en Grande-Bretagne où subsiste l'un des derniers petits producteurs indépendants.

PLM en a les moyens, bien que les multiples ouvertures d'usine pèsent parfois sur les prix en entraînant des surcapacités temporaires. Son taux de marge a franchi les 8 % l'an dernier.

PIERRE-ANGEL GAY

Pour tenter d'endiguer le chômage

L'exonération des charges pour l'embauche de jeunes est prolongée jusqu'au 30 septembre

Prévues pour prendre fin le *31 mai, sous leur forme actuelle*, les exonérations de charges sociales pour les jeunes, appelées « *exo-jeunes* », sont prolongées jusqu'au 30 septembre. Mme *Martine Aubry*, ministre du travail, l'a annoncé mercredi 3 juin *devant l'Assemblée nationale*.

Pour le gouvernement, la poursuite de cette action constitue un moyen d'endiguer le chômage à un moment où, comme chaque année, près de 120 000 jeunes vont quitter le système scolaire sans vraie qualification.

Telle qu'elle est définie, l' « exo-jeune » concerne les entreprises de moins de 500 salariés qui recrutent, sous contrat à durée indéterminée, un jeune de moins de vingt-cinq ans, sans qualification, et ayant un niveau inférieur au CAP ou au BEP. Dans ce cas, l'employeur est exonéré des charges sociales patronales, à 100 % pendant douze mois, et à 50 % pendant les six mois suivants.

A l'origine, la mesure était proposée *pour une durée de huit mois et* devait produire un « effet d'aubaine » *qui aurait dû se traduire*, estimait-on, par le recrutement de 100 000 à 130 000 moins de vingt-cinq ans. En réalité, et en partie à cause de la faiblesse de la croissance, 65 000 seulement *avaient été embauchés* en avril et, d'après un premier *décompte, 85 000 fin mai*. Les moyens budgétaires restant de la sorte disponibles, il devenait possible de prolonger la disposition alors que, dans un premier temps, M. Pierre Bérégovoy avait annoncé son intention de destiner l'exonération aux créations d'emplois à temps partiel pour les jeunes.

Jusqu'à présent, les résultats obtenus correspondent à peu près à la cible visée. Six contrats sur dix ont été le fait d'entreprises de moins de dix salariés, *le tertiaire en représentant* 56 %, l'industrie 24 % et le *bâtiment-travaux publics* 18 %. Près de la moitié des jeunes (47 %) sont *âgés de vingt à vingt-deux ans* et étaient auparavant inscrits à l'ANPE. Selon une enquête effectuée auprès de 1 000 entreprises, un tiers des employeurs estime *qu'il aurait* embauché plus tard, sans « exo-jeunes », et la moitié l'aurait fait *sous* contrat à durée déterminée, plutôt que sous contrat à durée indéterminée.

A. Le.

Le port de Marseille paralysé par la grève

Le port de Marseille a été paralysé, mercredi 3 juin, à la suite d'une grève des salariés de plusieurs professions portuaires, lancée par la CGT *pour protester contre la réforme du* statut des dockers et « *la dégradation des activités* ». Cet arrêt de travail a affecté six catégories de personnels, notamment les marins, les dockers, les douaniers et les ouvriers de La Ciotat. Selon la CGT, quatre mille personnes environ étaient en grève. *Les gens commencent à prendre conscience que ce qui touche les dockers concerne l'ensemble de la filière portuaire et maritime »*, a déclaré M. Gérard Alezard, secrétaire de la CGT.

Avant même sa naissance officielle

La future charte des services bancaires provoque des remous

Avant même de voir le jour officiellement, la charte des services bancaires de base provoque des remous. L'Union fédérale des consommateurs (UFC) part en guerre contre *« une charte qui renforce les pratiques d'exclusion dirigées contre les petits clients »*.

Critique sévère pour un texte qui vise à clarifier enfin les droits et devoirs *respectifs* des banques et des consommateurs sur la tenue des comptes. Il s'agit à la fois de ne pas exclure les personnes les plus modestes et de définir un socle minimal de services bancaires ouverts à tous. Cette charte est le fruit des travaux du comité consultatif du Conseil national du crédit plus connu sous le nom de comité des usagers des banques. Il regroupe à la fois les banquiers, les consommateurs (y compris l'UFC), les pouvoirs publics et des organisations syndicales.

Un accord de principe

Mais au fur et à mesure que les négociations approchent de leur phase finale la tension monte.

Un premier projet de texte a pourtant reçu un accord de principe de l'Association française des *banques (AFB). Et le gouvernement*, par la voix du ministre de l'économie et des finances, M. Michel Sapin, a insisté sur la nécessité pour la profession bancaire de déterminer *« une offre de services allant au-delà du simple droit au compte »*. Mais les discussions semblent achopper sur un éventuel droit au chéquier dont les banquiers ne veulent pas entendre parler et sur la tarification des services.

Le ministre de l'agriculture au congrès du CNJA

Joué-lès-Tours banlieue d'Alger

La *tradition aura été in extremis* respectée, et le *ministre de l'agriculture et de* la forêt honorera de sa présence le congrès du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA) qui a lieu du 2 au 4 juin à Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire).

Mais, avant d'en arriver à cet heureux dénouement, que de *cafouillages, d'indécision*, de contrordres ! En fin de *semaine dernière – alors que* les milieux paysans tempêtent contre l'accord récemment signé à Bruxelles sur la politique agricole commune (PAC), – le cabinet de M. Louis Mermaz explique que le ministre ne pourra se rendre à la réunion du CNJA, car il doit impérativement participer, dès le 4 juin, au Sommet de la Terre à Rio. Il est en effet président du Congrès forestier mondial. Commentaire officiel : *« Chacun comprendra où M. Mermaz doit aller en priorité... »*

Lundi 1er juin, le directeur de cabinet du ministre confirme dans la matinée à qui veut l'entendre qu'il n'est pas envisagé que M. Mermaz se rende à Joué-lès-Tours et que des tractations sont en cours avec Matignon pour trouver le membre du gouvernement le mieux à même de le remplacer. En outre, le même haut fonctionnaire dément une dépêche tombée la veille selon laquelle M. Mermaz est attendu en milieu de semaine à Alger pour une visite officielle. Or, le lendemain dans l'après-midi, le cabinet du ministre annonce officiellement que M. Mermaz se rendra bien en Algérie *à partir du mercredi* 3 juin, le voyage et les dates ayant été *préparés* et négociés par l'un de ses conseillers politiques sans que le directeur de cabinet fût mis dans la confidence...

Et mercredi en fin de matinée, à l'issue d'un *suspense* essoufflant et d'un indescriptible imbroglio, sa venue à Joué-lès-Tours est annoncée pour la matinée du jeudi 4 juin entre 9 h 30 et 11 heures, car il doit sans *faute être dans la capitale* algérienne en milieu de journée *pour sauter ensuite dans* un avion le conduisant au fond du Sahara.

Ebranlé par l'effet désastreux qu'aurait eu pour le *gouvernement son absence* parmi les jeunes agriculteurs (qui commençaient à parler de *« dérobade »*), le ministre, sur l'insistance de MM. Mitterrand et Bérégovoy, s'est donc résigné à faire un furtif crochet auprès des quelques dizaines de milliers de paysans *qui ont encore du cœur* au ventre. En passant par Joué-lès-Tours, banlieue d'Alger. Rio, ce sera pour la semaine prochaine.

FRANÇOIS GROSRICHARD

ÉCONOMIE

COMMUNICATION

Les projets du canadien Hollinger

M. Conrad Black intéressé par le marché français le « Daily News » et le groupe Mirror

M. Conrad Black, patron du groupe de presse canadien Hollinger (102 quotidiens et 199 hebdomadaires), invité à Paris par l'Institut France-Canada, a confirmé mercredi 3 juin son intérêt pour le marché français. En 1990 et 1991, M. Black avait étudié le lancement d'un nouveau quotidien. Bien que ce projet ait avorté, il n'a pas renoncé à prendre pied en France. Il est resté cependant discret sur ses éventuels projets, se disant seulement *« persuadé que des opportunités se présenteront en Europe »* et qu'il y aura *« probablement à faire en France »*. Hollinger (10 000 salariés) a réalisé l'an passé un chiffre d'affaires global de 780 millions de dollars canadiens (3,5 milliards de francs) et un bénéfice net de 31 millions (139 millions de francs).

L'homme d'affaires canadien a également confirmé son intérêt pour le quotidien populaire newyorkais *The Daily News*, l'un des journaux américains de l'empire de Robert Maxwell. Déjà propriétaire de la chaîne de journaux Sterling Newpapers dans son pays d'origine, M. Black a toujours projeté de bâtir *« un groupe de presse international financièrement très solide »*.

Propriétaire en Grande-Bretagne du *Daily Telegraph* – principal tirage, avec plus d'un million d'exemplaires, parmi les *« quotidiens de qualité »* britanniques – et du *Spectator*, Conrad Black s'est intéressé à *Diario 16* en Espagne. Il avait échoué dans son rachat du *New York Post* en 1988. Il offrirait 75 millions de dollars (400 millions de francs) pour le *Daily News* acquis par Robert Maxwell il y a un an. M. Conrad Black serait aussi intéressé par le groupe de l'ancien magnat de la presse britannique Mirror Group Newspapers (MGN).

□ **Mort de William Maxwell Gaines, fondateur de « Mad ».** – William Maxwell Gaines, fondateur et éditeur du célèbre magazine satirique de bandes dessinées *Mad*, est mort, mercredi 2 juin à New-York, à l'âge de soixante-dix ans. « Bill » Gaines avait hérité de son père la maison d'édition Educational Comics rebaptisée Entertainment Comics. D'abord auteur de bandes dessinées d'horreur, il avait créé en 1952 le magazine *Mad*, avec Harvey Kurtzmann. Vendu sans publicité, *Mad* publie d'abord des satires de bandes dessinées déjà existantes. Son succès est tel qu'en 1955 il paraissait huit fois par an et tirait à un million d'exemplaires. *Mad* s'est servi de la bande dessinée pour tourner en dérision la vie politique, le cinéma, le sport et la télévision, et s'était attaché le concours des plus grands dessinateurs comiques américains. Il a influencé de nombreux auteurs de BD, aux Etats-Unis comme en Europe.

Grève du Livre CGT et lourdes pertes d'exploitation

Les quotidiens lyonnais du groupe Hersant n'ont paru que quatre fois depuis le 23 mai

LYON

de notre bureau régional

Les quotidiens lyonnais et stéphanois du groupe Hersant (le Progrès, Lyon-Matin, Lyon-Figaro, la Tribune-le Progrès de Saint-Etienne) ont paru presque normalement jeudi 4 juin, après la décision du syndicat du Livre CGT d'interrompre la grève lancée au sein du personnel technique des imprimeries de Lyon-Chassieu et Saint-Etienne. Mais le conflit entre la direction lyonnaise du groupe et le Livre CGT a empêché la parution de ces titres à six reprises depuis le 23 mai.

C'est l'affrontement le plus dur depuis l'été 1985, époque où M. Jean-Charles Lignel était propriétaire du groupe Le Progrès. L'origine du conflit est dans l'arrêt d'exploitation, envisagé par la direction, de l'une des trois rotatives de l'établissement de Chassieu, qui comprend une quinzaine de postes de travail. Le programme de modernisation des imprimeries l'a envenimé. La direction du groupe est en quête d'économies d'échelle entre *le Progrès* et *Lyon-Matin*, en raison de fortes pertes d'exploitation et d'un endettement très lourd.

Le 2 juin, une réunion de conciliation entre la direction et la CGT, organisée à Paris sous les auspices du Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR), a échoué. Le lendemain, au cours d'une réunion du comité central d'entreprise du groupe, à Lyon-Chassieu, la CGT a estimé avoir obtenu suffisamment de garanties pour appeler à la reprise du travail : report de l'examen d'un plan social ; négociation, poste par poste, d'un nouveau plan de trente départs en préretraite, à conclure avec le Fonds national pour l'emploi (FNE) et à appliquer entre septembre 1992 et octobre 1993. Mais les négociations sur une nouvelle répartition des tâches dans les ateliers devront avoir abouti avant le 30 juin.

Pour sa part, le syndicat du Livre CFDT – présent de façon minoritaire dans les imprimeries du *Progrès* – s'était retiré du conflit dès le 28 mai. Il semble toutefois avoir fait cause commune avec la CGT, lors du comité central d'entreprise du 3 juin, pour émettre un vote de principe, à bulletins secrets, contre l'ouverture des démarches administratives du FNE.

Ce conflit a coûté très cher aux quotidiens lyonnais en les privant de recettes de vente et de recettes publicitaires, à l'approche de la Fête des mères. Dans une adresse aux lecteurs, le 28 mai, lors de la précédente reparution, *le Progrès* avait souligné qu'il recherche *« des économies indispensables à sa survie »*...

GÉRARD BUÉTAS

EN BREF

□ ***UNEDIC* : ouverture des négociations le 15 juin.** – Rendues inévitables par le déficit du régime d'assurance-chômage (20 milliards à la fin de 1992), les négociations entre les partenaires sociaux gestionnaires de l'UNEDIC vont s'ouvrir le 15 juin. Trois autres séances, au moins, sont prévues, les 19 et 23 juin ainsi que le 3 juillet.

□ **Stagnation persistante du marché français de l'automobile.** – Selon les chiffres provisoires publiés par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA), les immatriculations de voitures neuves ont progressé, *à jours ouvrables comparables*, de 2,7 % en mai 1992 par rapport à mai 1991 pour s'établir à 150 900. Mais en chiffres bruts, les immatriculations ont baissé de 2,7 %. Sur les cinq premiers mois de 1992, les immatriculations de voitures particulières ont approché les 851 100 unités (– 1 % par rapport à la même période de 1991). La pénétration des marques françaises se redresse au détriment des étrangères et a atteint 61,3 % en mai et 60,8 % pour les cinq premiers mois de 1992, au lieu de 58 % en mai 1991 et 58,8 % sur la période janvier-mai de 1991. Depuis le début de l'année, Renault s'est adjugé 30,1 % du marché français avec 256 400 unités (+14 %) et PSA, 30,6 % (Peugeot : 166 000 unités et Citroën 94 800).

□ **Rectificatif.** – C'est par erreur que nous avons écrit, à propos de la restructuration du constructeur de camions ZIL (*le Monde* du 3 juin), que l'Union européenne était la filiale du groupe CIC. L'Union européenne de CIC est en fait la maison mère du groupe CIC, fruit de la fusion de la compagnie financière de CIC et de la Banque de l'union européenne.

INDICATEURS

ALLEMAGNE

• **Croissance : hausse du PNB estimée à 3 % pour 1993.** – Le (PNB) produit national brut pourrait augmenter en termes réels de 3 % en 1993 contre un peu plus de 2 % en 1992, selon les estimations du ministère allemand de l'économie. La progression atteindrait 9 % à 11 % dans l'ex-RDA et 2,5 % dans la partie ouest de l'Allemagne.

ETATS-UNIS

• **Marché du travail : 2,2 millions d'emplois perdus en dix-huit mois.** – L'économie américaine a perdu 2,2 millions d'emplois entre juin 1990 – début de la stagnation de l'économie – et janvier 1992, selon les statistiques publiées mercredi 3 juin par le département du travail. Un chiffre nettement supérieur aux précédentes estimations, qui faisaient état d'une perte de 1,68 million d'emplois.

• **Commandes industrielles : + 1 % en avril.** – Les commandes passées aux industries américaines ont enregistré une hausse de 1 % en avril par rapport au mois précédent, a indiqué mercredi 3 juin le département du commerce. Cette quatrième hausse mensuelle consécutive s'explique surtout par la hausse de 20,4 % des achats d'équipements militaires et l'augmentation de 5,9 % des commandes de matériels de transport.

SUISSE

• ***Produit intérieur brut* : – 0,9 % au premier trimestre.** – Le produit intérieur brut (PIB) a enregistré une baisse de 0,9 % au premier trimestre 1992 par rapport au dernier trimestre 1991, a annoncé mercredi 3 juin l'Office fédéral des questions conjoncturelles. Le PIB avait baissé de 0,5 % en 1991 par rapport à 1990. L'office table pour 1992 sur une croissance économique annuelle comprise entre 0,5 % et 0,8 %.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, **renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO**

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

PP. Paris RP — 201 MON 01

Durée choisie : 3 mois □ 6 mois □ 1 an □

Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
______ Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du 2 juin 1992.

"Actionnaires de TOTAL, votre Groupe se situe désormais parmi les sociétés pétrolières les plus performantes. Nous avons l'ambition de poursuivre son développement et la volonté de vous y faire participer" Le Président, Serge Tchuruk.

Réunie le 2 juin 1992, sous la présidence de M. Serge Tchuruk, Président-Directeur Général, l'Assemblée Générale Ordinaire de TOTAL a adopté toutes les résolutions qui lui étaient proposées. En particulier, les comptes de l'exercice 1991 ont été approuvés, et il a été décidé la mise en paiement le 17 juin 1992 d'un dividende net de 7 F par action, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 3,50 F par action.
Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire a approuvé les quatre résolutions qui lui ont été soumises.

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT.

Madame, Monsieur et cher actionnaire,

Je voudrais tout d'abord vous remercier d'être venus nombreux à notre Assemblée Générale, témoignant ainsi de l'intérêt que vous prenez à la marche de votre Groupe. Il m'est d'autant plus agréable de vous accueillir que TOTAL a confirmé en 1991 les bonnes performances qu'il avait enregistrées en 1990.

Le résultat net du Groupe atteint en effet 5,8 GF en 1991, en hausse de 43 % par rapport à l'année précédente. Compte tenu de l'augmentation de 15 % du nombre d'actions émises, suite aux opérations réalisées sur l'OFP et Hutchinson et de l'augmentation de capital en numéraire intervenue en octobre 1991, le bénéfice net par action s'inscrit en hausse de 24 %. J'ai donc proposé au Conseil d'Administration d'augmenter le dividende net par action, pour la seconde année consécutive, le portant de 5,75 F, après division par quatre du titre, à 7 F, soit une hausse de 21,7 %. En deux ans, l'augmentation du dividende s'établit ainsi à +40 %.

L'année 1991 a été marquée à tous égards par une évolution très satisfaisante des résultats et des ratios financiers de votre Groupe. En particulier, la rentabilité des fonds propres atteint un niveau de près de 15 % et le ratio de dettes nettes sur fonds propres fait de TOTAL l'un des groupes pétroliers les moins endettés. Le dynamisme de ses équipes, les gains de productivité réalisés dans tous les secteurs à la faveur de la nouvelle organisation mise en place, un accroissement des productions d'hydrocarbures, une conjoncture pétrolière favorable au niveau des marges de raffinage, sont les principaux facteurs explicatifs de cette progression.

▶ DONNÉES FINANCIÈRES	1991	1990
(en millions de francs, à l'exception des résultats par action, du dividende et des pourcentages)		
Chiffre d'affaires	143019	128445
Résultat opérationnel des secteurs d'activités	10332	7936
Résultat net (part du Groupe)	5810	4064
Résultat par action*	110	89
Résultat par ADS** (US $)	2,65	2,18
Dividende par action (F/action)*	28	23
Capitaux propres	42744	33124
Dette nette/Fonds propres	25 %	36 %
Rentabilité des Fonds Propres	14,9 %	14,3 %
Marge brute d'autofinancement	13654	11533
Investissements bruts	15321	20060

** Avant division du titre, réalisée le 10 février 1992.*
*** Pour 1990, calculé pour faciliter la comparaison : aucun ADS (American Depositary Share) n'existait à cette date.*

Les premiers éléments disponibles concernant l'exercice 1992 marquent toutefois une inflexion des résultats dans le secteur du raffinage, conséquence de la stagnation économique dans les grands pays industrialisés. Les résultats publiés par des grandes compagnies pétrolières début 1992 accusent ainsi tous, à des degrés divers, cet infléchissement et cela, de façon d'autant plus marquée, que le premier trimestre de 1991 avait connu des marges élevées du fait des tensions issues de la guerre du Golfe. Dans ce contexte conjoncturel peu porteur, il faut se réjouir de ce que votre Groupe ait de nouveau confirmé sa bonne compétitivité d'ensemble, en continuant d'élargir ses positions de marché dans la distribution, notamment en Europe, et en enregistrant de nouveaux progrès à l'amont de son activité par un accroissement de sa production d'hydrocarbures.

La relative volatilité de la conjoncture pétrolière démontre également l'intérêt pour le Groupe de disposer d'un pôle chimique de spécialités de dimension internationale, moins exposé aux fluctuations des prix pétroliers et aux cycles pluri-annuels de la chimie de base.

Sur la lancée de 1991, le début de l'année 1992 reste riche en développements importants pour TOTAL : confirmation des perspectives de croissance de la production de brut et de gaz hors Moyen-Orient de 50 % à horizon de cinq ans avec doublement à dix ans ; accroissement du portefeuille de chimie de spécialités par acquisition dans les encres en Italie et dans les résines de synthèse en Allemagne ; élargissement de notre assise internationale en Europe du Sud, région à forte croissance, avec la prise d'intérêt en cours dans Petrogal, le groupe pétrolier portugais que le gouvernement de ce pays a décidé de privatiser.

Parallèlement, votre Groupe poursuit une action intensive dans le domaine de la protection de l'environnement. Ainsi, dans le secteur de la distribution, ont été récemment introduits de nouveaux produits : carburant oxygéné pour réduire encore les émissions polluantes, gazole désulfuré et sans odeur, lubrifiants à emballage recyclable. Mais, sur un tel sujet, il importait que votre société fasse connaître clairement son éthique. Une charte pour la sécurité et l'environnement, définissant les responsabilités de l'entreprise collectivement, mais aussi de chacun de ses collaborateurs, a été rendue publique. Elle vous est remise aujourd'hui en témoignage de cet engagement.

Je ne saurais terminer ce tour d'horizon des événements récents concernant TOTAL sans évoquer deux événements importants d'actualité immédiate pour la vie du Groupe.

S'agissant du premier, nous saluons aujourd'hui le départ du Conseil de M. René Granier de Lilliac, Président d'Honneur et le départ prochain du Directeur Général, M. Pierre Vaillaud. M. René Granier de Lilliac, dont le mandat d'administrateur est venu à échéance, quitte en effet un Conseil où il a siégé un peu plus de 20 ans. Je voudrais rendre hommage à l'œuvre qu'il a accomplie en tant que Président de la société de 1971 à 1984. Votre Conseil vous propose de nommer en remplacement de M. René Granier de Lilliac, M. Bernard Esambert, Président-Directeur Général de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild. M. Pierre Vaillaud a pour sa part consacré une large part de sa carrière à TOTAL où il est entré en 1968. Il est actuellement pressenti pour prendre la direction de la société Technip. Les qualités professionnelles et humaines reconnues qui sont les siennes bénéficieront, j'en suis sûr, à Technip comme à TOTAL jusqu'ici.

Le second événement d'actualité concerne le désengagement envisagé de l'Etat français du capital de TOTAL. A cet égard, il convient de rappeler que TOTAL a toujours été une entreprise privée, gérée comme telle depuis sa création. La décision du gouvernement français, prise le 15 mai dernier, de réduire à 15 % la participation du secteur public dans TOTAL, dont il détient actuellement 34 %, l'Etat conservant en direct 5 % du capital, fait logiquement évoluer une situation dont l'origine remonte à plusieurs décennies, dans un contexte pétrolier très différent de celui d'aujourd'hui. La décision du gouvernement est de nature à favoriser le développement du Groupe et son dynamisme industriel, tout en préservant sa contribution à l'indépendance énergétique et à la sécurité des approvisionnements de notre pays.

Sur le plan juridique, selon les termes des conventions de 1924 et de 1930 liant TOTAL à l'Etat, rien ne s'oppose à des cessions en dehors du secteur public des actions détenues par l'Etat. Il convient cependant d'adapter les statuts de TOTAL de manière à appliquer, à la cession par l'Etat de ses actions, les principes et modalités applicables à la cession de ses droits de souscription qui seuls sont prévus actuellement par ces statuts. Tel est l'objet de la quatrième résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire, soumise à votre approbation. Le vote de cette résolution permettra également au Conseil d'intervenir sur le choix des tiers acquéreurs en donnant son agrément.

Il me faut conclure. TOTAL, au-delà des variations de conjoncture, affiche des éléments fondamentaux réellement positifs : sa rentabilité situe désormais votre Groupe parmi les sociétés pétrolières les plus performantes. Son redéploiement a consolidé ses positions industrielles. Sa structure financière est solide. Nous restons ambitieux et agissons avec détermination en vue de faire de TOTAL un groupe de toute première importance à l'échelle mondiale, avec la volonté de faire pleinement participer ses actionnaires à son développement.

Une volonté consciente, méthodique d'aller de l'avant anime toutes nos équipes. Je vous remercie, Madame, Monsieur et cher actionnaire, de participer à la construction de cet avenir.

Le "Rapport Annuel 1991 TOTAL" et la synthèse de la discussion sont disponibles sur demande à la Direction de la Communication, Tour TOTAL, 24 cours Michelet cedex 47, 92069 Paris La Défense.



ON NE S'APPELLE PAS TOTAL PAR HASARD

EURO RSCG

VIE DES ENTREPRISES

Après quatre mois de négociations

IBM et Bull ont mis au point leur accord de coopération

Les négociations techniques auront duré quatre mois. Le français Bull et l'américain IBM ont bouclé dans le détail leur vaste accord de coopération technologique, commerciale, industrielle et financière, dont le principe avait été arrêté le 28 janvier dernier. Un communiqué diffusé, mercredi 3 juin, par le groupe Bull a en effet annoncé l'issue de ses discussions. Le bouclage de ces discussions intervient à quelques semaines de la fin du mandat de M. Francis Lorentz, le patron de Bull, qui doit être soumis à renouvellement le 26 juin.

Les modalités une fois définies, c'est à la pratique que se jugera cette alliance extrêmement ambitieuse puisqu'elle rapproche deux constructeurs *informatiques* de taille,,de culture, de mode de fonctionnement radicalement différents et qui restent concurrents.

Du côté du groupe public français, on aura cherché à obtenir un certain nombre de garanties. Comme beaucoup d'autres informaticiens européens et même américains, Bull s'est construit contre l'hégémonie IBM. L'annonce d'un partenariat avec le géant d'Armonk avait désarçonné un temps les commerciaux du groupe, habitués à batailler contre les produits de «Big Blue».

La physionomie générale des accords auxquels sont parvenus les deux partenaires ne réserve, au final, pas grande surprise. Les cinq domaines de coopération retenus *initialement n'ont pas varié.*

Premièrement, cette coopération permet à Bull de fabriquer et de développer des produits à partir des technologies Risc d'IBM. Anticipant sur la formalisation de cet accord, le fabricant français a déjà annoncé en avril dernier la commercialisation d'ordinateurs DPX 20 *intégrant les processeurs* Risc 6000 de l'américain. Deuxièmement, IBM distribuera sous sa propre marque les ordinateurs portables développés par Zenith Data Systems, la filiale micro-informatique du constructeur français. L'accord de commercialisation porterait sur un volume annuel de 150 000 micros. Troisièmement, Bull et IBM développeront en commun des logiciels dans le domaine des réseaux informatiques. Quatrièmement, IBM fera fabriquer en sous-traitance par l'usine Bull d'Angers, dont le plan de charge est actuellement notoirement insuf*fisant, différents modèles de cartes* électroniques.

Le dernier volet, financier, a été précisé il y a deux semaines (*le Monde* du 21 mai) : IBM va entrer à hauteur de 5,68 % au capital de Bull, soit un apport d'argent frais de 540 millions de francs.

CAROLINE MONNOT

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RAPPROCHEMENT

□ **Krupp et Hoesch précisent les modalités de leur rapprochement.** – *Les sidérurgistes allemands Krupp* et Hoesch ont précisé, vendredi 22 mai, les termes de l'échange de titres qui doit permettre la fusion des deux sociétés. Le jour même, la Commission de Bruxelles donnait son aval au rapprochement des deux groupes, estimant que la nouvelle entité devrait être *« nettement plus petite que ses quatre principaux concurrents européens »*. Les actionnaires de Hoesch recevront treize actions Krupp pour dix titres Hoesch ainsi qu'une prime de 6 deutschemarks par titre. Ces modalités doivent être encore adoptées par les conseils de surveillance et les actionnaires des deux sociétés. Krupp, qui possédait en début d'année 50 % du capital de Hoesch, pourra ainsi racheter les titres encore en circulation.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél (1) 40-65-25-25
Télécopieur . 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

RÉSULTAT

□ **Pioneer : bénéfice consolidé imposable en baisse de 18,5 % en 1991.** – Lors de son dernier exercice clos le 31 mars, Pioneer Electronic Corp. a réalisé un bénéfice consolidé imposable en baisse de 18,5 % à 58,7 milliards de yens (2,38 milliards de francs), bien que le chiffre d'affaires du groupe ait augmenté de 2,2 % à 613 milliards de yens. Selon le groupe, premier fabricant japonais d'équipement audio et de platines lasers, ce recul s'explique par le renforcement de la concurrence et par l'impact du renchérissement du yen sur les coûts d'exploitation. *« L'environnement économique de notre société devrait s'assombrir davantage, étant donné le marasme économique international et l'intensification de la compétition à la fois sur le plan intérieur et extérieur »*, a expliqué la direction du groupe dans un communiqué.

CONTRAT

□ **Ericsson va développer un réseau de téléphonie mobile en Chine.** – La société suédoise de télécommunications Ericsson a annoncé mardi 26 mai la signature d'un contrat *d'un montant de 250 millions* de couronnes suédoises (à peu près autant de francs) en vue de l'extension du réseau de téléphonie mobile dans la province chinoise de Guangdong. *Ce contrat va permettre* de doubler la capacité existante du réseau mobile en raccordant 55 000 nouveaux abonnés. Le réseau sera mis en place au cours *du premier trimestre de 1993* et sera géré par Guangdong Mobile Communications Corporation. La première installation remonte à 1988.

OPA

□ **Succès de l'OPA du groupe AFE sur britannique Cronite.** – Le groupe français AFE (ex-Aciéries et fonderies de l'Est) a réussi son offre publique d'achat (OPA) amicale lancée en avril dernier sur la société britannique Cronite. Au 1er juin, l'AFE détient *« soit directement, soit par le biais d'acceptations irrévocables, environ 66 % du capital de Cronite »*. Le groupe britannique, qui a des activités complémentaires *à celles d'AFE, prévoit* de réaliser pour 1992 un chiffre d'affaires de 20 millions de livres (200 millions de francs). AFE a enregistré un résultat net (part du groupe) de 34,9 millions de francs en 1991 pour un chiffre d'affaires consolidé de 1,31 milliard de francs.

EMPLOI

□ **Mines d'or sud-africaines : difficultés.** – La direction de la mine d'or d'Harmony, dans l'Etat libre d'Orange (centre de l'Afrique du Sud), a *annoncé mardi 2 juin* la suppression de 5 000 emplois, soit environ le quart de ses effectifs. Dans un communiqué, la mine, qui appartient à la société sud-africaine *Rand Mines, a expliqué cette décision par « les problèmes économiques continuels »* que rencontrent les mines d'or. La veille, la compagnie Gengold avait annoncé la fermeture de la mine d'or West Rand Consolidated, qui employait 1 400 personnes, en raison de la faible teneur en or du minerai et du bas niveau des cours du métal jaune.

ACHAT

□ **Moulinex rachète la division électroménager de la société suisse Lacoray.** – Le groupe Moulinex vient d'acquérir la division électroménager de la société suisse Lacoray. A l'issue de cette transaction, dont le montant n'a pas été précisé, l'activité électroménager de Lacoray (18,5 millions de francs suisses de chiffre d'affaires, soit 70 millions de francs français, 26 salariés), devient filiale à 100 % sous le nom de Moulinex Suisse. Lacoray assurait depuis dix ans la distribution de la marque Moulinex sur le marché suisse.

RESTRUCTURATION

□ **SGE : nouvelle filiale dans le BTP.** – La Société générale d'entreprises (SGE), filiale de la Compagnie générale des eaux regroupant les sociétés du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP), a procédé à une restructuration interne en créant une société dénommée Campenon-Bernard-SGE qui regroupera ses activités « grands travaux et international ». Cette opération, attendue depuis plusieurs mois, consiste à inclure le pôle « grands travaux et international » de sa filiale Sogea dans son autre filiale, Campenon-Bernard, très tournée elle-même vers l'étranger (45 % de son activité) et les grands travaux. Campenon Bernard est notamment spécialiste de la construction de ponts. La création de ce nouvel ensemble « pèsera » 7 milliards de francs de chiffre d'affaires cette année.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 3 juin ↓

Sous les 2 000

La remontée des taux d'intérêt consécutive aux remous monétaires que suscite le *« non »* du Danemark au traité de Maastricht et la perspective d'un référendum en France sur ce traité ont provoqué une dégradation du climat à la Bourse de Paris. En recul de 0,64 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une perte de 1,59 % en clôture, repassant sous la barre des 2 000 points à 1 992,61 points. Ce tassement est intervenu dans un marché actif.

Le « non » exprimé par les Danois lors d'un référendum organisé mardi a suscité des réactions sensibles sur les marchés des changes avec d'importantes ventes d'écus au profit du deutschemark, notaient les gestionnaires. Cette remontée de la devise allemande face au franc français entraîne une tension des taux d'intérêt, le loyer de l'argent au jour *le jour dépassant les 10 %* mercredi matin. Le MATIF souffre évidemment de cette conjoncture.

Les investisseurs commencent à se demander si les analystes n'ont pas péché par excès d'optimisme ces derniers mois sur leurs prévisions de résultats 1992 des entreprises. Sur le marché des actions, la cotation de Dassault électronique était suspendue, *« dans l'attente d'un communiqué de presse »* annonçant la suppression de 650 emplois. Les plus fortes hausses étaient emmenées par De Dietrich, Europe 1 et Bic. En baisse, on notait les Nouvelles Galeries, Promodès et Saulnes Chatillon.

NEW-YORK, 3 juin ↑

Légère reprise

Wall Street a regagné du terrain, *mercredi 3 juin*, après les pertes de la veille, soutenue par des statistiques positives sur le redémarrage de l'économie américaine. Au terme des échanges, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 407,02 en hausse de 10,92 points, soit un gain de 0,32 %. Le volume des transactions a été très élevé avec quelque *217 millions de titres échangés*. Le nombre des baisses a dépassé de justesse celui des hausses : 845 contre 841, alors que 574 actions sont restées inchangées.

La grande Bourse new-yorkaise a été soutenue par l'annonce d'une augmentation de 1 % des commandes aux industries américaines pour le mois d'avril ainsi qu'une déclaration à Toronto du président de la Réserve fédérale, M. Alan Greenspan, selon laquelle la reprise de l'économie américaine ne fait pas peser la menace d'une accélération de l'inflation.

Sur le marché obligataire, le taux moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a progressé à 7,87 % contre 7,86 % mardi soir.

VALEURS	Cours du 2 juin	Cours du 3 juin
Alcoa	78 7/8	79 7/8
ATT	41 1/2	41 5/8
Boeing	43	43 5/8
Chase Manhattan Bank	28 1/8	28 1/4
Du Pont de Nemours	53 3/8	52 3/8
Eastman Kodak	39 7/8	40 1/4
Exxon	61 3/8	62 7/8
Ford	46	46 3/4
General Electric	75 1/2	76
General Motors	40 1/2	41 3/4
Goodyear	70 1/4	70 1/4
IBM	90 5/8	89 3/4
ITT	64 1/8	65
Mobil Oil	64 5/8	65
Pfizer	71 1/2	71 3/4
Schlumberger	65 1/8	67 1/2
Texaco	63 1/2	64 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	117	116 3/4
Union Carbide	29	29 1/8
United Tech.	51 7/8	52 1/4
Westinghouse	17	16 3/4
Xerox Corp.	76	76 3/4

LONDRES, 3 juin ↓

Vif recul

Les valeurs ont fortement reculé, mercredi 3 juin, au Stock Exchange de Londres, perturbées par le rejet du traité de Maastricht par les Danois et l'annonce d'un référendum en France sur ce sujet. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 25 points, soit un recul de 0,9 % à 2 580,9 points.

La tendance a été par ailleurs affaiblie par la confirmation du marasme immobilier après la publication par la première société de crédit hypothécaire britannique, Halifax, d'une nouvelle chute des prix des maisons pour le mois de mai. La baisse des fonds d'Etat a aussi déprimé le marché, qui craint une vague de faiblesse de la livre notamment face au deutschemark et une déstabilisation du Sys*tème monétaire européen après le* vote danois.

TOKYO, 4 juin ↓

Nouvelle baisse

Après la séance terne et sans relief de la veille la Bourse de Tokyo est repartie à la baisse, jeudi 4 juin. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a cédé 224,61 points à 17 964,07 points repassant ainsi sous la barre des 18 000 points. Environ 220 millions d'actions ont changé de mains.

Selon les opérateurs, les affaires étaient très creuses et l'essentiel des transactions a porté sur des ventes liées aux contrats à terme dont l'arrivée à échéance est prévue pour la semaine prochaine.

VALEURS	Cours du 3 juin	Cours du 4 juin
Ajinomoto	1 310	1 340
Bridgestone	1 170	1 180
Canon	1 420	1 400
Fuji Bank	1 450	1 430
Honda Motors	1 490	1 480
Matsushita Electric	1 360	1 340
Mitsubishi Heavy	597	577
Sony Corp.	4 390	4 390
Toyota Motors	1 500	1 510

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4500	4539	Immob. Hôtelière.	1120	...
Arnault Associés	250	...	Inforrnt. Computer	158	...
B.A.C.	41 10	...	I.P.B.M.	83	...
Bque Vernes	795	...	Locamic	70 10	...
Boiron (Ly)	490	490	Matra Comm.	219 90	215 70
Boisset (Lyon)	226		Molex	178	
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	775	779	Publ.Filipacchi	471	471
Calberson	378 10	...	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	340 70	...
Cardif	860	840	Select Invest (Ly)	97 60	
C.E.G.E.P.	175	...	Serbo	280	
C.F.P.I.	279	...	Sopra	324	...
C.N.I.M.	1225	1219	TF1	523	517
Codetour	286	...	Thermador H. (Ly)	380	...
Conforama	1219	...	Unilog	260	...
Creeks	190	...	Viel et Cie	113	...
Dauphin	304 80	...	Y. St-Laurent Groupe	860	853
Delmas	1100	...			
Demachy Worms Cie	370	...			
Devanlay	1129	1125			
Deville	180 20	...			
Dolisos	120	...			
Editions Belfond	140	...			
Europ Propulsion	205	200			
Finacor	104	...			
G.F.F. (group fon.f.)	105	106 80			
G.L.M.	400	...			
Gravograph	159	...			
Guintoli	868	...			
I.C.C.	202	...			
Idianova	98	...			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 3 juin 1992
Nombre de contrats estimés : 275 556

COURS	ÉCHÉANCES Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	107,78	108,10	108,32
Précédent	108,56	108,86	109,10

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 92	OPTIONS D'ACHAT Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Déc. 92
109	0,45	0,86	1,33	1,25

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 15 485

COURS	Juin	Juillet	Septembre
Dernier	1 988,50	1 988	2 039
Précédent	2 024	2 025	2 041

CHANGES

Dollar : 5,39 F ↓

Le dollar s'échangeait en légère baisse en Europe mais regagnait un peu de terrain en Asie jeudi 4 juin. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,39 francs contre 5,4165 francs la veille à la cotation officielle.

FRANCFORT	3 juin	4 juin
Dollar (en DM)	1,6071	1,6020
TOKYO	3 juin	4 juin
Dollar (en yens)	126,90	127,70

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (4 juin) 9 15/16 - 10 1/16 %
New-York (3 juin) 3 3/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*	2 juin	3 juin
Valeurs françaises	116,90	115,50
Valeurs étrangères	107,10	106,60
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	548,16	546,20
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 024,87	1 992,61

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*	2 juin	3 juin
Industrielles	3 396,01	3 407,02

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*	2 juin	3 juin
100 valeurs	2 705,90	2 680,90
30 valeurs	2 111	2 090,70
Mines d'or	106,10	106,30
Fonds d'Etat	89,58	89,10

FRANCFORT	2 juin	3 juin
Dax	1 801,39	1 788,58

TOKYO	3 juin	4 juin
Nikkei Dow Jones	18 188,68	17 964,07
Indice général	1 366,38	1 354,10

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,3990	5,4010	5,4803	5,4853
Yen (100)	4,2179	4,2212	4,2745	4,2809
Ecu	6,9025	6,9045	6,8972	6,9041
Deutschemark	3,3667	3,3672	3,3686	3,3713
Franc suisse	3,6715	3,6754	3,6774	3,6842
Lire italienne (1000)	4,4530	4,4550	4,4250	4,4300
Livre sterling	9,8200	9,8250	9,8214	9,8340
Peseta (100)	5,3715	5,3762	5,3329	5,3431

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 13/16	3 15/16	3 15/16	4 1/16	4 1/16	4 3/16
Yen (100)	4 5/8	4 3/4	4 9/16	4 11/16	4 7/16	4 9/16
Ecu	10 3/16	10 5/16	10 3/16	10 5/16	10 3/16	10 5/16
Deutschemark	9 9/16	9 11/16	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4
Franc suisse	9 5/16	9 7/16	9 3/16	9 5/16	8 15/16	9 1/16
Lire italienne (1000)	12 3/8	12 5/8	12 3/8	12 5/8	12 1/2	12 3/4
Livre sterling	9 13/16	9 15/16	9 7/8	10	9 7/8	10
Peseta (100)	12 3/16	12 7/16	12 3/16	12 7/16	12 3/16	12 7/16
FRANC FRANÇAIS	9 15/16	10 1/16	10	10 1/8	9 15/16	10 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 4 JUIN

Cours relevés à 10 h 30

Règlement mensuel

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
CNI 11,5% 85	101	10 32
CNI 1/82 5000F	98 41	3 80
CNT 9 % 86	99 30	1 28
CRH 10,90% déc.85	107 35	4 20
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	995	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	816	....
Ly. Eaux cv 6,5%	796	....
Thoms. cv 9,2% 85	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	860	850
Applications Hydr.	1530	....
Arbel	506	....
Bains C.Monaco	1020	....
B.Hypoth.Europ.	381	....
B.N.P. Intercont.	415 10	418
Beghin-Say (C.I)	490	496
Bénédictine	2510	....
Bidermann Internat.	465	....
Blanzy Ouest	3867	....
B T P	64 10	63 80
Cambodge	1100	....
Carbone Lorraine	501	501
Case Poclain	8 10	8 10
C.E.G.F (Frigor.)	730	....
Centenaire Blanzy	375	....
Cerabati	50 20	....
Champex Ny	71	....
CIC (CIP)	224	229

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Finalens	300 10	....
F.I.P.P.	92 20	....
F.N.A.C.	2060	....
Foncière (Cie)	510	....
Fonc.Lyonnaise	670	655
Foncina	400	....
Fougerolle	901	870
France I.A.R.D.	670	....
France SA (Lé)	2090	2098
From. Paul-Renard	1744	....
Gaumont	501	....
Gazelin	330	320
Gévelot	603	....
G.F.C.	341	342
Groupe Victoire	1278	....
G.T.I (Transport)	239 90	....
Immobail	333	334
Immobanque	635	639
Im.Marseillaise	5130	....
Immofice	430	432
Invest.(Ste Cle.)	3250	3250
Lambert Frères	325	....
Lille Bonnières	1070	....
Locafinancière	902	....
Louis Vuitton	720	720
Louvre	3140	3140
Lucia	935	....
Machines Bull	34	34
Mag.Uniprix	184	....
Magnant	875	....
Métal Déployé	470	....
Mors	76 80	78 40
Navigation (Nle)	200	....
Opeorg	299	309
Oréal (Cl)	472	475
Origny-Desvroise	779	....
Palais Nouveauté	1270	....
Paluel Marmont	630	....
Parfinance	173	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sinelia	426	423
S.Eaul.Part. (M)	150	....
Site	815	820
Sievin	138	140
S.I.P.H.	181	....
S.M.C.I.	100	....
Sofal	700	....
Sofio	335	....
Sofinal	1150	1150
Sofiram (ex Serace)	80	....
Sofragi	2500	....
Soudure Autogène	902	....
Sovabail	370 50	....
Stenl	500	....
Taittinger	2850	2801
Testut-Aequitas	201	....
Tour Eiffel	218	....
Ufiner	1170	....
Vicat	460 10	461
Virgipix	1600	....
Vimx	116 50	....
Maroc Sté Brasserie	240	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Saipem	8 30	....
Sema Group	25 50	....
SKF Aktiebolaget	110 50	....
Tenneco Inc.	246	....
Thorn Electrical	81 25	....
Toray Ind.	26 50	....
West Rand Cons.	8 30	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Ene	285	....
Calophon	99 20	....
C G R Cogenhor	11	....
Copernic	615	....
Drouot Assurances	339	....
Electro-Banque	360	....
Europ. Accum.	80	....
Europ Soukes Ind.	19	....
Gachot S.A.	62	....
Guy Degrenne	430	....
Lecteurs du Monde	145	....
Nicolas	1200	....
Particip. Percier	350	....
Quadrant	22	....
Rorento N.V.	218 70	..
St-Gobain-Emballage	1844	....
S.E.P.R.	1250	....
S.M.T. Goupil	2 10	....
S.P.R. act. B.	276	....
Waterman	1050	....

PUBLICITÉ

FINANCIÈRE

Renseignements :

46-62-72-67

SICAV (sélection) 3/6

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/6	COURS DES BILLETS achat	vente
Etats Unis (1 usd)	5 416	....	....	....
Ecu	6 903	....	....	....
Allemagne (100 dm)	336 650	....	....	....
Belgique (100 F)	16 355	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	298 860	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 467	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 160	....	....	....
Gde-Bretagne (1 L)	9 846	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 807	....	....	....
Suisse (100 f)	369 170	....	....	....
Suède (100 krs)	93 370	....	....	....
Norvège (100 k)	86 300	....	....	....
Autriche (100 sch)	47 815	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 388	....	....	....
Portugal (100 esc)	4 058	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 513	....	....	....
Japon (100 yens)	4 242	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/6
Or fin (kilo en barre)	59250	....
Or fin (en lingot)	59350	....
Napoléon (20f)	335	....
Pièce Fr (10 f)	385	....
Pièce Suisse (20 f)	336	....
Pièce Latine (20 f)	340	....
Souverain	426	....
Pièce 20 dollars	1830	....
Pièce 10 dollars	960	....
Pièce 5 dollars	880	....
Pièce 50 pesos	2195	....
Pièce 10 florins	347	....

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

هكذا من الأصل

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres au palais de l'Elysée le mercredi 3 juin 1992. A l'issue du conseil, le service de presse de la présidence de la République a diffusé le communiqué suivant :

• **Zone d'attente des ports et des aéroports**
(*Le Monde* du 4 juin.)

• **Colombophilie**

– Le ministre de l'intérieur et de la sécurité publique a présenté un projet de loi relatif à la colombophilie.

La colombophilie n'est pratiquement plus aujourd'hui qu'une activité de loisir. Il est donc possible d'alléger sensiblement les obligations imposées aux personnes possédant des pigeons voyageurs. Ces personnes n'auront plus à souscrire une déclaration préalable auprès du préfet. Celui-ci ne pourra plus prononcer la fermeture des colombiers. Cependant les possesseurs de pigeons voyageurs devront continuer d'appartenir à une association colombophile affiliée à une fédération nationale. Les prérogatives de cette fédération sont allégées.

• **Les réponses judiciaires à la délinquance urbaine**

(*Le Monde* du 4 juin, et lire page 11.)

• **La distribution française dans la compétition européenne**

– Le ministre délégué au commerce et à l'artisanat a présenté une communication sur la distribution française dans la compétition européenne. Dans la perspective du marché unique, la distribution française est relativement bien placée en raison de la taille de ses groupes, de leur efficacité économique, et de la dimension internationale que certains d'entre eux ont déjà acquise. Notre appareil commercial s'est modernisé dans un marché ouvert à la concurrence et dans lequel les différentes formes de distribution ont pu connaître une croissance équilibrée.

Les structures de la distribution française doivent évoluer en préservant cette concurrence et cet équilibre. L'adaptation de ses modes de financement, permettant un rapprochement avec les pratiques en vigueur dans les principaux pays européens, doit être menée de manière progressive.

Il incombe à l'Etat de veiller à ce que l'harmonisation communautaire des réglementations touchant l'activité commerciale garantisse l'égal accès aux marchés de tous les Etats membres.

• **Traité de Maastricht**

(Nos dernières éditions du 4 juin et lire pages 5 à 8.)

Le général Gilbert Forray devient grand chancelier de la Légion d'honneur

Sur la proposition du ministre de la justice, garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, le conseil des ministres a nommé le général d'armée (cadre de réserve) Gilbert Forray grand chancelier de l'ordre national de la Légion d'honneur, en remplacement du général d'armée (cadre de réserve) André Biard, qui occupait cette fonction depuis 1981 *(nos dernières éditions du 4 juin)*.

[Né le 6 février 1930 à Paris, ancien élève de Saint-Cyr, Gilbert Forray a servi en Extrême-Orient et en Algérie. En 1972, il commande, avec le grade de colonel, le 5e régiment interarmes d'outre-mer (RIAOM) à Djibouti, avant de devenir chef du Service d'information et de relations publiques des armées (SIRPA). En 1977, il commande la 3e brigade et, en 1979, il est nommé sous-chef d'état-major de l'armée de terre. En 1980, il commande l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr. Chargé ensuite par Charles Hernu, ministre de la défense, de mettre sur pied ce qui allait devenir la Force d'action rapide (FAR), il devient, en 1985, avec le rang de général d'armée, chef de l'état-major particulier à l'Elysée. En août 1987, il est nommé secrétaire général de la défense nationale et, en novembre de la même année, il succède comme chef d'état-major de l'armée de terre au général Maurice Schmitt, qui lui-même prend les fonctions de chef d'état-major des armées. Le général Forray quitte l'armée en avril 1991, après avoir été prolongé dans ses fonctions pendant la guerre du Golfe, pour être conseiller d'Etat en service extraordinaire. En juillet 1991, il est élevé à la dignité de grand croix de la Légion d'honneur.]

M. Daniel Ludet nommé directeur de l'Ecole nationale de la magistrature

Le conseil des ministres du mercredi 3 juin a nommé M. Daniel Ludet, magistrat, directeur de l'Ecole nationale de la magistrature. M. Ludet était le directeur adjoint du cabinet du garde des sceaux, M. Michel Vauzelle.

[Né le 7 octobre 1948 à Paris, M. Ludet, licencié en droit et titulaire d'un diplôme d'études supérieures de droit public a été assistant de droit public à l'université de Paris-X Nanterre de 1972 à 1978. M. Ludet a commencé sa carrière de magistrat en 1980 en tant que juge au tribunal de grande instance de Valenciennes avant de rejoindre en 1982 le ministère de la justice où il a été chef du bureau du statut des magistrats et du contentieux des services judiciaires à la direction des services judiciaires de 1985 à 1988. Détaché à la Cour de justice des communautés européennes en qualité de référendaire de 1988 à 1990, M. Ludet a été nommé en novembre 1990 conseiller technique auprès du garde des sceaux, M. Henri Nallet. Devenu directeur-adjoint du cabinet en novembre 1991, il avait été maintenu à ce poste après la nomination du successeur de M. Nallet, M. Michel Vauzelle, en avril 1992.]

□ **Cinq directeurs au ministère de l'environnement.** – Sur proposition du ministre de l'environnement : M. Gérard Métoudi, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommé directeur des ressources humaines, des moyens et de la qualité de la vie, délégué à la qualité de la vie ; M. Jean-Luc Laurent, ingénieur en chef des mines, est nommé directeur de l'eau ; M. Henri Legrand, ingénieur en chef des mines, est nommé directeur de la prévention des pollutions et des risques, délégué aux risques majeurs ; M. Gilbert Simon, administrateur civil hors classe, est nommé directeur de la nature et des paysages ; M. Michel Petit, ingénieur général des télécommunications, est nommé directeur de la recherche et des affaires économiques et internationales.

Nominations de présidents d'université

M. Jean-Marc Monteil à Clermont-Ferrand

M. Jean-Marc Monteil, professeur de psychologie, a été élu le 19 mai président de l'université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand par 88 voix sur 108 suffrages exprimés. Il succède à M. Christian Boutin.

[Né le 18 juin 1947 à Labessette (Puy-de-Dôme), M. Jean-Marc Monteil est docteur en sciences sociales de l'Ecole des hautes études en sciences sociales et docteur d'Etat. Nommé professeur à l'université Blaise-Pascal en 1983, il y assure les fonctions de directeur de l'unité de formation et de recherche de psychologie depuis 1986 et assume la charge de vice-président chargé de la recherche depuis 1990. Il est membre du comité national du CNRS depuis 1989 et expert auprès de la direction de la recherche et des études doctorales (DRED) du ministère de l'éducation nationale.]

M. Didier Billard à Orléans

M. Didier Billard, professeur de physique, a été élu le 3 avril président de l'université d'Orléans par 64 voix sur 106 suffrages exprimés. Il succède à M. William Marois.

[Né le 3 janvier 1944 à Orléans (Loiret), M. Didier Billard est docteur ès sciences (physique du solide). Il enseigne à l'université d'Orléans depuis 1966, en tant que professeur depuis 1968, et a conduit entre 1984 et 1986 la rénovation des premiers cycles scientifiques. Il a été directeur de la faculté des sciences de 1986 à 1991 et siège au conseil d'administration depuis 1990. Chercheur au CNRS sur la physique des hautes températures, il est membre du conseil d'administration de Promosciences, association pour la promotion des premiers cycles scientifiques.]

M. Marc Penouil à Bordeaux-I

M. Marc Penouil, professeur de sciences économiques, a été élu le 27 mai président de l'université Bordeaux-I par 69 voix sur 99 suffrages exprimés. Il succède à M. Jean Lascombe.

[Né le 10 décembre 1929 à Bordeaux, agrégé de sciences économiques, docteur en droit, M. Marc Penouil a enseigné à l'université d'Abidjan (Côte-d'Ivoire) avant de rejoindre l'université de Bordeaux-I. Spécialiste des questions régionales, il effectue de nombreuses missions en Afrique et crée le Centre d'économie du développement (CED), puis le DEA d'économie du développement. Vice-président chargé de la faculté de sciences économiques, il contribue à la création de la filière AES à Bordeaux-I.].

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres a procédé, mercredi 3 juin, sur proposition de M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, au mouvement préfectoral suivant :

CREUSE :
M. Dominique Schmitt

M. Dominique Schmitt, administrateur territorial, est nommé préfet de la Creuse, en remplacement de M. Alain Froute, nommé préfet hors cadre par le conseil des ministres du 5 mai.

[Né le 2 juin 1948 à Strasbourg (Bas-Rhin), docteur en géographie et titulaire d'une maîtrise de droit public, M. Schmitt a été secrétaire général adjoint, puis secrétaire général de la mairie de Metz de 1972 à 1982, avant de devenir directeur général des services de la région Lorraine, poste qu'il a quitté à l'issue des dernières élections régionales. Il a été chargé de mission au cabinet de M. Jean-Marie Rausch, ministre du commerce extérieur, de 1988 à 1989. Ancien chargé d'enseignement à Strasbourg puis à Paris-XIII, il est depuis 1979 chargé de cours à l'Institut d'études politiques de Paris.]

INDRE-ET-LOIRE :
M. Cyrille Schott

M. Cyrille Schott, préfet de la Nièvre, est nommé préfet d'Indre-et-Loire, en remplacement de M. François Leblond, nommé préfet du Var par le conseil des ministres du 8 avril

[Né le 27 octobre 1950 à Drusenheim (Bas-Rhin), M. Schott, ancien élève de l'ENA, a été directeur du cabinet du préfet de la Charente, puis de celui de la région Champagne-Ardenne, avant de devenir en 1980 secrétaire général de la préfecture de la Nièvre. Conseiller technique au cabinet du président de la République de 1982 à 1987, il est nommé ensuite préfet du Territoire de Belfort. Il était préfet de la Nièvre depuis le 12 juillet 1990.]

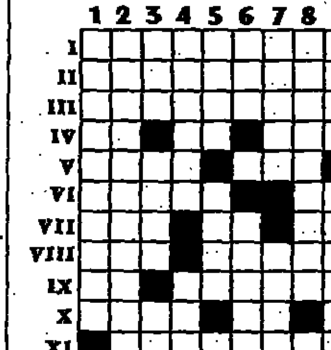
NIÈVRE :
M. Bernard Prévost

M. Bernard Prévost, sous-préfet de Dunkerque, est nommé préfet de la Nièvre, en remplacement de M. Cyrille Schott, nommé préfet d'Indre-et-Loire.

[Né le 15 mars 1943 à Lille, ancien élève de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, M. Prévost a été lieutenant au 24e groupe de chasseurs mécanisé, lieutenant puis capitaine au 2e régiment étranger de parachutistes, avant de devenir en 1975 aide de camp de M. Yvon Bourges, ministre de la défense. Nommé en 1978 directeur du cabinet du préfet du Finistère et en 1980 sous-préfet de Saint-Martin-Saint-Barthélémy, il est ensuite secrétaire général de la préfecture de la Haute-Marne puis de celle des Pyrénées-Orientales. Conseiller à la mission française de coopération au Sénégal de 1984 à 1986, il est nommé secrétaire général de la préfecture de la Seine-Saint-Denis avant de devenir, le 2 novembre 1989, sous-préfet de Dunkerque.]

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5795



HORIZONTALEMENT

I. Etait bien compromis lorsque la mèche était éventée. – II. A une vue sur la cour. – III. Exclut toute délicatesse. – IV. Symbole. Conjonction. Pas dans la roture. – V. Se promène à poil... même en hiver. Tombent et se ramassent. – VI. Sont dépourvues de margelle. Fleuve. – VII. Marin d'origine. Instrument à touches (épelé). Point multiple. – VIII. Fait eau. Souvenir d'une blessure. – IX. Préposition. Paraissent plus légères quand on peut les partager. – X. Fait en sorte de ne pas être dépourvu lorsque la bise sera venue. Fractionne le temps. – XI. Elément d'un service.

VERTICALEMENT

1. Ce n'est guère par humanité qu'on les tire du ruisseau. – 2. Pas nécessairement téméraires. – 3. Eventuellement oubliés. Cher au cœur d'Enée. Possessif. – 4. Agent de la circulation. Ne saurait satisfaire une personne exigeante. – 5. Dans un certain sens, il a son franc-parler. Se laisse aborder plus ou moins facilement. – 6. Compagnon éventuel. Passai aux actes. – 7. Comme une certaine race. Scrutait vainement l'horizon. – 8. Futur chef. – 9. Héros. Ne quitte pas ses sabots pour dormir.

Solution du problème n° 5794

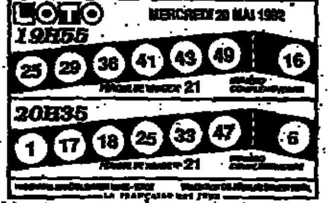
Horizontalement

I. Affluence. – II. Clairière. – III. Ravaudais. – IV. Ino. Se. – V. RP. Riom. – VI. Opale. Pli. – VII. Bahrein. – VIII. LN. Acné. – IX. Etêre. Aer. (réa). – X. Osera. – XI. On. Sévère.

Verticalement

1. Acrimonie. – 2. Flan. Ton. – 3. Favorables. – 4. Lia. Plantes. – 5. Urus. Eh ! Ere. – 6. Eider. Râ. AV. – 7. Né à. Ipéca. – 8. Crinoline. – 9. Ees. Minerve.

GUY BROUTY



CARNET DU Monde

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. René BOITEL,
ingénieur ECP,

survenu le 2 juin dans sa quatre-vingt-douzième année.

De la part de
M. et Mme Pierre Boitel
et leurs enfants,
M. et Mme Louis Boitel,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Claude Boitel,
Mlle Colette Boitel,
M. Jean-René Boitel,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

La cérémonie religieuse aura lieu, le vendredi 5 juin, à 17 heures, en l'église Notre-Dame de Charmant (Charente).

70, rue Bonaparte,
75006 Paris.

– Mme Pierre Bour,
son épouse,
Jean-Louis et Véronique Bour,
Françoise et Gérald Souman,
Marie-Odile et Rémy Janville,
Geneviève et Jacques Janod,
Brigitte et Pierre Mouhot,
Pierre-Yves Bour,
Jean-Marc et Isabelle Bour,
Béatrice et Michel Morand,
Agnès et Paul Laporte,
ses enfants,
Charles-Henri, Camille, Jérôme, Olivier, Matthieu, Thomas, Martin, Arthur, Nicolas, Julien, Antoine, Marie-Philomène, Clément, Etienne, Julie, Alice, Raphaëlle, Yann, Clémence, Pauline, Eve-Marie, Emilie et Margot,
ses petits-enfants,
Elise et Paul Pouillard,
Joseph et Huguette Bour,
Claude et Marguerite Chaumont,
sa sœur, son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre BOUR,
agrégé de l'Université,
proviseur honoraire
du lycée Janson-de-Sailly,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le 2 juin 1992, dans sa soixante et onzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le 5 juin, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, sa paroisse.

Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière d'Iteuil (Vienne), dans l'intimité.

6, rue Mirabeau,
75016 Paris.

– Le proviseur,
Les personnels et les élèves,
ont l'immense regret de faire part du décès de

M. Pierre BOUR,
proviseur honoraire.

La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 5 juin, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil.

Toute la communauté scolaire s'associe, avec respect et affection, à la douleur de Mme Bour et des siens.

M. Pierre Bour est resté pendant quinze ans à la tête de Janson-de-Sailly, où il ne laisse que des amis, aujourd'hui profondément affectés et reconnaissants.

– Mme Yvonne Colmart,
son épouse,
Les familles Dorguin, Mesnard, Billaut et Buisson,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul COLMART,
proviseur honoraire,

survenu le 2 juin 1992.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 5 juin, à 15 h 45, en l'église du Sacré-Cœur, rue d'Estienne-d'Orves, Eaubonne (Val-d'Oise).
L'inhumation se fera au cimetière de Plouha (Côtes-d'Armor), le samedi 6 juin, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, avenue Samson-Davillier,
95600 Eaubonne.

– Bernard et Marie-José Gaultier,
Yves et Eliane Lestang,
Rémi et Claude Gaultier
et leurs enfants,
Les familles Gaultier, Lancereaux, Besombes,
ont le regret de faire part du décès du

docteur Michel GAULTIER,
professeur
à la faculté de médecine de Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Une messe sera célébrée le mercredi 10 juin 1992, à 18 heures, en la crypte de Saint-Augustin, Paris-8e.

– Francis Mer,
président du Conservatoire national des arts et métiers,
Guy Fleury,
administrateur général du CNAM,
Les enseignants, chercheurs, ingénieurs,
Et tout le personnel du CNAM,
ont le regret de faire part du décès de

M. Pierre GRIVET,

membre de l'Académie des sciences,
président d'honneur
du Conservatoire national
des arts et métiers,
professeur émérite à l'université
Paris-Sud-Orsay,

survenu le 1er juin 1992.

(Le Monde du 4 juin.)

– M. Raymond Allard,
président en exercice de l'Union française de la jeunesse,
Mmes et MM. les membres du conseil d'administration,
Mmes et MM. les professeurs,
Mme le directeur et les personnels,
Les amis de l'ALEFPA,
ont la tristesse d'annoncer la disparition de

Mme Janine INGLEBERT,
secrétaire général de l'UFJ,
secrétaire général honoraire
de la ville de Lille,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur
des Palmes académiques.

Les cendres de Mme Inglebert ont été dispersées au Jardin du souvenir de Wattrelos (Nord), le vendredi 29 mai 1992, à 16 heures.

1, rue Macquart
(ancien cercle des officiers),
59800 Lille.

– Le président Michel Meslin,
Ses collègues et amis de l'université Paris-IV-Sorbonne,
Ses étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Rémy JULIEN,
professeur
à l'université Lyon-II-Lumière,
chargé de cours à l'UFR de musique
et musicologie de l'université
Paris-IV-Sorbonne.

– Mme Nicole Kaissi
et son fils Yann Talal Kaissi,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Adnan KAISSY,

survenu le 29 mai 1992.

La cérémonie funéraire a eu lieu dans la plus stricte intimité.

– M. René Loye,
son époux,
Mme Agnès Loye,
M. et Mme Bertrand Deroubaix
et leurs enfants,
Mlle Pascale Loye,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Yvonne Cochard,
M. et Mme André Loye,
M. Henri Souchier
et ses enfants,
ses sœur, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Et tout la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Madeleine LOYE,
née Cochard,

survenu à Champigny-sur-Yonne, le 1er juin 1992, à l'âge de soixante-deux ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale au Vaudoué.

15, route de la Reine,
92100 Boulogne-Billancourt.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme Marcelle Pujade-Renaud,
Claude Pujade-Renaud
et Daniel Zimmermann,
Jean-Marc et Marie-Paule Pujade-Renaud
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Charles PUJADE-RENAUD,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 2 juin dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 6 juin, à 8 h 45, en l'église Saint-Martin de Louveciennes (Yvelines).

– Martine et Christian Allard-Thuriot,
Eric et Catherine Thuriot,
ses enfants,
Florent, Estelle et Aurélien Allard,
Antoine et Clément Thuriot,
ses petits-enfants,
Mme Aurélie Solignac,
sa belle-mère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri THURIOT,

survenu le 2 juin 1992, dans sa soixante-huitième année, en son domicile, à Saint-Maur (Val-de-Marne).

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 juin en l'église Saint-François-de-Sales, place J.-F.-Kennedy, à Saint-Maur-des-Fossés, où l'on se réunira à 14 heures.

31, avenue Barbès,
94100 Saint-Maur-des-Fossés.

– Michel et Danièle Zebrowski,
leurs enfants et petits-enfants,
Claude et Nicole Zebrowski,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur Anne Zebrowski,
Mlle Yvonne Bonniot,
Mme Ossner,
Mme Henry Zebrowski,
M. Yan Zebrowski,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Serge ZEBROWSKI,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à La Rochelle, le 28 mai 1992.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Priez pour lui.

Anniversaires

– La famille et les amis du

docteur
Jean-Louis MOUSSARON

rappellent son souvenir en ce dixième anniversaire de sa mort.

– Le 12 juin 1991,

Rosette PLÉGELATTE,
née Favard,

nous a quittés.

Sa famille et ses amis ne l'oublient pas.

– Une pensée est demandée à la mémoire de

Jean PUCELLE,

5 juin 1981.

– Le 5 juin 1982, à l'aube de ses dix-sept ans, la route nous a enlevé

François VAREILLES.

Tu es là près de nous, ombre toujours [présente.
A chaque heure du jour et plus encore [le soir.
Nous t'emmènerons tous deux sur [tous les chemins.

81000 Albi.

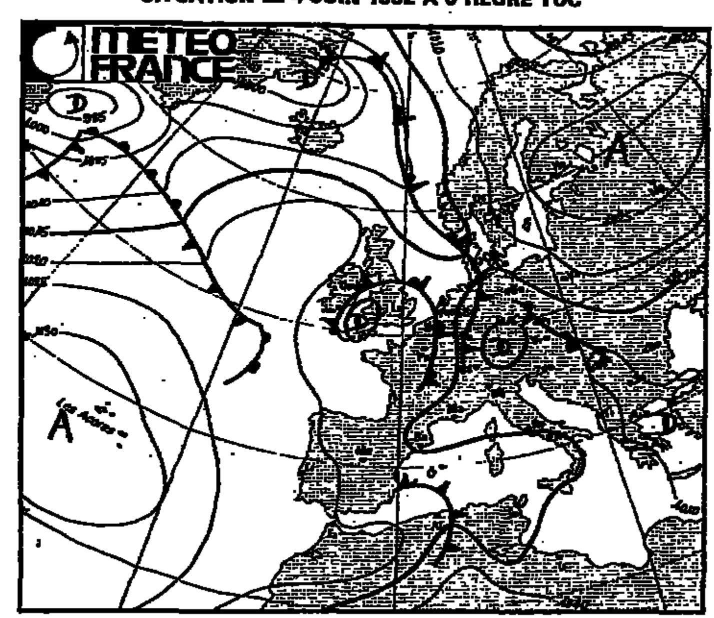
Soutenances de thèses

– Me Selim Nag'uib, protonotaire spécial près la cour de Montréal (Québec), soutiendra sa thèse de doctorat sur : « Les droits de l'homme en Egypte : le cas des coptes », le jeudi 11 juin 1992, à 18 heures, salle des conseils, université Panthéon-Assas (Paris-II), 12, place du Panthéon, Paris-5e. Directeur de thèse : M. Jean-Pierre Ferrier.

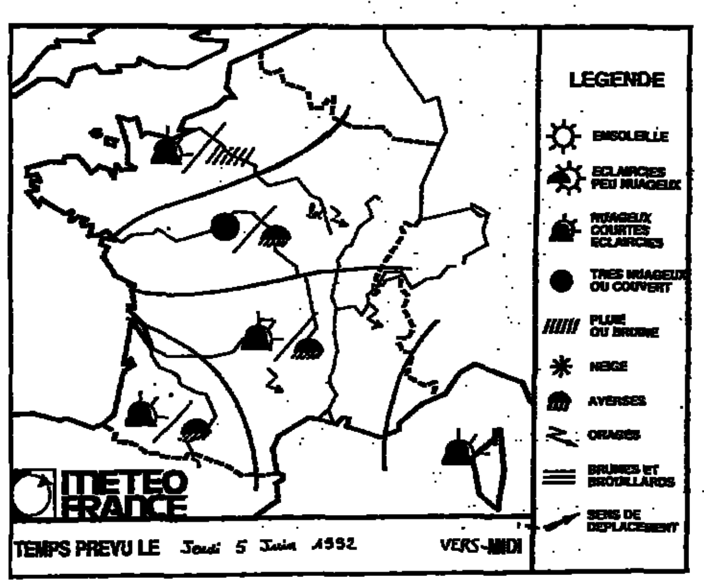
– Irène Fernandez soutiendra sa thèse de doctorat d'Etat : « Mythe et rationalité dans l'œuvre de C.S. Lewis », le samedi 13 juin 1992, à 14 heures, à l'université Paris-III (Sorbonne nouvelle), salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, Paris.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 4 JUIN 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 5 JUIN 1992



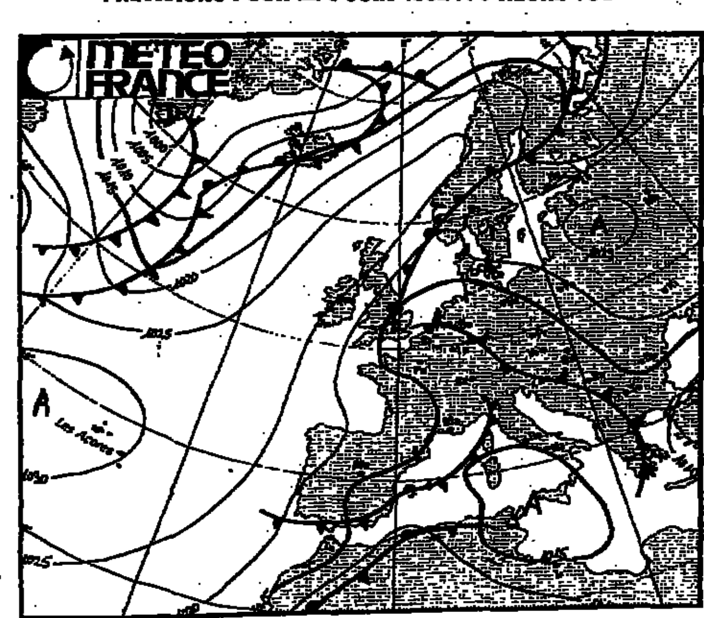
Vendredi : pluies, averses et orages sur le pays. – Le matin, le ciel sera très nuageux de la Bretagne au Nord-Pas-de-Calais. Des pluies faibles intermittentes se produiront de l'Ile-de-France au Nord-Est. De la Vendée aux Pyrénées, les nuages pourront donner quelques averses. Sur l'extrême Sud-Est et la Corse le soleil fera quelques apparitions. Ailleurs, des régions Est au Centre, jusqu'au Sud-Est, des pluies modérées, parfois fortes, se produiront.

L'après-midi, le ciel sera très nuageux du Sud-Est à la Corse. Sur le reste du pays le temps sera très nuageux avec des averses. Des orages pourront éclater sur le Massif Central, les Alpes du Nord et le Nord-Est.

Les températures minimales iront de 9 degrés à 11 degrés en général jusqu'à 15 degrés sur le Sud-Est et la Corse.

Les températures maximales atteindront 16 degrés à 19 degrés sur le pays, jusqu'à 23 degrés sur le Sud-Est et la Corse.

PRÉVISIONS POUR LE 6 JUIN 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 4-6-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 3-6-1992 à 18 heures TUC et le 4-6-1992 à 6 heures TUC

	max	min	temps
FRANCE			
AJACCIO	24	16	P
BIARRITZ	16	11	P
BORDEAUX	19	10	N
BOURGES	18	12	C
BREST	15	9	N
CAEN	17	10	N
CHERBOURG	16	8	N
CLERMONT-FER.	17	10	C
DIJON	20	10	N
GRENOBLE	20	13	C
LILLE	21	11	P
LIMOGES	23	10	N
LYON	19	12	C
MARSEILLE	24	17	P
NANCY	20	14	C
NANTES	18	9	N
NICE	23	16	C
PARIS-MONTS.	19	12	D
PAU	18	10	P
PERPIGNAN	22	14	P
RENNES	19	8	N
ST-ETIENNE	18	11	C
STRASBOURG	18	14	C
TOULOUSE	21	12	P
TOURS	21	10	C
POINTE-A-PITRE	32	25	D
ÉTRANGER			
ALGER	25	12	N
AMSTERDAM	20	15	C
ATHÈNES	27	21	D
BANGKOK	34	28	N
BARCELONE	22	12	N
BELGRADE	30	17	N
BERLIN	27	16	D
BRUXELLES	21	12	P
COPENHAGUE	25	15	D
DAKAR	26	22	D
DJERBA	25	19	C
GENÈVE	17	10	N
HONGKONG	28	26	N
ISTANBUL	27	20	N
JÉRUSALEM	25	14	D
LE CAIRE	34	20	D
LISBONNE	21	13	D
LONDRES	21	11	C
LOS ANGELES	22	16	C
LUXEMBOURG	20	12	C
MADRID	22	13	P
MARRAKECH	26	13	D
MEXICO	22	15	C
MILAN	23	11	N
MONTRÉAL	23	14	N
MOSCOU	17	7	D
NAIROBI	25	10	N
NEW-DELHI	35	29	D
NEW-YORK	28	16	D
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	23	18	N
PÉKIN	34	18	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	25	15	N
SINGAPOUR	32	26	C
STOCKHOLM	21	11	D
SYDNEY	19	6	D
TOKYO	28	19	D
TUNIS	28	14	D
VARSOVIE	26	13	D
VENISE	24	17	D
VIENNE	24	16	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Sœur Emmanuelle et le quart de finale

SŒUR Emmanuelle attendait. Le cinquième set du quart de finale s'éternisait et, sur le plateau de « *La Marche du siècle* », Sœur Emmanuelle attendait. Elle attendit une demi-heure. On ne la voyait pas, évidemment, on ne voyait que Leconte. Mais comme on attendait aussi Sœur Emmanuelle, on aurait donné cher pour la voir regarder Roland-Garros, même en tout petit en haut à gauche de l'écran, comme dans « *7 sur 7* », quand les ministres regardent les massacres en bougeant la tête, contrits.

On aurait aimé la voir écouter le commentaire. Je te mets la pression, tu me mets la pression, le plaisir des lifts, les rugissements des passings, la rage de Leconte, ces centaines de silences fixés sur la balle jaune et les lignes blanches. La quintessence, dans ces tribunes frémissantes, de nos plaisirs et de nos émotions de nantis européens. « *L'Europe ? Ah non ! Vous avez tout, messieurs-dames, comment vous le faire comprendre ?* », s'exclama-t-elle dans un grand rire à la fin de « La Marche du Siècle », comme Cavada lui demandait où elle finirait ses jours. On aurait aimé savoir si, à cet instant, elle pensait encore au cinquième set. Ce fut une heure et demie de plongée silencieuse dans la tragédie joyeuse de la vie, dans l'importance ultime des choses, loin, très loin sous la surface multicolore des apparences. Le quart de finale, Maastricht, le Danemark : tout cela semblait des images affolées et vides, de plates images mortes sur un écran mince à pleurer. On était passé de l'autre côté de quelque chose.

Une heure et demie de proximité avec la beauté limpide de la charité. Ah, ces visages ! La petite infirmière suisse qui frictionnait les moignons des lépreux, là-bas, au Caire – c'est elle qui avait payé son billet d'avion. « *Quand je vais bosser à la léproserie*, disait-elle, *c'est moi qui demande quelque chose. Pas eux.* » Un monsieur qui aidait les enfants roumains, un autre qui donnait son temps aux pauvres, ici, en France. Et tous ces visages, Sœur Emmanuelle la première, disaient la même chose : la joie immense, insolente, indécente de donner. Enfin, revinrent les publicités. Une voiture, une lotion avant-rasage, une éponge. Les publicités de chaque soir. Mais ce soir-là, plus que tout autre, éclatait comme un feu d'artifice leur réjouissante insignifiance.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 4 juin

TF 1

- **20.50 Téléfilm : Un beau petit milliard.** *Grand-mère a hérité d'une belle fortune.*
- **22.30 *Variétés : Michel Leeb à l'Olympia*** (sept.-oct. 1987).
- **0.00 Divertissement Bêbête Show.**
- **0.15 Le Débat.**

A 2

- **20.55 ▶ Magazine : Envoyé spécial.** *Deux enfants hémophiles contaminés par le virus du sida.*
- **22.15 Sport : Côté court.** Résumé des Internationaux de tennis de Roland-Garros.
- **22.35 Cinéma : Les Grands Fusils.** □ Film franco-italien de Ducio Tessari (1973).
- **0.15 Magazine : Merci et encore Bravo.**
- **1.15 Journal et Météo.**

FR 3

- **20.45 La Dernière Séance.**
- **21.00 1er film : Le Seigneur de la guerre.** ■■ Film américain de Franklin Schaffner (1965).
- **22.55 *Dessins animés : Tex Avery.***
- **23.25 Journal et Météo.**
- **23.45 2e film : Opération clandestine.** ■ Film américain de Blake Edwards (1972) (v.o.).
- **1.25 Musique : Mélomanuit.**

CANAL PLUS

- **20.05 Sport : Athlétisme.** Meeting de Saint-Denis, en direct.
- **22.00 Flash d'informations.**
- **22.05 Cinéma : Etat de choc.** ■ Film américain de Harold Becker (1988).
- **23.35 Cinéma : Pour Sacha.** □ Film français d'Alexandre Arcady (1990).
- **1.30 Cinéma : Mettons les voiles !** ■ Film britannique de Jonathan Lynn (1990) (v.o.).

M 6

- **20.40 Cinéma : Beetle Juice.** ■■ Film américain de Tim Burton (1988).
- **22.30 Téléfilm : L'Ile aux serpents.** *Une histoire abracadabrante de vengeance.*
- **0.10 Six minutes d'informations.**

ARTE

- **20.30 Soirée thématique.** Eugène Ionesco.
- **20.35 Documentaire : La Cantatrice.** Présentation du personnage Eugène Ionesco.
- **21.10 Théâtre : Les Chaises.** Pièce d'Eugène Ionesco, mise en scène de Jean-Luc Boutté, avec Denise Gence, Pierre Dux. *Le désarroi de la solitude et l'insignifiance de l'existence. Deux vieillards émouvants.*
- **22.15 Documentaire : Eugène Ionesco.**
- **23.05 Kaléidoscope.** Montage de pièces d'Eugène Ionesco interprétées dans différentes langues européennes.
- **23.20 Théâtre : La Leçon.** Pièce d'Eugène Ionesco, avec Thérèse Giese, Kistra Keller, Robert Freitag. *Un professeur et son élève. Un jeu cruel.*
- **0.15 Adieux.** Extrait du dernier discours officiel d'Eugène Ionesco, lors de la parution de ses œuvres complètes à « la Pléiade ».

FRANCE-CULTURE

- **20.30 Dramatique.** Barkanès de la nuit, de Jean-Marie Simon.
- **21.30 Profils perdus.** Julian Beck, le Living Theater, l'esprit d'un moment (2).
- **22.40 Les Nuits magnétiques.** En Margeride : villages au bord du monde.
- **0.05 Du jour au lendemain.**
- **0.50 Musique : Coda.** Les voix du Mali (4).

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30 Concert** (en direct de la salle Pleyel) : Istar, variations symphoniques op. 42 de d'Indy ; Concerto pour piano et orchestre en fa dièse mineur op. 20 de Scriabine ; Symphonie no 6 en ré mineur op. 104, par l'Orchestre national de France, dir. Jeffrey Tate ; sol. : Andreï Nikolsky, piano.
- **23.10 Ainsi la nuit...** Octuor op. 20 en mi bémol majeur, de Mendelssohn.
- **0.30 Dépêche-notes.**

Vendredi 5 juin

TF 1

- **13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
- **14.25 Feuilleton : Côte Ouest.**
- **15.30 *Feuilleton : Scandales à l'amirauté*** (dernier épisode).
- **17.00 Club Dorothée.**
- **17.25 Série : Parker Lewis ne perd jamais.**
- **17.50 Série : Hélène et les garçons.**
- **18.20 Jeu : Une famille en or.**
- **18.50 Feuilleton : Santa Barbara.**
- **19.15 Jeu : La Roue de la fortune.**
- **19.50 Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.45).
- **20.00 Journal, Météo et Trafic infos.**
- **20.40 Sport : Football** (et à 21.45). Match amical : France-Pays-Bas, en direct de Lens.
- **21.30 Mi-temps, Tapis vert et Tiercé.**
- **22.40 Sport : Boxe.** Championnat du monde (WBC) des poids mi-lourds : Jeff Harding (Australie)-Christophe Tiozzo (France), en direct du Palais des sports de Marseille.
- **23.45 Divertissement : Arthur, émission impossible.**
- **0.50 Journal, Météo et Trafic infos.**
- **1.00 Info revue.** *Sélection de reportages de la semaine.*
- **2.20 Documentaire : Histoires naturelles.** Pêcheurs des Landes.
- **2.50 Série : Enquêtes à l'italienne.**
- **3.45 Feuilleton : L'Homme à poigne** (1er épisode).
- **4.45 Musique.**
- **5.05 Documentaire : Les Défis de l'océan.**

A2

- **13.45 Sport : Tennis.** Internationaux de Roland-Garros, en direct.
- **18.30 Série : Magnum.**
- **19.20 Divertissement : Caméras indiscrètes.**
- **19.59 Journal, Journal des courses et Météo.**
- **20.50 Jeu : La Piste de Xapatan.**
- **22.10 Sport : Côté court.** Résumé des Internationaux de tennis de Roland-Garros.
- **22.25 Divertissement : Rire A 2.** *Louis de Funès. Hommage au comique disparu avec des extraits de films et des témoignages.*
- **23.15 Magazine : Lumière.**
- **23.45 Cinéma : Leo the Last.** ■■ Film britannique de John Boorman (1969). Avec Marcello Mastroianni, Billie Whitelaw, Glenna Forster Jones (v.o.).
- **1.25 Journal des courses, Journal et Météo.**

FR 3

- **13.40 Documentaire : Le Grand Labyrinthe.**
- **14.15 *Magazine : Carré vert.*** Conscience Terre. 2. Les rapports Nord-Sud.
- **15.30 Série : La Grande Vallée.**
- **16.25 Téléfilm : Le Combat de Candy Lightner.**
- **18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.**
- **18.30 Jeu : Questions pour un champion.**
- **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
- **20.00 Un livre, un jour.** 200e émission : les vingt meilleurs titres.
- **20.10 Divertissement : La Classe.**
- **20.45 ▶ Magazine : Thalassa.** En direct de Brest, pour le retour d'*Antarctica*. L'Amitié à bout de bras.
- **21.40 *Magazine : Caractères.*** Vies de famille. Invités : Nadine Gordimer *(Histoire de mon fils)* ; Paul Louis Rossi *(la Montagne de kaolin)* ; Evelyne Sullerot *(Quels pères ? Quels fils ?)* ; Olivier Todd *(la Sanglière)*.
- **22.45 Journal et Météo.**
- **23.05 Magazine : Musicales.** *Gaspard de la nuit*, de Ravel (deux versions), *par l'Orchestre symphonique français*, dir. : Laurent Petitgirard ; puis par Pascal Devoyon, piano.
- **0.05 Océaniques.** Sur Althusser (2e partie). *Suite du débat du lundi 1er juin.*

CANAL PLUS

- **13.35 Cinéma : Full Contact.** ■ Film américain de Sheldon Lettich (1990). Avec Jean-Claude Van Damme, Deborah Rennard, Harisson Page.
- **15.20 Documentaire : The Girl from Nutbush.**
- **16.30 Cinéma : Les Tortues Ninja.** ■ Film américain de Steve Barron (1990). Avec Judith Hoag, Elias Koteas, Josh Pais.
- **18.00 Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.30

- **18.30 Le Top.**
- **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.**
- **20.30 Téléfilm : Meurtre par amnésie.** De Bradford May, avec Donna Mills, Greg Evigan. *Une femme à la recherche de sa mémoire.*
- **22.00 Documentaire : Le Paradis perdu des Indiens Kunas.**
- **22.45 Flash d'informations.**
- **22.55 Le Journal du cinéma.**
- **23.00 Cinéma : La Reine blanche.** □ Film français de Jean-Loup Hubert (1991). Avec Catherine Deneuve, Richard Bohringer, Bernard Giraudeau.
- **1.00 Cinéma : Cabal.** ■ Film américano-britannique de Clive Barker (1989). Avec Craig Sheffer, Anne Bobby, David Cronenberg (v.o.).

M 6

- **13.25 Série : Madame est servie** (rediff.).
- **13.50 Série : L'Homme de fer.**
- **14.40 Série : Destination danger.**
- **16.45 Jeu : Zygomusic.**
- **17.15 Magazine : Zygomachine.**
- **17.35 Série : Ohara.**
- **18.30 Série : Vic Daniels.**
- **19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.**
- **19.54 Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.**
- **20.00 Série : Madame est servie.**
- **20.30 Capital.** Présentation du sommaire.
- **20.35 Météo des plages.**
- **20.40 Téléfilm : Main basse sur Hawaii.** *Un ancien flic alcoolique à la poursuite d'un tueur.*
- **22.25 Série : Mission impossible, vingt ans après.**
- **23.20 Magazine : Emotions, charme et érotisme.**
- **23.50 Capital.**
- **0.15 Six minutes d'informations.**

ARTE

- **19.00 Documentaire : Palettes.** *Le Tricheur. Autopsie d'une toile en vingt-six minutes.*
- **19.30 Documentaire : Charles et Marie-Laure de Noailles.** *Un couple d'aristocrates, fervents de cinéma, de peinture, de sculpture, de poésie, d'avant-garde et mécènes de Man Ray, Cocteau, Bunuel, Mallet-Stevens, Dali, Balthus, Masson, Max Ernst...*
- **20.30 Téléfilm : Le Grand Fric.** *Les aventures d'un trio peu ordinaire : un clochard amoureux de la grande cuisine, un producteur de films au bord de la faillite et une actrice au chômage...*
- **23.40 Magazine : Mégamix.**

FRANCE-CULTURE

- **20.30 Radio-archives.**
- **21.30 Musique : Black and Blue.** Les quarante ans du Modern Jazz Quartett.
- **22.40 Les Nuits magnétiques.** Les petites ondes.
- **0.05 Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque de... Jean-Loup Trassard.
- **0.50 Musique : Coda.** Les voix du Mali (5).

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30 Concert** (donné le 27 mai au Théâtre des Champs-Elysées) : Hymne à la justice pour orchestre op. 14, de Magnard ; Ah ! Lo previdi, air de concert K 272, de Mozart ; Les Illuminations, cycle de neuf chants pour soprano et cordes, de Britten ; Shéhérazade, suite symphonique, de Rimski-Korsakov, par l'Orchestre national de France, dir. Michel Plasson ; sol. : Barbara Hendricks, soprano.
- **23.10 Jazz club.** Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct de La Villa à Paris : Alain Jean-Marie, piano, Niels-Henning Orsted-pedersen, contrebasse.
- **1.00 Les Voix de la nuit.** Par Henri Goraïeb. Roméo et Juliette, actes 3, 4 et 5, de Gounod.

Le Monde

Après l'échec du Mirage en Finlande

Dassault électronique va supprimer 650 emplois

M. Bertrand Daugny, PDG de Dassault électronique, a annoncé, mercredi 3 juin, un plan étalé sur deux ans, qui vise à supprimer 650 emplois sur les 3 950 de son groupe spécialisé dans l'électronique militaire et professionnelle. Il a expliqué que, en dépit du développement des filiales orientées vers les automatismes, les télécommunications et l'informatique à des fins civiles, la situation s'est aggravée du fait du déclin des commandes dans le secteur de la défense.

« Certains contrats d'études, de développement ou de production, a-t-il déclaré à son conseil d'administration, *sont reportés ou remis en cause par le blocage des crédits de la défense et le retard apporté au dépôt de la programmation militaire devant le Parlement. »* En outre, a-t-il ajouté, *« le choix par la Finlande du F-18 au détriment du Mirage 2000-5 a mis fin à d'importantes perspectives de commandes »* pour Dassault électronique, qui espérait obtenir un marché de 1,5 milliard de francs pour les contre-mesures, les calculateurs, les logiciels et les autodirecteurs de ces Mirage 2000-5.

Les suppressions d'emplois, qui portent sur 650 postes, feront prioritairement appel au volontariat en 1992 et 1993. Le coût de ce plan est estimé à 200 millions de francs.

« Il sera entièrement provisionné dès l'exercice de 1992, a précisé M. Daugny. *De ce fait, les résultats seront négatifs »* pour un chiffre d'affaires attendu de 3,9 milliards de francs. En 1991, les bénéfices étaient de 63,6 millions de francs.

Avec la diminution de la tension Est-Ouest

La France réduit le niveau d'alerte de son dispositif nucléaire

Compte tenu de la diminution de la tension militaire Est-Ouest après l'effondrement du pacte de Varsovie en Europe, la France vient d'alléger les contraintes opérationnelles de toutes sortes qui pèsent sur les personnels de son dispositif nucléaire. Cette décision porte sur le niveau dit *« d'alerte »* des forces qui contribuent à assurer la dissuasion nucléaire.

Le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, l'a indiqué explicitement en réponse à M. Michel Sainte-Marie, député PS de la Gironde, qui l'interrogeait, mercredi 3 juin après-midi, à l'Assemblée, sur la nouvelle loi de programmation militaire.

« Nous avons amorcé le resserrement de nos forces et leur restructuration, a notamment expliqué M. Joxe. *Nous allégeons les contraintes opérationnelles qui pèsent sur les personnels. Ainsi, par exemple, nous mettons en place, dans l'armée de terre, la disponibilité opérationnelle différenciée »,* qui se distingue du système prédécent – la disponibilité immédiate – en autorisant des délais plus importants dans la montée en puissance éventuelle de la plupart des unités. *« Nous réduisons les astreintes nucléaires,* a ajouté le ministre, *c'est-à-dire, en ce qui concerne la force de dissuasion, que nous allégeons les niveaux d'alerte. »*

Progressivement, le nombre de régiments de missiles sol-sol nucléaires Pluton sera ramené de cinq à un en 1993. Les Hadès, qui devaient leur succéder, sont stockés en moindre quantité, sans être déployés. Les bombardiers Mirage IV seront retirés du service en 1996. Le nombre des escadrons de Mirage 2000-N passe de cinq à trois. Les missiles intercontinentaux enfouis dans le plateau d'Albion ne seront plus opérationnels au début du siècle prochain et, à cette date, la flotte des sous-marins stratégiques comptera quatre unités (au lieu de six).

En même temps que ce resserrement du dispositif nucléaire, la France a entrepris – comme vient de le révéler M. Joxe – de réduire l'alerte et d'alléger la veille des divers personnels qui servent ces matériels. Ces mesures concernent directement les délais de réaction des systèmes d'armes qui seront accrus, la mobilisation des équipes de mise en œuvre qui sera moins permanente, le nombre des systèmes d'armes en alerte qui sera diminué et, donc, l'usure des matériels qui sera moindre.

Il semble que cette initiative a été prise par un conseil de défense qui a eu lieu, le mercredi 27 mai, à l'Elysée.

Le Conseil de sécurité exige un nouveau rapport sur le plan de paix au Sahara occidental

Le Conseil de sécurité a implicitement rejeté, mercredi 3 juin, l'idée d'un nouveau délai de trois mois donné par le Secrétaire général de l'ONU au Maroc et au Front Polisario pour sortir de l'impasse le plan de paix au Sahara occidental. Dans une lettre adressée à M. Boutros Boutros-Ghali, l'ambassadeur de Belgique, nouveau président en exercice du Conseil, lui demande de présenter à ce dernier *« dans les meilleurs délais, un nouveau rapport concernant les progrès réalisés dans l'application du plan »* qui prévoit un référendum d'autodétermination.

Il s'agit d'une façon élégante, explique-t-on de sources diplomatiques, de rejeter la notion de délai contenue dans le dernier rapport de M. Boutros-Ghali qui donne aux parties jusqu'au 31 août pour trouver un accord, faute de quoi le Conseil pourrait envisager une *« approche différente »* (*Le Monde* du 3 juin). La mise en application de ce plan butte sur les critères d'identification des votants, critères que le Maroc souhaite très larges, contrairement au Front Polisario. – *(AFP.)*

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Au parfum !

C'EST pas à moi de donner des conseils au Mimi après son coup de génie, le référendum sur Maastricht, cette boule puante déposée dans la volière de l'opposition qui se rentre dans les plumes à coups de bec, à coups de griffes. Mais je voudrais quand même lui signaler la découverte d'un nouveau produit odoriférant capable de lui assurer un « oui » enivrant parfumé à la rose.

Il nous vient de Californie où on a mis au point une lotion après-rasage à base de phéronome, cette sécrétion glandulaire dégagée par le mâle qui rameute à distance les femelles en chaleur dans le monde animal. Pour l'homme, ça va faire pareil. Moche, bancroche, une vraie tache, suffira qu'il s'en tartine la tronche pour se transformer en bombe sexuelle et rendre à moitié folles toutes les nanas entassées dans une rame de métro, où ça cocotte pourtant déjà ferme en fin de semaine. Elles vont tomber comme des mouches. A ses pieds.

Et on ne s'est pas arrêté là. Cette mystérieuse et puissante chimie, les Australiens essayent de la mettre au service des entreprises et de l'administration. Vous décachetez votre courrier. Vous trouvez une facture, une lettre de licenciement ou un rappel d'impôts, discrètement passés au spray, et, au lieu de rugir de colère, vous allez vous écraser devant votre créancier, votre patron ou votre percepteur en couinant de trouille.

Pas la peine de prendre ce petit air incrédule et rigolard. C'est pas du vent, cet indécelable effluve. La preuve : au bout de quelques mois, les jeunes filles partageant le même dortoir dans un pensionnat finissent, personne ne le conteste, par avoir toutes leurs règles au même moment. C'est le phéronome qui veut ça. Comment, pourquoi ? On sait pas, on cherche, on trouvera. On a tout l'été pour ça. Après quoi, il ne restera plus qu'à vaporiser les bons bulletins pour conduire les Français par le bout du nez vers l'Europe sans frontières.

Au Mali

Les avocats de l'ancien président Traoré boycottent l'ouverture de son procès

Inculpé pour « assassinats », l'ancien président Moussa Traoré devait comparaître, jeudi 4 juin, devant la cour d'assises de Bamako. Les avocats de la défense, parmi lesquels figure Mᵉ Jacques Vergès, ont fait savoir, mercredi soir, qu'ils boycotteraient l'ouverture du procès pour des « raisons de sécurité ». Celui-ci pourrait néanmoins s'ouvrir « symboliquement », selon l'un des principaux avocats de la partie civile, Mᵉ Demba Diallo, avant d'être reporté à une date ultérieure.

C'est un procès aux allures de péplum qui devait s'ouvrir, jeudi 4 juin, dans l'immense salle Banzoumana-Sissoko du Palais de la culture de Bamako. Le gigantisme du lieu – trois mille places disponibles – ne devrait pas trop dépayser l'ancien chef de l'Etat, M. Moussa Traoré, qui avait coutume d'y présider, jadis, les cérémonies officielles. Il y siégera, cette fois, au titre d'inculpé. La question est de savoir quand : après maintes tergiversations, les avocats de la défense, parmi lesquels Mᵉ Vergès et le bâtonnier de l'ordre des avocats du Mali, Mᵉ Magatte Assane Seye, ont décidé de *« suspendre leur participation »* au procès, pour des *« raisons de sécurité »*.

Jamais, il est vrai, un procès n'aura déchaîné tant de passion. Emprisonné depuis un peu plus d'un an, l'ancien président est accusé de *« crimes de sang »*, référence aux émeutes populaires qui avaient conduit au renversement de son régime par l'armée, le 26 mars 1991. Des émeutes très durement réprimées, puisqu'elles auraient fait, selon les sources, entre cent cinquante et trois cents morts. Mais, au-delà de ces faits sanglants, c'est vingt-trois ans de dictature que nombre de Maliens voudraient voir juger aujourd'hui. *« Le procès Traoré, c'est notre Nuremberg à nous ! »,* résument, d'une formule hâtive, les détracteurs de l'ancien régime.

Officiellement inculpé, le 13 avril dernier, l'ex-général Traoré ne devait pas être seul dans le box des accusés. Une trentaine de ses anciens collaborateurs devaient comparaître à ses côtés, dont les ex-ministres de l'intérieur et de la défense, MM. Sékou Ly et Mamadou Coulibaly, et l'ex-chef d'état-major de l'armée, M. Ousmane Coulibaly. Le dossier sur lequel les juges de la cour d'assise sont appelés à se prononcer ne comporte pas *moins de mille pièces. Pour faire* bonne mesure, un imposant service d'ordre de mille sept cents policiers a été chargé d'assurer la sécurité et de contrôler les entrées du Palais de la culture.

Ces mesures préventives n'ont pas réussi à rassurer les avocats de la défense, qui s'étaient inquiétés, en début de semaine, du *« climat d'insécurité »* prévalant, selon eux, dans la capitale. Mᵉ Magatte Seye a fait remarquer, par exemple, que la date du procès précédait de quelques jours seulement celle de la prestation de serment du président nouvellement élu, M. Alpha Oumar Konaré, prévue lundi 8 juin. C'est une *« période de vacance du gouvernement »,* où *« tout peut arriver »,* avait prévenu l'avocat. La population de la capitale, elle, n'en démord pas. Les étudiants et les lycéens avaient bruyamment manifesté, lundi, dans les rues de Bamako, pour exiger justice. A en croire les diplomates maliens, en poste à Paris, ce procès *« doit avoir lieu, et il aura lieu ! »,* car il représente *« une leçon historique que l'on donne à Moussa mais aussi à tous ses semblables en Afrique ! ».*

Un point de vue que les accusés de Bamako sont loin, on s'en doute, de partager. *« Moussa Traoré pense intimement que la France était le véritable cerveau de toute cette machination »,* expliquait récemment, dans une interview à l'hebdomadaire *Jeune Afrique,* Mᵉ Magatte Seye, en évoquant la chute brutale de l'ancien régime. *« Mon « tombeur » se trouve à Paris, plus exactement à l'Elysée »,* précisait le président déchu, dont le procès s'annonce, c'est le moins qu'on puisse dire, plutôt haut en couleur.

CATHERINE SIMON

□ **ITALIE : élection de M. Giorgio Napolitano à la présidence de la Chambre.** – Les députés italiens ont élu, mercredi 3 juin, M. Giorgio Napolitano, membre du Parti démocratique de la gauche (PDS, ex-communiste), à leur tête. Agé de 66 ans et dirigeant de l' « aile droite » du PDS, M. Napolitano a obtenu la majorité absolue au cinquième tour de scrutin. Son élection va permettre au président de la République, M. Oscar Luig. Scalfaro, d'entamer des négociations en vue de la constitution d'un nouveau gouvernement après les élections législatives des 5 et 6 avril. – *(Reuter.)*

SOMMAIRE

La télématique du Monde :
36 15 LEMONDE
36 15 LM

Le numéro du « Monde » daté daté jeudi 4 juin 1992 a été tiré à 566 148 exemplaires

Demain dans « le Monde »

« le Monde Sans visa » :

Bucarest, le pire n'est plus à craindre

La capitale roumaine, cette cousine éloignée des grandes métropoles latines, se débarrasse peu à peu de ses fantômes pour offrir bien des surprises à l'imaginaire du voyageur. A lire également, un entretien avec James Welch, Indien Black Feet et un parcours sur le Ventoux, le mont-énigme.

PUBLICATION JUDICIAIRE

COUR D'APPEL DE PARIS

« Par arrêt du 16 janvier 1992, la 11ᵉ chambre de la cour d'appel de *PARIS* a confirmé un jugement rendu par la 17ᵉ chambre du tribunal correctionnel de PARIS ayant condamné Monsieur HOCHSCHILLER, dit André CARREL, en sa qualité de directeur de publication du journal L'HUMANITÉ DIMANCHE, et Monsieur GATTI, dit Franck ARGANTGE, pour diffamation et injures publiques à l'égard de Monsieur Georges PEROL, directeur général des HLM de PARIS.

La cour a condamné les *prévenus* au paiement d'une amende de 8 000 F, ainsi qu'à 25 000 F de dommages et intérêts, 5 000 F de DI supplémentaires (l'article 475-1 du CPP) et à la publication de l'arrêt dans 3 journaux.

Pour extrait.

Maître Hervé CREN, avocat à la cour de PARIS.

Le Monde

DES LIVRES

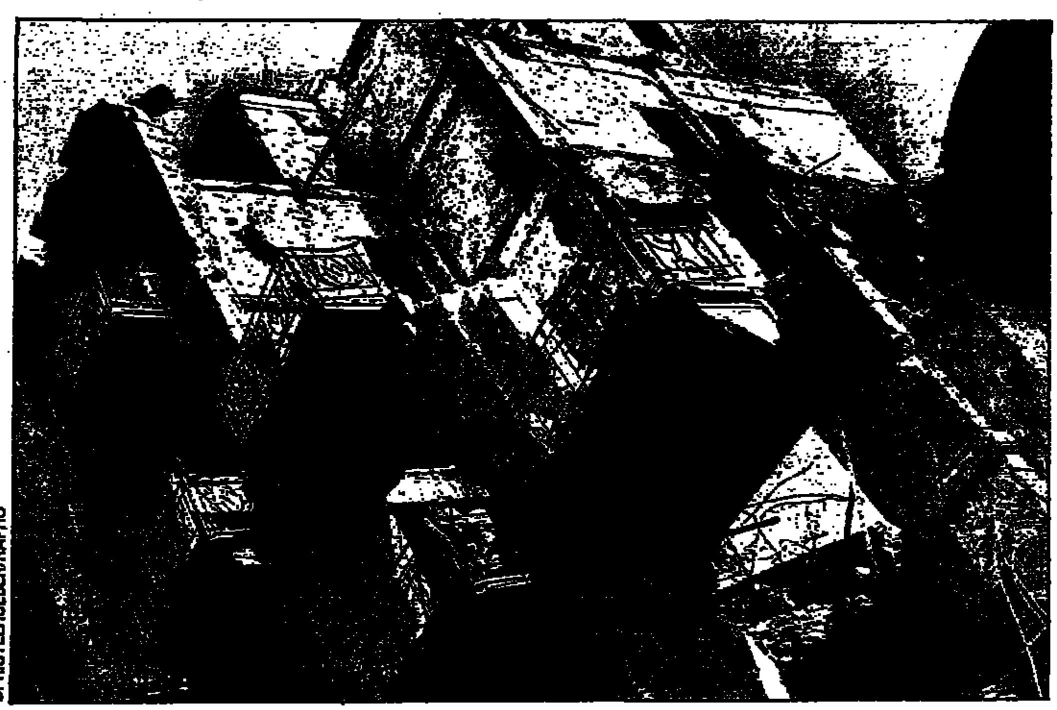
Le roman de la guerre au Liban

A travers l'enquête d'un journaliste sur la mort d'un homme sans importance c'est la tragédie du petit peuple beyrouthin que décrit Elias Khoury

UN PARFUM DE PARADIS
d'Elias Khoury.
Traduit de l'arabe
par Luc Barbulesco,
Arléa, 318 p., 130 F.

La littérature arabe n'a pas de tradition romanesque. Ce n'est qu'au début de ce siècle que les premiers romans arabes sont parus au Caire et à Beyrouth. L'époque préfère s'exprimer en poésie ou dans des nouvelles brèves et sèches. L'individu, en tant qu'entité singulière, en tant que liberté, n'est pas encore tout à fait reconnu. On privilégie le clan ou la famille. Le roman devient alors une scène qu'une multitude de personnages traversent en y laissant un peu de leur vie, de leurs déboires ou de leurs espérances. Naguib Mahfouz a été toute sa vie à l'écoute de ce peuple qui a trouvé dans ses romans un asile, une demeure où il se sent bien, même quand il est malmené par l'intolérance des censeurs religieux.

Le roman du Libanais Elias Khoury, dont on connaît en France un récit, *la Petite Montagne* (1), une sorte d'état des lieux d'une ville, Beyrouth, qui n'est plus que l'ombre d'un souvenir, est l'exemple même d'une littérature arabe nouvelle, c'est-à-dire en rupture avec le récit linéaire et soi-disant réaliste ou « engagé ». En le lisant, on ne peut s'empêcher de se demander à quoi sert la guerre, surtout quand elle est civile, incompréhensible et de plus en plus absurde. On peut dire qu'elle fournit aux survivants de quoi alimenter le stock de leur mémoire et qu'elle indique aux écrivains combien la littérature est dérisoire, combien l'imagination est dépassée, mise à l'écart, ruinée par la démence quotidienne d'une réalité qui échappe à toute analyse. Le narrateur de ce *Parfum de paradis* en est conscient. *« Même moi, témoin de ces événements, qui les ai vécus, j'ai peine à y croire. Qu'en sera-t-il, alors, de ceux qui ne les ont pas vécus, avec nous, dans cette ville splendide qu'on appelle Beyrouth ? »*


S. RISTELHUEBER/RAPHO

Beyrouth, qui n'est plus que l'ombre d'un souvenir...

Toutes les histoires tournent autour d'un homme sans importance, un citoyen ordinaire, Khalil Ahmad Jaber, dont on a trouvé le cadavre criblé de balles dans le quartier de l'UNESCO, à Beyrouth, non loin de la statue de Habib Abou-Chahla, qui est l'un des artisans de l'indépendance du Liban. En enquêteur méticuleux, le narrateur, un journaliste, se met à fouiller dans les différentes tragédies que connaissent d'autres citoyens ordinaires et qui, par hasard ou par coïncidence, ont eu un jour affaire avec la victime.

La folie de Khalil

Avant de pousser la porte de maisons où se déroulent d'autres drames, Elias Khoury nous raconte l'histoire de cet inconnu : une petite vie étroite et banale ; elle l'aurait été jusqu'au bout si la guerre ne lui avait raflé son fils, Ahmad, boxeur devenu combattant, puis martyr, en 1976. Les murs du quartier seront remplis d'affiches du martyr Ahmad. Le temps passe et les affiches s'abîment ou sont remplacées par d'autres. Khalil s'enferme dans sa chambre et ne va plus travailler à la poste. Il sombre dans ce qu'on appelle une « dépression nerveuse » ; mais pour sa femme, c'est un *djinn* qui l'a possédé. La folie de Khalil ira en s'aggravant. Il passera son temps à effacer avec une grosse gomme les photos de son fils et les articles de journaux qui avaient parlé de lui. Un jour, il quitte la maison. On ramènera son corps mutilé à sa femme qui ne comprendra jamais pourquoi on a tué son mari, ni qui avait intérêt à ce meurtre. Le narrateur non plus ne comprend pas les raisons de ce crime. Et le lecteur est invité à patienter et à devenir le complice de l'enquêteur qui ne trouve rien, si ce n'est un *enchevêtrement de drames aussi* horribles les uns que les autres où le destin s'acharne sur des gens du peuple que la guerre a pris à la gorge dans leur sommeil ou dans leur travail.

C'est le cas d'Ali Khakch, ingénieur, qui raconte l'histoire insoutenable de l'assassinat par trois jeunes miliciens – ils ont entre dix-huit et vingt-quatre ans – d'un vieux médecin et de sa femme qu'ils violeront avant de l'achever. Crime gratuit. Violence sans raison. Mort sans sens. La guerre, ce n'est pas que des batailles rangées entre adversaires plus ou moins désignés, la guerre, nous dit Khoury, c'est aussi cette absurdité au quotidien qui fait sauter tous les verrous, qui annule toutes les lois et qui jette dans l'enfer des gens simples et sans histoires.

« Le pays est perdu »

La partie de l'enquête la plus explosive est celle qui suit le camion des éboueurs : en temps de guerre, ce camion ne ramasse pas que des ordures ménagères ; il ramasse aussi des cadavres dont certains sont rejetés par la mer. Les rats sont ceux qui en tirent profit ; ils mangent les cadavres et mordent ensuite dans les poissons que le pauvre Beyrouthin mange à son tour. Il en meurt parfois...

Zein Alloul prend son travail au sérieux. Il dit : *« Je suis éboueur, et la municipalité, c'est l'Etat. C'est un métier qui exige des connaissances et de l'expérience. »* Mais l'Etat s'est absenté. On ne sait plus où il est passé. Même la mer a disparu. Zein fait remarquer qu'on ne la voit plus. Cet homme est vexé. Pour lui, *« le pays est perdu »*. Bientôt, il connaîtra la torture et rejoindra l'anonymat du pauvre Khalil. C'est dans cette même partie qu'il est fait référence aux pratiques horribles d'un jeune médecin qui viole ses patientes après les avoir anesthésiées. Cet homme est d'une cruauté sans limites ; il est le visage le plus surprenant de la guerre et de la destruction d'un pays, de son peuple et de son âme. Face à lui, complètement désespéré, un vieux médecin qui a honte et se retire comme pour attendre la mort.

L'auteur évoque les personnages du roman du Palestinien Ghassane Kanafani, *Des hommes au soleil* (2), qui meurent étouffés dans une citerne de camion qui passe la frontière entre deux pays du Proche-Orient. Il dit : *« Eux, ce sont des symboles, des héros. Pas les miens. »*

La force du roman de Khoury, c'est qu'il arrive à nous passionner de bout en bout. Car toutes les histoires finalement se rencontrent, même si on oublie le cas du pauvre Khalil : plus on avance dans le texte, plus on se rend compte que ce cas n'est ni isolé ni extraordinaire. C'est le livre de cette guerre du Liban qui ne cesse de se poursuivre à l'infini sous des formes parfois anodines, mais qui continue de semer le malheur et la désolation. Elias Khoury en parle avec humilité, avec humour, et institue entre le lecteur et lui un contrat non pas de simple confiance, mais de doute. Félicitons aussi Luc Barbulesco qui a fait une traduction remarquable.

Tahar Ben Jelloun

(1) Arléa, 1987.
(2) Sindbad.

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Façons de mourir

A-t-on la mort qu'on mérite ? Sottise. La faucheuse frappe avec une indifférence absolue. Comme dans les huit nouvelles qui composent *On dit que les gens sont tristes*, de Claude Michel Cluny. Etre vivant, dit l'auteur, après Emily Dickinson, c'est être *« de ce côté-ci des morts »*. Et il excelle à rendre sensible cette proximité très émouvante de l'irrémédiable.

Page 26

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Les pantoufles de Lichtenberg

Georg Christoph Lichtenberg, né en 1742, professeur à l'université de Göttingen, était si sédentaire qu'il avait *« donné des noms à ses pantoufles »*. Ses *Lettres sur l'Angleterre* n'en sont que plus savoureuses. Il est vrai que *« pour une âme repliée sur elle-même »*, l'abondance des impressions londoniennes ne pouvait être qu'une grande *« épreuve »*...

Page 26

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

L'autre « Terre promise »

Cholem Aleikhem et la chronique cocasse et inquiétante de *la Peste soit de l'Amérique* ; Maxim Biller et les nouvelles grinçantes de *Ah ! si j'étais riche et mort* ; Delmore Schwartz et le ton faussement naïf de *Hotel Delmore* et *Le monde est un mariage* : l'humour juif dans toutes ses nuances.

Page 34

Maradona, mon amour

Pourquoi et comment un gamin argentin a fasciné une ville, Naples, rompue de passions et d'excès. Un récit-enquête en forme de dribble

MARADONA C'EST MOI
d'Alicia Dujovne Ortiz.
La Découverte, 190 p., 79 F.

C'est enlevé ! C'est dribblé ! Sept jours d'enquête maratho-maradonienne dans le théâtre napolitain. Des dizaines de personnes et de personnages, haut et bas placés, rencontrés, interrogés, et montrés, chacun dans son rôle. Ce n'était pas facile, il fallait faire vite, comme une feinte sur le stade San-Paolo, ce troisième volcan de Naples, la ville sur pilotis de tuf blond qui danse ses ardentes faims entre le Vésuve au levant et la Solfatare au couchant, vite comme l'éclair rond d'un penalty, et avec la dextérité diabolique d'un gamin qui vous chipe – le mot napolitain *scippo* est d'origine française – vos chaussettes sans déplacer vos chaussures !... Le récit-enquête est un plat qui se mange chaud, l'écrivain Alicia Dujovne Ortiz le sait, et ce qu'elle nous sert là est brûlant. Avec courage, rompue au jeu des mots, elle sait entretenir les mystères pour mieux les dévoiler.

Même parmi ceux et celles que le foot ne passionne pas fort, qui n'a entendu parler de Diego Maradona, de ses triomphes, de ses frasques, de ses démêlés avec les marionnettistes des sportifs, de sa chute entre le lit des femmes et les lignes de cocaïne ? Voilà pour le papier glacé à sensation. Mais sous la surface, sous l'herbe des stades et derrière les Ferrari, quel est le vrai visage de Maradona ? Pourquoi a-t-il fasciné une ville entière, Naples ? Pourquoi a-t-il été séduit, conquis et « baisé » par Naples ? La gloire et la déchéance du héros étaient-elles programmées ? Et par qui ? Maradona a-t-il été un pantin ou un rebelle qui finira par payer ses coups de tête plus cher que ne lui ont rapporté ses coups de pied ? Ressuscitera-t-il après sa crucifixion en bleu ? Les meilleurs détectives sont ceux qui se fondent dans le milieu où ils doivent enquêter. C'est exactement ce qui est arrivé à notre fin limier, Alicia Dujovne Ortiz, qui avait toutes les raisons du monde pour se trouver chez elle à Naples : Argentine de naissance, l'Orient et l'Espagne dans le sang. *« Dès ma descente du train*, écrit-elle, *j'ai trouvé frappante ma ressemblance avec tout le monde... A Naples, mon corps a occupé l'espace avec le plus grand naturel, tout de suite, et au rythme juste... »* C'est vrai : même à Paris, on la prendrait pour une Napolitaine, taille, cheveux, chair, et ce rire qui fait trembler l'air d'une joie soudaine, gamine, suivi, au fond des yeux, de l'éclair de nostalgie des exilés. Du Paradis perdu aux portes des Enfers.

Un dieu ou un singe

Mais ce n'est apparemment pas un miroir d'elle-même que notre écrivain allait chercher à Naples. Dans la ville et dans son héros éphémère, c'est pourtant ce qu'elle a trouvé. Elle qui avait quitté l'Argentine en 1978, l'année où son pays, en plein règne de la soldatesque, gagnait le Mondial, elle avait un compte à régler avec les hommes de pouvoir qui font du jeu une machine de guerre économique et propagandiste. Elle avait aussi à sauver l'image du gosse argentin pour le hisser jusqu'à elle, pour devenir lui, en un acte de reconnaissance et d'amour, telle une Pietà Rondanini du football. Maradona. La *Maronna* : la Madone, en napolitain. Un rêve hermaphrodite d'avant toute séparation...

Dans le flash-back, « L'or du train », c'est entre Naples et Paris que l'auteur revit les premières années du petit Diego, les années de formation de ce fils des bidonvilles qui portera le nom de son père jusqu'à la gloire mondiale... Une grand-mère napolitaine, ça ne fait pas un champion, certes, mais ça met du feu dans le pied gauche ! Quant à son père, son premier entraîneur, émigré dans les faubourgs de Buenos-Aires, il *« avait décroché un curieux emploi : ouvrier dans l'usine Tritumol, où l'on triturait les os pour l'industrie chimique »*. Maradona est né là, entre les boîtes rouillées et les tessons de bouteille, fin octobre 1960. C'est là qu'il a appris, du bout de ses pieds, à jouer avec les obstacles dangereux. A trois ans, son premier ballon, « de cuir » ; à douze ans, il passe à la télé ; à seize ans, il débute avec la sélection nationale face à la Hongrie, et la foule crie son nom. A vingt et un ans, il est vendu au club Barcelona pour 7 millions de dollars... *« Maradona est le premier joueur du monde qui soit devenu une entreprise. »*

Jean-Noël Schifano

Lire la suite page 33

ON DIT QUE LES GENS SONT TRISTES
de Claude Michel Cluny.
Gallimard, 216 p., 120 F.

L'ÉTÉ JAUNE
de Claude Michel Cluny.
La Différence, 358 p., 98 F.

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau



Claude Michel Cluny : un voyageur impénitent.

D.R.

Façons de mourir

SANS doute, on n'a jamais la vie que l'on veut, mais on s'en console le plus souvent en se disant qu'à la fin de la partie le Diable et le Bon Dieu se mettront d'accord pour nous octroyer la mort que l'on mérite. C'est un leurre, une sottise, mais une de ces idées fausses qui soulagent. Comme si l'on faisait passer l'inéluctable en le chargeant de rétablir la justice, d'apurer les comptes. Il n'en est rien évidemment, chaque jour qui passe nous le prouve à l'envi, la mort frappe avec une indifférence absolue, une lenteur atroce, une soudaineté qui se moquent de tout équilibre. C'est aussi bien comme cela, a dû penser plus d'une fois Claude Michel Cluny. Aussi bien, aussi mal. La morale s'exerce si peu de notre vivant que, pour en garder la fiction plausible, la plupart des religions en ont rejeté l'application dans l'au-delà, enfer ou paradis.

Cluny, poète des *Odes profanes*, romancier de *l'Eté jaune* (publié en 1981 et remanié pour la réédition actuelle), d'*Un jeune homme de Venise*, nouvelliste de *Vide ta bière dans ta tombe*, chroniqueur littéraire, éditeur, grand connaisseur du cinéma mondial et du sud légendaire des Etats-Unis – ce réservoir de passions pour nombre de romanciers français, – est aussi, entre autres activités intérieures de plein air, un voyageur impénitent. Les huit nouvelles qui composent *On dit que les gens sont tristes* se situent toutes à l'étranger et abordent, de diverses manières, le thème de la mort. La mort qui, chez Cluny, a toujours partie intimement liée avec la jeunesse.

DANS *Un peu de repos au pied du ponderosa*, deux enfants ont tué un vieillard qui les battait et ont commencé de le faire flamber au pied d'un bel arbre au nom musical comme l'auteur les collectionne avec un brin de préciosité. Petit crime où est invoquée l'âme de Raymond Carver et que traverse un garde indien, A.J., sorti d'un précédent récit de l'auteur. Une mort que la victime n'a pas volée et qui laisse les enfants en état d'innocence, comme deux idiots tirés du folklore faulknérien. Samuel Adams, le héros du *Vieil Ami*, est un autre vieillard, entre Faust et Satan, un paralytique en fauteuil qui règne du haut d'une tour de Manhattan sur un empire mystérieux et sur un jeune homme, Bryan, qui lui sert de factotum. Dans un holster sur le côté de son fauteuil, un fusil court qu'il appelle son «vieil ami». Sur ses genoux, une paire de jumelles pour espionner la ville. Des journées passées à l'affût, à se demander sur qui tirer. Pourquoi pas sur cette silhouette qui attend en bas, près du feu, pour traverser, celle de Bryan précisément ? Un mort gratuit, pour rien, comme le jeune soldat qui agonise dans *le Parti de l'herbe* et croit voir s'approcher une petite fille.

Quand elle n'est pas pour rien, la mort peut aussi coûter un prix très dérisoire. Dans un pays d'Amérique centrale, une diva s'ennuie à l'hôtel, contemple les volcans dans le paysage, attend le producteur et le scénariste, imbéciles patentés. Des Indiens plongent de la terrasse de l'hôtel dans une étroite anfractuosité des rochers, en bas, où la mer ouvre sa gueule émeraude. Une hésitation, une maladresse, et les corps se déchirent sur la pierre. Certains font le saut pour 50 cents que leur donnent les touristes. D'autres, moins expérimentés, tremblent. Pour deux dollars, ils plongent quand même...

Et le vieux Mr Bluemenfield qui passe ses vacances dans un motel de Louisiane, pour qui, pour quoi meurt-il ? Pour faire plaisir à une petite fille, lui cueillir une fleur alors qu'il est sur un tronc d'arbre glissant, dans le bayou. Une fleur pour cette vipère qui ne l'aime pas, un comble. Pourquoi faut-il que les messagers de la mort soient si jeunes ? Peut-être parce que l'on s'en méfie moins, en général. Cluny reste sur ses gardes, quant à lui, le mal peut venir de tous, à tout moment, c'est la seule chose équitable ici-bas.

Il est des morts plus réfléchies, dirait-on, qui prennent plus de poids ou de sens, l'heure venue, à nos yeux de vivants, et l'auteur leur consacre ses trois plus belles nouvelles. Claude Michel Cluny est aussi amateur de peinture et a consacré plusieurs monographies à des peintres amis. Dans *Des jours qui ne devraient pas mourir*, le narrateur recueille les confidences d'un certain Felipe, quelque part entre Arizona et Nouveau-Mexique. Felipe a bien connu un très énigmatique Indien, Jeb, qui vivait dans le désert et peignait des toiles qu'il allait vendre de temps à autre à la ville. Un silencieux, impénétrable, pur Indien. Un jour, un teenager tout aussi indéfinissable, sauf sous l'aspect de la beauté, est venu dans la région. Cet Oranje, vivant de l'air du temps et des petits chèques de sa mère, est devenu l'ami de Jeb qui l'a représenté sur plusieurs toiles. L'ami seulement ? Felipe a bien sa petite idée là-dessus, puisqu'il vit maintenant avec Oranje. Mais Jeb est tombé malade, les policiers l'ont emmené et il a disparu. Il voulait dépérir dans ses montagnes auprès de son ami. On lui a volé sa mort.

Un autre peintre se fait voler son œuvre avant de mourir, en Australie. Le dénommé Dave Holbrook, éboueur à Sidney, né en 1915, fâcheusement marié, avait pour habitude de s'enfermer dans un cagibi, son atelier, à l'abri de son épouse. Et d'y peindre, dans un style naïf, les paysages hallucinants de son pays, les rues de son enfance, les bicoques. Sentant venir sa fin, il a prévenu son frère Peter, la seule personne avec qui il a connu des jours heureux et qu'il n'a plus revu depuis le jour de son mariage. Puis il s'est hasardé avec trois toiles sous le bras dans une galerie chic des beaux quartiers. Une paire de rapaces de luxe a flairé la bonne affaire. Peter arrivera trop tard pour renouer avec son frère, trop tard pour connaître ses toiles. *«Il n'espérait rien et c'était peut-être aussi bien. Les derniers moments ne valent pas grand-chose. On réussit rarement ce qui nous sépare.»*

LA meilleure nouvelle du recueil emprunte son titre à Emily Dickinson, poète cher à notre auteur. Etre vivant, c'est être *«de ce côté-ci des morts»*. On entend bien dans cette expression qu'il n'y a qu'un pas à franchir, que la frontière n'est pas tout à fait imperméable, qu'elle se déplace dans une vie comme un voile impalpable. C'est cette proximité très émouvante de l'irrémédiable et de ses trésors perdus que Cluny excelle à rendre sensible. A la fin de la deuxième guerre mondiale, Mrs Mills prend le bateau à Londres, regarde la ville trouée par les bombardements. Tous ses compagnons de voyage savent que le monde ne sera plus comme avant. L'Inde va sombrer dans le chaos.

Mrs Mills, pour sa part, se rend à Ceylan où son fils Ed s'était installé à la tête d'une plantation et s'était engagé, quelques heures avant d'être tué par un bombardement japonais. Elle veut comprendre ce qui a tant séduit son fils dans ce pays si beau, si différent. Elle rencontre sur place un notaire sympathique et réservé : *«En dépit de ses rapports confiants, son intuition, dès leur première entrevue, avait pressenti l'existence d'une ombre, mais en même temps la certitude qu'il se refuserait à l'évoquer, plus encore à l'invoquer – une présence indéchiffrable comme peut l'être, perdue sur les confins de la conscience, une forme inachevée de bonheur, une volonté qui demeure, sans qu'on le sache, inexaucée.»* De fait, Mrs Mills ne saura jamais la vraie nature du bonheur que goûtait son fils. Nous, oui. C'est le privilège du lecteur...

LETTRES SUR L'ANGLETERRE
de Lichtenberg.
Traduites de l'allemand
et présentées par Henri Plard.
Circé, 186 p., 110 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES
par François Bott

Les pantoufles de Lichtenberg

GEORG CHRISTOPH LICHTENBERG se demandait pourquoi l'Allemagne n'avait pas de *«bains de mer publics»*. Il n'a probablement pas résolu cette question fort préoccupante. C'était l'esprit germanique le plus singulier ou le moins ordinaire. Comme vous préférez... Georges Perros l'a appelé *«le prince sans rire»* pour résumer les *«énigmes»* rassemblées *«sous la perruque»* de cet homme. Et Goethe affirmait que chacune de ses plaisanteries dissimulait *«un problème»*. Essayez donc d'imaginer *«un couteau sans lame auquel il manque le manche»* ... Lichtenberg raffolait de ce genre d'objets, qui ne devaient quand même pas lui faciliter la vie quotidienne. Il fait partie de ces «phénomènes» ou de ces bizarreries littéraires que les époques engendrent les jours d'ennui, quand elles se lassent de trop ressembler à leur image.

Né en 1742, juste après Laclos et juste avant Condorcet, il a vécu dans ses pantoufles. Je veux dire qu'il n'a bougé que trois ou quatre fois de Göttingen. Etudiant et professeur à l'université de cette ville (qui serait célébrée par une chanteuse française), il fut son habitant le moins versatile, ou le plus sédentaire. Il avait d'ailleurs *«donné des noms à ses pantoufles»*. Certains jugeront cela fort extravagant, mais, après tout, c'était la moindre des gratitudes. Il arrivait à Lichtenberg de ne pas sortir durant toute une semaine. C'était un habitué des voyages autour d'une chambre. Le plus pascalien des écrivains allemands. Sans doute se levait-il de bonne heure. *«Aujourd'hui, j'ai permis au soleil de se lever plus tôt que moi»*, disait-il quand il s'offrait une grasse matinée. Par plaisir et par vocation, il observait souvent le ciel et ce qu'il appelait le *«petit commerce d'éclipses»*. Il a fait des métiers divers : humoriste, hypocondriaque, mathématicien, physicien, philosophe, astronome et, naturellement, homme de lettres.

IL tenait des cahiers d'aphorismes où l'esprit des Lumières se conjuguait avec ses fantaisies de «rêveur définitif». Il écrivit également un opuscule destiné à réconforter les personnes qui avaient eu la mauvaise idée de naître un 29 février (1). Lui-même était venu au monde un 1er juillet, mais il s'inquiétait de ces *«malheureux»* qui *«n'avaient d'anniversaire que tous les quatre ans»*. Car *«chacun sait que tout homme, le jour de son anniversaire, se promet* sérieusement *de faire ou d'omettre une chose, comme de se lever tôt à l'avenir (...) ou de ne plus boire de brandy»*. Après Sénèque, Boèce, Malherbe et avant Stig Dagerman (le plus mélancolique des Suédois), Lichtenberg rénovait le genre littéraire des «consolations». Mais toutes les littératures sont peut-être des façons de se consoler ou de se raccommoder avec l'existence. Du moins font-elles ce qu'elles peuvent...

Le professeur Lichtenberg appartenait à cette école qui rend très drôle le désespoir et très sombre la gaieté. Il avait sûrement besoin de cette sorte d'alchimie. Son humour servait à tromper le sentiment désastreux qu'il avait de son apparence physique. Car il était bossu. C'est le pire métier et ce n'est pas une existence. On devine pourquoi Lichtenberg restait souvent chez lui. Il savait que «les autres» vous désapprouvent de n'être pas comme tout le monde... Il arriva très peu de choses dans la carrière de cet «homme d'intérieur». Sa mort fut sans doute le seul événement de sa vie, laquelle se termina, bien sûr, à Göttingen.



BERENICE CLEEVE

Lichtenberg n'attendit pas le dix-neuvième siècle pour mourir. Il disparut le 18 février 1799, la même année que cet écrivain français connu sous le nom de Beaumarchais. Cela laisse songeur. Il y a quelque chose d'étrange dans ces rencontres ou ces hasards que favorise l'Histoire, à l'insu de ceux qu'elle emporte vers on ne sait quoi...

Avant ce qu'on appelle «le dernier voyage» (sans être bien renseigné sur le sujet), Lichtenberg avait tout de même pris l'air quelquefois, notamment quand il se rendit en Angleterre. Il fit deux séjours dans ce pays – au printemps 1770, et d'août 1774 à décembre 1775. Les lettres qu'il écrivit alors occupent le premier volume de ses œuvres complètes, dont la publication vient d'être entreprise (2).

Le savant de Göttingen eut des étonnements de provincial en débarquant à Londres. La grande ville bousculait ses états d'âme. S'adressant à l'un de ses collègues de l'université, il affirmait que, *«pour une âme repliée sur elle-même»*, l'abondance des impressions londoniennes était une grande *«épreuve»*. Comment absorber *«tout cela, et tout à la fois»* ? Les embarras et le remue-ménage de Londres dépassaient l'entendement du professeur. Lui qui avait coutume d'être ponctuel s'effrayait de ses retards. Mais personne ne pouvait être à l'heure dans cette ville... Et puis cette âme célibataire s'enivrait à la vue des jolies Anglaises. L'astronome les dévorait du regard, les chambrières, les modistes, les courtisanes ou les *«dames de qualité»*.

Il avait, du reste, des manières et des avidités de voyeur. Il restait à sa fenêtre ou passait son existence au théâtre et à la Chambre des lords. Il négligeait le boire et le manger pour ne *«repaître»*, comme il dit, que les yeux et les oreilles. Peut-être en venait-il à penser qu'il y avait *«plus de choses dans le ciel et sur la terre que dans toute* [sa] *philosophie»*.

Ne modérant pas son allégresse, le professeur vantait les mérites de la littérature épistolaire. Il s'y trouvait à l'aise. Dans ses lettres d'Angleterre, il apprenait, disait-il, à *«écrire l'allemand»*. Quant à l'anglais, c'est avec une chambrière qu'il en fit l'apprentissage. La meilleure école, paraît-il.

CEPENDANT, Lichtenberg n'oubliait pas de faire son métier d'hypocondriaque. Cela rend les états d'âme très variables. *«De toute ma vie, je n'ai jamais autant souffert que cet hiver-ci, mes apothicaires m'ont déjà coûté plus de 30 écus»*, se plaignait-il le 15 février 1775. Il avait souhaité mourir, *«mais seulement en catimini, afin que ni la Mort ni quelque homme ne l'entendent»*. Cet esprit rationaliste prenait garde de ne pas provoquer le mauvais sort... Il subissait particulièrement l'oppression du brouillard britannique. Par temps de brume, *«l'Anglais tire sur son nez le collet de son pardessus et s'en va à la queue de ses chimères : les uns font des prédictions, d'autres se convertissent et d'autres se tirent une balle dans la tête ; mais moi, que fais-je ? Je reste parfois des heures entières à contempler le feu de ma cheminée, à chercher des visages parmi les tisons, et les corps qui les accompagnent, et je songe à Göttingen»*.

A l'époque, l'Europe découvrait un nouveau sentiment : le spleen. Lichtenberg le connaissait déjà pour l'avoir éprouvé souvent. Diderot et Voltaire parlaient de ces *«vapeurs anglaises»* comme d'une spécialité nationale, et le second se référait à la théorie des climats. Toutefois, le spleen allait se répandre, ignorant les frontières. On ne sait jamais si ce sont les mots qui produisent les sentiments ou les sentiments qui font la carrière des mots.

---

(1) *Consolation à l'adresse des malheureux qui sont nés un 29 février*, José Corti, 1990.

(2) Trois autres volumes sont annoncés.

هكذا من الاصل

Un provocateur tranquille

Une rencontre avec Marcelin Pleynet, poète, essayiste et romancier

LA VIE A DEUX OU TROIS
de Marcelin Pleynet.
Gallimard, 198 p., 95 F.

Marcelin Pleynet écrit depuis plus de trente ans. *« J'avais proposé des nouvelles à Sartre,* se souvient-il, *il m'a fait venir pour m'expliquer pourquoi elles étaient mauvaises. »* Il a ensuite été, comme tant d'autres de sa génération, encouragé par Jean Cayrol et a publié ses premiers poèmes au Seuil, puis des essais, sur la littérature (Lautréamont) et la peinture. *La Vie à deux ou trois*, qui paraît ce printemps, est son vingt-troisième livre. Et son deuxième roman.

Dans le premier, *Prise d'otage* (1), Pleynet s'était un peu « englué » dans sa critique, pourtant bienvenue, des « post-soixante-huitards ». L'accueil fait à ce livre fut pourtant « honnête » et son audience convenable, pour un premier roman. En revanche, ce deuxième roman, plus abouti, sort dans l'indifférence quasi totale. Etrange, à propos d'un homme dont il est évident qu'il « écrit », qu'il n'est pas de ces comédiens ou autres célébrités (dont la presse parle immédiatement) se réveillant un beau matin « hommes de lettres », et qu'on devrait donc se prononcer sur ce qu'il a fait.

Folie de consommation

Quand on aura précisé que le premier chapitre de *la Vie à deux ou trois* est lent, déroutant, avec des phrases très courtes, une atmosphère à la Sagan qui ne sied guère à l'image de Pleynet, la question deviendra plus nette : les écrivains doivent-ils désormais « calibrer » leurs premiers *chapitres pour les adapter à cette époque-zapping ?* Et c'est justement des années 80 et 90, de leur folie de consommation tous azimuts que traite le roman de Pleynet... Curieuse coïncidence qui semble amuser cet homme aussi provocant que placide, persuadé que *« le roman est toujours une critique sociale »*, s'affirmant *« faiblement affecté de voir que ce livre n'est pas lu »*, se sentant *« cohérent, dans l'ensemble »*, et concluant : *« Je n'ai pas de problème de représentation sociale, sinon je ne ferais que des poèmes, que des essais, ou que des romans. »*

Elle est pourtant bien intéressante l'histoire du trio de *la Vie à deux ou trois* : Carl, sa sœur Hélène, et leur ami d'enfance, le narrateur, qui devient le mari d'Hélène. Mais il ne faut pas craindre d'être dérangé dans ses conformismes pour s'intéresser à l'aventure de ces trois personnages : d'une fin d'adolescence oisive, aisée, incestueuse, centrée sur une consommation joyeuse d'eux-mêmes – avec drogues douces, vacances permanentes, refus des stéréotypes sexuels – à une existence d'adultes désastreuse – drogue à outrance, folie, suicide. La morale de l'histoire, que personne ne souhaite entendre : *« La consommation n'implique pas la jouissance. »*

Le seul des trois à trouver l'issue est le narrateur. Parce qu'il écrit. Le livre que Pleynet donne à lire – et que le narrateur écrit – devient alors une éducation sentimentale : *« Je perçois confusément, et d'abord à travers ces lignes, que les troubles, les agitations, les désordres qui nous mènent, si considérables soient-ils, n'en font pas moins récit. »* Le personnage qui se perd totalement, qui s'engloutit dans la folie, est, fatalement, la femme, piégée par elle-même et par les hommes, cette Hélène qui n'a pas su se penser, et derrière laquelle on devine le fantôme pathétique de Zelda Fitzgerald.

Ce roman est si emblématique de ce que font des gens – pauvres ou riches – vivent depuis plus d'une décennie qu'on le voudrait, bien sûr, invisible. *« Il y a de plus en plus de choses à vendre et à consommer et je ne vois pas comment cela pourrait s'arrêter*, commente Marcelin Pleynet. *Les gens se terrorisent de disposer de tant de richesses et de ne pouvoir en jouir. »* On n'arrive plus à écrire, à lire, à penser, à jouir. Tout demeure dans l'inabouti. Comment se donner les moyens de jouir ? *« Si l'on n'a pas un minimum de distance avec ce que la société met en scène, on n'échappe pas à cette trilogie : folie-drogue-suicide. »* Il suffit de regarder autour de soi.

Collages littéraires

Il faut peut-être s'entraîner à cette « distance » pour goûter le roman de cet homme raffiné, qui parle volontiers de son *« hédonisme »*. Il faut que la lecture soit autre chose qu'un plaisir passager pour s'amuser aux collages littéraires de Pleynet. Même si on ne les identifie pas tous et qu'on se contente de voir passer, ici et là, les ombres de Mallarmé et de Montaigne. Il faut accepter d'être confronté à une vision assez noire de New-York, même si on a toujours la passion de cette ville, et se plaire aux promenades dans Paris, *« une des villes qui comptent le moins de fous, libres ou prisonniers, et le plus de folie. Dès le lever du jour, elle brille comme une sorte d'énergie, d'intelligence, de disposition musicale de la matière. Evidence : Paris ne s'écrit qu'en français, c'est joué d'avance »*. Pour ceux qui veulent remettre les choses à leur place, il reste cette ville et cette civilisation, qui n'a pas encore complètement oublié les Lumières...

Josyane Savigneau

(1) Denoël, 1986.

La ville imaginée de Bailly

DESCRIPTION D'OLONNE
de Jean-Christophe Bailly.
Bourgois, 200 p., 100 F.

Une rivière, un pont, le quadrillage des rues : sur la couverture du livre, un plan de la ville d'Olonne, dont le titre promet une description topographique. Mais la forme d'une ville – allusion explicite à Gracq – transcrira, selon une confidence liminaire du narrateur, la *« forme de [sa] vie »*. Malgré la distance du souvenir, cette ville où il a passé, comme bibliothécaire, trois ans, dans une sorte de parenthèse solitaire, lui impose sa présence et, à peu près, les mots de Rimbaud : *« J'y suis ! J'y suis toujours. »*

Olonne est une ville portuaire, fluviale et maritime, ancrée dans l'immobile, entre des turbulences. *« Passant, souviens-toi »* : la narration se coule dans l'inventaire méticuleux des bâtiments, des places, des jardins. Au gré de ces *« promenades rétrospectives »*, la toponymie met en place un fin réseau de réminiscences littéraires : ainsi Olonne est baignée par la Scève et la Vivienne, dont le nom évoque à la fois la Vivonne et les « passages » du *Paysan de Paris*. Des citations apocryphes de Baudelaire et Stendhal contribuent à ce miroitement : *« Plus encore que des lignes de ceux qui y vécurent ou y passèrent, les villes se colorent des lignes de ceux qu'on y a lus, ou plus que lus, rencontrés... »*

Maquette vivante, fabrique d'échos, l'Olonne du souvenir n'est ni plus ni moins vraie que celle qui apparaît dans les *« compositions secrètes »* d'un peintre du siècle dernier, Cormin, avec une même tension entre effusion et rigueur formelle. Olonne, rêve de pierre, étrangement juste et vibrant, confirme *« l'élégance absolue »* de ses architectes, Cervier, puis Ferrier. Mais c'est surtout dans *« l'entre-deux gelé »* des instantanés de Mériel, autre


P. VICTOR/ENGUERAND
J.-C. Bailly : un lyrisme insolite.

« arpenteur » de la ville, qu'Olonne se révèle, à travers la *« puissance fictionnelle »* de la photographie.

Peu à peu, le livre se métamorphose. Olonne, de cliché en *veduta*, devient aussi onirique qu'un tableau de Chirico, tandis que s'esquissent *« des silhouettes à demi-vêtues en personnages »* : Sam, l'ami américain qui photographie des jeux d'ombres, Félix, le capitaine espagnol du remorqueur *Thésée*, enfin celle – *« écureuil, squirrel, scoiattolo »* – qui, entre connivence et adieu, permet de supposer une rencontre amoureuse. Ce n'est plus la parodie de la *Description d'Olonne* entreprise jadis par un notable, le docteur Blondelet, c'est « du roman ».

Ainsi s'affirme, dans *Description d'Olonne*, l'illusoire désir de situer le « moi » hors du champ, de rester dans la *« pure extériorité »* et de substituer à la fable *« le poème du visible, net et tremblé »*. Malgré lui, le narrateur sent son évocation, qu'il voulait impersonnelle, devenir aveu chuchoté et inquiet. Avec la précision nostalgique d'une écriture qui capte d'imperceptibles « bougés », Jean-Christophe Bailly invente un lyrisme insolite, contenu, sans « épanchement ». Comme le photographe Sam, il donne au plein jour de son Olonne *« des retombées nocturnes, venues d'une nuit inconnue, océane, déliée »*.

Monique Petillon

★ Christian Bourgois publie également le texte de *Pandora* (110 p., 70 F), de J.-C. Bailly, pièce récemment montée à Bobigny (*le Monde* du 24 mars).

Le mondain et le poète

Marcel Schneider, à l'instar de Proust, poursuit son autobiographie rêvée

L'ÉTERNITÉ FRAGILE
tome III : le Palais des mirages
de Marcel Schneider.
Grasset, 290 p., 110 F.

Avec le troisième tome de *l'Eternité fragile*, les Mémoires de Marcel Schneider, rare représentant en France de la littérature fantastique, accroissent leur singularité et multiplient leurs richesses. Ils contiennent certes ce qu'on attend du genre : les étapes d'une vie, l'air d'une époque, des portraits, et même, ici, des récits de voyages en Yougoslavie, en Espagne, qui ne sont pas sans attraits. Mais ils possèdent une ambition plus haute : transmuer le réel, sa finitude, son amertume, sa férocité, en féerie.

Le Palais des mirages suit la vie de Marcel Schneider de 1950 à 1968. Celui que nous avons vu dans les tomes précédents découvrir sa vocation dès l'enfance, plonger dans les mythes avec son maître, Georges Dumézil, vivre la guerre à Rouen dans la terreur du diable, s'enflammer pour un étudiant allemand, Martin, que la mort lui a ravi, sort de sa solitude et change soudain de vie. Il vient de publier son premier roman, *le Chasseur vert*. Mais ce n'est pas la littérature, c'est la critique musicale, que lui confie le journal *Combat*, qui lui ouvre les portes du monde. Les premières à l'Opéra, les invitations aux galas, la ronde des festivals l'introduisent dans la haute société, *« cercle restreint où, à Paris, des noms de la noblesse ancienne côtoient ceux des écrivains et des artistes »*. L'argent y compte moins que le talent ou l'esprit.

Marcel Schneider s'y lance à corps perdu tout en menant sa triple activité de professeur, d'écrivain et de critique. Un rythme d'enfer, oui, mais qui le conduit au paradis ! Les fêtes succèdent aux fêtes ; les lumières, les bijoux étincellent ; les amours sont vécues à travers les héros des opéras et des ballets ; bientôt les dîners en ville. Pourraient s'y éveiller la jalousie, la méfiance, les cabales. Non, on s'aime, on rit. Marcel Schneider a rencontré dans ce beau monde ses plus sûres amitiés. Elles participent à la féerie.

Trois femmes sont peintes en pied dans le livre. La première est une romancière anglaise, fille de lord, Nancy Mitford, qui s'établit en France pour l'amour de Gaston Palewski. Elle devint plus gaulliste que lui, tandis qu'une de ses sœurs épousait le chef des fascistes anglais, qu'une autre, aux Etats-Unis, s'inscrivait au Parti communiste, que la troisième tombait amoureuse de Hitler et sombrait dans la neurasthénie. La deuxième est Suzy Mantes-Proust, nièce de l'écrivain. Elle était si ferrée sur son œuvre que Sauguet, le musicien, l'appelait Suzy Démente-Proust. Vient enfin Denise Bourdet qui, même après la mort de son mari et l'abandon de sa vie électrique et scintillante, demeura une des reines de Paris.

Du côté des hommes, figure un excellent portrait de Francis Poulenc. Paul Morand, à qui pourtant le livre est dédié, est moins bien servi. Une suite de notes le présentent comme un sphinx dont l'énigme n'a jamais été percée, pas même ici. Chardonne n'a droit qu'à quelques pages. Il connaissait peu Marcel Schneider et n'aimait pas beaucoup ses livres. Il lui disait : *« Ce goût que vous avez pour les rêves, les fantômes, les amours spectrales rebute les gens : comment voulez-vous vendre vos livres avec de pareilles balivernes ? »*

Le Palais des mirages, en effet, n'est pas hanté que d'êtres de chair et de sang. S'y glisse Martin, cet *amour mort* avec lequel Marcel Schneider se voit former un couple magique qui l'aurait préservé des tentations, des faiblesses. Mais lesquelles ? Celles du désespoir ? De la chair ? On dirait que Martin fait écran à des aveux moins pudiques. Du moins, a-t-il nourri toute l'œuvre de fiction de Marcel Schneider qui revendique le rêve, l'ailleurs, l'au-delà comme l'authentique terroir de sa création solitaire. Une contradiction semble jaillir entre les deux images ici données, entre ce mondain et ce poète halluciné. C'est à l'art de la résorber, qui fait si bien, dans ces Mémoires, communiquer les mondes, la littérature avec la musique, le tableau avec l'objet contemplé, le présent avec le passé.

Quand Marcel Schneider parle de Proust, guidé par Suzy, il voit dans *la Recherche* une *« pure construction rêvée »*. Le statut paraît convenir aussi au *Palais des mirages* où se produisent tant de signes, tant d'événements merveilleux, où nos semblables embellissent et se métamorphosent. Marcel Schneider n'imite pas Proust. Il provoque la même alchimie.

Jacqueline Piatier

ROMANS

Pierre d'Irlande

L'AGE DE PIERRE
de Paul Guimard.
Grasset, 161 p., 86 F.

On ne choisit pas toujours sa réputation, et moins encore de s'en défaire. Paul Guimard tenta bien un jour de démentir la sienne, mais en vain. *« J'ai le goût de la paresse,* confessa-t-il dans un mouvement de lassitude, *mais je suis moins doué qu'on le croit pour exercer ce goût. »* La rumeur accueillit ce timide plaidoyer avec une froideur proche de la grossièreté. Car si Paul Morand fut « l'homme pressé » de la littérature française, l'autre Paul en est assurément « l'homme nonchalant ».

On peut trouver quelque raison à cette légende impérieuse. On ne pardonne sans doute pas à M. Guimard de céder avec trop de légèreté à ses engouements successifs. Cela donne un curriculum vitae aux allures de flânerie. Et la flânerie, comme chacun sait, n'est pas le fort de cette époque...

Encore ignorant de sa réputation future, Paul Guimard commença sa promenade du côté du journalisme. De la presse écrite à la radio, il musarda de droite et de gauche. Plus tard, il visita les hautes sphères de l'Elysée. François Mitterrand en fit, en 1981, son conseiller de la culture et des affaires maritimes. Puis il devint, pour un temps, membre de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle.

Parallèlement, son goût de l'écriture le conduisit à explorer les souterrains. Fruits de l'excursion : un ou deux essais, quelques nouvelles et six romans qui prirent courtoisement le temps de se laisser relire avant de céder leur place au suivant. Le septième roman, justement, le voici. Il s'appelle *l'Age de Pierre*. La ballade, cette fois, est irlandaise et tragique malgré la désinvolture apparente de son rythme. Le Pierre des *Choses de la vie* n'est pas mort, mais il a vieilli. Le Robert du *Mauvais Temps* aussi.

Tous deux se retrouvent aujourd'hui dans la peau d'un autre Pierre, qui, sans amertume excessive, s'emploie à *« défaire sa vie »* depuis qu'un jour il fit ce constat : *« Je ne me suis pas retiré du monde, j'ai ouvert les yeux sur une évidence : le monde se retirait de moi. Pas la vie biologique, mais l'existence, le contenu de ma vie, mon environnement. Tout cela me quittait par touches indolores, implacablement. »* Fort de sa clairvoyance, abandonnant femme et vie parisienne, Pierre s'est exilé dans un coin perdu de l'Irlande. En *« ce pays gaël retranché dans une manière de vivre imperméable aux modes »*, il compte faire l'apprentissage du détachement.

Une marche vers l'indifférence

Les personnages de Guimard sont souvent orgueilleux. Celui-ci n'échappe pas à la règle. La vieillesse ne l'attrapera pas. Pas davantage que la mort. Il veut prendre le temps de les voir venir, sans regrets ni douleur. Cette marche vers l'indifférence s'accompagne de métamorphoses physiques, auxquelles la plume magique de l'écrivain parvient à nous faire croire : au fil de ses adieux à la vie, Pierre voit en effet son corps se transformer peu à peu... en pierre.

Paul Guimard vient d'écrire la chronique d'une mort annoncée. Le style en est, selon son habitude, vif, élégant, précis, un brin féroce. Et puis, derrière les mots, toujours cette voix qui progressivement, vous saisit et vous étreint. Cette voix qui au détour d'une phrase légère, fait l'aveu de sa solitude, de sa fragilité.

Comme dans *les Choses de la vie*, comme dans *le Mauvais Temps* ou *l'Ironie du sort*, la voix de *l'Age de Pierre* vient encore nous murmurer l'inéluctable défaite de tout destin humain. Seulement, cette fois, rien ne sera laissé aux caprices du hasard. A l'heure de l'ultime bataille, la nécessité reprend ses droits et commande que l'on conserve le sourire jusqu'au bout. N'est-ce pas le seul pied de nez que l'on puisse faire à la mort ?

Florence Sarrola

LA VIE DU LANGAGE
par Denis Slakta

Menu complet

TOUS les objets inanimés auraient donc une âme ? Plusieurs théologiens allemands s'obstinent à le nier. Il est assuré pourtant que la « soupe au pistou », par exemple, n'est pas dépourvue de certaines qualités propres à provoquer l'enthousiasme. La preuve devrait s'administrer la louche à la main, si on entend la définition de M. Philippon (*la Cuisine provençale*) : *« La soupe au pistou est une soupe aux légumes à laquelle on ajoute, au dernier moment, une pommade odorante – le pistou – qui lui donne mieux que de l'esprit : du génie. »* On sent bien qu'il s'agit là *« d'un plat digne des dieux »*.

Qui sera surpris qu'un tel *« objet »* ait pu susciter l'intérêt d'un sémioticien comme Algirdas Julien Greimas (1) ? Le curieux, c'est que l'analyse a excité une *« grosse querelle »* entre linguistes, cuisiniers, et linguistes-cuisiniers. Voici les faits, dans le plus simple appareil.

Pour Greimas, la recette de M. Philippon se présente *« d'abord comme une proposition de contrat »* ainsi formulable : *« Si vous exécutez correctement l'ensemble des indications, alors vous obtiendrez la soupe au pistou. »* Ni le génie du plat ni la recette ne sont en cause. Autrement grave, le débat porte sur la pertinence de l'article défini *« la »* dans le dernier syntagme : la soupe au pistou.

André Joly (2) apporte quelques ingrédients en faveur de l'indéfini *une*. On sait que certains chefs utilisent l'article défini pour produire au moins sur le menu un effet d'emphase : *« La bisque de homard »*. *« Plus profondément »*, il serait fait *« référence à un modèle, c'est-à-dire à une idéalisation »* ou à une généralité. Un objet singulier, *une bisque*, acquiert alors une valeur universelle, *la bisque*.

Or, à suivre une recette, ce qu'on obtient, *« au bout du compte, c'est un objet singulier, l'instanciation – parfois ratée – d'un modèle : une soupe au pistou (...) ou une poule au pot »*. Conclusion : jamais, *« semble-t-il »*, une cuisinière ne défendra l'article défini dans ce cas, à la différence de Greimas.

Dans le doute, Georges Kleiber (3) convoque l'oiseau rare, *« une cuisinière non linguiste »*, pour qui l'emploi de l'article indéfini serait *« plus qu'étrange »* : il donnerait à imaginer plusieurs variétés de soupe au pistou. Bien plus, ce serait oublier que la recette proposée est unique et que les instructions doivent être *« fidèlement »* ou *« correctement »* exécutées : pas question de « rater ». Naguère, un vrai chef ne servait jamais un plat manqué. L'article *la* s'impose donc, et marque aussi que l'objet concocté, *« de valeur »*, *« répond au modèle de la soupe au pistou »*.

AU vrai, cette soupe sublime soulève d'autres questions savoureuses. D'abord, un mot sur le pistou soi-même. Henriette et Gérard Walter (4) *notent* l'origine provençale de l'objet, par le latin *pistare* signifiant « broyer », « piler ». Du verbe latin, l'italien a fait *pistone*, qui engendre notre *piston* si bien illustré par Bossuet, avec la bénédiction de Littré : *« Pour sucer quelque liqueur, les lèvres servent de tuyau et la langue sert de piston. »* Quant au pistou, ou pilon, il en vient par métonymie à désigner la divine pommade élaborée en pilant le basilic et l'ail. La parlure populaire achève le travail : selon Colette Guillemard (5), le basilic lui-même devient le pistou.

L'article défini combiné à la préposition *à/au pistou* mérite attention, puisque c'est ainsi que le français de cuisine constitue d'admirables paradigmes : la soupe aux choux, au pistou ; le brochet au beurre blanc ; le canard à l'orange... Un maître d'autrefois, Léon Clédat (6), avait avancé quelques explications. Dans un syntagme complexe, l'article indéfini entraînait l'absence d'article devant à : *« On a pu dire* un marché à blé ». Et Clédat ajoutait : *« Comme on a beaucoup plus souvent l'occasion de parler du* marché au blé *que* d'un marché à blé, *on est arrivé à dire aussi* un marché au. »

Par là, on peut comprendre que les vêtements et les plats suivent des chemins opposés. Comme on voyait plus souvent *un chapeau à plumes* que *le chapeau aux plumes*, les élégantes ont fait adopter *le chapeau à plumes*, les dames *la robe à pois* et la reine d'Angleterre *le chapeau à fleurs*. Inversement, on se régalait avec *la soupe aux choux* plutôt qu'avec une simple *soupe aux choux* ; d'où *une soupe aux choux*. Dès lors, *« que choisir »*, puisque les deux syntagmes sont possibles, *une soupe* ou *la soupe* au pistou ?

LE choix de l'indéfini pourrait se justifier. En effet, dès son début, M. Philippon admet qu'*« il n'existe pas une seule et unique recette de soupe au pistou (...). On peut même en citer une bonne douzaine. »* Le cuisinier appliqué n'obtiendra pas une *simple* soupe au pistou, mais une *vraie* soupe au pistou – c'est-à-dire un objet qui a *toutes* les qualités requises pour être dit soupe au pistou. *Simple* antéposé mentionnerait que seules les qualités minimales sont acquises. Pour la soupe, il est possible d'omettre *vraie*, à condition de penser à un tour exclamatif, qui exprime l'admiration : *ça, c'est une soupe au pistou !*

Cependant, *« la cuisinière non linguiste »* voit plus juste encore, puisque M. Philippon donne la recette *« qu'il préfère »*. Entendons la meilleure. Marquant toujours l'opposition et l'unicité, l'article défini permet d'opposer la soupe obtenue à toutes les autres, et de la *« construire »* en modèle général, unique : *la meilleure de toutes*. C'est évidemment plus satisfaisant, pour le palais aussi.

ON peut donc admettre la conclusion de Georges Kleiber : *« Si le doute subsiste, je ne vois qu'une solution : (...) vider cette querelle de linguistes-cuisiniers autour d'une table. »* A une restriction près : même avec le pistou, le menu paraît un peu court. Heureusement, dans le même livre, passionnant à tous égards, Georges Kleiber donne l'occasion de choisir le plat de résistance.

L'emploi générique de l'article défini, celui qui vise une classe d'individus (*l'homme est mortel ; les hommes sont mortels*) alimente les débats depuis un bon lustre (7). Voici la thèse. On sait que les noms se répartissent *en massif* (le vin ; le pain) et en *comptable* (un veau, deux veaux, un pigeon). Des syntagmes *comme les veaux, les pigeons, les chats* sauvegardent en quelque sorte l'individualité des objets mentionnés, en maintenant leurs différences. L'article singulier découvre un autre point de vue : le syntagme construit donne à voir les individus sous *un aspect massif* et *homogène*, *« en broyant »* les différences : le veau est bon pour la santé ; je reprendrai du veau. Sans trouble notable, Damourette et Pichon parlaient de *« putation massive »*.

Une question *« curieuse »* surgit alors : *« Pourquoi* j'aime le chat *peut-il sembler de prime abord plus étrange* que j'aime les chats ? » Pour répondre, faut-il évoquer d'obscurs *« processus cognitifs »* ? La gourmandise suffit bien, soutenue il est vrai par la lecture de Damourette et Pichon qui citent Rémy de Gourmont. Lequel déclarait *« qu'*aimer les pigeons *n'était pas tout à fait la même chose qu'*aimer le pigeon ». *Dieu soit loué, nous ne mangeons* pas du chat, comme nous dégustons du pigeon ou du curé. Et il n'est pas interdit d'aimer le porc et le veau, tout en détestant les veaux et les porcs ; au propre et au figuré.

LE français est une langue délicate. Le pluriel préserve le bonheur des individus, tandis que le singulier massif assure la saveur de leur chair – sans qu'il soit besoin de la « broyer » : j'aime l'agneau, et les agneaux aussi. Le merlan, c'est autre chose : je ne le connais vraiment que *« la queue dans la bouche et couvert de chapelure »*. Comme Alice, l'amie de Lewis Carroll. Mais tout bien pesé, je n'aime que les chats.

Contrairement à ce que Georges Kleiber affirme, il s'agit bel et bien *d'une règle* : lorsque *LE*, véritable article pour gourmets, précède le nom d'un animal en position objet, *aimer* signifie *aimer manger*.

Voici donc le menu complet pour apaiser les querelles : soupe au pistou, pigeon aux petits pois ; et naturellement fromage ou fromages. Pas d'apéritif pour commencer ? Ferdinand Brunot (8) semblerait plutôt réticent : *« A quelqu'un qui ne prend jamais d'apéritif, on dira tout aussi bien :* Venez-vous prendre l'apéritif ? *que* Venez-vous prendre un apéritif ? *Est-ce parce que ce poison est dans les habitudes générales ? »* On videra tout de même quelques godets en souvenir des vieux maîtres.

---

(1) Algirdas Julien Greimas : « La soupe au pistou ou la construction d'un objet de valeur », *in Du sens II*, Le Seuil.

(2) André Joly : « La détermination nominale et la querelle des universels », *in Déterminants : syntaxe et sémantique. Recherches linguistiques*, 11, Klincksieck.

(3) Georges Kleiber : *L'article LE générique. La généricité sur le mode massif*. Librairie Droz, Genève, Paris.

(4) Henriette et Gérard Walter : *Dictionnaire des mots d'origine étrangère*, Larousse, 1991

(5) Léon Clédat : *Grammaire classique de la langue française* (1896), Librairie H. Le Soudier, Paris.

(7) Voir aussi Francis Corblin, *Indéfini, défini et démonstratif*, Droz, Genève, Paris.

(8) Pour Clédat, Damourette et Pichon, Brunot, voir *la Grammaire française entre comparatisme et structuralisme (1870-1960)*, de Hélène Huot, Armand Colin, 1991, Paris.

Bouquet tauromachique

En pleine saison et au début de la Feria de Nîmes, voici la dernière corrida livresque – essais, photos, manuels



TAUROMACHIES
de Lucien Clergue et Jean-Marie Magnan. Préface de Christian Lacroix et introduction de Jean Cau, Marval, 161 p., photos, illustrations, 750 F.

NIMENO II, TORERO DE FRANCE
de Lucien Clergue, Alain Montcouquiol et Jean Cau. Marval, 126 p., photos, 248 F.

UNE FAENA DE CURRO ROMERO
de Jean-Marie Magnan et Lucien Clergue. Marval, 127 p., photos, 248 F.

VÊTU DE LUMIÈRES
de Robert Ricci et Jacques Durand. Ed. Plume, 158 p., photos, 295 F.

L'HEURE DE LA CORRIDA
de Claude Pelletier. « Découvertes » Gallimard, Illustrations couleur, photos, tableaux, bibliographie, index. 176 p., 75 F

A CÔTÉ DES TAUREAUX
Photos de Michel Dieuzaide, textes de Jacques Maigne, Climats, 83 p., 149 F.

TAURINES
de François Zumbiehl. Climats, coll. « Paseo », 93 p., 65 F.

RUE PERGOLÈSE
d'Antoine Martin. Climats, coll. « Paseo », 164 p., 98 F.

EN UN SILENCE DOULOUREUX
Photos de Bruno Lasnier, textes de Claude Chambard, Le Coupable, 27 p., 90 F.

CORRIDA, LA FIN DES LÉGENDES
de François Bourdin et Pierre Mialane. Denoël, 212 p., 115 F.

CALIDAD, OBJETS DE FIERTÉ
d'Ermine Herscher et Yves Harté. Editions du Mats, Illustrations, 96 p., 190 F.

LA FOLIE CORRIDA
de Jean Cau. Gallimard, 120 p., 78 F.


MICHEL DIEUZAIDE

La main de Paquirri

Tous les ans, pendant les mois d'hiver où l'on trompe vaille que vaille l'interminable attente des clarines qui vont sonner la sortie des taureaux, tous les ans nous lisons des livres de taureaux, nous compulsons des photos de taureaux, les plus philosophes d'entre nous finissent de colorier leur album de taureaux, nous dévorons comme on boit, comme on aime, à perte de vue, comme on va sans un mot dans le *campo*, à Zabariche ou ailleurs, chez Camacho, chez Guardiola ou sur les terres de Pablo Romero, d'un coup de Jeep par les chemins mouillés que surveillent, l'œil fixe, les statues ombreuses aux cornes menaçantes des taureaux de combat... (Olé!)

Il n'est pas de livres de taureaux ratés. Il en est de plus ou moins « taurins », mais ratés, non.

Seuls les simples d'esprit persistent à évaluer les courses de taureaux comme des films, bons, pas bons, nuls, excellents, que sais-je; seuls ils s'obstinent à étalonner les toreros comme des pilotes de formule 1, adroits, artistes ou mauvais (mais quelle idée, *cagoendio !*, quelle idée !); et ils sont bien les derniers à jauger les livres de taureaux comme d'autres livres, selon leur fabrique ou leur style. Quelle étroitesse ! Quelle épistémologie d'asticot ! C'est qu'il s'agit de taureaux... De *toros bravos, hombre !*, qu'il suffit de regarder dans la campagne, c'est bien assez.

La tauromachie laisse une amertume muette, comme chaque fois qu'on approche du cercle de la mort. Or, dans la volière des sorties de corrida, des femmes comparent *savamment* les cuisses des toreros, d'autres, un peu plus viriles, détaillent des *faenas* comme on dépiaute un poulet, des hommes au regard d'*imperator* sanglant font les suffisants, quelques Helvètes rubiconds se scandalisent, de braves bougres à bob Ricard se déclarent régalés, les demi-niais n'en finissent pas de distinguer les *toreristas* (amateurs de toreros) des *toristas* (amateurs de toros), et de gros enfants pompettes qui viennent à peine de passer la cinquantaine tout en continuant de se donner du Riri, du Jojo, comme là-bas du Pepe ou du Manolito, trompettent qu'il n'y a plus de toros, encore moins de toreros, plus rien, la mémoire en berne fixée sur la ligne bleue des vingt ans qu'ils n'ont pas eus.

Michel Dieuzaide, tiens, le sait mieux que quiconque, lui qui collectionne, dans *A côté des taureaux*, de petits *Je me souviens* photographiques aussi précieux que des enluminures. Pour tous ceux qui, comme François Zumbiehl (*Taurines*), « *n'ont pas eu à découvrir la corrida* », qui l'ont trouvée là avec la fougère et le vent du sud, les souvenirs de chacun sont évidemment ceux de tous.

Ce n'est pas de fétichisme qu'il s'agit... Enfin, pas seulement ! Les photos de Bruno Lasnier viennent le confirmer « *en un silence douloureux* ». Tant le bric-à-brac rassemblé par Ermine Herscher et Yves Harté (*Calidad*) que le dévoilement des secrets de polichinelle de la corrida (*la Fin des légendes*, de François Bourdin et Pierre Mialane) le prouvent : nulle pierre n'est inutile à la fantasmagorie de l'amateur. Sa cathédrale de vent n'est bâtie que de clefs de voûte.

Idiotie métaphysique

Les livres de taureaux se font souvent à deux ou à plusieurs, c'est un *signe, on ne peut rester* seul dans ce monde dont la tauromachie est la conversation sans fin. Pour un Claude Pelletier qui va seul à *l'Heure de la corrida* (débutants, cœurs sensibles, Bataves nonchalants, experts nonagénaires), pour un Antoine Martin qui, sous prétexte de retrouver la trace des arènes parisiennes de la rue Pergolèse, donne une contribution piquante à l'histoire de la fin du siècle dernier, combien de « cartels de luxe » : Lucien Clergue, Jean Cau et Jean-Marie Magnan (*Tauromachies*) alternent en des rouges de sang et de feu autour du drame de Christian Montcouquiol (*Nimeno II, torero de France*). Ils célèbrent l'impensable « Pharaon », dont tous les *aficionadeaux* seraient bien inspirés d'apprendre par cœur *Une faena de Curro Romero* s'ils veulent se réserver une microscopique chance d'accéder un jour au vingt-troisième cercle des *aficionados*.

Dans le genre, textes et photos confondus, présentation et typographie dignes de chez Celis, tailleur pour toreros à Séville, le sommet est atteint par Robert Ricci et Jacques Durand (*Vêtu de lumières*), avec le plus beau livre jamais composé sur les costumes de lumière, leur signification, leurs couleurs – autant dire, sur les taureaux.

Lire des livres de taureaux, c'est notre façon de toréer *de salon. Por favor*, prononcez *dé salonn*, sinon l'effet est fichu. Le lecteur de livres de taureaux n'a pas la même expression de visage que celui de Proust, de Virginia Woolf ou de François de Closets. Il est plus absorbé, plus ténébreux, un sourire ravi flotte aux commissures de ses lèvres, on n'est pas bien loin de l'idiotie métaphysique et il n'est pas rare qu'en pleine lecture il lâche le livre, se dresse comme un saint inspiré au milieu d'un entourage défait, pour décoller doucement de la planète des hommes en dessinant devant la machine à laver une série de cinq *naturales* de rêve, *que arte !*, un exemplaire du *Monde* de la veille largement déployé en guise de *muleta*. Tout un chacun alors suspend son geste, le fer à repasser tombe des mains de la mère, les gosses oublient la cigarette qu'ils ont commencé de rouler, la grand-mère renverse un peu du mezcal qu'elle prend à 5 heures, il n'est pas jusqu'au petit dernier qui ne quitte des yeux l'écran où il suit d'un œil mou *le Dernier Tango à Paris*...

« Génétiquement réac » ...

Et Jean Cau ? *Ay, Juanito*... Avec sa *Folie corrida*, il revient à la charge, cède à ses démons et surtout donne un livre très lisible parce que assez enfantin, plutôt agaçant, très proche de la sainteté à force de souffrir. Il souffre de savoir. Il souffre de se vouloir le seul d'une espèce qui, hélas, se compte par milliers, celle de l'*aficionado* qui est l'ami du genre taurin, qui a des amis-toreros, des amis-picadors, des amis-taureaux, ses frères, ses semblables, ces légions de lui-même. Il contemple de haut (ce jus cathare dont il fait état, qui coule dans ses veines, probablement); il considère de loin (ce cépage gitan dont il s'enorgueillit); il n'hésite pas à regarder d'en-bas (ça tourne en eau de boudin, parfois). Il donnerait ses livres pour couper deux oreilles à Madrid, ce qui est un rêve de parvenu. Le rêve, c'est de délivrer une *natural* ni sèche ni interminable, mais juste, à Aracena, un 26 octobre, quand finit l'Andalousie, *si senor !*

Après quoi, tout à trac, il fait le raciste. Il ronchonne. Il s'étourdit à la Dutourd. Il se veut le Pécuchet de Philippe Bouvard. Il dit aimer le taureau parce que le taureau est « *génétiquement réac* ». Eh oui ! Ne voit pas plus loin que son nez, mais voit bien à l'occasion !

Parce qu'il touche juste, commente un geste ou un mot avec sentiment, restitue des dialogues avec musique. Après quoi, c'est plus fort que lui, ça le reprend, il pourfend l'intellectuel, torée Marguerite Duras et la CGT sur la corne gauche (en 1992 !), philosophe pour les rombières, abandonne des coquilles et nomme l'excellent Daulouède (*Carnets du vétérinaire*) Danlouède. Soudain, il a le génie de la vitesse, du détail, s'humilie devant sa passion au lieu de la teindre de mauvaise foi, réinvente le Gallo, rue Tetuan, et finit par trouver le ton juste, sévillanissime, pour faire croire que ce qui arrive à tous ne lui est arrivé qu'à lui, et encore, par miracle. Il s'aimerait dérangeant, intolérable, il n'est qu'agaçant parce qu'il torée des moulins à poivre – mais *de salon*...

Francis Marmande

هكذا من الأصل

ACTUALITÉS

DERNIÈRES LIVRAISONS

LITTÉRATURE

MAURICE NADEAU : *le Roman français depuis la guerre.* – Réédition d'un ouvrage paru pour la première fois en 1970, qui fit date dans l'histoire de la critique. Pour Maurice Nadeau, éditeur et critique, témoin d'un demi-siècle de littérature, le roman doit être le reflet singulier d'un pays, d'une histoire (Le Passeur, 7, rue des Cadeniers, 44000 Nantes, 280 p., 92 F).

FRANÇOIS TROTET : *Henri Michaux ou la Sagesse du vide.* – Quels outils conceptuels, quelles grilles de lecture peuvent permettre d'approcher l'écriture nue, *«dévastatrice»*, d'Henri Michaux, cette *«poésie cinglante et de combat»*? Dans une étude précise, F. Trotet suit le *parcours du poète en rapprochant ses textes d'une tradition étrangère* à la pensée occidentale : les écrits fondateurs de l'hindouisme, du bouddhisme et du taoïsme. L'auteur accorde ainsi une attention particulière à la notion de «vide» dans l'œuvre de Michaux (Albin Michel, 337 p., 140 F).

MICHEL LEIRIS : *Un génie sans piédestal.* – La totalité des écrits de Michel Leiris sur Picasso sont rassemblés ici, dans l'ordre chronologique. Textes suscités par l'occasion, mais riches d'une réflexion qui interroge le regard que l'artiste porte sur son temps, les relations de *l'écriture et de la figuration plastique, et qui donnent de Picasso* l'image d'un *«fabuleux inventeur»*, toujours renaissant (Ed. Fourbis, 163 p., 135 F). Dans *Brisées*, un recueil de textes réédités en Folio, la réflexion de Leiris embrasse des domaines plus divers ; Fred Astaire y voisine avec Rimbaud, et Leiris écrivain y fait œuvre d'ethnologue et de critique («Folio-essais», nº 188).

JULIEN GREEN : *la Fin d'un monde.* – Le récit inédit de ce que vécut Julien Green durant le mois de juin 1940. Ces pages, que l'auteur croyait perdues, ont été retrouvées en 1987 ; elles restituent admirablement l'agonie d'une société (Seuil, 117 p., 65 F). Du même auteur, en poche, un recueil de nouvelles, *Histoires de vertige* («Points-Seuil»).

FRÉDÉRIC NIETZSCHE : *Poésies.* – La présentation au public français *de l'œuvre proprement poétique du penseur allemand est restée jusqu'ici* lacunaire, fragmentée. La présente édition, dans une nouvelle traduction due à Jean-Jacques Briu, regroupe l'ensemble des poèmes de Nietzsche en s'efforçant de mettre en lumière la part obscure, ou ignorée, de celui que Bachelard tenait, avant tout, pour *«un poète de l'action, un aérien»* (Traduit de l'allemand et présenté par J.-J. Briu, Ed. Eole, 171, rue Saint-Jacques, texte bilingue, 263 p., 120 F).

HISTOIRE

DANIEL TOLLET : *Histoire des juifs en Pologne du seizième siècle à nos jours.* – Une histoire capitale : celle de la communauté juive de Pologne, du «régime de tolérance» – qui prit fin à la moitié du dix-septième siècle – jusqu'à la «fin d'un monde» (PUF, coll. «Histoires», 331 p., 178 F).

SOUVENIRS

MAURICE RAJSFUS : *Une enfance laïque et républicaine.* – *«Il n'y avait guère de pittoresque dans la rue des Sablons à Aubervilliers...».* Du petit écolier, fils de juifs polonais émigrés en France dans les années 20, bientôt témoin et victime de l'antisémitisme de Vichy, au jeune homme engagé, joyeux compagnon des lettristes, puis militant contre la guerre d'Algérie, trente années de la vie d'un homme qui marie tranquillement révolte et lucidité (Manya, 369 p., 139 F).

Nicolas Bréhal prix Valery Larbaud

Le 26e prix Valery-Larbaud, dont le jury est présidé par Roger Grenier, a été attribué, dimanche 31 mai à Vichy, à Nicolas Bréhal pour son roman *Sonate au clair de lune* (Mercure de France).

Cette *Sonate au clair de lune*, cinquième roman de Nicolas Bréhal, nous entraîne dans une demeure du Midi où trois générations d'une même famille entourent un vieil homme *luttant* contre la mort, Laurent Kreutzer, qui fut, jadis, un pianiste célèbre. Il tente de tenir à distance l'angoisse en écoutant les bruits de la maison ou en se récitant des vers de Louise Labé. Laurent Kreutzer veut finir l'année. Avec l'énergie du désespoir, il s'accroche au passage symbolique d'un siècle à l'autre.

Le roman de Nicolas Bréhal est un récit émouvant, baigné de mélancolie. *Dans* l'attente de cette fin de vie, la famille soudain rapprochée écoute, le cœur battant, l'ultime sonate du 31 décembre (voir «le Monde des livres» du 30 août 1991).

Dans le même temps, et jusqu'au 31 juillet, la bibliothèque municipale de Vichy, sous la direction de Monique Kuntz, rend hommage à Jean Bazaine avec la première exposition de ses livres illustrés : textes d'écrivains illustrés par le peintre, portraits de Marcel Arland, Jean Tardieu, André Frenaud, Perros, Guillevic, ainsi que de nombreuses lithographies en noir ou en couleur illustrant l'œuvre de Pierre Oster, Jean-Claude Schneider ou Jean Baptiste de Seynes. Enfin, une aquarelle pour *Images de l'univers*, de Roger Caillois.

Simonne Carrier

□ Un colloque Valery Larbaud, *intitulé «Tradition française et* modernité européenne», se déroulera à Strasbourg les 22, 23 et 24 octobre 1992 avec la participation d'écrivains et d'universitaires français et étrangers.

Livres qui roulent...

Un nouveau centre de tri devrait réduire de moitié les délais d'acheminement vers les libraires

Le transport des livres est, de l'avis de tous les professionnels, l'*un des points noirs de l'édition* française. Régi par une organisation artisanale dont les principes remontent au dix-neuvième siècle, ce transport, lent et coûteux – il faut souvent jusqu'à trois semaines pour qu'un livre commandé par un libraire d'Hyères, par exemple, parvienne à son *destinataire, – a pourtant, jusqu*'à présent, résisté aux tentatives de modernisation. Attachés aux traditions, fortement individualistes, certains libraires veulent, en effet, continuer à travailler avec «leur» transporteur plutôt que de faire confiance à une structure évidemment moins personnalisée.

Les choses pourtant sont en train de changer. Un nouveau centre de tri du livre, Servilivre, *vient d'être mis en service* à Alfortville (Val-de-Marne). Cette nouvelle «plate-forme» de tri doit permettre de diminuer les coûts de transport et de réduire *les délais d'acheminement* : d'une moyenne de dix jours et demi, on devrait passer à cinq jours. Outre la baisse immédiate de plus de 25 % des frais de tri au bénéfice des éditeurs, distributeurs et libraires, ce système doit permettre, à terme, de regagner de 500 à 800 millions de francs en diminuant les ventes perdues, estime François Gèze, PDG de La Découverte et président de la Commission de liaison interprofessionnelle du livre, qui réunit éditeurs (Syndicat national de l'édition) et libraires (une douzaine de syndicats et associations).

Actuellement, 3 500 libraires environ ont donné leur accord. La Fédération française des syndicats de librairies – 135 adhérents – demeure en revanche hostile au nouveau système.

La gestion de Servilivre a été confiée à la société Mory-TNTE. Un flux annuel de 20 000 à *30 000 tonnes* doit basculer instantanément de la plate-forme du DCL (Dépôt central du livre), qui assurait jusqu'alors ce tri, vers Servilivre.

Par ailleurs, treize transporteurs (au lieu de cinquante auparavant) seront désormais habilités à enlever des expéditions sur cette plate-forme, une diminution qui permettra une réduction sensible des coûts de transport. Un système informatique permettra, enfin, un meilleur contrôle de l'efficacité : *«On saura exactement quand un livre sort de chez le distributeur et quand il arrive dans les librairies»*, précise François Gèze, en attendant une connexion future avec Electre-transmission, système informatisé de commande des libraires.

EN BREF

□ **Première sélection du prix Goncourt.** – *Les «dix» du Goncourt* ont rendu publique leur première sélection en vue du plus célèbre des prix littéraires qui sera décerné, cette année, le lundi 9 novembre. Quatorze œuvres sont ainsi en lice : *le Bar de la mer*, de Jacques Almira (Gallimard) ; *l'Attrapeur d'ombres*, d'Yves Berger (Grasset) ; *Ce que la nuit raconte au jour*, d'Hector Bianciotti (Grasset) ; *le Livre de John*, de Michel Braudeau (Seuil) ; *la Maison d'Esther*, d'Yves Dangerfield (Grasset) ; *Mère justice*, d'Augustin Gomez-Arcos (Stock) ; *l'Age de Pierre*, de Paul Guimard (Grasset) ; *Œdipe de cheval*, d'Homéric (Grasset) ; *Souvenir indécent*, d'Augustina Izquierdo (POL) ; *la Main aux algues*, de Michel Louyot (Grasset) ; *le Séjour à Hollywood*, de Françoise de Maulde (Gallimard) ; *la Querelle de Dieu*, de Charles Le Quintrec (Albin Michel) ; *la Mémoire d'Erostrate*, d'Alain Nadaud (Seuil) ; *le Tarbouche*, de Robert Solé (Seuil).

Les prochaines sélections seront publiées les mardi 1er septembre et 6 octobre.

□ **Prix littéraires.** – Le prix Hermès 92 a été attribué à David Di Notta pour son premier roman, *Festivité locale* (Gallimard). Le prix Antigone 92 vient de récompenser *l'Horizon rompu*, d'André Barilari (Julliard) ; le prix Antigone pour la langue occitane est revenu à Serge Bec pour *Sesoun de Guerro* (éd. Les Cahiers de Garlaban.). Le prix Carlton littérature et cinéma récompense un roman susceptible d'être adapté à l'écran. Décerné par des personnalités du monde littéraire et du monde cinématographique, il vient d'être attribué à Max Gallo pour *la Fontaine des Innocents* (Fayard). Enfin, le prix Lutèce du témoignage a été décerné à Annette Muller pour son récit autobiographique, *la Petite Fille du Vel' d'hiv* (Denoël).

□ **«Dieu et la science» : condamnation maintenue.** – La cour d'appel de Paris a débouté, le 26 mai, Igor et Grichka Bogdanov de l'appel qu'ils avaient interjeté contre l'ordonnance de référé les condamnant à verser 50 000 F de dommages et intérêts aux éditions Fayard. Après la parution chez Grasset, en 1991, de l'ouvrage de vulgarisation scientifique *Dieu et la science, dialogue entre le philosophe* catholique Jean Guitton et les frères Bogdanov, les éditions Fayard et l'astrophysicien Trinh Xuan Thuan, auteur de *la Mélodie Secrète*, avaient porté plainte pour plagiat. Un premier arrêt, prononcé le 21 août 1991, donnait raison aux éditions Fayard, constatant que *«des emprunts avaient été faits par Igor et Grichka Bogdanov à des passages de* la Mélodie Secrète» (*le Monde* du 23 août 1991).

□ **De Walter Benjamin à Hannah Arendt.** – A l'occasion du centième anniversaire de Walter Benjamin (1892-1940), le Goethe Institut organise une série de manifestations autour du thème du «passage» dans l'œuvre de l'écrivain. Le centre culturel de l'avenue d'Iéna réunira, jusqu'au 17 juillet, des personnalités aussi diverses que Robert Doisneau, Georges Aperghis (pour un concert en hommage à Kafka) ou Uwe Rasch (17, avenue d'Iéna, 75116 Paris, tél. : 47-23-61-21).

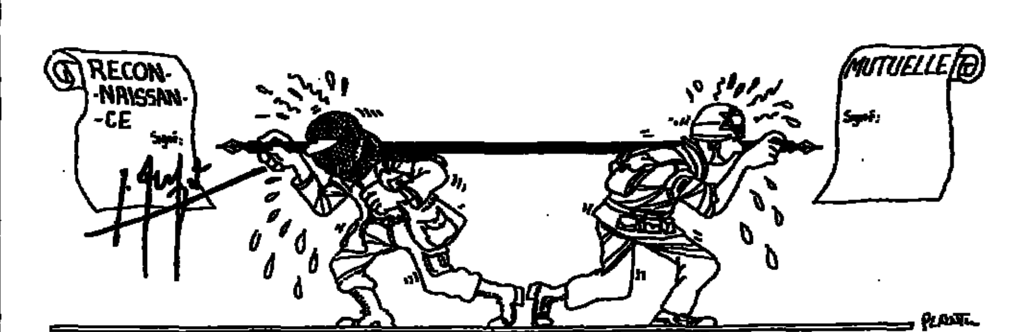
D'autre part, un colloque organisé par le Collège international de philosophie sur le texte de Hannah Arendt, *Juger. Sur la philosophie politique de Kant*, récemment traduit au Seuil, se tiendra samedi 13 juin, de 9 h 30 à 12 heures, en présence de Myriam Revault d'Allonne, de Philippe Lacoue-Labarthes, d'Alain Badiou et de H. Rizk (USIC, 18, rue de Varenne, 75007 Paris. Entrée libre).

□ **L'Art à la page.** – Dans le domaine du livre d'artiste illustré ou du livre-objet, le Salon de Cagnes-sur-Mer est en train de s'imposer. La troisième édition de cet Art à la page se déroulera du 6 au 8 juin au Château-Musée de la ville.

□ **Festival de poésie à Lille.** – Depuis le 9 mai et jusqu'au 4 juillet prochain, se tient au Théâtre de poche des Nuits blanches à Lille (30, rue Brûle-Maison, 59000 Lille, tél. : 20-57-94-94) le festival Poésie sur *scène. Il s'agit d'une entreprise* originale destinée à promouvoir la diffusion des poètes régionaux du Nord-Pas-de-Calais et de la Belgique voisine en menant la poésie contemporaine à la rencontre du public. Une vingtaine de soirées-spectacles ponctuent cette manifestation.

Françoise Cibiel quitte Hachette

Françoise Cibiel, directrice littéraire d'Hachette-Littérature, quitte cette maison d'édition qui a pris le nom d'Hachette-Références. *Sous la tutelle des nombreux directeurs d'Hachette-Littérature qui se sont succédé alors* qu'elle restait à son poste, Françoise Cibiel avait publié, outre des dizaines d'ouvrages de la célèbre collection «La vie quotidienne» et de très nombreux documents, quelques-uns des plus prestigieux fleurons d'Hachette dans le domaine de l'édition de connaissance, comme l'*Histoire de France* en cinq volumes ou l'*Atlas historique*, dirigé par Pierre Vidal-Naquet. Les restructurations entreprises chez Hachette et le champ éditorial restreint qui lui était désormais proposé ont amené Françoise Cibiel à quitter une entreprise où elle était entrée il y a plus de *vingt ans.*





هكذا من الأصل

Perverse « déconstruction »

L'« affaire Derrida », à Cambridge, pose la question du devenir d'une œuvre subversive lorsqu'elle est saisie par l'institution

Bref rappel des faits : le titre de docteur *honoris causa* de l'université de Cambridge devait être décerné au philosophe français Jacques Derrida. Ce qui n'est usuellement qu'un rituel paisible de la vie académique s'est transformé soudain en une vaste polémique, dont se sont fait l'écho de nombreux journaux, de *Times* à *Newsweek*, en passant par la quasi-totalité de la presse française (*le Monde* daté 17-18 mai et du 19 mai). Des professeurs se *refusaient à décerner ce titre à un penseur taxé par eux de «charlatanisme»* et jugé carrément inintelligible autant que néfaste. Si le vote du 16 mai a vu finalement les défenseurs de Derrida l'emporter par 336 voix contre 204, on aurait tort de croire l'affaire close ou de n'y voir qu'une manifestation isolée du folklore britannique. Cette polémique intense entre adversaires et partisans de Jacques Derrida, et, plus généralement, de la «déconstruction», mêle, en effet, aux ambiguïtés réelles de cette pensée des réactions suscitées par son emprise dans les départements de littérature où les théoriciens français sont d'ailleurs fort en vogue, en Grande-Bretagne comme aux Etats-Unis, alors que les départements de philosophie demeurent pour le moins réservés. Nous publions une analyse de Philippe Forest, jeune universitaire français spécialiste de la littérature du vingtième siècle, travaillant en Angleterre, qui éclaire certains de ces points.

R.-P. D.

On a présenté la polémique qui a entouré l'élévation de Jacques Derrida au titre de docteur *honoris causa* comme un nouvel épisode de l'*éternelle querelle des* anciens et des modernes, le célèbre affrontement Barthes/Picard se répétant, un quart de siècle plus tard, en d'autres lieux, Cambridge succédant à la Sorbonne comme nouveau bastion du conservatisme et de l'intolérance intellectuels. Une telle vision des choses porte en elle une part de vérité. A l'origine de l'«affaire», on trouve bien les sentiments francophobes d'un certain nombre d'universitaires anglais, leur méfiance vis-à-vis d'une philosophie «continentale» si différente de celles qu'ils pratiquent, et, plus simplement, le réflexe stupide et facile qui consiste à présenter comme une imposture toute pensée dont la complexité vous dépasse.

A ce tableau, il manque cependant l'essentiel : loin d'être un penseur marginal qui porterait, de l'extérieur, la contestation dans le système universitaire, Derrida – ou plutôt ce que ce nom a fini par signifier – triomphe dans presque toutes les sections de littérature de Grande-Bretagne. Ce triomphe a même toutes les allures d'un raz-de-marée dont il faut rappeler le contexte. L'enjeu n'est pas seulement intellectuel ; il est aussi institutionnel.

Absurdités pédagogiques

Même si des résistances se manifestent ici ou là, la référence au «déconstructionnisme» – et à toute la pensée floue qui gravite autour de ce terme – s'est imposée avec la rapidité d'une mode et la bonne conscience d'une idéologie. Elle est, du coup, devenue, dans certaines universités, un tremplin particulièrement efficace pour tous les jeunes enseignants en quête d'une carrière brillante. Dans la course aux places, au prestige et à la légitimité, c'est à qui «déconstruira» le plus loin. On ne s'étonnera *donc pas que, de cette surenchère*, naissent les analyses les plus sophistiquées de la pensée de Derrida mais aussi les délires théoriques les plus incontrôlés.

Une telle situation entraîne de véritables absurdités pédagogiques. On propose aux *undergraduates* de la plupart des universités – et Cambridge ne fait pas exception à la règle – des cours consacrés à la pensée française contemporaine – ce qui ne saurait signifier, dans un tel contexte, que le structuralisme et ses marges. L'ambition est positive mais se heurte à un obstacle de taille : la philosophie n'est pas enseignée dans les lycées anglais et les étudiants les plus brillants, lorsqu'ils rentrent à l'Université, peuvent ignorer jusqu'aux noms de Hobbes, Hume ou Locke. Peu importe.

On étudiera donc Lacan sans avoir rien lu de Freud, on discutera *Althusser sans rien connaître* de Marx. Forçons un peu le trait : il y a tout à parier qu'au terme de son *cursus*, un diplômé d'Oxbridge sera davantage familier avec la notion de *pharmakon* – au centre de l'un des textes les plus commentés de Derrida – qu'avec tout le reste de la philosophie platonicienne. Vicié à sa base, le système produit des effets pervers qui se font sentir jusqu'à son sommet : la charlatanerie et l'ignorance marchent main dans la main, se soutiennent et s'engendrent.

Entendons-nous bien. La question n'est pas celle de l'importance ou de la valeur de l'œuvre de Derrida : celle-ci compte parmi les contributions les plus décisives de la pensée contemporaine et nul ne devrait le contester. La véritable question qui est soulevée est celle du devenir d'une œuvre lorsque celle-ci est saisie par l'institution, du sort d'une pensée subversive qui, dans les mains d'autrui, se *fige* en une nouvelle *doxa*.

Les explications de ce phénomène sont nombreuses. Elles appelleraient une étude plus complète. Examinons les principales.

Il ne fait pas de doute, tout d'abord, que l'introduction de la *modern critical theory*, et, tout particulièrement, l'apport de Derrida, ont été positifs en ceci qu'ils ont permis de rompre avec une *approche un peu naïve de la littérature*. Le texte est apparu comme le lieu d'un fonctionnement complexe et retors dans lequel, pris dans un système de renvois et de glissements, le sens se marque et s'efface tour à tour. Le passage de la théorie à la pratique a été quelquefois discutable. Alors que Derrida prend bien soin de distinguer la *«dissémination»* de la polysémie, déconstruire une œuvre revient bien souvent à rabâcher que, selon la célèbre formule de Valéry, *«il n'y a pas de vrai sens d'un texte»*. Est-il nécessaire de faire autant de bruit pour si peu?

Le succès de la déconstruction s'explique encore par l'alliance qui s'est nouée entre certains de ses partisans et le mouvement féministe particulièrement influent dans l'Université. La critique, du «phallocentrisme» menée par Derrida sert de caution théorique à une rudimentaire et brutale croisade contre un machisme dont les étudiants doivent traquer les traces et condamner les marques dans les œuvres *les plus importantes de la littérature* mondiale.

Une pensée caution ?

On risquera enfin cette dernière explication. Contestataires dans les années 70, certains universitaires anglais, au cours de la décennie suivante, se sont retrouvés, par une loi quasi mécanique, à la tête des institutions qu'ils combattaient. La «déconstruction» pourrait bien avoir constitué la théorie dont ils avaient besoin pour faire l'économie du sens et de l'histoire : idéologie *proprement réactionnaire et nihiliste* qui vise à se perdre dans les méandres d'une signification toujours différée pour mieux éluder les questions d'une autre urgence dans le contexte du désastre thatchérien.

Jacques Derrida a formellement condamné certains de ceux qui font de sa pensée la caution d'un conservatisme politique et social. Il n'a jamais manqué de souligner la portée subversive de son projet. Son attitude, cependant, ne manque pas d'être ambiguë. D'un côté, il joue de son statut de «gourou de la déconstruction». De l'autre, il s'amuse à prendre à contre-pied *les plus fanatiques de ses admirateurs*, s'engageant dans une subtile stratégie de fascination et de déception. Il est peut-être le dernier intellectuel français dont le nom soit aujourd'hui un emblème. La remarque semblera sans doute naïve et aisément «déconstructible», mais lorsque Derrida se rendra à Cambridge, lorsqu'il parlera devant une assemblée composée d'adversaires acharnés mais surtout de partisans à l'enthousiasme aussi aveugle que compromettant, on aimerait savoir quel sera le fond de sa pensée.

Philippe Forest

« Magazine littéraire » : numéro 300

Vingt-six ans – trois cents numéros, 95 000 exemplaires de tirage mensuel, 25 000 abonnés, 10 000 exemplaires d'anciens numéros revendus chaque mois : un bel anniversaire pour montrer que la littérature se porte plutôt bien, ceux qui la défendent aussi, et que, comme le dit Jean-Jacques Brochier, rédacteur en chef du *Magazine littéraire* depuis 1967, *«il y a plus de gens qui lisent qu'on ne le croit»*.

Le *Magazine littéraire* est une aventure réussie, entreprise, en 1966, par une petite équipe, autour de Guy Sitbon et de François Bott. Une équipe qui se séparera après deux numéros. C'est alors, en mars 1967, que Jean-Jacques Brochier arrive au *Magazine*. La formule du dossier principal, consacré à un écrivain, *un penseur, un mouvement* d'idées ou un genre littéraire, est déjà en place. Le grand entretien, en fin de journal, ne verra le jour qu'au début des années 80.

En 1970, Guy Sitbon vend le *Magazine littéraire* à Nicky et Jean-Claude Fasquelle. La rédaction – Emmanuel de Roux, Simóne Arous et Jean-Jacques Brochier – s'installe 40, rue des Saints-Pères, dans des locaux qu'elle occupe encore. A partir de 1972, par amitié, Raymond Moretti accepte de réaliser toutes les couvertures du *Magazine* : la première, reproduite dans l'éditorial du n° 300, était consacrée à Philippe Sollers (juin 1972, n° 65). En 1982, Emmanuel de Roux quitte la rédaction et Jean-Louis Hue devient rédacteur en chef adjoint. Aujourd'hui, le *Magazine littéraire*, c'est, autour d'une passion, celle de l'écrit, une petite équipe (sept personnes et une à mi-temps), une trentaine de pigistes réguliers, ainsi que, ponctuellement, des spécialistes qui collaborent aux dossiers.

Subtil alliage d'articles de fond et de comptes-rendus d'actualité, le *Magazine* (55 % de son lectorat a entre dix-huit et trente-cinq ans) pratique avec bonheur l'éclectisme et l'ouverture et sait doser consécrations et découvertes. Quant à Jean-Jacques Brochier, il est toujours réconfortant de le rencontrer : son amour de la vie, des bons vins et des mets délicats combat vigoureusement la sinistrose ambiante. Sa conversation est la preuve toujours renouvelée qu'il existe encore des journalistes littéraires cultivés. Sa culture, sans la moindre trace de cuistrerie ou de pédantisme, devrait nous inciter tous, nous ses confrères, à la modestie.



Jean-Jacques Brochier vu par Cagnat

Jo. S

★ Au sommaire du n° 300 (juin 1992, 30 F) le dossier « L'âge du baroque » ; quinze portraits d'écrivains, par Raymond Moretti ; un entretien avec Ernst Jünger.

Passage en revues

Idées, histoire, sociétés

Les Temps modernes publient leur cinq cent cinquantième numéro. Cela fait donc quarante-huit ans que Sartre a lancé cette revue qui allait lui assurer longtemps une manière d'hégémonie sur le territoire intellectuel. *Les Temps modernes* ont changé, leur empire s'est fait plus modeste, des rivaux puissants se sont installés sur le terrain. Mais, sous l'impulsion de Claude Lanzmann, la revue a retrouvé, ces dernières années, sa vocation traditionnelle au carrefour de la philosophie, de la littérature et de l'histoire.

En témoigne cette livraison dont la première partie est constituée par de larges extraits d'un document exceptionnel : le journal du ghetto de Varsovie écrit par Adam Czerniakow, président du «conseil juif» de la capitale polonaise entre le 6 septembre 1939 et son suicide le 23 juillet 1942. Czerniakow parle de l'enfer, de ses efforts désespérés pour sauver sa communauté, de la vie quotidienne du ghetto, avec laconisme. La nudité de ses notations reflète une réalité effroyable. Le 22 juillet 1942, les nazis décident de faire «évacuer» le ghetto. Czerniakow doit leur livrer six mille personnes par jour : *«Quand j'ai demandé combien de jours par semaine durerait l'action, on m'a répondu sept jours sur sept.»* Une heure après avoir noté ces mots, Czerniakow se suicide. Il laisse un mot à sa femme : *«On veut que je tue de mes propres mains les enfants de mon peuple.»*

Dans la seconde partie de ce numéro, un remarquable ensemble de contributions sur «Symbolique et identité nationale dans l'Europe contemporaine» : *«La reconquête de la mémoire collective ne doit pas faire oublier que les représentations restaurées sont précisément des symboles, c'est-à-dire peuvent être l'objet de manipulations»*, écrit Claude Reichler en préface à ces articles d'une pressante actualité (*les Temps modernes*, mai 1992, 220 p., 54 F).

Actes de la recherche, la revue que dirige Pierre Bourdieu, porte ses regards sur différents aspects du politique. Louis Pinto s'intéresse à la consommation comme *«gestion d'un label politique»*. Comment le «consommateur» est né et s'est développé comme entité politique – malgré l'hybridité de son statut social : il est à la fois tout le monde et personne – à travers les associations, le militantisme ; mais comment, également, il éprouve des difficultés à exister politiquement, autrement qu'en tant que groupe de pression à efficacité très variable, face aux producteurs et à l'administration.

Rénfi Lenoir enquête sur le rôle de l'Etat dans la construction de la famille et, donc, sur les effets d'une politique publique dans un domaine qui ressortit traditionnellement du privé ; Anne-Marie Waser évoque, à travers le tennis, la genèse d'une politique sportive et Michel Villette étudie l'«ingénierie sociale», ces nouvelles techniques de management du personnel qui tentent de gérer de manière «raisonnable» la sociabilité d'entreprise pour faire de celle-ci le lieu d'un engagement complet de l'individu dans la vie professionnelle. Autant de manières, toujours subtiles et précises, souvent décapantes, de mettre à nu les mécanismes sociaux et de mesurer l'étroitesse et les déterminations de nos «choix» individuels.

Insérée dans ce numéro, ***Liber***, la revue européenne des livres, présente, notamment, un excellent article de Bernard Comment sur les flambées de violence dans les stades (*Actes de la recherche*, 1991-1992, diffusé par les éditions de Minuit, 106 p., 85 F).

Terrain, sous le titre «Le corps en morceaux», présente un très intéressant ensemble sur la manière dont différentes lectures du monde peuvent être révélées à partir de la conscience morcelée que les groupes, les ethnies, les civilisations peuvent avoir du corps humain. Cela va des représentations de moitié d'hommes ou de pieds déchaussés que Françoise Héritier-Augé repère aussi bien en Australie qu'en Allemagne, chez les indiens du Pacifique et chez les Irlandais, aux représentations déchirées du *corps chez les enfants en hémodyalise* ou encore aux corps morcelés représentés dans les pèlerinages portugais, aux hommes de verre, aux mutilations rituelles et aux cœurs saignants des images pieuses. *Un éclairage précis*, souvent surprenant sur nos relations tumultueuses avec notre réalité corporelle (*Terrain*, n° 18, mission du patrimoine ethnologique, ministère de la culture, 65, rue de Richelieu, 75002 *Paris, 162 p.*, 70 F.)

Signalons encore un numéro de la ***Revue de synthèse*** sur les fondations juridiques et les outils symboliques de l'Etat (Albin Michel, 275 p., 150 F) et la livraison d'été de la ***Revue d'études palestiniennes***, qui présente, notamment, une traduction du «Projet palestinien d'autogouvernement» *présenté* à la délégation israélienne lors des négociations de Washington (Editions de Minuit, 228 p., 70 F).

Pierre Lepape

Permanence et métaphores roumaines

Comment changer tout en restant soi-même ? Des écrivains et des historiens répondent

L'ETOILE LA PLUS TRISTE
poèmes de Lucian Blaga.
Traduits du roumain
et présentés par Sanda Stolojan,
éditions bilingues,
Orphée-La Différence,
126 p., 29 F.

BYZANCE APRÈS BYZANCE
de Nicolae Iorga.
Avant-propos
d'Alexandre Paléologue,
Balland, 310 p., 119 F.

LES ANNÉES VOLÉES
(Dans le goulag roumain à 16 ans)
de Oana Orlea.
Seuil, 160 p., 85 F.

LE RÊVE
de Mircea Cartarescu.
Traduit du roumain
par Hélène Lenz,
avec le concours
du Centre national des lettres,
Climats, 342 p., 150 F.

Lucian Blaga (1895-1961) demeure sans doute le plus important poète et philosophe roumain de ce siècle. Heureusement, ses cantillations trouvent davantage d'écho au sein des harmonies françaises que celles de son grand contemporain Arghezi et de son prédécesseur Mihai Eminescu (1). Nous devons déjà au critique Virgil Ierunca la traduction de six poèmes de Blaga (NRF, septembre 1975) ainsi qu'une contribution dans le second volume de *l'Histoire des littératures* de « La Pléiade ». Rappelons également la parution en France de plusieurs de ses essais (2). Aujourd'hui, avec un choix de poèmes dans une traduction heureuse, dont les scansions respectent l'ineffable musique de la parole, Sanda Stolojan nous présente ce poète encore trop peu connu.

Blaga incarne tous les paradoxes et les pouvoirs de séduction intellectuelle de la culture roumaine, certainement la plus étonnante au croisement de l'Europe centrale et des Balkans. Né en Transylvanie, ce fils de pope et d'une paysanne doit sa formation aux grandes écoles austro-hongroises de Sebes et de Vienne, mais aussi à un lycée roumain qui fonctionnait à Brasov, Kronstadt, du temps de la domination des Habsbourg. Son appartenance au monde villageois roumain sur les deux versants des Carpates, l'exquise sensibilité de ses poèmes et leur grandeur incontestable charpentent ainsi son éducation centre-européenne qui n'a jamais cessé de stimuler sa pensée.

Attentif à l'appel du sacré, Blaga s'inscrit, en 1914, à la faculté de théologie orthodoxe de Sibiu, Hermanstadt autrefois, où enseignait aussi le père d'un certain Cioran. Après la Grande Guerre, la Transylvanie, où les Roumains sont majoritaires, rejoint la Roumanie. Le poète, d'abord proche d'un courant d'inspiration chrétienne orthodoxe (*Gândirea*, « la Pensée »), prend par la suite des distances avec ses orientations dogmatiques. Blaga reste surtout un grand mystique, tourmenté par l'énigme des origines, hanté par l'absence d'un Dieu caché qui *« s'est enfermé dans son ciel comme dans un cercueil »*. Contrairement à certains des plus brillants poètes et écrivains entre les deux guerres – âge d'or de la culture roumaine, – il se tient à l'écart de toute idéologie qui préconise l'exclusion, la haine, la violence : *« Je ne foule pas la corolle des merveilles du monde/Je ne tue pas/Avec ma raison les mystères rencontrés/En chemin/D'autres avec leur lumière/Anéantissent le charme caché dans l'insondable/Obscurité des profondeurs/Mais moi/Avec ma clarté je fais croître l'inconnaissable. »*

Loin des rumeurs sauvages de la ville, rétif à la tentation du néant des philosophes allemands qu'il aime, Blaga, *« muet comme un cygne »*, élabore son essai sur « l'espace mioritique » (ainsi nommé d'après *Mioritza*, célèbre ballade pastorale roumaine), « matrice stylistique » d'une roumanité qui se cherche et se trouve dans le rythme des alpages parcourus par les bergers ancestraux. Depuis l'instauration du régime communiste jusqu'en 1961, année de la mort du poète, son silence s'est métamorphosé en poème qui interpelle le sacré : *« Elohim ! Où es-tu ? Le monde de tes mains s'est envolé/Comme la colombe de Noé/Se peut-il que tu l'attendes encore ? /Elohim où es-tu ? / (...) Nous flairons tes traces/Elohim ! »*



DR

Lucian Blaga : un grand mystique

Les labyrinthes magiques de Bucarest

Autant Blaga se réfugiait dans le silence mystique de l'*être*, autant Nicolae Iorga selon certains, le Voltaire roumain, se montrait assoiffé de mots. Auteur aussi polyglotte que prolifique – il laissa derrière lui plus de mille volumes et quelque douze mille articles écrits en plusieurs langues, – Iorga demeure, pour la culture roumaine, un véritable monument. Né en 1870 à Botosani, sur le versant moldave de ces Carpates chères à Blaga, il fut surtout un historien génial qui a marqué, avant sa fin tragique, la culture roumaine au long des premières quatre décennies du siècle.

Byzance après Byzance, l'une de ses œuvres maîtresses, écrite directement en français, devait paraître en 1935, cinq ans avant sa mort. L'idée d'une continuité byzantine après la chute de Constantinople hantait l'esprit de l'historien, alimentait sa verve de polémiste. En effet, les prolongements chrétiens de la civilisation héllène et latine, source de la spiritualité européenne, s'affirment toujours sous la domination ottomane, au sein des communautés groupées autour de la Méditerranée orientale, par les hiérarchies religieuses, l'éducation et une certaine manière de vivre. C'est pourtant dans les structures étatiques des principautés danubiennes dirigées par des aristocrates grecs et chrétiens, les Phanariotes, que cette permanence se manifeste le plus. *Byzance après Byzance* ouvre ainsi le pays à l'Europe des Lumières.

Au fil des ans, la vision de Iorga, nationaliste ombrageux, se modifie. A partir de 1937, il alerte l'opinion publique du péril nazi qui déstabilise l'Europe des patries et sa Roumanie. Les hommes de la Garde de fer (3), ses admirateurs de jadis, le tuent pour le « punir ». Avec sa disparition, la décennie où la littérature roumaine a connu un épanouissement jamais atteint depuis prend fin. Mais le bouillonnement de cette époque a survécu au fond des catacombes ou en exil. Les années 30 roumaines nous ont donné Cioran, Ionesco et Eliade : elles stimulèrent aussi les écrivains du pays mais c'est aujourd'hui seulement que leurs euphories, joyeuses, périlleuses ou funèbres, peuvent enfin ressusciter à la faveur d'une liberté conquise après plus de quarante ans de dictatures.

Les Années volées, le sobre et beau récit de la romancière Oana Orlea (4) – princesse Cantacuzène de cette lignée byzantine toujours présente dans l'ouvrage de Iorga – témoigne du règne de la peur vaincue et d'une adolescence volée, du temps où les fillettes de seize ans faisaient déjà connaissance avec l'enfer des goulags roumains où sévissaient la torture et la faim. Ce livre devra faire réfléchir tous ceux qui s'acharnent encore à comparer la Roumanie qui sort d'un long cauchemar à cette prison lugubre d'autrefois, si bien décrite par Oana Orlea.

Sur la courbure d'une oscillation entre l'avant-garde et la tradition, où situer les textes de Mircea Cartarescu, âgé de trente-six ans, maître-assistant à la faculté des lettres, poète et prosateur, qui nous arrivent tout droit de Bucarest ? Certainement nulle part, car, grâce à la bonne traduction de Helène Lenz, les proses de ce jeune homme se situent d'emblée au long d'une trajectoire qui prouve que la vraie littérature, traditionnelle ou fantastique, expérimentale ou réaliste, roumaine, française ou japonaise, a encore de beaux jours devant elle, bien sûr, si l'exigence de l'auteur répond à ses ambitions. Celles de Cartarescu sont immenses et la « quatrième de couverture » de l'édition française n'égare pas le lecteur lorsqu'elle compare cet écrivain à Kafka et Borges.

Il se passe des événements étranges au plus profond des caves bucarestoises mais aussi dans les souterrains de l'âme des personnages qui surgissent de trois brefs romans réunis en un seul livre mais liés d'une manière organique, éclairs confondus en une seule fulgurance par le regard que sait poser l'auteur sur les choses, les lieux, les jeux et soi-même. Devant un public hilare, un pauvre hère affamé joue sa vie, pour la gagner, à la roulette russe, caché dans le sous-sol d'un immeuble. Vainqueur chaque fois, il augmente sa mise jusqu'à ce que tous les trous du barillet de l'arme soient remplis de balles. Lorsqu'il appuie la dernière fois sur la gâchette, un tremblement de terre déplace le bras du suicidaire et lui épargne, une fois encore, cette mort qui ne veut pas de lui. C'est *le Joueur de roulette russe*, ouverture d'une symphonie en prose nommée *le Rêve*.

A l'instar de Dante qui rencontra Béatrice à neuf ans pour la retrouver à dix-huit, le narrateur de *Nostalgie*, après des jeux cruels, superbes, croise le regard d'une enfant, Gina. Beaucoup plus tard, elle le rejoint sur les bancs du lycée et devient son obsession majeure. Ce n'est pas à travers les sphères célestes que la Béatrice roumaine conduira l'écolier tourmenté vers l'*empyrée* ; depuis sa chambre de jeune fille pas sage, par le labyrinthe des canalisations fétides, elle l'amène dans les salles désertes du Musée des sciences naturelles de Bucarest. Sous le regard minéral des bêtes qui y sont exposées, entre les bocaux remplis d'embryons monstrueux, ils s'aimeront alors que le visage de l'un se métamorphosera en celui de l'autre. Ce n'est pas le Paradis qui accueillera l'amoureux mais l'enfer de la folie et du dédoublement.

De Gogol à Eliade, le fantastique a toujours été cassure du réel par l'intrusion d'un événement impossible et insoupçonnable dans l'existence quotidienne, *« un scandale »* selon Roger Caillois. Chez Cartarescu, ce scandale est grandiose : un petit architecte mène une existence banale, décrite avec minutie et réalisme, avant de découvrir une combinaison mélodique correspondant au mystérieux « nombre d'or ». Il *quitte femme et travail, devient* compositeur de musique, commence à grandir démesurément jusqu'à ce que son corps, éclaté en une infinité de particules, remplisse la galaxie qui implose pour faire place à une autre. *L'Architecte* est le point d'orgue de ces trois récits, métamorphoses d'un rêve éveillé. Au-delà de leur beauté incontestable, les textes de Cartarescu nous dévoilent un Bucarest secret, replié dans ses souterrains, loin des appels impérieux de l'histoire qui ne cesse de nous solliciter.

Edgar Reichmann

(1) Voir *le Monde* du 19 juin 1991

(2) Dans l'*Eon dogmatique*, paru, en 1988, aux éditions l'Age d'homme

(3) Mouvement terroriste d'extrême droite, responsable du massacre de six cents juifs à Bucarest en janvier 1941

(4) Auteur de *Un sosie en cavale*, Seuil, 1986. (Voir « Le Monde des livres » du 7 novembre 1986.)

Le juif dans la cité

L'ÉMANCIPATION DES JUIFS EN ROUMANIE (1913-1919)
de Carol Iancu.
Centre de recherches
et d'études juives et hébraïques,
Université de Montpellier,
BP 5043,
325 p., 140 F.

L'intelligentsia roumaine, qui a cherché, avant tout, son identité dans ses origines, aux sources d'une mémoire collective, a également donné naissance à un mouvement d'avant-garde d'où ont essaimé vers l'Occident des pionniers parmi lesquels le plus célèbre demeure Eugène Ionesco. A l'exception de ce dernier, la plupart de ces ambassadeurs de l'avant-garde roumaine en France étaient juifs, de Tristan Tzara et Gherasim Luca à Benjamin Fondane ou Ilarie Voronca, sans oublier le poète de langue allemande Paul Celan et le lettriste Isidore Isou. Bien avant eux, au début du siècle, d'autres lettrés, tels Lazar Saineanu et Moses Gaster, traditionnels ceux-là, durent s'expatrier en Occident car la Roumanie, Etat jeune, conservateur et fragile, refusait leurs droits légitimes.

Carol Iancu, maître de conférences à l'université Paul-Valéry de Montpellier, auteur de plusieurs ouvrages consacrés à l'histoire juive contemporaine, analyse, dans son dernier travail, le long combat qui devait aboutir à l'émancipation de la dernière grande communauté juive d'Europe, privée, jusqu'à la fin de la première guerre mondiale, de la plénitude de ses droits civils et politiques, ce qui révoltait Liviu Rebreanu, le plus important romancier roumain de l'époque. C'est seulement en 1919 que le traité de Paris, signé par la Roumanie – suite aux pressions occidentales, – reconnaît aux juifs roumains et aux autres populations d'un territoire enfin réunifié la totalité de leurs droits d'hommes et de citoyens.

A travers son étude, Carol Iancu souligne surtout la naissance, à cette occasion, d'un nouveau concept couvrant les droits de *toutes* les minorités. Car, en défendant, à la conférence de paix de Paris, leurs communautés en Europe de l'Est et du centre, les organisations juives internationales ont permis aux minorités non juives (Allemands en Pologne, Hongrois en Tchécoslovaquie et en Roumanie, Roumains en Hongrie et en Serbie...) de bénéficier de l'égalité des droits avec les populations majoritaires et de défendre leurs droits culturels et cultuels spécifiques. On sait ce qu'à partir de la fin des années 30 (1) le pouvoir nazi et ses alliés ont fait de ces garanties...

Aujourd'hui, alors que des troubles ethniques embrasent, une fois encore, le terroir fécond des Balkans, l'actualité et l'urgence de la recherche érudite entreprise par Carol Iancu s'imposent à tous les publics.

E. R.

(1) Voir à ce sujet *Nationalist Ideology and Antisemitism– The Case of Romanians Intellectuals in the 1930's*, de Leon Volovici, qui vient de paraître chez Pergamon Press (Oxford et New-York).

Autres parutions roumaines

Les Bottes, de Horia Liman : la dénonciation des méfaits des idéologies par un journaliste roumain qui vit depuis 1970 en Suisse (éditions Canevas).

Le Chemin interdit, d'Alfred Victor : récit d'aventures en Roumanie pendant et après la deuxième guerre mondiale par un Canadien francophone d'origine roumaine (éditions VLB).

Les Ateliers, de Mariana Marin : poèmes en édition bilingue français-roumain ; Mariana Marin est une des plus intéressantes poétesses de la jeune génération (éditions Est-Samuel-Tastet).

Diotima, tome I, de Miron Kiropol : un exercice littéraire peu commun où se retrouvent Tristan et Iseut, Eminescu, Staline, la Roumanie, Baudelaire et Tolstoï (La Bartavelle éditeur).

Les désarrois de l'élève Eliade

LE ROMAN DE L'ADOLESCENT MYOPE
de Mircea Eliade.
Traduit du roumain
par Irina Mavrodin,
Actes Sud, 250 p., 118 F.

« J'avais vingt ans. Je ne laisserai personne dire que c'est le plus bel âge de la vie. » Ce début célèbre d'*Aden Arabie* pourrait bien servir d'exergue au texte d'Eliade, qui nous est proposé aujourd'hui dans la belle traduction d'Irina Mavrodin. Le futur historien des religions commence à écrire tôt. Déjà à l'âge de quatorze ans, il voit un de ses premiers récits de science-fiction publié par une revue de vulgarisation. Nous sommes en 1921. Dans le journal qu'il commence à tenir la même année, il note ses lectures, crayonne les portraits de ses camarades de classe et de ses professeurs, s'efforce enfin à l'introspection, afin de mieux affirmer son altérité. A partir de 1923, cependant, ces griffonnages prennent forme, s'affinent et s'affermissent pour devenir un témoignage bouleversant sur l'adolescence et ses désarrois. La charmante myopie de l'écolier mal dans sa peau n'a pas encore décliné vers l'aveuglement politique de l'adulte.

Avec cet Eliade d'avant Eliade, nous retrouvons la fièvre du corps qui ravageait à l'époque Radiguet, le vitalisme pessimiste d'un certain Knut Pedersen, dit Hamsun, et aussi le nihilisme désespéré de Giovanni Papini, que l'élève Eliade Mircea vient tout juste de découvrir. Pessimisme, nihilisme, désespoir n'expliquent-ils pas sans les justifier leurs futurs égarements ? *Le Roman de l'adolescent myope* n'a de sujet que lui-même, c'est le journal d'un roman, réplique sauvage et naïve de celui des *Faux-Monnayeurs*.

Amour et métaphysique

Il n'est pas plus d'adolescence pure que d'enfance innocente. Nous surprenons ainsi le lycéen fasciné par l'énigme des jeunes filles en fleurs qu'il méprise autant que la foule de ses petits camarades médiocres. Nous le suivons muré et mûri dans une solitude fière, interrompue parfois par le dialogue avec son ami juif Marcu, contradicteur enthousiaste qui lui parle de socialisme, alors que Mircea lui fait entrevoir les splendeurs de l'Orient et les mystères de l'alchimie. Devant la maison de M[me] Roza, rue de la Croix-de-Pierre, depuis longtemps disparue, avec ses bordels, du paysage bucarestois, ils s'interrogent sur l'amour et sur la métaphysique, loin de la joie lugubre du plaisir tarifé.

Au-delà de cette confession rédigée avec la force qui annonce un grand écrivain, une autre réalité cependant s'impose. Dans un pays ayant plus que doublé de taille et de population après la Grande Guerre, les premiers appels haineux du rejet se faisaient déjà entendre dans la rue et à l'Université. Malgré les stridences inhérentes à tout changement historique brutal, les enfants, qu'ils fussent roumains ou grecs, arméniens ou juifs, y restaient encore indifférents. Nous étions, il est vrai, à peine au début des années 20.

E. R.

★ A signaler également la publication de deux textes de Mircea Eliade, le *Mythe de l'Alchimie* et *l'Alchimie asiatique*, traduits du roumain respectivement par Ileana Tacou et Alain Paruit, dans le Livre de poche, coll. « Biblio Essais », Ed. L'Herne (n° 4157).

هكذا من الأصل

Le punch de Crumley

Deux GI entre haine et amour sur fond de guerre du Vietnam : un roman qui laisse le lecteur au bord du K.-O.

UN POUR MARQUER LA CADENCE
(One to Count Cadence)
de James Crumley.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Nicolas Richard,
Gallimard, 442 p., 125 F.

Philippines, années 60. Dans une rue d'Angeles, un soir, à la lumière tremblotante des bougies, un cortège de GI avinés transporte un cercueil : *« On défila au rythme cadencé d'un chant funèbre, tels des païens portant celui qui est tombé au bûcher funéraire... J'établis la cadence comme à l'habitude, et le chant funèbre devint un grondement, un cri de colère, une crise de fou rire, un carnaval, la mort. Mes hommes chantaient :* C'est nous les pillards de Krummel, c'est nous les violeurs de la nuit. On est des crades, des enfoirés. Plutôt tirer son coup qu'aller bastonner. »

Ainsi parle Jacob Slagsted Krummel, sergent de l'armée des Etats-Unis et narrateur d'*Un pour marquer la cadence*. Mais c'est Falstaff plutôt que Nietzsche. Car, dans le cercueil, repose son ami Joe Morning... ivre-mort : *« Il apparut l'espace d'un instant que nous étions aussi affligés que si Morning était réellement décédé, comme si nous comprenions qu'il avait été le meilleur d'entre nous, le damné et le meilleur. »* Damné, Joe Morning ? Sans doute. Et Krummel avec lui. Car ces deux-là sont inséparables. Dès leur première rencontre, ils se sont reconnus, d'instinct ils se sont jugés dignes l'un de l'autre : *« C'était certainement aussi simple que deux types qui aiment bien l'allure de l'autre, ou bien aussi complexe que de recouvrir la haine d'une couche d'amour. »*

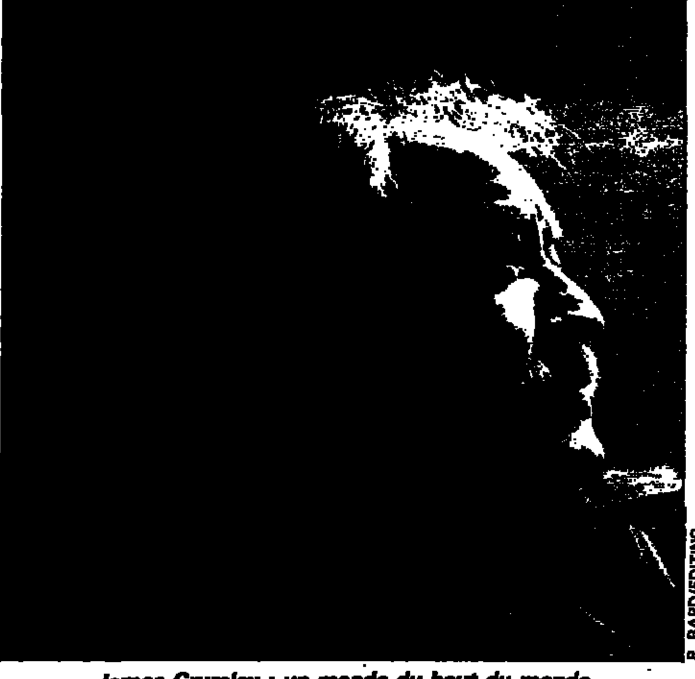
Prévenons le lecteur, qui l'aura peut-être déjà compris : s'il décide d'entrer dans *Un pour marquer la cadence*, qu'il dépose, à l'orée de ce livre, son bagage d'homme civilisé, son prêt-à-penser cartésien, qu'il quitte ses bourgeoises certitudes. Car il va pénétrer dans un monde où le sublime se mêle au grotesque, le trivial au sacré, un univers où l'enfer personnel côtoie le tumulte de l'Histoire, un monde du bout du monde.

Frères ennemis

L'Histoire ? Elle se fait – ou se défait – tout près, de l'autre côté de la mer de Chine, et se résume d'un mot-cauchemar pour l'Amérique et ses boys : Vietnam. L'ombre du conflit, dans lequel Kennedy commence à enliser son pays, s'étend jusqu'à l'archipel, base arrière stratégique, mais aussi gigantesque bordel pour GI, qui balancent entre la sourde peur d'être envoyés « là-bas » et un mortel ennui.

L'enfer ? Il sera pour Morning et Krummel, les frères ennemis, en guerre contre le monde entier et d'abord contre eux-mêmes, portés, l'un et l'autre, par une éthique intransigeante qui leur intime de ne jamais plier, jamais cesser de combattre. Qu'ils se soient engagés dans l'armée n'est qu'un apparent paradoxe : c'est au monde gras et vide des classes moyennes auquel les destinaient leur passé, leurs études, qu'ils veulent échapper.

L'armée, son ordre et sa servilité, c'est, pour eux, le ventre de la Bête, mais aussi ce cadre nécessaire hors duquel leur rage pourrait exploser en d'incontrôlables conséquences.



P. BARD/EDITING

James Crumley : un monde du bout du monde

Un mot, ici, des patronymes. Morning, c'est, à l'évidence, l'homme du matin, de tous les matins du monde, le pur, l'innocent, l'écorché vif, celui qui refuse : « [Il était] *chargé d'une lettre, sur laquelle on pouvait lire ces deux mots que Morning n'a cessé de répéter depuis : JE PROTESTE, ce qui essentiellement signifiait qu'il protestait contre le traitement que lui infligeait le monde.* » Krummel, qui ne pense pas que le monde mérite d'être sauvé et préfère *« la guerre éternelle à la paix »*, Krummel, le *« cynique au cœur d'or »*, n'est pas si loin, jusqu'à la panse gorgée de bière, de Crumley, qui disait cet été, dans un entretien au *Monde* : *« Les années 60 sont vraiment importantes pour moi. J'ai quitté l'armée, j'étais aux Philippines en 1961, et la plupart des choses importantes que j'ai vécues viennent de ces années.*(1) *»*

On boit d'abondance dans les romans de Crumley – et, dans celui-ci, qui est chronologiquement son premier (2), l'alcool coule comme jamais. Mais ce n'est pas pour oublier. C'est, à l'inverse, pour se connaître, aller jusqu'au bout de la lucidité quoi qu'il pût en coûter, se dépouiller de tous ses masques pour dire enfin sa vérité. Alors apparaissent les ombres du passé et les démons familiers, ces cohortes de fantômes enfouis au plus profond de chacun de nous et qu'on refoule, ordinairement, à coups d'artifices. Alors, Joe Morning se confie et révèle l'image qui le hante : comment, amoureux d'un travesti, il se réveilla, un lendemain de beuverie, habillé en femme, maquillé, une perruque de longs cheveux blonds sur la tête et, dans les brouillards de l'alcool, s'aperçut ainsi dans une glace. De peur et de désir mêlés, il ne s'en est jamais remis.

Chemin de croix

« La prochaine fois que je verrais Morning, il me haïrait à nouveau, constate Krummel. *J'en savais trop sur son compte. »* Avant de noter, dans son journal-confession : *« Je voulais lui dire tant de choses » :* « Tu ne peux pas ajuster le monde à ta mesure, c'est à toi de t'ajuster, et tu te feras broyer sinon. Je ne te demande pas d'arrêter le combat ; montre-toi seulement raisonnable dans ta manière de combattre. » *Mais je me doute bien que je n'ai en aucun cas le droit de lui demander de se montrer raisonnable ; je ne l'ai moi-même non plus jamais été. Voilà ce que j'aurais dû lui dire :* « D'accord mec, tu es en tort, en tort, mais je suis à tes côtés car tu es le seul à épouser cette cause ». *« Mais je ne pouvais pas dire cela ; je ne pouvais pas le faire, ni continuer à le faire jusqu'à la fin des temps. »*

Les voici donc, Slag Krummel et Joe Morning, si semblables qu'ils ne peuvent que se heurter, se défier sans jamais pouvoir se rejoindre, qui ne cessent de mettre à l'épreuve cette amitié qui les lie comme le garrot du condamné à mort à son poteau, les voici entraînés dans un impitoyable chemin de croix, dont les stations seront autant de gigantesques et rituelles bordées dans la ville-défouloir, et le Golgotha un piton vietnamien, où, rencontrant la guerre, la vraie, ils trouveront aussi, dans le fracas dément d'un jour et d'une nuit de combat, leur vérité.

De cette impossibilité de deux hommes à s'avouer qu'ils s'aiment, de leur commune incapacité à se situer dans un monde indifférent et peureux, James Crumley a fait un roman dévastateur, d'une absolue sincérité, qui inaugure la nouvelle collection « noire » de Gallimard sous le signe de la démesure. Portée par un souffle torrentiel – la prière d'insérer signale, dans une délicieuse antiphrase, que le style de Crumley *« n'avait pas encore fait l'expérience de la retenue »*, – cette rencontre-affrontement jongle avec le temps et la mémoire, fouaille jusqu'au plus intime des ambiguïtés humaines et vous laisse abasourdi, sonné comme un boxeur au bord du K.-O. Avant que vous ne repreniez le bagage déposé à l'entrée. Parce qu'il faut bien vivre.

Bertrand Audusse

(1) « Le Monde des livres » du 2 août 1991.

(2) Plusieurs livres de J. Crumley ont déjà été traduits en français : *la Danse de l'ours* (Albin Michel et Livre de poche) ; *Dernier Baiser* (10/18) ; *Fausse Piste* (Christian Bourgois et 10/18) ; *Putes* (Rivages/Noir).

Maradona, mon amour

Suite de la page 25

On s'occupera de ses affaires ; lui, le prodige, court sur pattes et frisé comme aurait aimé le peindre ou le trucider Caravage, joue comme un dieu ou comme un singe (Savinio eût écrit que c'est tout comme), au fond des cratères hurlants de lave humaine. On lui casse la cheville gauche. Détesté à Bilbao, sifflé à Barcelone. C'est la tragédie grecque qui rebondit, sur son pied gauche, de stade en stade. Naples, enfin, pour le porter aux cieux, qu'il porte aux cieux, et qui l'abat en pleine gloire et le roule au bord des abîmes ; Naples, petit club à bourse plate, qui l'achète, du jour au lendemain, des milliards de lires... On blanchit beaucoup autour des boucles noires de Maradona... L'ingénu, le cœur simple manipulé, l'enfant qu'il est resté avec son diamant piqué dans son lobe et ses pirouettes d'animal capricant, ne sait pas que les fées grimées qui l'entourent dans le berceau napolitain des origines, si elles sont masquées de joie et de jeunesse, n'en demeurent pas moins les fameux Giuliano du quartier de Forcella – puisqu'il faut bien nommer ces anges noirs : au vrai, les plus dangereux des camorristes, sans foi ni loi, la lie de Naples, et que Naples a hérités de presque quatre siècles d'occupation, d'exploitation espagnole...

Les mythiques Champs ardents

La Camorra, et c'est là une petite erreur dans une si juste radiographie de Naples à travers un personnage emblématique, ne vient pas de l'Unité ratée, ainsi que le suggère l'ex-maire communiste Maurizio Valenzi, mais c'est un phénomène espagnol, comme bien des maux enracinés dans l'Italie du Sud et dans l'Amérique du Sud. Les gants dorés de la Camorra valent les gants d'Espagne qu'on offrait, jadis, à ses nobles ennemis, imprégnés d'un poison toujours mortel et qui, d'abord, pouvait rendre fou : comme il advint, sans doute, pour Masaniello, le rebelle de la révolution de 1647, qui fut successivement adoré par le peuple, sacrifié et, une fois assassiné, sanctifié.

Il y a davantage encore, dans ce livre. A travers la geste de Maradona, qui crie : pouce ! ce n'est plus du jeu !, quand l'ordre de se débarrasser de lui, coûte que coûte, est probablement venu du nord de l'Italie – cette partie de l'enquête, qui n'affirme pas mais qui questionne, est tout à fait remarquable, – c'est l'histoire d'une Italie déchirée qu'on entrevoit. Cette haine du Nord pour le Sud, et Naples en particulier, éclate quand Naples l'emporte sur Milan et ne cesse d'aller de victoire en victoire aux yeux du monde. *« Napolitains*, peut-on lire dans les stades du Nord, *bienvenue en Italie ! »... « Vive les champions d'Afrique du Nord ! »... « Non à la vivisection, utilisons les Napolitains »...* Certes, les passions mettent une loupe agrandissante sur les faits – mais les ligues lombardes, hélas !, ne sont-elles pas bien réelles et bien actuelles ? Mais le fait est que, depuis Cavour, l'Italie se cherche, se lacère, se désunit. Tout miracle, économique ou ludique, y est pris pour un mirage...

« Si c'est un rêve, ne me réveillez pas ! », implorait un Napolitain quand le lutin Maradona pirouettait de but en but, au bord de l'Averne, là-bas, dans les mythiques Champs ardents où se trouve le stade San-Paolo ; là où, à la sortie lente et bruyante des matches, on peut entendre, aujourd'hui, des chœurs chanter en silence un saturnien Te Diegum.

Jean-Noël Schifano

★ Signalons la nouvelle édition, revue et augmentée, de *Désir d'Italie*, un recueil d'essais de Jean-Noël Schifano, *« un parcours initiatique et baroque à travers l'Italie d'aujourd'hui »*. (« Folio essais », Gallimard, n° 61.)

LA PESTE SOIT DE L'AMÉRIQUE (ET DE QUELQUES AUTRES LIEUX)
de Cholem Aleikhem.
Traduit du yiddish
par Nadia Dahan,
Liana Levi éd., 354 p., 130 F.

AH ! SI J'ÉTAIS RICHE ET MORT
de Maxim Biller.
Nouvelles traduites de l'allemand
par Nicole Stephan-Gabinel,
Flammarion, 240 p., 125 F.

LE MONDE EST UN MARIAGE
de Delmore Schwartz.
Nouvelles traduites de l'américain
par Daniel Bismuth,
Editions du Rocher, 210 p., 130 F.

HÔTEL DELMORE
de Delmore Schwartz.
Chroniques traduites de l'américain
par Véronique Béghain,
Ombres, 172 p., 96 F.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

L'autre « Terre promise »

« A*U secours. Que faire? Vous allez sûrement me demander ce que je sais faire? Je l'ignore moi-même. Voici, en abrégé, toute ma* bigrifie : *jusqu'à mon mariage, j'ai étudié au* heder *le Talmud, la loi juive et tout ce qui s'ensuit. Il me semble que rabbin dans un petit bourg, je pourrais certainement faire cela*; à fortiori, *sacrificateur. Par ailleurs, on m'a appris à lire et à écrire le yiddish, le russe, l'allemand, et à calculer, fractions incluses; à mon avis, je ferais un bon maître d'école, ou un répétiteur, ou un écrivain...* » Cet appel au secours, Menahem Mendl l'adresse à son créateur, à son double, le grand écrivain yiddish Cholem Aleikhem, alors qu'il a décidé de quitter Yehoupetz (autrement dit Kiev) et de partir, *via* Ekaterinoslav et Hambourg, pour *Nouille-York*.

« C'est un pays de bonheur et de liberté, dit-on, c'est-à-dire qu'on y est libre, débarrassé de tout, chacun peut faire ce qu'il veut, et les juifs y jouissent, à ce que l'on dit, de la considération générale. Mais l'ennui, c'est que là-bas, il faut travailler, tout le monde travaille et celui qui s'y refuse y est contraint par la communauté. Moi, cela me semble un peu fou, car enfin, qui cela regarde-t-il que je travaille ou non?» Il va revenir à Yehoupetz, *via* Hambourg et Varsovie, sans un dollar en poche, ayant traversé les sept cercles de l'enfer en cette terre bénie d'Amérique, vacciné de son Christophe Colomb, de sa liberté, son *olleraillete* et ses *bisnesses*.

Cholem Aleikhem (Russie 1859-New-York 1916), le grand rénovateur de la langue yiddish, reprenant le personnage de Menahem Mendl, le vagabond débrouillard qu'il avait créé vingt-cinq ans plus tôt, compose, dans ce volume intitulé *La peste soit de l'Amérique...*, une chronique cocasse et inquiétante, misérable et dépourvue de misérabilisme, à propos du bouleversement du monde à la veille de la première guerre mondiale. Une chronique racontée d'un point de vue juif par un homme qui a échappé aux pogroms de 1905, émaillée de citations talmudiques, d'expressions yiddish intraduisibles, de vocables américains ou russes drôlement écorchés par celui qui, de Yehoupetz à Yehoupetz, en passant par New-York, Varsovie et Vienne, connaît tout du monde.

Sous la forme d'une correspondance entre Menahem Mendl et sa *« chère épouse, la sage et vertueuse dame Sheine-Sheindl »*, demeurée dans son *shtetl* campagnard, le feuilletonniste de 1913, sans avoir l'air d'y toucher, avec l'art de parler légèrement des choses importantes et terribles, fait défiler dans ces lettres conjugales *(« Ma chère épouse, je t'informe que je suis, grâce à Dieu, en bonne vie et santé »)* l'histoire de la grande politique : Slaves de toutes tribus et Turcs à calotte rouge qui s'étripent dans les Balkans, *« jusqu'à ce gueux de* Monténègre *qui a ajouté son grain de sel »* et qui ne lui dit rien qui vaille; Serbes et Bulgares qui ont trop de vieux comptes à régler; et aussi la crainte que François-Joseph, *« ce trésor de roi, ce véritable ami d'Israël »*, n'abdique. Emotions qui ne semblent pas toucher sa femme, qui ne comprend pas qu'on puisse se ronger les sangs pour des choses pareilles : *« Qu'est-ce que cela peut bien te faire* Drinople, Sivestopol, Mikita, Rikita ?... *On te paie pour écrire. Ecris! »*

Comment continuer à vivre là où on s'attend au pire, où l'antisémitisme est le seul ciment de tous ces peuples si divers? Faut-il s'alarmer devant les accusations de meurtre rituel contre Mendl Beïlis (*« un parent à toi... »)*, demande Sheine-Sheindl. Menahem Mendl, le sage-bouffon, observe aussi, circonspect, plutôt goguenard, le mouvement pour ce nouveau pays juif qu'on lui promet *(« Un petit coin de Palestine, mais là aussi, si tu regardes bien, ce ne sont que soucis, clans, factions, chamailleries, charivari, intrigue, provocations, querelles! Depuis que Herzl, bénie soit sa mémoire, est mort, on ne peut plus s'arranger... »)*.

Une première partie de la correspondance de Menahem Mendl à sa femme, écrite entre 1892 et 1910, avait paru en français sous le titre de *Menahem Mendl le rêveur* (Albin Michel, 1975). En 1913, Cholem Aleikhem va renouer avec les aventures de ce personnage dans



Deux continents.

un *quotidien yiddish* de Varsovie, *Der Haïnt*, dont la parution s'échelonnera sur sept mois, du 25 avril au 10 novembre 1913. Le procès Beïlis, qui monopolisait alors toute la place dans les journaux juifs, entraîna la suspension de la série, nous précise Nadia Déhan, qui a fait un remarquable et savoureux travail de traduction, triomphant de difficultés innombrables : *« Dilemmes d'autant plus insolubles qu'on aura affaire non seulement aux mots et aux noms yiddish mais aussi hébreux (dans leurs différentes prononciations), russes, polonais,* explique-t-elle. *Préférez-vous Cholem, Scholem, Sholem, Chalom – voire Szalom, et pourquoi pas Scialom, – Moïshe ou Moyshé, Brodski ou Brodsky? Fasse le ciel que nous n'ayons pas de pire querelle.* Amen. *Ou* omeyn, *comme on dit en yiddish. »*

FILIATION revendiquée avec l'auteur du *Violon sur le toit?...* Sous le titre aleikhemesque *Ah! si j'étais riche et mort*, paraissent une douzaine de nouvelles souvent savoureuses, *parfois un peu trop* prolixes, mais avec un vrai talent comique, douces-amères, dans le ton corrosif, mordant, grinçant, sado-maso, d'un petit maître de l'humour juif à la mode d'aujourd'hui. L'auteur, Maxim Biller, né en 1960 à Prague, vit en Allemagne depuis 1970; il est journaliste à Munich où, paraît-il, il s'est fait une spécialité des tribunes d'humeur, des dénonciations de scandales du monde de la finance et de la politique.

Son monde semble tout entier peuplé de juifs. Comme s'il se défiait de toutes les formes insidieuses d'assimilation. Rescapés, traumatisés, désaxés, mafieux, revenus de Sobibor ou de Birkenau avec, chacun, une histoire personnelle héroïque, honteuse ou délirante. Chaque fois, on retrouve une quête de racines, de radicelles plutôt, qui se sont répandues trop loin pour qu'on puisse les suivre : l'odeur du *tchoulent*, ce plat que les ménagères d'Europe centrale faisaient cuire tout un jour la veille du shabbat. Il y a celui qui avait eu davantage de problèmes avec ses caries qu'avec les nazis. Il y a le pique-assiette qui se dit écrivain et qui soutire de l'argent aux antiquaires juifs à travers toute l'Allemagne en racontant qu'il travaille depuis trois ans à une saga familiale et qu'il tente de renouer les fils perdus entre Pologne, Russie, Argentine, Brésil, Inde et Shanghaï. Il voudrait trouver autre chose, mais l'inspiration lui manque...

Peut-on vivre en Allemagne sans être obsédé par les juifs? Peut-on revenir s'y établir et réussir à survivre malgré le sang qui clapote sous les pas? Masochisme? Automortification? *« Il y avait plus : ils vivaient dans ce pays pour se venger de leurs bourreaux et des enfants de leurs bourreaux, les tourmenter, les hanter par leur présence même. Et un beau jour, le torrent mugissant referait surface »*, nous dit Maxim Biller, juif de Prague et de nulle part.

Il faut se laisser surprendre par la fausse frivolité des nouvelles et des *chroniques* du New-Yorkais Delmore Schwartz (1913-1966), fils d'émigrés roumains, acclamé en 1937 dès ses premiers écrits, traducteur à vingt-six ans d'*Une saison en enfer*, admiré par Auden, T. S. Eliot, Nabokov, ami proche de Saul Bellow, dont il inspira le personnage du poète mort misérable et méconnu du *Don de Humboldt*. Oublié à quarante ans; mort à cinquante-trois, de désespoir, d'alcool et de drogues. Un de ces intellectuels libéraux représentatifs d'une certaine gauche de l'époque rooseveltienne. Dans le petit texte qui *donne son titre au recueil* de chroniques écrites au cours des années 40 et 50 et qui vient de paraître chez Ombres, *Hôtel Delmore*, il raconte drôlement combien il peut être dangereux d'être à la fois rédacteur en chef et critique littéraire *et comment*, ayant refusé le manuscrit d'un écrivain qui deviendra plus célèbre *que lui, il retrouve* son nom commme appellation d'une maison mal famée. *« Je n'ai jamais pu par la suite lire les œuvres de fiction de cet auteur »*, confesse-t-il.

Fragments d'enfance et d'adolescence dans une série d'instantanés autobiographiques de ce gamin de Brooklyn, fan de l'équipe des *« Giants »*, ce fils d'immigrés qui peut se permettre de toiser les nouveaux venus en Amérique, mais qui est resté européen dans l'âme. Hanté par le souvenir diffus des parents, par leurs espoirs et leurs déconvenues *(America! America!)*, Rose et Harry Schwartz, trop tôt séparés, dont il recrée, avec une mélancolie communicative, dans cette première nouvelle écrite à vingt-deux ans, ce qu'il ne sait pas, dans un film muet dont il est le spectateur trop concerné : leur rencontre, *la genèse de son existence (C'est dans les rêves que les responsabilités commencent)*, les espoirs et les déconvenues des jeunes génies de sa génération *(Le monde est un mariage)* (1).

Dans les chroniques d'*Hôtel Delmore*, il plonge, entre réalité et fiction, dans les clichés de la vie en Amérique, disséquant avec talent *ce qui* le frappe à travers les publicités, les films, les histoires des stars. Surtout, on le sent attentif aux couples, au mariage comme au divorce, thème qu'on retrouve dans les nouvelles qui firent sa célébrité. Une femme demande le divorce parce que son mari ponctue par un beuglement chaque tétée de leur bébé; l'actrice Shelley Winters déclare : *« Il a fait si froid l'hiver dernier que j'ai failli me marier. »* Deux psychanalystes envoient conjointement un faire-part pour annoncer l'heureux mariage de leurs patients respectifs. Ailleurs, il lit un titre qui le laisse perplexe sur sa méconnaissance de la réalité des êtres humains : *« Agriculteur cherche femme, huit mille postulantes écartées »*. Un ton faussement naïf, où l'angoisse perce sous la raillerie.

(1) Afin de pouvoir apprécier Delmore Schwartz, il est à déconseiller de lire l'étude biographique, ampoulée et prétentieuse, de son traducteur, Daniel Bismuth, parue simultanément : *Delmore Schwartz ou le démon de l'origine* (éd. Rocher).

Les tribulations de Philarion Fofanov

Avec le concours involontaire de Marx et Dostoïevski, un roman farfelu de Vassili Axionov

LE JAUNE DE L'OEUF
de Vassili Axionov.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Alexandra Pletnioff-Boutin,
Denoël, 274 p., 125 F.

Soit un ancien dissident soviétique, réfugié depuis plus de dix ans aux Etats-Unis, connu – comme le souligne la prière d'insérer – pour son esprit frondeur, qui s'essaie pour la première fois à écrire directement en anglais et choisit pour cela le genre du roman d'espionnage. Cela donne une sorte de canular, totalement farfelu, d'autant plus «hénaurme» que le héros principal, Philarion Fofanov, éminent linguiste, pèse, selon les chapitres, entre 160 et 170 kilos. Ce personnage, fondamentalement innocent, promène sa silhouette éléphantesque mais sympathique à travers les architectures réelles ou imaginaires de Washington, accompagné d'une nuée d'agents spéciaux plus ou moins déclarés, russes et américains bien sûr, mais aussi japonais, argentins, etc... pour ne rien dire de possibles extraterrestres.

Le fil conducteur est la recherche d'un manuscrit de Dostoïevski, enfoui dans les réserves de «l'Oeuf», siège de la «Ligue des Legs Lincoln» («triple L»), dans lequel l'auteur des *Possédés* raconte une conversation qu'il aurait eu avec Karl Marx autour du casino de Wiesbaden. Ce n'est bien entendu qu'un prétexte et l'on chercherait en vain l'explication, les suites des innombrables incidents étranges qui émaillent ce récit. Nous savons tout, en revanche, sur les liens, anciens ou nouveaux, noués entre les divers protagonistes de ce conte moderne dont quelques-unes des fées évoquent irrésistiblement les superbes créatures des films de James Bond. Cela justifie que l'on couche souvent au fil de ces pages, aimablement d'ailleurs et sans vice, comme un hommage répété rendu aux forces plutôt qu'aux faiblesses humaines.

L'auteur joue abondamment sur les mots et sur les noms pour agrémenter la sauce – un certain professeur «Abatjour» et son épouse figurent parmi les invités à un *« barbecue de cuisses de grenouilles »* sur les pelouses de la résidence «Bel Mondo» – et se permet même une discrète référence à l'une des mésaventures qu'il a connues avant de quitter l'URSS en évoquant *« une association d'audacieux écrivains dont le groupe avait pris le nom de Métropole »* (1). On ne saurait s'étonner, dans ce contexte, que référence explicite soit faite à Mikhaïl Boulgakov, dont l'art du fantastique provocateur semble bien inspirer aujourd'hui toute une pléiade d'auteurs contemporains de l'ex-URSS.

N'allons pas trop loin et le dernier roman de Vassili Axionov est *sans prétention philosophique*. A condition de ne pas trop chercher à comprendre ou à dénouer les invraisemblables *intrigues* qui s'y mêlent, sa lecture est néanmoins plaisante et distrayante et c'est sans *surprise que l'on y voit les* personnages se libérer des lois de la gravitation ou se transformer en oiseaux. *Délirant, mais drôle...* même si l'on regrette un peu le plus subtil humour de *Recherche d'un genre* (2).

Alain Jacob

(1) Nom donné en 1979 à un «almanach littéraire» qu'Axionov et quelques autres écrivains soviétiques firent paraître à Moscou sans passer par la censure. L'hostilité des autorités mit rapidement un terme à l'entreprise. Axionov lui-même quitta l'URSS en juillet 1980.

(2) Gallimard, 1979.